



HAL
open science

La diaspora de la Grande Comore à Marseille et son apport sur le développement de l'île

Youssef Abdillahi

► **To cite this version:**

Youssef Abdillahi. La diaspora de la Grande Comore à Marseille et son apport sur le développement de l'île. Géographie. Université de la Réunion, 2012. Français. NNT : 2012LARE0021 . tel-01206102

HAL Id: tel-01206102

<https://theses.hal.science/tel-01206102>

Submitted on 28 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de La Réunion
Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de géographie
Équipe d'accueil EA 12, CREGUR

Thèse de doctorat

**La diaspora de la Grande Comore à Marseille et son
apport sur le développement de l'île**



Youssef ABDILLAHI

Sous la direction de Monsieur François Taglioni
Professeur des Universités, Université de La Réunion

Présentée et soutenue publiquement, le 01 Décembre 2012

Membres du jury

Nathalie Bernardie, Professeur des universités, Université de Limoges, Rapporteur
Christian Bouquet, Professeur des universités, Université de Bordeaux 3, Rapporteur
Pierre-Marie Decoudras, Professeur des universités, Université de La Réunion, Président
François Taglioni, Professeur des universités, Université de La Réunion, Directeur de thèse

Université de La Réunion
Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de géographie
Équipe d'accueil EA 12, CREGUR

Thèse de doctorat

**La diaspora de la Grande Comore à Marseille et son
apport sur le développement de l'île**

Photo de couverture : un navigateur comorien à Marseille en 1959 (source auteur)

Youssef ABDILLAH

Sous la direction de Monsieur François Taglioni
Professeur des Universités, Université de La Réunion

Sommaire

| | |
|---------------------|----|
| Remerciements | 5 |
| Préambule | 7 |
| Introduction | 11 |

PREMIERE PARTIE MIGRATION COMORIENNE DANS LES ILES VOISINES ET VERS LA FRANCE

Chapitre 1

| | |
|-------------------------------------|----|
| Migration en Afrique de l'Est | 41 |
|-------------------------------------|----|

Chapitre 2

| | |
|--|----|
| Migrations comoriennes vers Madagascar | 47 |
|--|----|

Chapitre 3

| | |
|--|----|
| La Réunion, tremplin vers la France Métropolitaine | 60 |
|--|----|

Chapitre 4

| | |
|--|----|
| Migration vers la France Métropolitaine..... | 66 |
|--|----|

DEUXIEME PARTIE L'APPORT DE LA DIASPORA A LA GRANDE COMORE

Chapitre 5

| | |
|---|----|
| Réalisation du grand mariage et développement du village..... | 98 |
|---|----|

Chapitre 6

| | |
|---|-----|
| Contexte des transferts des migrants comoriens..... | 126 |
|---|-----|

Chapitre 7

| | |
|--|-----|
| Les canaux des transferts aux Comores..... | 139 |
|--|-----|

Chapitre 8

| | |
|--|-----|
| Impact des transferts dans les villages de Ngazidja..... | 151 |
|--|-----|

Chapitre 9

| | |
|---|-----|
| L'apport des associations de solidarité en Grande Comore..... | 184 |
|---|-----|

Chapitre 10

| | |
|---|-----|
| Une panne dans le système migratoire Comorien : le crash du vol de la Yemenia en juin 2009..... | 197 |
|---|-----|

TROISIEME PARTIE
LES PERSPECTIVES DIASPORIQUES DE LA GRANDE COMORE

Chapitre 11

Le retour : une perspective envisagée par tous.....203

Chapitre 12

Diversification des pôles des ressources..... 218

Chapitre 13

Les Comoriens à La Réunion..... 237

Chapitre 14

**Le tissu associatif comorien à Marseille, moteur de la solidarité et de l'entraide
communautaire.....264**

Conclusion générale.....277

Bibliographie.....281

Annexes.....287

Glossaire.....304

Acronyme.....305

Table des illustrations.....306

Table des matières.....313

Résumé.....320

Remerciements

Cette thèse est le résultat d'une entreprise de recherche qui, depuis 5 ans m'a conduit à rencontrer des personnes sans lesquelles ce travail n'aurait pas été possible.

Je pense tout d'abord à mon directeur de recherche François Taglioni qui m'a guidé avec clairvoyance tout au long du parcours. L'autonomie qu'il m'a laissée dans la réalisation de ce travail s'est accompagnée de conseils et de marques de confiance qui m'ont aidé à traverser des moments de doute ou de découragement. Je tiens à lui exprimer ma très profonde reconnaissance.

Je suis également très reconnaissant au professeur Pierre Marie Découdras pour m'avoir permis de réaliser cette thèse après le départ à la retraite de mon ancien directeur de thèse. A travers lui je voudrais remercier toute l'équipe du CREGUR pour le soutien et la confiance qu'ils nous manifestent constamment.

Je tiens à rendre hommage à la jeune université des Comores et à son président Mr Mohamed Rachad pour la politique avisée de perfectionnement des enseignants qu'il a mise en route. Cette thèse est la preuve de sa réussite.

Ce travail aurait difficilement abouti sans le précieux concours financier et pédagogique de la Mission de Coopération de l'Ambassade de France aux Comores, je tiens donc à lui adresser, au travers du chef de la Mission, ma sincère gratitude.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Professeur Cedric Audebert du CNRS et de l'université de Poitiers pour m'avoir permis d'être en immersion durant plus d'un mois au labo MIGRINTER et de saisir les problématiques telles qu'elles sont posées en termes de migrations transnationales

Je voudrais dire merci à toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail

-aux Comores, mes amis :

Abdullah Amir, Pétan Mognihazi, Mdoihoma Ahamada, Ben Said Dyla, Abdou el Madjid Ahmed ,Al Houssein, Abdoussalami Saadi, Mr El Hadj Abdouchacour, directeur IUT, Mr Ali Mzé , directeur du Groupe Scolaire Fundi Abdulhamid, Mr Sy, directeur de l'école privée Le Phare Mitsoudjé, Mr Mzé Mohamed, directeur de l'école Le Gymnase, Chakira Mohamed directeur adjoint(Gymnase)

Mes amis et compagnons de galère : Ibouroi Ali Tabibou et Ibrahim Mohamed Jésus

-à la Réunion :

Mon cousin Mohamed Maohibou du Conseil Régional à Saint-Denis de La Réunion pour son implication du début à la fin pour la réussite de ce travail ainsi que sa femme Amina
Mr Idriss Abdoulmalik, Mr et Mme Mlamali, Maître Larifou
Mr Bakari Soulaïmana ,Mr Dini Patrick, les 2 sœurs Zainaba et Salima à Saint-Denis
Pauline Grebert du service PEB de la B.U. de l'université de Moufia à St-Denis
Yasmine Abdourazak du service administratif de l'université de Moufia à St-Denis

Nouria Mouigni et Djamel Assoumani étudiants à l'université de Moufia à St-Denis
Mr et Mme Boinali Ahmed

-à Marseille

La famille Mahouchiza, la famille Mahamoude, Mr Laki du « 14 », Mr Ismael Mognidaho de l'ASM(Action Solidarité Marseille)

-à Paris

Mes frères Mhoudine(Kaboch) et sa femme ,Amir et sa femme, Cheikh Ali , Abdourahamane (Pecos), mes sœurs adorées Binti, Zali, Mariama,Mointoyim, Anhoura

Enfin, je dédie cette thèse,

à ma femme Nouria,

à mes très chers enfants ,mes amours, mes nièce et neveu : Awa, Alya, Ayous, Aminata, Sophie, Aby, Samir, Kémi et bientôt Nourcha ; Halid, Roukia et Naima

A mes parents absents mais présents en moi éternellement

A mon pays, les Comores **unies**

Préambule

Comoriens de Marseille ou Marseillais des Comores ?

Marseille cosmopolite, c'est connu. Mais sait-on qu'elle est la première ville comorienne devant Moroni. De tout le territoire français, Marseille, par son ancienne vie portuaire et son climat, devient un lieu privilégié d'une grande partie de la diaspora comorienne. Aujourd'hui, on évalue les Comoriens de Marseille à 50000 personnes (ce qui fait penser que Marseille est la première ville comorienne puisque Moroni, la capitale, compterait moins de personnes). Mais ce chiffre reste à confirmer dans la mesure où aucune étude officielle n'a jamais été réalisée.

L'histoire de cette communauté est vraisemblablement liée à celle de la diaspora comorienne. En effet, il semblerait que les premiers migrants soient des navigateurs ou des ouvriers qui se sont installés dans la ville phocéenne. D'abord célibataires, ces hommes feront venir leurs familles et continueront à vivre dans les petits appartements du centre-ville. À la construction massive des HLM, ils se déplaceront pour vivre dans les quartiers Nord (Plan-d'Aou, la Savine, la Solidarité...), où, au fur et à mesure du flux migratoire et des naissances, ils formeront une véritable communauté. Ce qui ne leur déplaît pas, bien au contraire.

Quand les Comores accèdent à l'indépendance en 1975, c'est tout naturellement que ces hommes et femmes gardent leur nationalité française, bien qu'ils se sentent avant tout comoriens. Malgré leur distinction vestimentaire (long boubou et bonnet blanc pour les hommes lors des fêtes religieuses et les prières communes, châles multicolores pour les femmes dans la vie quotidienne...), les Comoriens de Marseille formaient une communauté discrète, repliée sur elle-même. Il aura fallu la mort tragique du jeune Ibrahim Ali, assassiné par les colleurs d'affiches du Front national en février 1995, et les manifestations pacifiques qui ont suivi pour que les Marseillais et les médias locaux découvrent véritablement ces hommes et ces femmes.

Que ce soit à Marseille, Dunkerque, Paris, La Réunion ou Madagascar les ressortissants comoriens issus du même village ou région s'organisent en association loi 1901 dont les objectifs principaux restent toujours l'entraide ici (enterrement ou rapatriement de compatriotes décédés, aides juridiques...) et surtout le développement de là-bas : en effet, dans un archipel où les pouvoirs publics sont démissionnaires et où le taux du chômage bat tous les records, la diaspora comorienne est contrainte d'entretenir les familles restées dans l'archipel,

financer la construction des routes, des dispensaires ou des écoles, l'électrification, la mise en place du réseau téléphonique, l'adduction d'eau... Bref, le développement de chaque région.

Ces associations réalisent leurs projets grâce aux cotisations des adhérents et les recettes de soirées dansantes organisées pratiquement tous les samedis à Marseille. Ainsi, les Comoriens de l'étranger en général et ceux de Marseille en particulier deviennent les premiers bailleurs de fonds de la République fédérale islamique des Comores. Avec des revenus mensuels parfois plus bas que le SMIC, les Comoriens veulent tout faire (cotisation, économie pour le mariage traditionnel là-bas, construction de la maison au pays...) et, très souvent, au détriment des enfants nés ou grandis à Marseille, qui ne comprennent pas forcément un tel comportement.

Et, comme la plupart des immigrés, une grande partie des Comoriens continuent à garder leurs "valises dans la tête". La perspective de retourner aux Comores reste toujours d'actualité. Les uns ont franchi le pas, mais sont retournés à Marseille. D'autres reportent l'échéance et deviennent entre-temps grands-parents. Alors, ils regardent tous leurs compatriotes rentrer aux Comores dans un cercueil ou vont prier pour ceux qui reposent au cimetière de Saint-Pierre. Mais ils croient au mythe du retour et quand on essaie de les convaincre qu'ils sont chez eux ici, répondent : "A Zanzibar, on nous a dit ça, on nous a massacrés. A Madagascar, on nous a dit la même chose, on nous a massacrés. Ce qui s'est produit ailleurs peut très bien se produire ici ! Et puis regarde le Kosovo..."

Mais tout cela appartient à la première génération. La seconde, elle, se sent plus française avant d'être comorienne (peut-être même plus marseillaise que française). Les uns connaissent l'archipel des Comores par les médias (à cause des aventures du mercenaire Bob Denard) et parce que les parents en parlent sans cesse, les autres parce qu'ils y ont passé les vacances, s'empresseront-ils d'ajouter. Marseille reste leur terre natale ou d'enfance (pour ceux qui y sont venus très jeunes) et revendiquent leur "marseillisme". Quand on fait allusion à une installation définitive aux Comores, trois groupes se distinguent. D'abord, ceux qui pensent que cet archipel est juste le pays des parents, même s'ils ne renient pas leurs racines. Rien de plus. D'ailleurs, ils ne comprennent pas toujours qu'on leur pose la question. "Pourquoi ne demande-t-on jamais à un Marseillais de parents italiens s'il compte s'en aller vivre en Italie. C'est comme l'intégration, je suis français et je n'ai pas à m'intégrer. Nous sommes intégrés le jour de notre naissance !" martèle le jeune Saïd. Ensuite, ceux qui veulent partir pour les Comores pour contribuer au changement, mais les derniers événements politiques (la balkanisation de l'archipel, le dernier coup d'État...) les découragent et ils ne veulent pas croire

qu'une partie de ceux qui nuisent aux Comores aujourd'hui sont les partisans du slogan "Retourner pour changer" à Marseille et à l'étranger dans les années soixante, soixante-dix et quatre-vingt.

Enfin, les jeunes qui voudraient être ici et là-bas sans savoir comment faire. Mais tous ces jeunes, aujourd'hui, sont d'accord pour ne pas subir ce que leurs parents ont subi (exploitation dans le travail, refus non fondés de certains organismes HLM à octroyer des appartements aux Comoriens...). Ils se considèrent comme citoyens français, sans aucune ambiguïté. Ils s'inscrivent massivement sur les listes électorales et militent activement contre le racisme. Ils remettent également en cause les traditions lourdes et l'autarcie de la première génération. Mais ce nouveau discours dérange d'ores et déjà une partie de la communauté comorienne qui, pour avoir la paix, veut continuer à vivre silencieusement et entre soi.

À Marseille, bien qu'on ne le dise pas assez, ces jeunes gens d'origine comorienne commencent à s'illustrer dans plusieurs domaines : sport, littérature, dessin, musique... et, contrairement au "socialement correct" de certains Comoriens, la délinquance touche aussi cette jeunesse, mais apparemment le silence reste à l'ordre du jour.

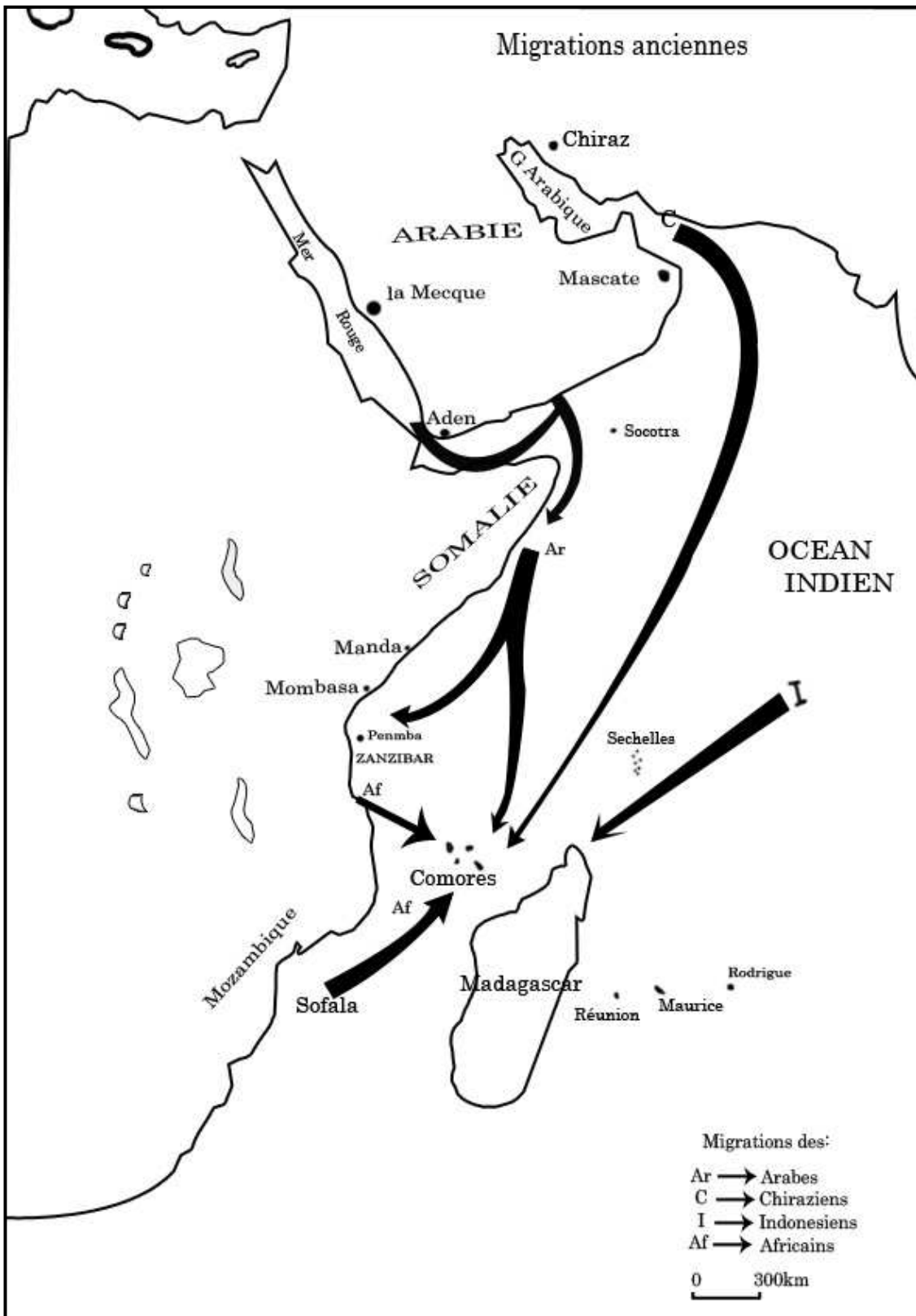
Mais qu'ils soient artistes, sportifs, chômeurs, mauvais garçons... ils considèrent tous que leurs parents ont été jusqu'ici un enjeu électoral. Voilà pourquoi ils s'imposent comme interlocuteurs pour l'intérêt collectif. Et quand les politiciens ouvriront les yeux sur cette réalité, alors les choses auront changé. Pour les uns et les autres.

Salim HATUBOU

Ecrivain comorien, a grandi à la Solidarité, quartier Nord de Marseille. A publié entre autres le sang de l'obéissance (roman sur les traditions comoriennes), l'odeur du béton (roman sur Marseille), Métro Bougainville, (sur Marseille), chez L'Harmattan.

Comoriens de Marseille ou...Marseillais des Comores ?, est extrait du journal « l'Humanité » paru le 19 juin 1999.

carte 1. Migrations anciennes



Source : Saïd Soilihi Youssouf (1988)

Introduction

La migration comorienne en France appartient au groupe des migrations internationales Sud-Nord. Elle est comparable, sous certains aspects, à d'autres migrations de travail issues de pays anciennement colonisés d'Afrique noire, comme le Mali ou le Sénégal. Le schéma est le suivant : les premiers migrants sont militaires ou travailleurs salariés, « appelés » par la France et toujours de passage. On observe rapidement la formation d'un couple migratoire privilégié avec l'ancienne puissance coloniale. Puis, à partir du milieu des années 70, le contexte de crise économique et de fermeture des frontières provoquent une métamorphose de l'immigration : elle se féminise, se « familialise » (arrivée de jeunes étudiants, naissance d'enfants), et s'inscrit dans la durée.

L'approche historique de la migration comorienne a pu mettre en évidence l'importance des contextes politiques et économiques dans la propension des comoriens à vouloir partir et dans la création ou la fermeture d'opportunités de migration. Sous l'effet de plusieurs facteurs répulsifs, l'émigration n'a cessé d'augmenter depuis 1975 : pression démographique due au retour de nombreux migrants chassés de Tanzanie ou de Madagascar, enlèvement progressif du pays dans une situation de sous-développement et d'instabilité politique. Par ailleurs, les politiques d'immigration des différents pays d'accueil concernés déterminent des vagues de flux et de reflux, modifient l'espace migratoire, le déforment au cours du temps. L'ensemble de ces facteurs définit des espaces d'attraction et de répulsion pour les Comoriens qui dépendent de plus en plus de la migration pour leur survie. On peut distinguer à cet effet de deux dynamiques majeures présidant aux déplacements de populations dans le monde, identifiées par les concepts de « push » et de « pull » : les migrants comoriens sont « chassés » de chez eux par des besoins économiques aggravés par la pression démographique et l'instabilité politique, « expulsés » de Zanzibar et de Madagascar, et « accueillis » en France par une politique d'immigration favorable.

Mais dans l'optique anthropologique de traiter de la migration en tant que phénomène social et de parvenir à retranscrire le point de vue de ses acteurs, il convient plutôt de prendre pour objet non pas des flux mais des parcours, des stratégies migratoires. Il ne s'agit toutefois pas de considérer le migrant comorien comme un « individu libre de ses choix », mais bien au contraire de comprendre quelles logiques sociales spécifiques ou pas à la communauté comorienne contraignent et organisent la migration, lui donnent sens.

Le « champ migratoire » comorien se tisse en effet à un niveau méso-social : son fonctionnement interne relève avant tout de logiques de groupe, à l'intérieur de réseaux familiaux ou d'interconnaissances (voisins, amis). Le départ en France est conditionné par la mise à disposition du migrant par son entourage de l'argent nécessaire à l'achat du billet et d'une assistance en France (hébergement et nourriture). Il faut souvent vendre des terres pour réunir l'argent, à moins qu'un membre de la famille en France ne paye le billet. La migration comorienne prend ainsi la forme de stratégie collective, de « chaines migratoires » opérant à un niveau transnational et créant une passerelle entre les membres séparés des unités sociales que constituent la famille et le voisinage.

Les migrants comoriens ont une mission d'ordre collectif à réaliser en France et entretiennent un lien fort avec leur pays d'origine par de multiples transferts, aussi bien matériels qu'immatériels. La circulation établie entre les deux pôles permet le départ de nouveaux migrants et le retour au pays du fruit de leur travail sous forme de remises d'argent, de colis ou d'autres biens matériels. Les migrants sont nombreux à effectuer des séjours au pays durant l'été, leur « va-et-vient » saisonnier rythme la vie sociale de la Grande Comore. Les motivations au retour consistent principalement à participer aux cérémonies coutumières du grand mariage et à se construire une bonne situation au village (maison, mariage...), mais on peut constater aussi qu'un autre intérêt motive la circulation, celui de participer à l'amélioration des conditions de vie au pays, en prenant pour modèle le contexte de vie en France. Si des hommes, des biens et des capitaux circulent entre les deux pays, ce sont aussi des valeurs, des compétences ou des comportements culturels qui sont transposés de part et d'autre.

L'ensemble de ces flux produit une « circulation migratoire » complexe à l'intérieur du « champ migratoire » comorien, marquant l'émergence d'un espace de partage produit de l'« entre-deux », à l'intérieur duquel les migrants font figure d'« hommes-ponts ». Ce phénomène tend à contredire l'idée d'un déracinement des migrants et évoque plutôt comme un trait d'union entre deux sociétés, une dynamique de rapprochement.

1. Approche du concept de la circulation migratoire

La généralisation de la circulation des hommes, après la seconde guerre mondiale provoque les interdépendances économiques et accroît le mouvement de globalisation. En même temps l'émergence des entreprises multinationales favorise une intense circulation du capital, de biens et des personnes et une nouvelle dynamique des identités nationales.

Alors que l'on assiste à de nouvelles réglementations des états en matière des contrôles des flux migratoires, d'autres dynamiques se développent et mettent à mal l'étanchéité des frontières des Etats nations. L'ouverture des frontières européennes à l'Est contribue à faciliter le développement et la consolidation des réseaux transnationaux qui tirent un parti avantageux, certains sur le plan économique d'autres des solidarités maintenues à distance.

Face à de tels processus des dispersions devenus permanents, l'étude des notions de diaspora, de réseau migratoire, de circulation migratoire s'impose afin d'appréhender les structures d'organisation et de développement à l'échelle transnationale. La question politique de ce nouveau phénomène devient de plus en plus délicat pour les pays d'accueil car elle soulève des questions relatives aux circulations transnationales et au statut politique des minorités, notion occultées dans les années 1970 où les considérations semblaient moins complexes : arrêt ou reprise de l'immigration, intégration ou retour.

Concept de la diaspora

L'étude étymologique de la diaspora que nous envisageons traite du concept de diaspora en relation avec une problématique sur la mobilité spatiale. Le terme de diaspora est d'origine grecque et signifie dispersion. Son utilisation a d'abord désigné la dispersion du peuple juif et le terme s'écrit alors avec une majuscule (Diaspora). La destruction du royaume d'Israël en 722 avant J.C. a vu la dispersion du peuple juif, dispersion qui s'est poursuivie en 586 avant J.C. avec la prise de Jérusalem par l'empire de Babylone, ensuite le terme de diaspora, cette fois sans majuscule, a pris d'autres connotations.

Ce n'est qu'après 1980 que l'association diaspora/peuple juif se disloque et les travaux des chercheurs diversifient son application. Cependant depuis 1955, Max Sorre suggère que le terme de diaspora pourrait se rapporter aux Arméniens, ou aux Polonais exilés en France puisqu'ils présentent des caractéristiques similaires au modèle juif : conservation des liens avec la partie d'origine, minorités étrangères animées d'un idéal collectif très fort.

Ainsi à partir de 1980, le concept de diaspora apparaît dans les recherches et le langage courant ; même si par la suite d'autres chercheurs Bruneau (1995) ou Medam (1993) mettent

en garde contre la banalisation de son utilisation. D'un côté on trouve des chercheurs qui restent fidèles à une définition « classique » du terme et de l'autre, ceux qui, tenant compte du contexte mondial propice aux mobilités, souhaitent une redéfinition du concept.

L'adaptation de la diaspora

Les diasporas présentent une capacité d'adaptation aux nouveaux modes de transport et de communication, s'insèrent avec facilité dans les transitions de la mondialisation, tant économiques que migratoires ou des phénomènes culturels. L'intérêt porté aux cultures étrangères dans les pays d'accueil en est l'exemple le plus significatif (restaurants étrangers à Londres ou à Paris). A cet égard c'est à la diaspora libanaise que revient la palme de la faculté d'adaptation aux sociétés d'accueil par son « *savoir circuler* » (Abdulkarim, 1996).

Bien que le concept s'emploie à des populations très différentes, selon les auteurs, deux grands courants de pensée se distinguent :

- ✓ La conception anglo-saxonne
- ✓ La conception française

La différence générale se situe d'abord au niveau de l'approche : les britanniques donnent une définition globalisante tandis que les français amènent plus de restriction ; bien que la primauté dans la théorisation du concept revient aux Anglo-Saxons (Sheffer: 1986, 1993,1996, Esman : 1986, Armstrong, 1976).

Sheffer, se basant sur l'article d'Armstrong (1976) intitulé " mobilized and prolétarien diaspora ", coordonne un ouvrage de référence : « Modern Diasporas in international politics » dans lequel les auteurs étudient la question à partir d'études théoriques sur le concept lui-même et réalisent des recherches sur des cas précis (juifs, Palestine..). Dans son article, Sheffer considère anormal d'appliquer le terme à la seule entité juive.

D'autres diasporas ont existé en même temps, voire même avant la dispersion des juifs après la destruction du premier temple de Jérusalem, au Moyen-Orient, en Asie, ou ailleurs. R. Cohen (1997) estime par exemple que la diaspora grecque a existé avant la diaspora juive et qu'elle n'avait pas de connotation traumatique pour les peuples concernés.

Processus de création d'une diaspora

Pour certains auteurs, la création d'une diaspora inclut plusieurs critères :

- ✓ L'existence d'une communauté ethnique

- ✓ L'attachement à un territoire
- ✓ La conscience d'un sentiment identitaire partagé
- ✓ Et une situation d'exil.

Ce cas s'applique aux juifs jusqu'à la création en 1948 de l'Etat d'Israël, ils formeront une diaspora sans Etat (Stateless), tout comme les Palestiniens en ce moment où les Arméniens à une certaine époque. Cependant depuis la seconde moitié du XIXème siècle, selon Sheffer (1996), des diasporas présentant de nombreuses similitudes avec la diaspora juive ont vu le jour ; il faut donc exclure, pour une cohérence du concept :

- ✓ les migrants qui ont quitté leur pays et sont devenus des éléments dominants dans leur pays d'arrivée (les Anglais en Australie ou en Nouvelle Zélande),
- ✓ ensuite les groupes comme les Afrikaners, en Afrique du Sud, qui ont coupé leurs liens sentimentaux et économiques avec leur pays d'origine,
- ✓ de même, les groupes ethniques qui se retrouvent en minorité dans un Etat non par migration mais par découpage frontaliers (les Druzes au Liban).

G. Sheffer, dans son analyse de la diaspora la définit selon les 3 critères suivants :

- ✓ le maintien et le développement d'une identité propre au peuple « diasporé ». Cette formation identitaire relève d'une démarche volontariste des individus membres de la diaspora qui se reconnaît en elle.
- ✓ une organisation interne de la diaspora distincte de celle de son Etat d'origine ou d'accueil. Cette organisation sociale se base essentiellement sur le communautarisme (communalisme). Celui-ci permet à la diaspora de se distinguer de l'Etat d'accueil sans faire preuve de séparatisme et de pratiquer le lobbying pour défendre ses intérêts.
- ✓ des contacts significatifs avec sa patrie d'origine, sous forme réelle (voyages, remises...) ou mythique, comme l'expression juive « l'an prochain à Jérusalem ».

Un autre anglo-saxon, Robin Cohen (Oxford), lui, soulève le manque d'analyse théorique réelle sur les diasporas et reprend James Clifford (1994) pour souligner que l'archétype juif, même s'il peut être pris comme base de réflexion, ne doit pas être un modèle normatif mais doit être adapté aux nouvelles conditions de mondialisation. Toutefois, Sheffer critique la définition de Safran comme trop englobante et déficiente.

L'approche française s'articule d'avantage autour de la notion d'unité du groupe en diaspora et de son mode de fonctionnement. Gildas Simon (1995 p.216-222) s'appuie sur le développement des moyens de communications pour développer ce qu'il appelle les « retours alternatifs » dans les pays d'origine. Isabelle Rigoni (1997), empruntant certains critères aux anglo-saxons, synthétise les principaux attributs de la pensée française dans le concept :

- *La cause de l'exil* : Armstrong (1976) différencie les diasporas mobilisées, fondées à partir d'un exil et les diasporas prolétariennes constituées de migrants économiques.
- *La durée de l'exil* : l'exil doit être long car c'est dans la transmission entre les générations de la culture, dans la résistance des institutions et des réseaux ethniques que se forme une diaspora
- *L'espace de l'exil* : c'est un espace multipolaire. "l'espace de la diaspora est un espace transnational structuré par une pluralité de réseaux qui voient circuler aussi bien des idées, des individus que les capitaux (Rigoni : 1997, p.47)
- *Le degré de cohésion communautaire* : une diaspora est souvent l'aboutissement d'une chaîne migratoire, où les primo-migrants ont fait venir leurs proches, ce qui aboutit à la construction d'une communauté dans l'exil
- *L'existence de liens réels ou imaginaires, avec le territoire ou le pays de référence* : des contacts réels sont établis par le biais le plus souvent de *retours alternatifs* (Simon, 1995)

Définir une forme idéale-typique de diaspora, valable en tout lieu et en tout temps, nécessite une étude à la fois de longue durée et à l'échelle des systèmes mondiaux afin d'en appréhender les transformations et les dynamiques.

Dynamique « diasporique »

Ma Mung (1995,1996) définit deux caractères essentiels à une diaspora : la multipolarité de la migration et l'inter polarité des relations qui sont inscrits dans l'espace transnational du migrant .Contraire à l'espace clos, la diaspora « se reproduit dans un espace imaginaire, fantasmé, reconstruit à l'échelle internationale » (Ma Mung, 1995). Le réseau des groupes migrants se développe ensuite dans les divers pôles que constituent les pays d'accueil créant ainsi la multi polarisation de la migration. La circulation des hommes, des capitaux et des marchandises qui accroît en même temps la densification des espaces de la migration favorise le développement l'économie ethnique ciment de la création des diasporas.

Ma Mung, de même, en étudiant le rapport entre les entités de diaspora, de localité et de ressource spatiale souligne le rapport étroit entre le niveau transnational et le niveau local et arrive à la conclusion que « la segmentation nationale de l'espace de la diaspora n'a de signification qu'en terme de différences de réglementations, de cultures, de potentialités économiques, c'est dire qu'elle désigne des opportunités (ou des absences d'opportunités) à migrer et à circuler »(Guillon, Ma Mung, Taboada-Leonetti,1994 :P.68). Pour illustrer cela, certaines diasporas, telle la chinoise, oriente ses flux migratoires et ses activités économiques vers les régions offrant de meilleures opportunités.

La dispersion des communautés favorise deux types de relation. D'abord relation entre les pôles et la centralité ensuite la relation des pôles entre eux et avec la centralité. Ainsi se dessinent des "territoires des diasporas" dont les limites seraient la dispersion des communautés et l'armature les réseaux transnationaux avec des rapports complexes entre les communautés dispersées, leur Etat d'origine et leur Etat d'accueil.

La mobilité des migrants est très largement influencée par le degré d'attachement du migrant avec son pays d'origine. Quant aux relations avec le pays d'accueil, elles dépendent des différentes stratégies d'intégration et des activités déployées dans l'espace social.

Selon Sheffer (1993) on observe non pas une assimilation des minorités ethniques mais plutôt une plus grande tolérance à des formes de pluralisme. Selon lui, il existe une différence entre diasporas qui disposent d'un état d'origine et celles qui en sont privées. Les premiers, grâce au lobbying, peuvent faire pression sur leur gouvernement d'accueil. Par contre les seconds, comme les Palestiniens ou une partie du *Yushouv* (les Juifs de Palestines) avant 1948, peuvent choisir le sécessionnisme afin de créer leur Etat propre. Elles peuvent, de ce fait, devenir l'instrument politique majeur de la lutte pour la libération nationale (Palestine).

Toujours selon Sheffer, la patrie d'origine tente souvent de tirer les meilleurs profits de sa diaspora. Pour le cas des diasporas privées d'Etat, elles ont davantage de moyens de manœuvre que les organisations se trouvant coincées (prises) à l'intérieur. La diaspora prend alors le flambeau de la lutte pour la libération nationale. Dans un débat autour de la création de l'Etat d'Israël en 1948, certains en donne la paternité au Yushov, tandis que d'autre l'attribue au développement du mouvement sioniste. Idem pour la diaspora palestinienne de 1967, date de sa création et son émergence, à 1987 date à laquelle le mouvement Intifada des Palestiniens a recentré le conflit à l'intérieur du territoire.

La question de la double allégeance : elle constitue un problème à la fois pour le pays d'origine et celui d'accueil (Sheffer, 1996). Mais elle en pose également pour la diaspora elle-même. Notamment le comportement des communautés lors des conflits entre les deux pays est un sérieux problème. Ce constat est encore plus grave lorsque les diasporas en questions sont privées de leur Etat. (OLP /LIBAN).

Entre les pays d'accueil et d'origine, des sommes importantes ainsi que des individus ou des informations circulent. L'exemple le plus connu est celui de la communauté juive des Etats-Unis. Celle-ci envoie en 1980 vers Israël 300 millions de \$, tandis que les remises des autres communautés est de 200 millions de \$ et les investissements pour cette période s'élèvent à 600 millions de \$. Pour les palestiniens, en comparaison, Sheffer, estime qu'ils n'ont reçu que 5% de ce montant. La banque mondiale et le FMI affirment que ces sommes sont transmises par des individus mais sont versées par des organisations diasporiques.

Typologie des diasporas

Les typologies peuvent varier en fonction des critères retenus par les chercheurs. Alain Medam fait la distinction entre diasporas cristallisées et diasporas fluides. (Medam 1993) :

a) Caractéristiques des diasporas cristallisées ou flottantes.

- Existent depuis le début XX^e siècle
- Institutions organisées
- Participe au pouvoir dans les pays d'accueils
- Mobilité géographique réduite.
- Implantées durablement dans les pays d'accueils respectifs.
- Dynamiques, très grande efficacité dans leurs réseaux transnationaux.

b) Caractéristiques des diasporas fluides.

- En voie de stabilisation,
- Encore mal organisées, mal stabilisées géographiquement,
- Susceptibles de changer de pays d'accueils brutalement en fonction d'aléas politiques qu'elles subissent,
- Amorphes avec des réseaux peu efficaces.

La typologie de MEDAM est basée sur la cohésion de l'organisation diasporique tandis que le modèle de Michel Bruneau met l'accent sur le lien de parenté, élément fondateur selon lui de l'organisation des diasporas au même titre la culture propre des diasporas. Ainsi selon Bruneau (1992), les trois éléments qui fondent la spécificité des diasporas sont :

- L'entreprise (pour les Libanais)
- La religion (pour les Juifs)
- La politique (pour les Tibétains)

Chaque diaspora s'organisera autour d'un des 3 types ou la combinaison de plusieurs d'entre eux. La distinction de Scheffer (1993) va se baser sur les diasporas ayant un Etat d'origine. Dans le premier scénario, on place les Palestiniens et les Tibétains. Ensuite Scheffer va distinguer 4 cas :

- Les diasporas classiques très anciennes et très structurées
- Les diasporas de type vétéran comme les grecs ou les Italiens, plus récentes mais fortement structurées.
- Les diasporas naissantes comme les Coréens
- Les diasporas dormantes comme les Américains en Europe ou en Asie avec des réseaux peu actifs et des liens très faibles.

ROBIN COHEN propose une typologie des diasporas existantes, comme base de réflexion sur le concept de diaspora. Il s'appuie sur les principaux caractères des diasporas, combine différents critères.

Tableau 1. Types de diaspora

| Type de diaspora | Exemples cités |
|---------------------------------|--|
| Victimes/réfugiés | Juifs, Africains, Arméniens |
| Autres : | Irlandais, Palestiniens |
| Impériale/coloniale | Grecs anciens, Britanniques, Russes |
| Autres : | Espagnols, Portugais, Allemands |
| Travail/service | Indiens, Chinois et Japonais, Sikhs, Turcs, Italiens sous contrats |
| Commerce/affaires/professionnel | Vénitiens, Libanais, Chinois |
| Autres : | Indiens et Japonais d'aujourd'hui |
| Culture/hybride/postmoderne | Peuple caribéens |
| Autres : | Chinois et Indiens d'aujourd'hui |

Extrait et traduit de Cohen (1997)

Conclusion

Il est extrêmement difficile de donner une définition de la diaspora qui soit applicable à toutes les populations migrantes. Selon RIGONI (1997), il ne suffit pas de développer et de maintenir des réseaux associatifs transnationaux pour apposer aux migrants le label de diaspora. L'auteur remarque chez les migrants turcs les caractéristiques morphologiques d'une diaspora (cohésion communautaire, importance de la patrie d'origine, nombreux réseaux transnationaux...), cependant cette dynamique diasporique née surtout à partir du coup d'Etat de 1980 n'est pas assez ancienne pour affirmer de façon catégorique la constitution d'une diaspora. La même remarque peut être soulevée en ce qui concerne les migrations marocaine et tunisienne qui avec l'accroissement de la circulation migratoire due à la fermeture des frontières de l'Europe à l'immigration en 1973-74, se sont multipolarisées. Il est encore trop tôt de les définir comme telles.

Certains auteurs, parmi eux MARTINE HOVANESSIAN (1998 :26), remettent en cause l'utilisation du terme de diaspora et préfèrent évoquer la question en terme de rapports dominant/dominé. En fait certaines diasporas ont pour fondement des revendications politiques à partir de persécutions subies en tant que minorités dans leur pays de résidence (Juif en Europe, Arméniens en Turquie, Tibétains, Palestiniens). La diaspora peut être donc interprétées comme une conséquence des rapports dominants/dominés. Dès lors de nombreux auteurs (Y. Lacoste ou G. Sheffer) fondent leur approche sur le rôle politique des diasporas aussi bien dans les Etats nations que dans les relations internationales.

Mais les débats scientifiques actuels sur la diaspora placent la question dans un contexte de mondialisation des marchés et d'interdépendance. Ils renvoient aussi à la dimension du

politique et à la légitimation des revendications d'un groupe. Ainsi la diaspora devient un concept très actuel.

Les systèmes migratoires

Les réseaux migratoires intègrent des ensembles plus vastes que sont les systèmes migratoires. Les systèmes migratoires, plus complexes, mettent en relation un nombre plus important de facteurs permettant de mieux cerner les analyses et les implications en termes de migration. Pour les auteurs Mabogunje (1970), Fawcett (1989), Kritz (1992) et Simon (1995) la notion de système migratoire englobent les évolutions récentes de la migration ainsi que les nouvelles tendances migratoires.

Contexte du système migratoire

Mabogunje (1970) est le premier des auteurs à se pencher sur la recherche conceptuelle sur l'étude des systèmes migratoires qu'il définit ainsi : *“ l'interrelation entre le pays d'origine et celui de destination, à travers des flux d'information, des contacts personnels, des réseaux et la façon dont ces relations influencent la destination des flux migratoires”*. Puis, Monica Boyd renforce l'approche analytique en ces termes : *“à partir des années 1980, les chercheurs ont reconnu de façon croissante la nécessité de considérer la migration comme un système dynamique dans lequel la migration représente et évolue en fonction des liens entre les pays d'origine et celui d'accueil. Les réseaux représentent un de ces liens”*.

Cette approche est également appuyée par Fawcett (1989) qui note que *“ L'intérêt théorique récent par les systèmes migratoires attire l'attention sur la fonction des différents liens entre les pays dans la stimulation, la direction et le maintien des flux internationaux de personnes”* et par G. Simon (1995) : *« L'analyse spatiale montre l'existence d'une véritable organisation de l'espace migratoire mondial, d'un système caractérisé par les différentes fonctions qu'exercent les pays concernés, par les articulations et les interrelations liant ces espaces entre eux, par le rôle éminent tenu par les réseaux des grandes métropoles et en premier lieu par ceux des pays les plus développés »*.

Simon note également que les pays concernés par le système combinent un ou multiples fonctions migratoires :

- *Le rôle joué par un pays dans l'alimentation, le transit, la redistribution et la polarisation des flux migratoires.*

A ce propos, il dégradera 3 niveaux d'analyse :

- Le couple migratoire, concerne deux pays composant un champ migratoire
- Les espaces migratoires complexes, lorsqu'il s'agit de « *l'association, la combinaison, l'entrecroisement de plusieurs champs migratoires* »

“Les espaces migratoires régionaux“, les quatre centre régionaux d'impulsion de l'économie mondiale (Amérique du Nord, Europe occidentale, les pays riches du Moyen-Orient, le Japon et les nouvelles puissances d'Asie orientale) autour desquels s'organisent les flux.

Selon Kirtz *and al.* (1992), la mondialisation de l'économie ainsi que l'augmentation des flux financiers et des biens s'est accompagnée d'inégalités croissantes entre les pays qui génèrent des potentiels de migration. Ces migrations, notent-ils, ne se sont pas développées de manière aléatoire, ce sont des pays proches historiquement ou économiquement qui ont été mis en relation.

Politique d'Etat et système migratoire

Les politiques migratoires déterminent largement la formation de système migratoire selon Kirtz *and al.*, dans la mesure où elles contrôlent l'entrée et la sortie des migrants ou des transmigrants. Toutefois elles ne s'étendent pas jusqu'à l'ensemble du cycle migratoire (pays d'origine). L'Etat contrôle d'après Kirtz *and al.*, 5 portes d'entrée des flux migratoires.

- 1- La sortie du pays d'origine (Etat d'origine)
- 2- Le contrôle de l'entrée avec les ambassades et les polices de frontières
- 3- Le contrôle du droit au travail et à la résidence temporaire
- 4- L'acquisition de droit à la résidence.
- 5- Le droit à la citoyenneté

La qualité des relations économiques ou politiques que maintiennent les pays concernés détermine la rigueur ou la souplesse des mesures appliquées. Au-delà, des groupes d'Etats proches économiquement, historiquement et culturellement (Union Européenne) peuvent créer des zones de libre circulation d'individus facilitant la circulation migratoire.

Fonctionnement de système migratoire

Fawcett (1989) présente un tableau de l'armature conceptuelle des catégories et des types de liens dans un système migratoire.

Tableau 2. Catégories et types de liens dans le système migratoire

| Catégorie de liens | Relation d'Etat à Etat | connexion avec la culture de masse | Réseaux personnels et familiaux | Activité des agences des migrants |
|---------------------------|--|--|---|--|
| Types de liens | | | | |
| Liens tangibles | -commerce et flux financiers -assistance économique et technique bilatérale | -diffusion internationale des médias | -remises -Correspondance des migrants | -recrutement -remises officiellement canaliées |
| Liens régulateurs | -politiques d'émigration et d'immigration -politique de travail temporaire | -Normes qui gouvernent le départ des migrants -Acceptation sociale des migrants | -Obligations familiales -solidarité communautaire | -lois et régulations gouvernant le processus migratoire -Contrat avec les travailleurs migrants |
| Liens relationnels | -Complémentarité de la demande et de l'offre de travail -Dépendance économique. | -similarité culturelle -Compatibilité de système de valeurs | -statut social comparé des migrants et des non-migrants | -complémentarité des activités des agences dans les pays de départ et celui d'arrivée |

Source : Extrait et traduit de James T. Fawcett (1989)

Réseaux et systèmes migratoires

Les politiques restrictives mises en place dans les pays développés sont à l'origine du développement des chaînes migratoires qui entretiennent les flux et des réseaux qui permettent le maintien de ces flux.

L.L. Lim définit les caractéristiques qui régissent les flux internationaux du travail ainsi que les différents types de migrants.

- La variété des mouvements de travail non seulement par la durée du séjour ou la distance parcourue mais aussi par la sélection des migrants selon la qualification ou d'autres facteurs.
- Le caractère multidirectionnel et intra régional de ces mouvements.
- Le caractère hybride de certains pays qui sont émetteurs et receveurs.
- Le petit nombre de migrants actuels par rapport au potentiel migratoire.
- La persistance de certains flux migratoires face aux déclin d'autres.
- Les multitudes des acteurs en présence.
- La transformation constante des mouvements de travail en fonction de facteurs mondiaux.
- La relation avec d'autres types de flux. Les relations horizontales (*pair-wise*) entre les marchés du travail de certains pays.

Pour L.L. Lim (1992), les différents types de migrants affectés par ce mouvement sont :

- Migrants qui s'installent définitivement dans les pays d'accueil pour des motifs économiques.
- Des travailleurs saisonniers ou diplômés qui résident légalement dans le pays receveur pour une période déterminée variable.
- Des travailleurs invités (*guest workers*) qui résident pour une période donnée.
- Des travailleurs migrants sans titre de séjour légal.

Les migrations de retour sont parties intégrantes de l'étude des flux de travailleurs migrants. L'analyse systémique prend en compte l'analyse de retour alternatif. Certains Etats, au lieu des migrants permanents, préfèrent des migrants temporaires (*rotating stock*) disponible seulement au besoin pour en réduire le coût. De plus, l'Etat receveur insiste de plus en plus sur les références qui entrent en compte à l'obtention du permis de travail (immigration choisie). On constatera toutefois qu'un certain nombre de travailleurs pénètrent pour une période déterminée ensuite pérennisent leur séjour.

Ensuite, on observe une migration qui prend le chemin inverse des migrations classiques du Nord vers le Sud qui s'accompagne de transferts de technologie. Donc les migrations ne vont plus seulement de régions développées vers les moins développées et de ce fait, des pays sont à la fois émetteur et receveurs.

Limite de l'analyse systémique

La faiblesse de l'analyse systémique, selon D. Massey (1993), tient du fait que le rôle des acteurs migrants est négligé et que l'analyse ne s'effectue pas à différents niveaux afin de saisir pleinement les mécanismes. Et, à ce propos, Alan B. Simmons (1988) remet en questions ces analyses qui rejettent au second plan le rôle des politiques de l'Etat et les facteurs socioculturels, tout en reconnaissant la difficulté de quantifier dans le système migratoire ce qui relève de démarches plus qualitatives.

Circulation migratoire

Contexte et champ sémantique

Les auteurs français et les auteurs anglais voire scandinaves n'ont pas la même approche du concept de la circulation migratoire. Les Français ont une approche de la circulation migratoire considérant le migrant à partir de son pays d'accueil et celui-ci circule entre son

pays d'accueil et d'origine alors que les Anglais (R. Cohen) et les scandinaves (G. Malmberg) considèrent comme pays de départ le pays d'origine du migrant .Les termes utilisés eux aussi désignent des notions un peu différentes. La circulation migratoire (« circulation » pour les anglo-saxons) désigne pour Malmberg (1997) une sorte de migration interrégionale.

Voici comment, en terme de concept, Malmberg définit la mobilité humaine :

les dimensions temporelles et spatiales de la mobilité humaine.

(Traduit de Malmberg, 1997 :25)

| | | | |
|-----------------------------|------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Migration permanente | Migration locale | Migration internationale | Migration internationale |
| Migration temporaire | Navette | circulation | navette longue distance |
| Mobilité de faible distance | | Mobilité de longue distance | |

Champ sémantique

En France, dans les années 1960, du fait de l'augmentation de l'exode rural et l'importance de la main d'œuvre étrangère dans les différents secteurs de l'économie, les chercheurs se sont penchés sur les courants migratoires pour en étudier la direction et le nombre.

L'analyse a alors pris le concept de « champ migratoire » pour étudier progressivement le comportement des migrants. Elle a pu mettre en évidence d'une part la catégorie de migrants et d'autre part la sélection d'une agglomération précise. Par la suite, le terme concept de filière migratoire a été unanimement admis par les chercheurs car il présente une approche plus globale de l'exode rural.

La notion de champ migratoire

Roger Bêteille (1954), dans une étude réalisée dans l'espace français sur le déplacement des Aveyronnais et G. Simon (1979) dans son analyse de l'espace des travailleurs tunisiens en France arrivent tous les deux à la conclusion de l'existence chez les migrants des relations préférentielles, des filières, de comportements socioculturels et des intérêts économiques. Bêteille les définit comme *un espace humain et relationnel* avec l'existence de comportements homogènes et Simon le *champ social international*, "un véritable espace

humain, fortement structuré et dynamique.“ L’espace définit (par Beteille ou Simon) est organisé par diverses manifestations et activités (flux, organisations, services) ; quant à la notion de champ migratoire très utilisé par les géographes, le concept prend en compte, contrairement à celui de « pays de l’émigration » (abandonné) les aires de départ et d’arrivée, une approche plus globale.

Roger Beteille (1981 : 192), donne les critères suivants pour la définition du champ migratoire :

- attraction préférentielle incontestable d’un pôle urbain éclipsant les autres
- alimentation en hommes régulière ou par vagues, mais durable, correspondant à la notion habituelle de flux
- orientation professionnelles aboutissant si possible à la mainmise des migrants sur un corps de métier
- relations privilégiées ayant valeur de comportements de groupe entre zone de départ et zone d’accueil et à l’intérieur même des colonies d’émigrés (solidarité)
- conséquences évidentes de l’émigration dans les communautés d’origine (foncières, économiques, culturelles)
- nuances locales permettant de subdiviser le champ migratoire (types purs, types marginaux)

Beteille insiste sur l’importance des réseaux de relations dans ce champ migratoire, “*le champ migratoire, aire d’extension des migratoires d’une population donnée, à l’image d’un champ magnétique, est un espace dans lequel la dite population construit un ou des réseaux de relations*”.

La circulation migratoire

L’inadéquation des termes d’insertion et d’intégration dans l’étude des concepts de la mobilité a fait apparaître une notion plus globalisante de déplacement des hommes, des marchandises liées à l’émigration : circulation migratoire.

Ce concept selon G. Simon évoque la mobilité physique des hommes avec leur itinéraire, leurs moyens de transport et la pratique effective et affective de l’espace parcouru.

A. Tarrus note que le concept privilégie dans l’analyse le couple migration /territoire que celui de immigration/insertion ; pour l’auteur, donc le terme « immigration » appelle « insertion » tant dis que le « migrant » est plutôt « accolé à territoire ».

« Le premier circulerait sur nos espaces juridiques, éthiques, jusqu’à nous rejoindre en ce point consensuel des identités collectives appelé « citoyenneté », le second apparaît comme

plus libre de projet, sa référence est le territoire qu'il construit, parcourt, traverse, conquiert parfois, sans se soucier outre mesure des valeurs ou usage des lieux » (A. Tarrius, 1996)

Selon Tarrius, le migrant contrairement à la population sédentarisée parvient naturellement à générer et surtout à fédérer dans sa mobilité trois niveaux territoriaux discontinus qu'il traverse : *“territoires circulatoires, productions de mémoires collectives et de pratiques d'échange sans cesse plus amples, où valeurs éthiques et économiques spécifiques créent une culture et différencient des populations sédentaires. “*

Stéphane de Tapia (1997 :4) va dans le même sens en précisant que le terme a été élaboré *“comme le support matériel dynamique de plusieurs concepts géographiques et sociologiques de l'étude des migrations internationales... ; tels que le commerce ethnique (à partir de la notion américaine d'ethnic business), les processus de maintien et de transformation des identités face à ceux de l'intégration et de l'assimilation, les notions d'espace et de champ, de filières et de réseaux migratoires, de circulation, de réseaux transnationaux, de diasporas“ .*

La construction par MIGRINTER du concept de « circulation migratoire »

Comment a évolué la notion dans les travaux de MIGRINTER ?

Le terme de *circulation migratoire* est utilisé pour la première fois en 1987 dans un mémoire de maîtrise. On le retrouve une seconde fois dans un rapport d'activité (1988-1990) : *« L'étude du thème de la circulation migratoire et des échanges issus de la migration entre l'Europe du nord-ouest et le bassin méditerranéen découle de l'évolution de la configuration migratoire au nord et au sud de la Méditerranée »*

L'utilisation du terme de « circulation migratoire » réapparaît, en 1993 dans le rapport de recherche : *« Stratégies d'investissements et redéploiement spatial des émigrés dans quatre pays d'origine : Maroc, Tunisie, Turquie et Sénégal ».*

L'emploi de l'expression de “circulation migratoire“ a été par la suite entraîné par l'évolution croissante qu'ont connues les migrations internationales :

- la nouvelle donne migratoire dans les pays d'origine suite à la crise économique de 1973 et les nouvelles politiques d'immigration des pays d'accueil
- la transformation interne des communautés expatriées et leur fonctionnement en « diaspora »
- l'élaboration de stratégies nouvelles de la part des émigrés des années (1960-70)

- l'apparition de nouveaux acteurs dans les diasporas (cadres, techniciens, commerçants et entrepreneurs qui sont à la tête de véritables réseaux économiques internationaux entre le pays d'emploi et le pays d'origine).

La "circulation migratoire" devient, enfin, central grâce au rapport de recherche coordonné par Stéphane de Tapia en 1997, « *la circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée : l'exemple de la Turquie* ». De Tapia la définit comme « *l'ensemble des mobilités induites par le fait migratoire, incluant flux d'émigration et de retour, mouvement touristiques vers le pays d'origine, personnes accompagnantes, flux invisibles et immatériels, comme l'information et l'investissement* »

La "circulation migratoire" constitue donc un concept englobant applicable à divers types d'organisation de migrants et au mode de fonctionnement des communautés en diaspora. A cette notion de circulation migratoire synthétique Michel Poinard (1991 :513) y adjoint la forme dynamique de "va-et-vient" identitaire qu'il justifie ainsi : « *la notion même de parcours migratoires implique que partir ou rester ne soit pas l'alternative la plus pertinente pour un émigré, et que, pour le plus grand nombre, l'installation définitive ou du moins durable dans le pays d'accueil s'accompagne du maintien de liens multiples et renouvelés avec le pays d'origine, qu'en un mot, le va-et-vient kilométrique mais aussi économique et culturel devient un « genre de vie », au sens que les anciens géographes donnaient à ce terme quand ils décrivaient la vie des pasteurs montagnards partageant leur temps entre les prairies de fauche et les alpages des sommets. Avec l'abolition des distances, le retour périodique au pays, comme la réception des expatriés, rythment l'année des communautés installées çà et là, tandis que le volume et l'ampleur des déplacements excitent la concurrence des industriels du transport* »

La noria

Nouvelle forme de la circulation migratoire.

L'étude de R. Montagne (1954), *Etude sociologique de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en France*, sur le va-et-vient des migrants a permis de répertorier certains comportements qui obéissent à des « lois particuliers dans chaque cas ». Il distingue par exemple qu'en fonction de leur appartenance ethnique ou villageoise on observe un comportement migratoire et une intégration plus ou moins rapide dans le pays d'accueil.

Cette cohésion du groupe dans le pays d'accueil favorise l'entraide des individus, facilite l'embauche du nouveau arrivant dans l'entreprise ou le groupe migrant d'origine est déjà

implanté. Il appelle ainsi « bases » les communautés migrantes installées et intégrées depuis longtemps dans les circuits économiques du pays d'accueil. « Un courant continu s'établit bientôt dans les deux sens entre le pays d'origine et la colonie située en France. Les 8/10ème de ceux qui y vivent, vont et viennent, coupant leur séjour d'un ou deux ans en France par des retours de six mois ou un an. 1/10 de la communauté ne pratique pas ce va-et-vient. Son « rôle semble être de maintenir la permanence de l'établissement conquis en France » et de jouer le rôle d'intermédiaire avec la société d'accueil.

La comparaison que fait R. Montagne entre les Algériens Kabyles et ceux des Hautes Plaines fait ressortir que chez les derniers, les « bases » n'accomplissent plus leurs tâches, et les solidarités supra villageoises n'existent presque plus chez les Berbères des Hautes Plaines. Les émigrants, contrairement aux Kabyles, partent au « hasard » tandis que les Kabyles savent où ils atterrissent. Selon l'auteur l'ancienneté joue un rôle important dans l'organisation de la communauté migrante, alors que la migration va sur ses cinquante ans celle des Hautes Plaines n'en a que Vingt.

Par le terme de *noria humaine*, l'auteur (R. Montagne) désigne « l'arrivée des migrants d'un village d'origine en remplacement des migrants ayant déjà effectué un retour définitif dans leur village d'origine ».

Mais le concept de Montagne présente une description de l'émigrant que A. Sayad (1977) récuse dans une critique radicale : « à tous les immigrés[de] l'image stéréotypée de la *noria* : l'immigration serait le mouvement qui amènerait en France-et ramènerait de France dans un perpétuel renouvellement, des hommes toujours nouveaux (même s'il ne sont pas à leur première émigration ni à leur premier séjour en France) et toujours identiques, l'immigré étant fixé une fois pour toute dans l'image du rural (ou paysan) émigrant seul (i.e. sans famille), pour une durée nécessairement limitée. »

La faiblesse de la définition aura pour effet de réduire considérablement son utilisation par les chercheurs. Toutefois P. Gonin, (1997) va distinguer de formes de *noria*

- *la noria simplifiée et la noria complexifiée.*

Dans la première on ne distingue guère de « domination d'un espace sur un autre mais une série des pouvoirs des partageants et se renforçant d'un lieu à un autre ». Ce système selon Gonin traduit les mécanismes d'échange et de dépendances réciproques. Ce mécanisme a très bien fonctionné tant que les frontières restaient ouvertes (avant 1974). Mais les crises aidant, les rapports avec les villages d'origine se modifient du fait de la fermeture des frontières. Les départs ralentissent réduisant la dépendance vis-à-vis des villages d'origine.

C'est l'avènement d'une nouvelle forme de noria plus complexe. Les flux augmentent et se densifient entre les années 1960 et 1990. Ils ne sont plus le fait d'individus ou même de circulation de sommes d'argent. Ce sont à présent des flux immatériels. Gonin souligne que la complexification de la noria va distinguer deux groupes chez les migrants (le cas des migrants originaires de la vallée du fleuve Sénégal). Un premier groupe cherche à s'incruster dans un pays d'accueil (France), un second cherchera à s'intégrer dans le pays d'installation au travers des réseaux associatifs, syndicats.

Le transnational (ici et là-bas)

L'espace du migrant s'étend sur la planète entière. G. Simon, à ce titre, évoque l'expression de "planète migratoire" pour désigner un espace caractérisé par la multiplicité de ses communautés de base disséminées dans un espace transnational de manière très inégale en fonction d'une histoire migratoire.

La dispersion du migrant, son morcellement et son éclatement répondent cependant à une certaine organisation religieuse ou étatique. La multipolarité tout comme l'inter polarité organisent cet espace grâce aux réseaux physiques de transport, de télécommunication et de réseaux sociaux qu'ils soient familiaux, claniques, religieux ou associatif.

Faire l'étude du rapport du migrant à l'espace revient à prendre en compte ces 3 éléments : peuple, territoire, Etat, leur interaction et voir l'espace à 3 niveaux : échelle mondiale, celle des Etats nations d'installation et éventuellement d'origine, l'échelle régionale ou locale des communautés. L'espace et les territoires du migrant se distinguent du territoire d'origine de la population migrante, ils peuvent revêtir la forme d'un ou plusieurs Etats nations

L'extra territorialité : selon Michel Bruneau (2004), le champ migratoire est contrairement à l'Etat Nation, " un organisme décentralisé, polycentrique, aux limites mal définies sur une carte. Ses communautés sont reliées entre elles par des flux de natures diverses avec deux niveaux supérieurs d'organisation : le niveau national du pays d'accueil et le niveau mondial, international, coordonné ou non par le pays d'origine, lorsqu'il existe, ou par une autorité religieuse. Une identité commune est maintenue, c'est la condition même de l'existence d'une diaspora". En somme l'existence et l'essence même du concept de migration impliquent de pouvoir vivre à la fois à l'échelle transnationale du monde, à l'échelle locale de la communauté et à l'échelle nationale du pays d'installation ou du pays d'origine de combiner donc les trois échelles en privilégiant une ou plusieurs d'entre elles.

2. Problématique

La migration comorienne, spécifiquement celle de la Grande Comore vers la France présente deux visages :

- une migration assimilable aux autres migrations internationales ; on parle alors d'une mobilité classique du Sud vers le Nord impliquant un pays pauvre du Sud, pourvoyeur de main-d'œuvre et un pays riche du Nord offrant des possibilités d'embauche.
- L'autre spécificité est caractérisée par l'imbroglio dans lequel se trouve mêlé le migrant comorien entre l'espace d'origine dont il est lié par un cordon « ombilical » (le Anda :le grand mariage) et le pays d'accueil où il doit s'adapter . Le grand mariage, système coutumier d'organisation marqué par les valeurs de la convivialité, de la solidarité familiale et villageoise, du partage, de l'honneur et de l'ascension sociale au sein de la société, conditionne fortement le sens de la vie du Grand Comorien. Sa réalisation, nécessitant beaucoup d'économie, induit par la même une vie austère d'épargne et de sacrifices.

Le dilemme est que tout comorien est appelé à l'accomplir pour son honneur et celui de sa lignée. Dans une société très marquée par l'attachement aux liens familiaux et traditionnels, il n'est pas envisageable de s'en affranchir sous peine d'humiliation et d'exclusion.

Seulement, la crise économique et l'inflation faisant, les dépenses inhérentes ont atteint un niveau qui n'est plus à la portée du Grand Comorien ordinaire ; conséquence :le non-migrant comorien est marginalisé, seuls les migrants ont la possibilité matériels de le réaliser pour devenir « roi de la cité », l'homme accompli (*mfomamdji*).

Voilà comment expliquer la frénésie des grands comoriens plus que des Anjouanais ou des Mohéliens à migrer. Ces derniers adoptent des coutumes plus sobres.

L'accomplissement de la coutume étant l'essence même de la vie, le grand mariage est un impératif social, pour tout Grand Comorien, qui s'inscrit dans une logique d'honneur non pas individuel mais collectif, familial et lignagère. Les familles souvent s'unissent pour concentrer leurs efforts vers cet objectif.

- La migration à Ngazidja dépasse ainsi le seul aspect économique et trouve sa légitimation dans la nécessité de permettre à la famille de tenir son rang social.
- Les conditions de vie du migrant interpellent toutefois: les sacrifices, les entorses sur le budget familial, une existence de paria d'un côté et puis de l'autre la Banque Mondiale les qualifie de très grands investisseurs aux Comores . Mais si le sacrifice est totalement consenti

par ceux qui le font, il l'est beaucoup moins par ceux qui le subissent, c'est-à-dire les nouvelles générations.

Le renouvellement des générations joue forcément en défaveur de la coutume à moins qu'elle opère une stratégie d'adaptation qui risque de mettre à mal toute l'architecture sociale de la Grande Comore pour une voie médiane de survie.

Telles sont les variables sur lesquelles notre étude s'efforce de répondre au travers de nos recherches

L'actualisation de cette interrogations nous a amène à confronter plusieurs types d'approches méthodologiques qui embrassent à la fois les deux pôles de la migration.

3. Méthodologie de l'enquête

Organiser l'argumentation autour de cette thèse revient à se demander comment enquêter sur la diaspora comorienne, sur ses trajectoires, comment rendre compte d'une culture sans la déformer, sans en diminuer la substance ? Car l'étude de ses trajectoires est forcément interprétative et en dépit de souci d'objectivité et de rigueur des enquêtes, il y aura forcément une part de nous mêmes et de notre perception de la vie migratoire dans cette étude.

Michel Bruneau (cité dans Anthony Goreau-Ponceau, 2008), souligne qu'« espace et territoire de diaspora doivent être appréhendés d'abord dans les pays d'accueil, où le lien communautaire joue un rôle essentiel, puis dans le pays ou territoire d'origine, pôle d'attraction à travers une mémoire, enfin à travers le système de relations dans l'espace réseau qui relie ces différents pôles ».

Notre étude n'a pas été fidèle à la lettre à ces recommandations car l'enquête a d'abord privilégié le terrain d'origine les Comores. En fait, le travail de terrain s'est déroulé de manière parallèle sur plusieurs espaces :

La Grande Comore, Marseille, Paris, La Réunion, plusieurs quartiers tant à Marseille qu'en banlieue parisienne, à Saint-Denis et dans les autres villes de La Réunion. Nous n'avons pas axé le travail sur un seul pôle, au contraire, nous avons mis en place une approche consistant à avoir l'œil sur plusieurs terrains, plusieurs réseaux d'acteurs, plusieurs objets dans plusieurs lieux, facilité par les allers-retours.

En Grande Comore, nous avons mis à profit la possibilité de nous appuyer sur nos étudiants de licence pour mener plusieurs enquêtes dans leur village respectif ; nous n'avons pas mené des enquêtes spécifiques sur les autres îles sœurs (Anjouan, Mohéli) pour des raisons liées à notre problématique de thèse axée spécifiquement sur la Grande Comore, toutefois, nous y avons recueilli quelques données de terrain pour éléments de comparaison.

Types de recherches à Ngazidja

A Ngazidja, les questionnaires étaient au nombre de 10 permettant de couvrir les divers champs d'intérêts :

- ✓ Mode de transfert le plus usité
- ✓ Montant des transferts et profils des bénéficiaires
- ✓ Les localités de France les plus appréciées

- ✓ Les villages et les « Jeviens »
- ✓ Les villages et les constructions
- ✓ Les chapitres des dépenses des transferts
- ✓ Les retours des navigateurs
- ✓ La perception des jeunes nés en France de passage
- ✓ Les localités à fort et faible taux des migrants
- ✓ Les réalisations immobilières

Entretiens et observations à Ngazidja

Les entretiens à Ngazidja nous ont amené à rencontrer une grande diversité d'individus, divers par la position qu'ils occupent dans la société comorienne (hommes, femmes, jeunes, vieux, intellectuels, hommes politiques, notables...) et nous ont permis de :

- ✓ Observer les réalisations des migrants et de façon générale tout ce qui est construit, inspiré par les migrants.
- ✓ recueillir de données quantitatives et qualitatives (questionnaires, entretiens informels et répétés).
- ✓ Croiser, échanger des données avec un chercheur venu de Paris faire du terrain, dans le cadre d'une thèse sur la migration aux Comores.

Terrains couverts

Nous avons :

- couvert plus de 100 sur les 280 villages que compte l'île de la Grande Comore, pour évaluer de manière rigoureuse et attentive, en termes d'infrastructure mais en d'autres termes aussi, les investissements en rapport avec la migration
- interrogé des chefs de centres administratifs (Postes et telecom, Ministères) et financiers (divers centres bancaires) à la Grande Comore.

En France et La Réunion

La même démarche a été entreprise mais avec moins de questionnaires et plus d'entretiens informels avec d'une part :

- ✓ des responsables d'associations dans l'objectif de confronter les informations obtenues avec celles que nous disposions.
- et d'autre part :
- ✓ une multitude de personne ressources : hommes, femmes, jeunes scolaires.

Questionnaire

Deux questionnaires sur la ville de Marseille portant sur la jeunesse :

- ✓ les rapports avec les parents.
- ✓ l'intérêt des jeunes pour les Comores.

Entretiens

Des entretiens ont été menées auprès des :

- ✓ les responsables des associations aussi bien villageoises que régionales.
- ✓ les personnes ressources tels que les anciens navigateurs, des jeunes et des personnes prises de manière aléatoire dans Marseille mais également à Paris.

Recherches bibliographiques

Celles-ci reposent sur une grande diversité de sources :

- ✓ site internet en rapport avec la diaspora comorienne présentant des évènements ayant lieu et à venir, tant en France qu'aux Comores, des tribunes libres d'échanges.
- ✓ des mémoires universitaires abordant les aspects de la société comorienne, des expertises menées aux Comores pour le compte de bailleurs de fonds, des documents officiels en rapport avec la migration.
- ✓ des ouvrages historiques, littéraires liés au fait migratoire, à l'exil des Comoriens.
- ✓ des articles journalistiques et scientifiques.

Points forts et limites de l'étude

Points faibles :

- ✓ le fait de conjuguer la réalisation de la thèse et l'enseignement à plein temps a été un handicap qui a pesé sur les conditions et surtout le rythme du travail.
- ✓ dans l'administration comorienne, nous avons souvent été confrontés à une fin de non recevoir de la part des administrateurs qui voyaient derrière notre préoccupation un désir de les nuire, éventuellement de les dénoncer dans leurs « magouilles ». Ceci est particulièrement vrai dans des secteurs sensibles (à la corruption) tels que les douanes comoriennes. D'une manière général le travail de recherches et d'enquêtes aux Comores reste difficile à réaliser compte tenu de l'incompréhension générale de la population vis-à-vis de telles approches encore embryonnaires.

- ✓ le respect des rendez-vous n'étant pas le point fort des Comoriens en général, souvent il nous a fallu prévoir trois fois le temps nécessaire pour la réalisation d'un entretien .
- ✓ des éléments indispensables à la réalisation de bonnes recherches ont fait défaut tout durant tout la période de notre travail (délestages, absence d'internet permanent et de bibliothèque de référence...).

Points forts :

- ✓ notre bonne connaissance des terrains de Ngazidja et de Marseille a permis de rentrer très vite dans cette recherche à double espace de la diaspora comorienne, deux espaces indissociables :« immigration ici et émigration-là sont les deux faces indissociables d'une même réalité. Elles ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre » (Sayad, 1999, p.15).
- ✓ la coopération des nombreux étudiants dans les enquêtes nous a été d'un grand enrichissement dans la quantité et la qualité du travail.

PREMIERE PARTIE

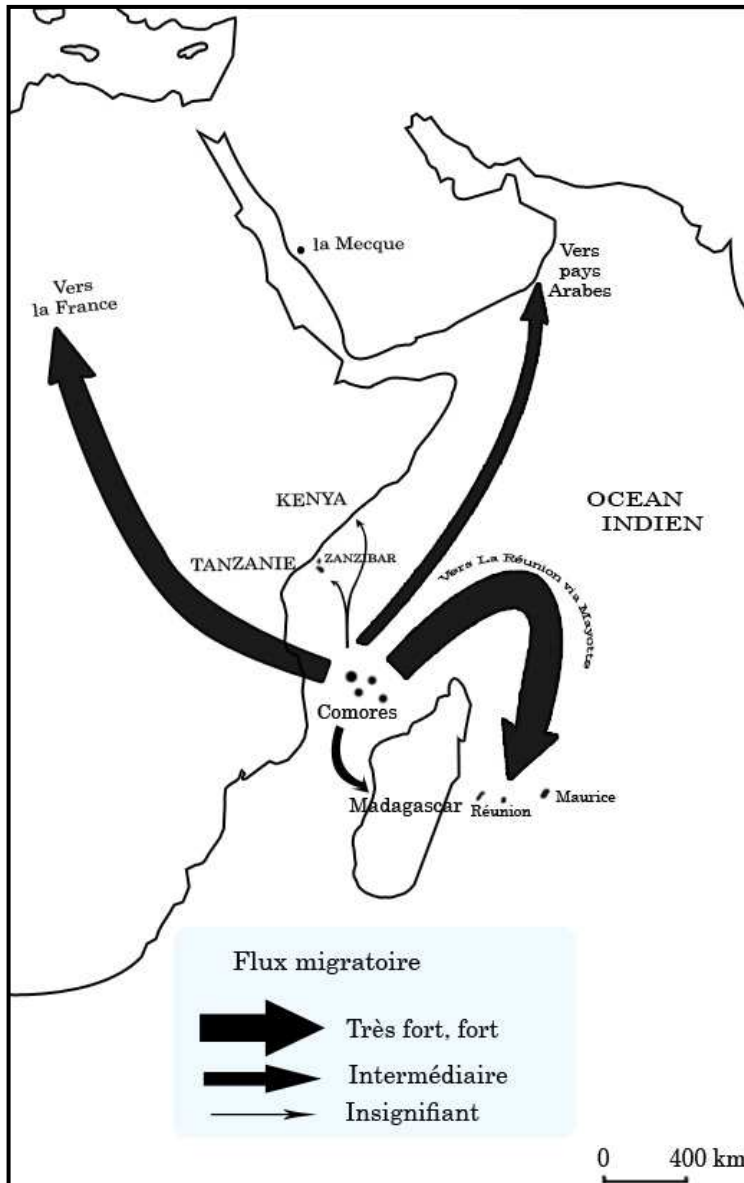
Migration comorienne vers les îles voisines et vers la France

✓ *Dans les îles voisines de l'Océan Indien*

L'histoire de la migration comorienne pourrait s'inscrire en deux grandes phases distinctes : la phase pré indépendance et la phase post indépendance. L'année 1975, année de l'indépendance du pays, marque en fait un changement d'attitude et de champ migratoire chez le comorien, en effet, les violences subies sur l'île de Zanzibar en 1964 au moment de l'accession de la Tanzanie à l'indépendance, les incertitudes d'une acquisition d'indépendance unilatérale face à la France en 1975 et enfin le massacre des Comoriens dans la ville malgache de Majunga du 20 au 23 décembre 1976 ont définitivement orienté le flux migratoire comorien vers la France métropolitaine via La Réunion (et Mayotte).

En l'espace d'une décennie, du champ migratoire traditionnel de l'Océan Indien proche, la migration comorienne va se propulser en France, ancienne puissance de tutelle. Cette migration est caractérisée par un fort taux de Grands Comoriens motivés d'un besoin d'accomplir la tradition. Ce que J.L. Guébourg (HDR, 1995) explique ainsi : “ *la mobilité de la population comorienne est celle d'une population insulaire dont les motivations sont certes économiques... comme celles de leurs homologues africains mais l'originalité de leur quête réside dans l'accumulation d'un capital pour honorer leur coutume, notamment le grand mariage* ”.

Carte 2. Les routes migratoires actuelles



Source : auteur

Actuellement, 40% des Comoriens résident en France¹. Depuis la mise en place de leur peuplement au XIème siècle, les Comores sont caractérisées par de fréquents échanges de biens et de déplacements humains. L'espace entre l'Est du continent africain et les îles Mascareignes composait leur champ migratoire. Des migrations à but commerçant et politique à l'origine cèdent aujourd'hui la place à des migrations dont l'objectif primordial est d'ordre économique et surtout coutumier. Le flux migratoire comorien post indépendance se réoriente massivement, après les violences subies à Zanzibar ensuite à Madagascar entre 1964 et 1976, vers la France métropolitaine ancienne puissance coloniale avec laquelle des relations humaines, culturelles, historiques nées d'une colonisation qui aura duré près d'un siècle ont favorisé.

Nous présenterons pour commencer les premiers mouvements de migration vers les pays voisins à partir de l'archipel pour montrer ensuite comment les péripéties vécues au travers de ces expériences migratoires de proximité ont réorienté les flux vers la France métropolitaine après l'accession à l'indépendance de l'archipel.

✓ *De l'océan Indien vers la France métropolitaine*

La mobilité de la population comorienne pré-indépendance se limitait généralement dans les îles voisines à savoir Tanganyika-Zanzibar sur la côte Est-Africaine, Madagascar et à un moindre degré à l'île de La Réunion². La proximité qui constitue un facteur déterminant certes n'est pas la seule explication. Les insulaires, par essence, ont tendance à considérer qu'il faut partir un jour pour attiser la soif de partir. L'exiguïté des îles, associées à une précarité généralisée, plus le besoin de voir ce qui se passe ailleurs prédisposent au départ.

Des trois destinations précitées, l'île de Zanzibar est sans conteste la plus proche sur le plan social et culturel des Comores. Les habitants surtout de la Grande Comore, l'île la plus proche du continent africain, ont tissé des liens séculaires avec l'île de Zanzibar avant que l'indépendance et son rattachement au Tanganyika dans les années soixante ne renvoient violemment les Comoriens vers leur archipel.

¹ Selon une enquête réalisée par l'ambassade de France aux Comores, 300 000 Comoriens vivent en France dont 20% à La Réunion (Publiée dans le quotidien local Al Balad Comores du 28 novembre 2011).

² A La Réunion, l'esclavage pratiquée à partir des îles Comores n'ayant laissé aucune trace plausible, les premières migrations Comoriennes concernent les engagés aux XIX et XXème siècle.

Chapitre 1

Migration en Afrique de l'Est

1.1 Migrations anciennes à Zanzibar

Les primo-migrants au départ des Comores s'orientaient naturellement vers la côte Est de l'Afrique, Zanzibar à cause d'une proximité communautaire et culturelle de longue date. Le peuplement des Comores a été constitué d'un important flux de migrants en provenance de Zanzibar, l'île la plus proche culturellement du côté de l'Afrique³. Des liens historiques se sont renforcés et au XIX^{ème} siècle, et lorsque des instabilités politiques provoquées par les nombreuses querelles de succession au sein des lignages royaux de l'archipel, c'est tout naturellement que les Comoriens regagnèrent la cote Est de l'Afrique, notamment Zanzibar.

A l'époque, au XIX^{ème} siècle, les Comores tout comme Zanzibar étaient rattachées au sultan d'Oman et Les Hadramis, nombreux en Afrique de l'Est avaient favorisé les liens entre les Comores et la péninsule arabique comme le soulignait B.G. Martin, (1971) « *Culturally and religiously, but not politically, the four islands of Comoro group in Mozambique Channel were likewise a part of Zanzibar* »⁴. Mais déjà, entre le XIV^{ème} et le XIX^{ème} siècle, un flux migratoire important partait de Hadramaout dans la péninsule arabique vers la cote Est de l'Afrique, amenant peu à peu leur installation qui par la suite a favorisé le rapprochement culturel.

On a pu constater dans le même temps que les membres des lignages nobles comoriens dans la région ont exercé des fonctions administratives ou religieuses importantes à Lamu (Kenya) et à Zanzibar (Saleh, 1995). L'île de Zanzibar au XIX^{ème} siècle jouait un rôle majeur dans la fixation de la migration comorienne, constituant un vrai réseau migratoire. Le champ migratoire comorien dans la sous région comprenait le Kenya, le Mozambique et Zanzibar mais c'est ce dernier qui fut la destination privilégiée. A une migration déjà installée depuis le XIV^{ème} siècle est venu se greffer un important apport de migrants au XIX^{ème} siècle portant la population comorienne à 2% de celle de l'île (Zanzibar). Léon Humblot et Henri Pobeguïn, tous deux administrateurs français en poste aux Comores à l'époque remarquaient au XIX^{ème} siècle *un flux considérable vers l'île voisine, pour la plupart Grand-Comoriens, s'installant essentiellement dans la ville de Zanzibar (plus de 10 000 en 1893)*. (Blanchy, 2007 :51),

³ Des peuples d'Afrique, de Hadhramaout et d'Asie.

⁴ Sur les plan culturel et religieux, mais pas politique, les quatre îles de l'archipel des Comores dans le canal de Mozambique ne faisaient qu'un avec Zanzibar.

Ils prenaient part activement dans l'organisation et les activités de la ville mais se sont surtout illustrés dans l'enseignement du Coran et dans les disciplines religieuses. Cette diaspora a donné des personnalités illustres et très respectées aux Comores, (ayant fait leurs cursus à Zanzibar) telles que Al Habibi Umar bin Sumayt dont le mausolée est devenu un haut lieu de pèlerinage à Itsandra Mdjini (Ngazidja), El-Maarouf⁵, Le Cadi Said Mohamed Abdourrahmane, le premier grand Moufti des Comores ou encore Muigni Baraka⁶. Mais tout prit fin à partir de 1964.

1.2 Le tournant de 1964-1972 ou la révolte à Zanzibar

Jusqu'en 1964 la situation de la colonie comorienne à Zanzibar et au Tanganyika ne fût jamais remise en cause. Mais à la suite des perturbations provoquées par John Okello⁷ en 1964 qui précipitent le départ du Sultan Sayyid Jamshid Ibn Abdallah de Zanzibar et l'instauration d'un régime révolutionnaire, la colonie comorienne assimilée à la minorité arabe dominante fût durement touchée.

Les raisons des persécutions des Comoriens

L'île de Zanzibar comprend une population hétérogène dont voici la composition lors du recensement de 1948 (Bacari, 2000 :64) :

- 1,1% de Comoriens,
- 5,8% d'Indiens,
- 16,9% d'Arabes et
- 75,7% d'Africains dont 19,5% de continentaux et 56,2% de Shirazi.

Les Arabes apparaissaient comme la classe privilégiée et dominante au détriment des Africains continentaux et des Shirazi. Minoritaires, ils constituaient une oligarchie détentrice du pouvoir politique et économique et exploitant les Africains notamment dans les plantations des girofliers. Les Africains et les Shirazi rangeaient les Indiens et les Comoriens dans la

⁵ Said Mohamed bin Cheikh El-Maarouf est mort en 1904 à l'âge de 52 ans. Prédicateur, il est le premier à traduire le Coran en Comorien et le fondateur de la confrérie Chadhuli aux Comores et à Madagascar. Il fit son apprentissage du Coran à Zanzibar auprès de son propre père.

⁶ Said Omar Abdillah connu sous le pseudonyme de Muigni Baraka est un des philosophes comoriens. Il est né à Zanzibar en 1918. Après des études brillantes au lycée de Zanzibar, il consacra beaucoup de son temps à l'éducation religieuse qu'il suivait à l'école Normale de Zanzibar entre 1944 et 1950. Il partit ensuite en Angleterre où il fit des études linguistiques et juridiques à London University avant d'entreprendre des études de philosophie à Oxford. Il soutint une thèse de doctorat d'Etat sur « the concept of felicity in islamic medieval philosophy » en 1963. Il rentre aux Comores en 1968. Son principal objectif était l'éducation des jeunes. Il fût conseiller du premier président des Comores indépendantes Ahmed Abdallah puis membre de la délégation comorienne pour l'adhésion des Comores à l'ONU en 1975.

⁷ Un des principaux artisans de la révolution de Zanzibar.

catégorie des oppresseurs Arabes : « *ceux qui ne sont pas opprimés sont forcément des oppresseurs* » (Crozon, 1991 :1982).

Après la Seconde Guerre Mondiale, les Britanniques revoient leur politique coloniale afin de prévenir les futurs conflits raciaux perceptibles dans l'île de Zanzibar. Les Arabes, détenteurs du pouvoir se trouvent devant un choix embarrassant : ne pas accepter de se plier à une évolution imposée par les Britanniques qui associait davantage les autres communautés au pouvoir ou au contraire jouer le jeu du développement multiracial préconisé par la puissance colonisatrice en considérant cela comme un moindre mal.

Ceux qui opposaient un refus intransigeant au partage du pouvoir afin de garder leur privilège amenèrent le sultan, pourtant partisan de l'évolution multiraciale, à conquérir au plus vite l'indépendance, qui, compte tenu du faible degré d'instruction de la population locale, leur serait dévolue.

Le 10 décembre 1963, l'île de Zanzibar devient indépendante sous l'autorité du Sultan. « *uhuru wa warabu tu* » (une indépendance pour les Arabes, c'est tout), c'est ainsi que les indigènes la qualifiaient et pour confirmer la confiscation du pouvoir une série de mesures furent prises par le Ministre des Affaires Etrangères par exemple :

- interdiction de la libre activité des groupements politiques
- l'appareil policier composé essentiellement d'africains fût filtré

Ces mesures draconiennes étaient destinées à museler le parti « UMMA » estimé plus dangereux pour les Arabes que celui raciste de l'AFRO-SHIRAZI PARTY (ASP).

1.3 La révolte d'Okello

En janvier 1964, un mois seulement après l'accession de l'île de Zanzibar à l'indépendance, 600 combattants insurgés venus de la côte africaine voisine, les « *Freedom Fighters* », débarquèrent à Zanzibar, chassant, massacrant les Indiens et les Arabes, pillant ou confisquant leur biens et emprisonnant les survivants dans des camps. Le Sultan Sayyid Jamshid fût autorisé à s'exiler à Londres.

Menée par John Okello, d'origine ougandaise, cette révolution avait pour but de libérer les frères africains de la domination arabe (Diallo, 2003 :82). Abeid Amani Kurume proclama la République Populaire avec un parti unique, l'AFRO-SHIRAZI PARTY (ASP) et John Okello fût nommé Maréchal de l'Armée de Libération.

Les mesures discriminatoires et les répressions à l'encontre des Comoriens

Le président Kurume ne tarda pas à prendre des mesures discriminatoires à l'encontre des Comoriens assimilés à la minorité arabe. On estime à 15 morts et 30 blessés les victimes comoriennes dans la seule nuit du 11 au 12 janvier 1964 et en même temps beaucoup d'autres furent emprisonnés. Le nouveau gouvernement de Zanzibar et celui de Tanganyika envisagent le 26 novembre 1964 le rapatriement des fonctionnaires comoriens en service sous le règne du Sultan en même temps que des disparitions deviennent monnaie courante. La situation des Comoriens s'aggrava en République de Tanzanie en 1965 lorsque le ministre des Relations extérieures Oscar Kambone décida de les expatrier massivement vers leur pays d'origine.

De 1965 à 1968 plusieurs centaines de Comoriens expulsés de la République Unie de Tanzanie décidèrent dans leur grande majorité de rentrer aux Comores ou de s'exiler dans les pays voisins, le Kenya et l'Ouganda. D'anciens fonctionnaires, des agents de police ou des personnalités religieuses de premier plan (Sheikh Sayyid Omar bin Ahmed Bin Aboubacar Bin Sumeit, cadi de Zanzibar) furent contraints à l'exil. En 1968, le 15 novembre, la situation des Comoriens devint encore plus grave lorsque Karume annonce que « *tous les Zanzibari d'origine comorienne qui ne renoncent pas expressément à leur statut de ressortissant français seront considérés comme des étrangers au même titre que les Belges, les Canadiens, les Australiens ...* ». A la suite, le 20 novembre 1968, des milliers de jeunes de l'Afro Shirazi Youth League encadrés par des hommes du président Julius Nyerere débarquèrent du continent en scandant des slogans hostiles aux Comoriens tels que « *Comorians go home* » (dehors les Comoriens !)(Saleh, 1972 :130).

Dans la foulée, le 22 Novembre 1968, Abdou Maalim, ministre tanzanien du commerce fût contraint de démissionner en raison de ses origines comoriennes et Karume de dénoncer l' « *opportunisme de ces Comoriens qui au temps du sultanat formaient avec la minorité arabe une classe privilégiée et qui tremperaient dans les intrigues et les complots visant à le renverser* ». En fait, deux ministres d'origine comorienne figuraient dans le gouvernement renversé par la révolution d'Okello ; il s'agissait d'Ibunu Saleh (ministre du commerce et de l'industrie) et Maulidi Mshangama (ministre de l'éducation et de l'information). Ils furent arrêtés en janvier 1964 et emprisonnés.

Les Comoriens ont participé de manière importante dans le développement de l'éducation à Zanzibar. Les lettrés musulmans d'origine comorienne ont marqué de leur empreinte la transmission du savoir islamique dans l'île. Des femmes également ont participé de manière significative dans l'enseignement du Coran dans le quartier Ng'Ambo dans l'île de Zanzibar.

Salim Hadji Himidi rapporte qu'au lycée George V⁸ qu'il avait fréquenté de 1959 à 1964, de nombreux professeurs étaient d'origine comorienne.

Ainsi, le niveau d'instruction des Comoriens de Zanzibar qui les rapprochait plus de l'élite que des Africains locaux a favorisé leur sensibilité politique et leur capacité de réflexion. C'est une des raisons pour laquelle ils étaient persécutés par le régime de Karume.

1.4 Les Comoriens de Zanzibar secourus par la France

Entre 1964 et 1971, plusieurs centaines de Comoriens dont la nationalité française ne faisait pas de doute et dont la présence aux Comores ne faisait l'objet d'aucune réserve furent rapatriés par voie aérienne ou maritime sur des bateaux comme le *Royal Souverain*, *Bonanza* ou le *Maréchal Gallieni* grâce à l'intervention des autorités françaises.

Les personnes n'ayant aucun document probant mais pouvant se réclamer d'une ascendance comorienne devaient constituer un dossier individuel qui était transmis au Haut Commissariat de la République Française aux Comores pour examen et décision en accord avec le président du Conseil de gouvernement du Territoire, Said Mohamed Cheikh. L'intérêt de l'étude détaillée du dossier était double :

- ✓ d'une part les autorités consulaires voulaient s'assurer que le demandeur avait une famille d'accueil aux Comores afin d'éviter au Conseil de Gouvernement les problèmes de logistique et d'insertion du concerné.
- ✓ et d'autre part, parmi les expulsés de Karume figuraient des éléments de certaines régions de la Grande Comore où l'autorité du président semblait menacée (et peut être même celle de la France).

Si la plupart des Comoriens sont partis, il n'en demeure pas moins qu'une importante diaspora éparpillée au Kenya, au Mozambique et en Tanzanie se fait remarquer, toujours dans le domaine de la transmission religieuse (école coranique, confrérie) ou dans le commerce au niveau des grandes villes.

Zanzibar et les Comores se sont mutuellement influencés culturellement parlant ; outre les apports religieux et politiques observés au XIX^{ème} siècle, de nombreuses manifestations telles que les danses de twarab⁹ et lélé mama¹⁰ considérées comme des incontournables des

⁸ Lycée de très grande renommée à Zanzibar

⁹ Un des spectacles les plus populaires du grand mariage, importée de Zanzibar. Il se déroule le samedi soir, la veille de l'admission du mari dans la maison nuptiale. A l'origine le concert avait lieu chez la future mariée, l'animation était assurée d'une association musicale qui avait ses chanteurs que pouvait relayer n'importe quel assistant au gré de son inspiration.

¹⁰ Un autre spectacle très populaire, importé aussi de Zanzibar, dansé par les femmes durant le grand mariage

cérémonies du Anda¹¹ ont été importées de l'Afrique de l'Est, les Zanzibari ont vu s'introduire la concurrence dans leurs mariages, sur le modèle du mariage coutumier de Ngazidja (Saleh, 1995 :207).

¹¹ Grand mariage ou *ndola nkuu*, socle culturel de la société grand comorienne

Chapitre 2

Migrations comoriennes vers Madagascar

2.1 Premières migrations

Les relations entre les Comores et Madagascar remontent selon Delval (1978) à une époque reculée lorsque des migrations venues du Nord et de la côte Est de l'Afrique se prolongèrent vers la côte malgaches. Ainsi des peuples venus des Comores ou de l'Afrique orientale, incluant des éléments originaires d'Arabie, du Golfe Persique ou de l'Inde s'installèrent à Madagascar et se mêlèrent aux Malgaches. Cette population islamisée, d'après Delval, "les Antalaotra", (- ceux qui venaient de la haute mer- en Indonésien), qui à partir du IXème siècle noua des relations entre l'Afrique, les Comores et les côtes malgaches, était composée pour une grande partie d'éléments en provenance des Comores.

Ils constituaient les plus anciens représentants Comoriens à Madagascar. Particulièrement nombreux à Madagascar aux XV et XVIème siècle, ils dirigeaient des comptoirs importants appartenant à des Cheiks le long d'une aire allant de Baly à Nossi-Bé, des comptoirs de commerce de perles, céramique et d'étoffe contre l'écaille de tortue, bois de mangrove, le bétail et surtout les esclaves. Ces établissements commerçants étaient totalement sous l'emprise des islamisés à la fin du XVème siècle. (Delval, 1978)

L'arrivée des Portugais dans l'Océan Indien ruina complètement les activités commerciales des *Antalaotra* qui durent abandonner leurs comptoirs pillés et détruits. Ce fut le premier repli important des Comoriens de Madagascar.

Au XVIIIème siècle, l'activité des Antalaotra reprit et ils fondèrent Majunga. La ville comptait en 1792 plus de 6000 Antalaotra mais en 1825, lorsque le gouverneur de Majunga, Hussein, refusa de se rendre devant l'armée de Radama 1^{er}, il fut tué. Par la suite de nombreux Antalaotra durent quitter Madagascar pour les Comores et la côte Est africaine. On peut conclure que la présence Merina est à l'origine du second repli des Antalaotra. Leur départ laissa cependant quelques communautés qui subsistaient. C'est ainsi qu'à la fin du XIX siècle, Majunga comptait 600 Antalaotra d'installation ancienne et 30 Comoriens récemment installés.

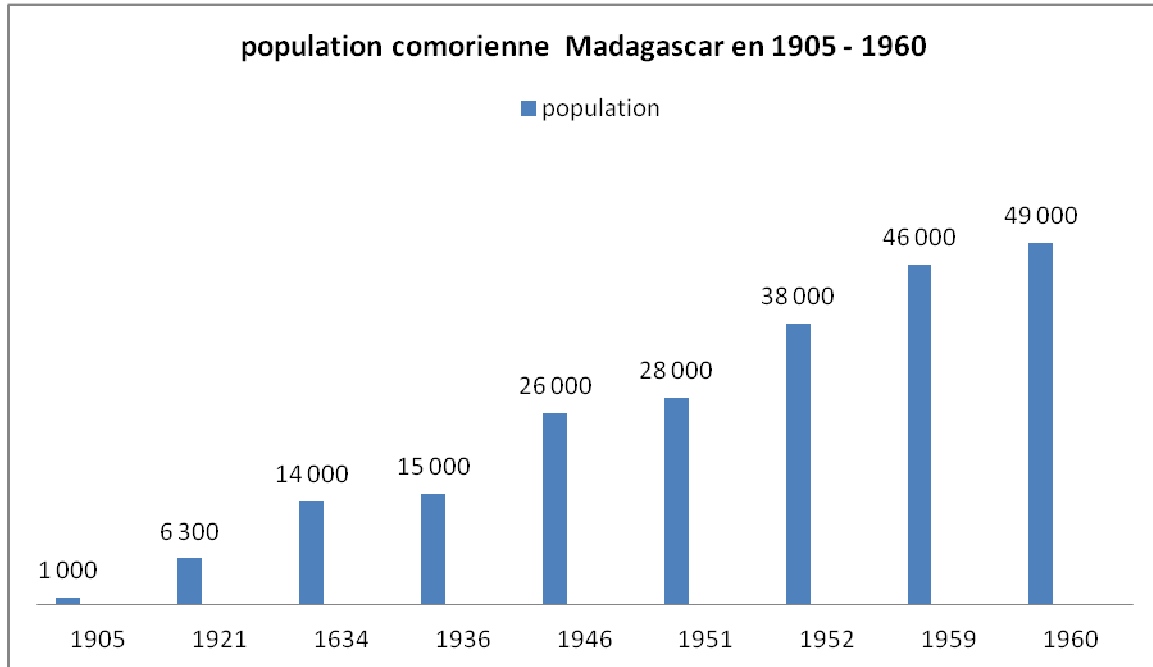
2.2 Présence française à Madagascar et migrations comoriennes

Le mouvement de migration des Comoriens en direction de la Grande Ile allait connaître une amplification du fait de la colonisation de l'île de Madagascar par la France à partir de 1896. Sur le plan des structures administratives, les Comores devenaient par leur rattachement jusqu'en 1946 une dépendance malgache et constituaient, désormais avec Madagascar, la 9^{ème} région administrative. Ce nouvel aménagement colonial facilitait la libre circulation entre les deux territoires.

Les premières installations se firent dans les villes côtières les plus proches, à l'Ouest et au Nord :Majunga, Nossi-Bé, Diégo Suarez ; puis elles atteignirent d'autres ports y compris Tamatave. Enfin la pénétration à l'intérieur du pays se fit par des éléments isolés. Le mouvement s'accélérait jusqu' la seconde guerre mondiale où il se poursuivait au rythme de 500 arrivées par an (Delval, 1978). La rébellion malgache de 1947 amena l'administration française à recruter auprès des Comoriens pour assurer les services de police et de sécurité. Et pour Delval, (1978) *“ce fut l'origine du corps d'agents de police Comoriens en service à Madagascar. Ce recrutement attira vers les villes de l'intérieur et notamment de Tamatave des Comoriens qui firent venir par la suite des membres de leur famille et des personnes de leur village à la recherche de travail. Ils constituèrent ainsi de véritables structures d'accueil facilitant le déplacement et l'installation des nouveaux venus attirés par la Grande Ile”*.

Un autre évènement a également contribué à précipiter le mouvement de migration, dans cette période, vers Madagascar : en 1949 et en 1951, l'archipel a connu 2 cyclones particulièrement désastreux pour l'économie agricole, notamment les cultures vivrières et pour fuir la famine de nombreuses familles entières migrèrent vers Madagascar. Ce fut un exode massif. Les chiffres suivants permettent de jalonner approximativement l'ampleur de la migration durant la période de l'administration de la France.

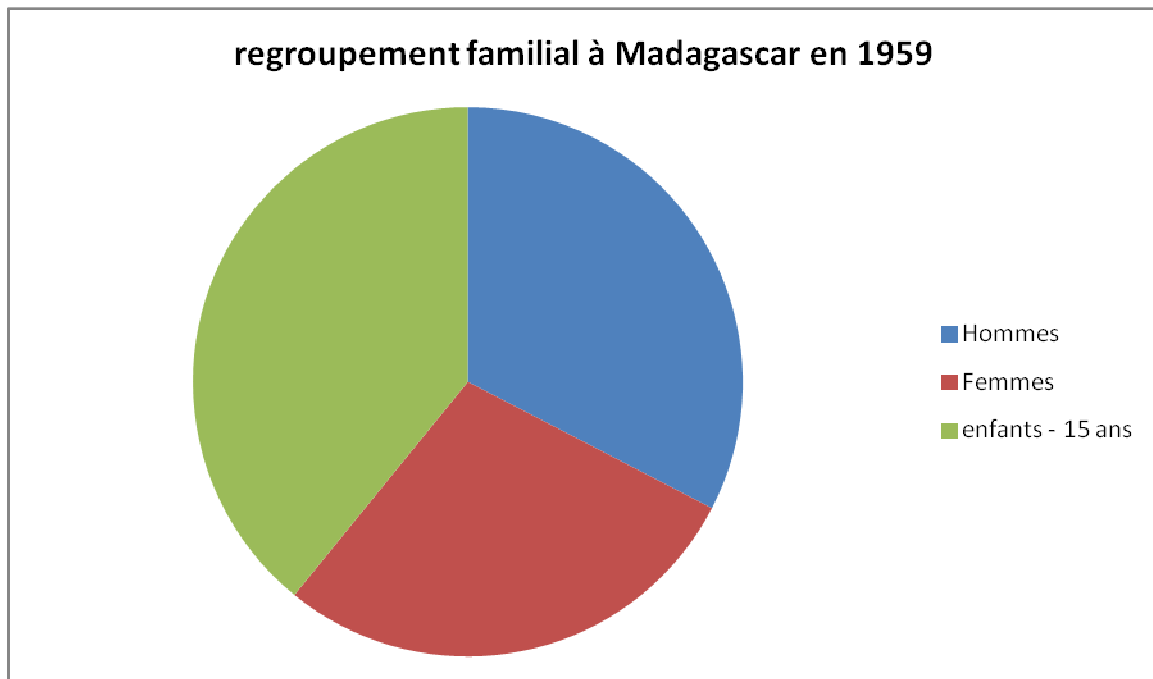
Fig. 1. Population comorienne à Madagascar



Sources : données chiffrées : Delval, 1978 ; mise en graphique : auteur

L'analyse de la composition de cette population en 1959 permet de constater que cette immigration présente la caractéristique d'être une immigration familiale

Fig. 2. Regroupement familial des Comoriens

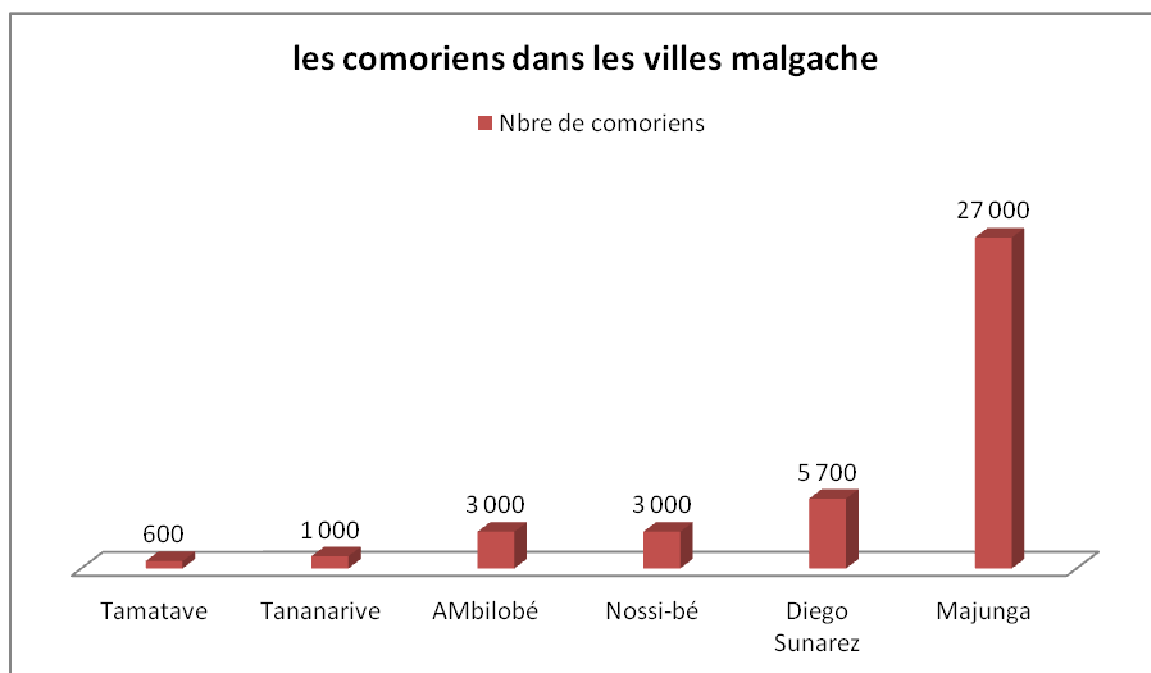


Sources : données chiffrées :Mzé Mohamed (2005) ; graphique : auteur

Géographiquement ils se concentraient dans la partie Nord et Nord-Ouest de Madagascar, dans les 2 provinces de Diégo Suarez et de Majunga qui concentraient quasiment les 9/10^{ème} de la migration comorienne dans la Grande Ile.

On note de même le caractère urbain de cette population puisqu'à plus de 82,3%, elle se concentre dans les villes et Majunga à elle seule recueille 55% de cette migration citadine. En 1960, le nombre de Comoriens dans les principaux centres urbains, d'après Guébourg (HDR, 1995), s'élève ainsi :

Fig. 3. Les Comoriens dans les villes malgaches



Sources : données Mzé Mohamed (2005) ; graphique : auteur

Avec ses 27 000 Comoriens en 1960, la population comorienne de la ville de Majunga dépassait celle de la principale agglomération de l'archipel, Moroni¹². La ville malgache de Majunga devenait, de fait, la première agglomération comorienne au monde¹³.

2.3 L'intégration des comoriens durant la période coloniale (jusqu'en 1960).

Répartition en fonction des îles

Selon Delval, les migrants représentaient 1/6 de la population comorienne mais les plus nombreux furent les Grand-Comoriens et les Anjouanais. Ceux-ci étaient implantés un peu partout dans l'île tandis que les originaires de Mohéli et de Mayotte moins nombreux étaient cantonnés à Majunga.

¹² Moroni comptait entre 15 et 20 000 habitants

¹³ Comme l'est actuellement Marseille : 80 à 90 000 ; pour mémoire Moroni compte aujourd'hui entre 40 et 60 000 habitants

Leur rôle économique

D'une manière générale, compte tenu de leur faible niveau de vie et de leur manque de qualification professionnelle, ils exerçaient toutes sortes de métiers et constituaient une masse prolétaire préoccupée à chercher du travail. Ils occupaient de multiples petits emplois de cuisiniers, domestiques très appréciés parce que bien stylés, plantons, magasiniers, gardiens, veilleurs de nuit, chauffeurs, employés de commerce chez les Indiens, dockers dans les ports, caboteurs à bord des boutres etc. Quelques uns boutiquiers, gargotiers, pêcheurs ou patrons de boutres travaillant pour leur propre compte. Il existait une petite élite constituée par des commerçants, quelques fonctionnaires des administrations provinciales. En outre, quasiment tous les futurs fonctionnaires comoriens effectuaient leur formation à Tananarive.¹⁴

Lien avec le pays d'origine

Un va-et-vient constant entre la communauté et leurs îles d'origine permettait de mesurer l'intense degré d'attachement des Comoriens envers leur archipel et leur famille restée sur place. Il s'est constitué des associations regroupant les originaires d'un même village, région ou canton pour l'entraide et l'envoi de matériel au pays.¹⁵

2.4 La visibilité des Comoriens à Madagascar

Dans l'administration des villes

Elle se mesure au travers de l'exercice des fonctions régaliennes dans les villes malgaches. La diaspora comorienne s'est impliquée de manière significative dans la direction de l'organisation des villes en particulier celle de Majunga. Les données suivantes en donnent un aperçu.

¹⁴ Durant la période coloniale, les futurs dirigeants de l'archipel ont tous suivi une formation dans la Grande île : Said Mohamed Cheikh premier président du conseil de gouvernement, le prince Said Ibrahim, Mohamed Ahmed, Ali Soilih chef de l'Etat comorien de 1975 à 1978, Omar Tamou, Said Mohamed Djohar, demi-frère du défunt Ali Soilih etc.

¹⁵ Groupes électrogènes, tapis pour les mosquées...

Tableau 3. La présence Comorienne à Majunga

| Noms | Fonctions |
|----------------------|-------------------------|
| Salim Issa | Maire de Majunga |
| Assoumani Abdou | Greffier |
| Soudjay | Maire |
| Abdourahamane Lhaswi | Greffier |
| Jaffar Said Ahmed | Greffier |
| Mouzé Madi | Sénateur-maire |
| Kassim ben Oujoumoi | Gouverneur |
| Ali n°2 | Gouverneur |
| Ali Mohamed | Instituteur |
| Said Mohamed | Kadi |
| Banda Homa | Chef de canton |
| Allaoui Sombé | Sénateur |
| Madi Mdahoma | Adjoint au maire |
| Ahmed Ben Cheikh | Adjoint au maire |
| Ahmed Ali Shinuwa | Inspecteur de la voirie |
| Fundi Mzé Mouigni | Enseignant madrass |
| Said Tohir | Commissaire de police |
| Mohamed Ahmed Soudja | Commissaire de police |
| Ali Mlatamou | Commissaire de police |
| Cêpe | Chef de confrérie |

Source : Mzé Mohamed (2005)

L'importance des Comoriens dans la cité malgache de Majunga sera certainement l'une des principales raisons du soulèvement d'une partie de la population locale en 1976, soulèvement qui se soldera par le génocide de Comoriens de Majunga, un chapitre noir des relations entre les deux pays.

En matière religieuse : la religion occupe une place primordiale dans la vie du Comorien en général et de l'émigré en particulier. La communauté entretient une observation stricte des prescriptions du Coran. Installés à Madagascar les Comoriens reproduisaient le schéma de leur société d'origine, en accordant une priorité à la mise en place d'espaces de recueillement,

des mosquées, afin de célébrer avec solennité les fêtes religieuses. L'enseignement de la religion qui accompagne le croyant est effectué dans les écoles coraniques pour les plus jeunes et à la mosquée pour les autres croyants. En outre, les Comoriens contribuèrent à la propagation de la religion musulmane auprès des autochtones islamisés.

2.5 La communauté comorienne à l'indépendance malgache

Les changements politiques survenus à Madagascar qui aboutirent à l'indépendance en 1960 allaient bouleverser la situation des Comoriens dans un pays où ils avaient jusque là le sentiment d'être chez eux. Les Comores ayant conservé le statut de Territoire d'Outre-mer allaient se retrouver comme étrangers. Dans l'immédiat, ils ne réalisent pas ces changements politiques puisqu'ils bénéficiaient en tant que ressortissants français, des accords signés entre Madagascar et la France le 27 juin 1960 qui leurs accordaient des droits comparables à ceux des nationaux malgaches ; même lorsqu'on leur demanda de s'immatriculer désormais auprès des consulats de France, ils continuaient de s'intéresser de la vie politique locale et continuaient à bénéficier des droits politiques.

Dans Majunga, leur poids politique était déterminant, plusieurs d'entre eux avaient leur place au Conseil Municipal où ils détenaient les 2/3 des sièges. C'est ainsi que les voix comoriennes empêchèrent le parti d'opposition l'A.K.F.M. de ravir au Parti Social Démocrate du président Tsiranana la municipalité de Majunga. « Le président Tsiranana se plaisait du reste à répéter que *« les Comoriens établis à demeure constituaient la 19^{ème} tribu de Madagascar »* .(Mzé Mohamed,2005) .

Malgré des dispositions prises par les autorités malgaches visant à restreindre la libre circulation des Comoriens ceux-ci continuaient à affluer dans la Grande Ile. En 1970, on comptait 60 000 Comoriens habitant à Madagascar et, leur effectif passa de 1 000 à 5 000 à Tananarive.

Par ailleurs la situation économique et sociale de l'ensemble des Comoriens établis depuis plusieurs années s'était sensiblement améliorée. Faisant n'importe quelle tâche pour améliorer leurs conditions de vie, ils acceptaient les petits métiers et les emplois délaissés par les nationaux. Dans certaines situations, malheureusement, ils se désolidarisaient des autres travailleurs en jouant éventuellement le rôle de casseurs de grève. Ceci leur permit d'être à la fois appréciés par les chefs des entreprises et d'occuper de nombreux postes sur le marché du travail en même temps qu'ils suscitaient la méfiance et la haine des autochtones.

Delval(1978) note :

« ... plusieurs acquirent une véritable compétence professionnelle. Le cas le plus significatif est la ville de Majunga où une fraction importante de la police était composée de Comoriens. On les trouvait également parmi le personnel des grandes compagnies d'import-export, la Marseillaise et la Lyonnaise, et dans les industries textiles, La SOTEMA (Société Textile de Majunga) en utilisait 200 et à la FITIM (Société de Filature de Madagascar) ils étaient au nombre de 350, représentant la moitié de la main-d'œuvre et comptant parmi les tisseurs les plus spécialisés. Ils étaient appréciés pour leur rendement dans les sociétés de batelage. La C.M.D.M.(Compagnie Malgache de Manutention) en employait 180, soit la moitié de l'effectif et la C.M.C.(Compagnie Malgache de Cabotage) 70. Les équipes de dockers comoriens étaient excellentes. Tous les chalandiers et tous les tôliers étaient comoriens et on trouvait chez eux de très bons soudeurs. Ils avaient exercé en outre leur emprise sur certains commerces. Plusieurs Comoriens étant bouchers, le marché de la viande était entre leurs mains et ils fixaient eux-mêmes le prix du bœuf sur place. »

En outre les Comoriens épargnaient beaucoup, tout en investissant dans l'achat de chèvres, bœufs, tissus, bijoux, mobilier, literie, appareils ménagers, taxis, maisons... et certains disposaient de compte bancaire. L'épargne avait pour objectif entre autres de préparer le retour pour l'accomplissement du grand mariage.

Pour les Malgaches, les Comoriens restaient des étrangers et l'obstacle principal à l'intégration était en fait leur appartenance à la religion musulmane. L'amélioration sensible de leur condition de vie ne facilitait cependant pas leur intégration dans la société malgache.

Mais la donne allait changer à partir de 1972, lorsque le nouveau régime d'orientation socialiste se met en place et surtout depuis l'instauration de la République Démocratique Malgache par le président Ratsiraka et la publication le 26 août 1975 de la charte de la révolution socialiste malgache remettant en cause les accords signés avec la France octroyant aux ressortissants français les mêmes privilèges que les nationaux. Dès lors les Comoriens allaient être des étrangers à part entière. Ils sont soumis dans l'obligation, intolérable selon beaucoup, de payer un droit de séjour. De plus dans le domaine de l'emploi, priorité est donnée dans les entreprises à la main-d'œuvre nationale. Le départ des Français des différents secteurs économiques¹⁶ provoque le licenciement de nombreux Comoriens et accroît la précarité.

Ce phénomène a eu pour conséquence l'amorce d'un mouvement de repli vers l'archipel. Il fût perceptible surtout à Diégo Suarez où le départ de l'armée française et la nationalisation de

¹⁶ Les français occupaient de nombreux postes dans la fonction publique mais aussi dans l'armée et dans différents secteurs économiques

l'arsenal entraîna la suppression de pans d'emplois y afférant et à Majunga où la population comorienne passa de 27 000 en 1960 à 16 000 en 1976.

Toutefois l'arrivée au pouvoir d'Ali Soilih en 1975 et l'orientation socialiste de sa politique allaient trouver un bon accueil auprès des nouvelles autorités malgaches. Tout en donnant la priorité aux nationaux, les "frères Comoriens " étaient traités avec bienveillance par les hommes de Ratsiraka.

Paradoxalement c'est dans ce contexte de réchauffement apparent des rapports que surgissent les massacres de décembre 1976 qui aboutirent à la mort de plus d'un millier de comoriens à Majunga en trois jours.

2.6 Le génocide de 1976 et le repli des Comoriens

Au mois de décembre 1976, du 20 au 22, les malgaches de l'ethnie Betsirebaka (ou Antesaka) aidés par d'autres ethnies locales s'en prirent violemment aux Comoriens de la ville de Majunga, tuant et brûlant tout, à l'indifférence de l'armée. En 1971, déjà, un affrontement avait été évité de justesse par le chef de Province. Les origines profondes du conflit résident dans le fait que ces deux groupes¹⁷ sont en compétition directe sur le marché du travail. Les Betsirebaka, très nombreux à Majunga, supportaient mal la richesse et le mépris des Comoriens alors qu'ils sont réduits, faute de connaissances professionnelles particulières, au métier de tireurs de pousse. Une telle situation était difficilement tolérée par les nationaux qui se sentaient en dessous des étrangers dans leur propre pays.

Un rescapé raconte comment, lorsqu'il était jeune, lui et ses camarades provoquaient les tireurs de pousse à Majunga : *Lorsqu'on se baladait dans la ville et qu'on apercevait un tireur de pousse, on allait se cacher, on sortait nos lance-pierres et au moment où il était à portée, on lui tirait dessus. Il s'arrêtait et nous poursuivait en nous traitant de tous les noms... Ils savaient qu'on était Comoriens ! C'était bien à l'époque. Je n'avais pas plus de 8 ans et c'était en fait un de nos passe-temps préférés. Ces pauvres types avaient fini par désertier le quartier des Comoriens¹⁸ tant ils redoutaient les embuscades. Oui, ils refusaient catégoriquement à la fin de se rendre dans le quartier des Comoriens de Mahabibo à Majunga.*

¹⁷ Les Betsirebaka et les Comoriens

¹⁸ Les Comoriens vivaient regroupés dans des quartiers : Mahabibo, Labatoira, Marovato

Malheureusement, ce qui n'était en réalité qu'un jeu pour les petits Comoriens prenait progressivement l'allure d'une provocation organisée en haut lieu pour les Antisaka, qui du coup, vont répondre par un déferlement de violence inouïe.

La cause immédiate fût un incident entre un jeune Antisaka et un jeune Comorien. Le premier souilla à deux reprises la cour de son voisin comorien qui pour le corriger le barbouilla le visage de ses excréments. Les Antisaka prirent cela comme une insulte à leur égard car dans leurs traditions c'était une atteinte grave concernant collectivement leurs coutumes. Pour réparer cette souillure il fallait d'abord sacrifier un bœuf et réaliser une cérémonie de purification usant de l'eau dans laquelle une pièce d'or a été trempée.

Les deux familles se retrouvèrent au commissariat de police et tombèrent dans une incompréhension, alors les Antisaka décidèrent d'attaquer pour se venger en balançant des morceaux de porc dans la grande mosquée de vendredi des Comoriens. Les Comoriens réagirent en lançant des pierres contre les Antisaka et les autres malgaches qui se trouvaient à proximité de la mosquée. L'incident dégénéra. Durant les deux jours qui suivirent, les mardi 22 et mercredi 23, des groupes de malgaches Antisaka armés et certainement drogués tuèrent les Comoriens. Dans le quartier comorien de Mahabibo, il y eut des scènes de violence atroces, les habitations appartenant à des Comoriens ont été pillées, incendiées parfois avec leurs habitants à l'intérieur. Aucun ordre n'a été donné à l'armée pour intervenir. C'est au bout du 3^{ème} jour que des troupes venues de Diégo et de Tananarive s'interposent enfin pour arrêter le massacre.

Le bilan officiel annoncé par les autorités malgaches est de 121 morts tandis que les autorités comoriennes avancent le chiffre de 4 000 victimes. Toutefois les chiffres les plus plausibles seraient entre 1 000 et 1 500 victimes comoriennes.

Le rapatriement

Après quelques jours, parfois quelques semaines passées au camp sous protection de l'armée malgache, un Boeing 707 de la compagnie belge affrété par l'ONU et le bateau "Ville de Tuléar" prêté par le gouvernement malgache procédèrent à l'évacuation des rescapés. Le Boeing effectuait trois rotations par jour pour débarquer 700 personnes par jour. Les relations entre Madagascar et le nouvel Etat comorien ont pris un sérieux choc.

Le président comorien auto proclamé, Ali Soilih, interrogé par un journaliste local, livre son sentiment sur la question :

Vous savez, la décision de faire rentrer dans leur pays d'origine les comoriens résidant à Madagascar n'est pas liée à une saute d'humeur. C'est que le gouvernement a fait une analyse lucide de la situation générale qui a succédé à ce drame.

Il faut prendre conscience de ce que, sur place, à Majunga, les gens vivent dans les casernements militaires après avoir perdu la quasi-totalité de leurs biens. Les habitations ont été détruites et incendiées. L'on comprend dans ces conditions que l'Etat malgache ait, lui-même, été le premier à envisager la solution de rapatriement et que la communauté comorienne de Majunga elle aussi l'ait réclamée avec insistance. Et puis la cohabitation des comoriens et des malgaches dans la ville de Majunga est aléatoire. On déplore des dégâts humains et matériels. Les effets psychologiques qui résultent ont dépassé le seuil d'un colmatage possible. Il faudra longtemps pour panser les blessures, longtemps pour rétablir la sérénité et la confiance entre les deux Etats. L'Etat malgache et l'Etat comorien sont conscients de l'envergure de cette catastrophe. Il importe que soit définitivement évité tout risque d'une nouvelle flambée de violence, à Majunga comme en d'autres localités du territoire malgache.

Rapatrier 60 000 personnes, ce n'est pas rien. Les responsables comoriens, le peuple comorien savent que l'opération de rapatriement des compatriotes résidant à Madagascar relève du bon sens et du devoir national. Le peuple comorien s'attèle à l'ouvrage parce que c'est son fardeau et non pas celui des autres et parce qu'en l'espace d'un an il a aussi appris à se forger sa propre philosophie dont l'un des fondements est qu'il doit toujours se faire le moins lourd possible pour les autres.

Cette évacuation va amorcer un reflux de nombreux autres Comoriens établis de longue date à Madagascar. Par crainte de nouveaux massacres, une recrudescence du mouvement de retour est observée d'un peu partout dans l'île malgache s'ajoutant aux mouvements amorcés au moment de l'accession à l'indépendance et au départ des Français.

En l'absence de tout recensement, Delval (1978) avance les chiffres suivants

Tableau 4. Comoriens dans les villes malgaches

| Villes | 1960 | 1977 |
|--------------|-----------------------|-----------|
| Nossi-Bé | 3 000 | 800 à 900 |
| Tamatave | 650 | 150 |
| Tananarive | 1 000 (5 000 en 1970) | 1 500 |
| Majunga | 27 000 | ? |
| Diégo Suarez | 5 700 | ? |

Source : Extrait de migrations, minorités et échanges en Océan Indien, XIXe –XXe siècle. Université de Provence

Retour et intégration délicats des rescapés

Le retour des survivants va poser un problème de logistique au pays d'origine déjà engagé dans une lutte idéologique contre le féodalisme. Comment intégrer les nouveaux venus dans un pays en lutte pour la survie ? Mais le savoir-faire des « Sabenas »¹⁹ aidant et puis l'élan de solidarité nationale naissant vont finalement faciliter l'intégration. Et même si elle se réalise progressivement, certains « Sabenas » «les Zanatany»²⁰ trouvant les conditions d'existence extrêmement difficiles ont préféré revenir à Madagascar ou se tourner déjà vers d'autres destinations à la fin des années 1970 : La Réunion mais surtout la France métropolitaine où une colonie comorienne est présente depuis longtemps. Les réseaux migratoires tissés par les « navigateurs »²¹ vont faciliter l'accueil des nouveaux arrivants sur le sol français et en particulier à Marseille. Ainsi le champ migratoire, autrefois confiné à la région et à l'espace Océan Indien proche, va prendre une dimension internationale. Les années 1980 vont voir un grand flux de migrants comoriens se diriger progressivement vers la France métropolitaine via Mayotte²² et La Réunion.

¹⁹ On donna le sobriquet de « Sabena » aux rescapés rapatriés par la compagnie belge Air Sabena ; très habiles dans les travaux manuels, le bricolage.

²⁰ Littéralement : les enfants du pays et le pays en question est Madagascar. Il s'agit de jeunes nés de père comorien et de mère malgache ou l'inverse et qui ont passé l'enfance à Madagascar sans avoir mis une seule fois les pieds aux Comores. Ils se sentent plus Malgaches que Comoriens.

²¹ Premiers marins comoriens embarqués sur les longs cours de la compagnie des Messageries Maritimes depuis la fin des années 40.

²² La loi Balladur qui exige un visa aux Comoriens à l'entrée à Mayotte n'avait pas encore été mise en vigueur.

Chapitre 3

La Réunion, tremplin vers la France métropolitaine

La Réunion a connu une immigration comorienne moindre durant la période pré indépendance. Bien que l'île ait été logée à la même enseigne que Madagascar (colonie ou département français), la colonie comorienne y était de moindre importance comparée à la Grande Ile. Les Comoriens vivant à La Réunion soit y vivaient de longue date (esclaves affranchis, déportés, travailleurs « engagés »), soit avaient rallié l'île à partir de Madagascar suite aux exactions de 1976. Très peu de départs étaient constatés à partir des Comores, même après l'indépendance en 1975.

Les premières migrations comoriennes vers l'île de La Réunion datent de la période de l'esclavage mais aucune trace de cette période macabre à l'exception de la place "Bangwé" à St Benoit²³, par contre un grand nombre de documents attestant la présence des engagés est disponible²⁴. Les besoins de l'île en main-d'œuvre pour les travaux du chemin de fer, du port ou des plantations ont drainé des populations de l'archipel pour palier l'absence de main-d'œuvre après l'abolition de l'esclavage en 1848. Le recrutement des engagés dans les régions voisines s'avérait vital au maintien de l'économie de plantation de canne à sucre de l'île de La Réunion après l'abolition de l'esclavage.

Deux grandes phases marquent la présence comorienne à l'île de La Réunion, la phase pré indépendance caractérisée par des venues « forcées » et la phase post indépendance où la pression économique pousse la population comorienne vers l'extérieur.

3.1 Les migrations anciennes des esclaves et des engagés (pré-indépendance)

Aucun document, aucune trace attestant de la présence, avant 1848, des esclaves comoriens sur toute l'île de La Réunion n'est visible. Pourtant de la côte africaine, de Madagascar et des Comores ont été capturés et introduits à La Réunion des esclaves ; en revanche à partir de la seconde moitié du XIXème siècle jusqu'au début du XXème siècle, des

²³ A St Benoit, chaque année les Comoriens de la Réunion commémorent la découverte des vestiges de la présence comorienne durant la période de l'esclavage à savoir la place « *bangwé* ». Un *bangwé* est une place publique, c'est certainement ici que venaient se reposer les esclaves en provenance des Comores. Ils ont fini par la baptiser le *bangwé*. Le nom a traversé le temps.

²⁴ Un très grand nombre de documents détaillés sur les engagés comoriens est disponible aux Archives Départementales de la Réunion à Saint-Denis.

documents fournissent la liste nominative des recrutements massifs²⁵ des habitants de la Grande Comore pour les besoins de travaux à La Réunion²⁶.

Après la signature des traités de protectorat entre les îles Comores et la France en 1886 le recrutement des engagés fût alors mieux contrôlé, un texte officiel organisa et réglementa l'émigration comorienne vers l'île Bourbon : les engagés comoriens devaient justifier d'un séjour d'au moins un an dans le pays d'origine et être volontaires à partir pour une durée variable entre deux et trois ans pour ceux destinés aux travaux du chemin de fer ou du port et cinq ans pour ceux des plantations. Les recruteurs engageaient parfois des femmes ou même des enfants de moins de 16 ans et pouvaient être primés s'ils parvenaient à recruter plus de 10 femmes, ce qui était quasiment impossible²⁷. D'autres raisons liées à la rentabilité dans les plantations expliquent la condamnation à être dépourvu de descendance : dès leur arrivée dans l'île les engagés étaient répartis dans les différentes communes au gré de la demande des employeurs.

Des correspondances entre autorités réunionnaises datant de fin XIXème siècle et début XXème siècle²⁸ révèlent les différentes communes d'affectation, la durée du contrat de l'engagé durant son séjour. A la fin des travaux, les engagés étaient censés regagner les Comores mais finalement la majorité restait.

L'île Bourbon servait également de centre de rétention des dignitaires comoriens déchus que la puissance coloniale condamnait à l'exil. Depuis le sultan Saïd Ali aux XIXème jusqu'au président élu démocratiquement Saïd Mohamed Djohar en 1995, La Réunion a accueilli les souverains comoriens qui *dérangeaient*. Ainsi, en plus des engagés, La Réunion accueillit par le passé des souverains comoriens condamnés par les autorités coloniales à l'exil.²⁹

²⁵ Le nombre officiel de comoriens enrôlés s'élève à 2084 durant la période des « engagés »

²⁶ Les travaux concernaient la construction du chemin de fer, les plantations de la canne à sucre désertés par les esclaves lors de leur affranchissement, la construction du port et également des domestiques de maison. Les documents sur les affectations des engagés en provenance de Nagazidja entre 1854 et 1902 et la durée des contrats sont disponibles aux Archives Départementales de La Réunion à Saint-Denis

²⁷ la société comorienne étant matriarcale, la préservation d'une communauté perpétuant l'identité comorienne à La Réunion n'a pas eu lieu puisque les descendants se sont dispersés et fondus dans la société réunionnaise, pluriethnique

²⁸ Disponibles aux archives Départementales de la Réunion à Saint-Denis

²⁹ Le sultan de la Grande Comore Saïd Ali ainsi que son frère finirent leurs jours en exil à la Réunion au début du XXème siècle, de même Saïd Mohamed Djohar président comorien déchu en 1995 fût exilé plus d'un an à La Réunion

3.2 Les migrations comoriennes post-indépendance (à La Réunion et en France métropolitaine)

Les indépendances de Zanzibar (Tanzanie), de Madagascar et des Comores ont littéralement bouleversé l'espace traditionnel de migration des Comoriens provoquant un exode massif vers d'autres espaces migratoires qui n'étaient jusque là que secondaires : La Réunion, Mayotte, mais surtout la France métropolitaine entre 1960 et 1977.

Au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle, les Comoriens qui se rendaient à l'île Bourbon provenaient de Madagascar et se consacraient essentiellement à la vente ambulante de produits tels que la noix de coco, des paniers en osier qu'ils se procuraient à l'île Rouge pour les revendre ensuite sur le marché réunionnais plus porteur. Ils y rencontraient au hasard d'autres compatriotes travaillant dans la Marine Nationale Française installés temporairement à cause de leur statut militaire.

Les migrations vers La Réunion se sont réellement amplifiées à partir de l'accession à l'indépendance de l'île de Madagascar en 1960, suite aux pressions exercées par les autorités malgaches sur la communauté et au génocide de Majunga de 1976.

Lors de l'indépendance malgache, les Comoriens, ressortissants français³⁰ bénéficiaient de la convention d'établissement signée le 27 juin 1960 entre la France et Madagascar qui accordait aux ressortissants français quasiment les mêmes droits que les malgaches.

Mais à partir du mois d'avril 1961, il fut exigé la production d'une pièce d'identité et le versement d'un cautionnement d'immigrant. Ces mesures étaient très mal perçues par la communauté comorienne sur place et qui du coup entama dès lors sa migration vers La Réunion où elle s'y installa de plus en plus nombreuse et par familles entières. Etant soumise à la législation française la question de l'intégration ne se posait pas.

L'affluence des Comoriens nés à Madagascar (les Zanatany : littéralement les enfants du pays) vers La Réunion s'accrut à la suite des événements d'Antananarivo en 1972 qui aboutit à l'instauration de la République Démocratique Malgache et à la publication de la charte de la révolution socialiste.

Indépendamment d'un sentiment d'insécurité suscité par les événements eux-mêmes, c'est la dénonciation par le gouvernement malgache des accords signés entre la France et

³⁰ Les Comores appartenaient à l'ensemble des territoires français d'outre mer (TOM) jusqu'à l'accession à l'indépendance le 6 juillet 1975, indépendance proclamée unilatéralement par l'ancien Sénateur Ahmed Abdallah Abdéremane. Il fût renversé par un coup d'état fomenté par Ali Soilih quelques mois après, avec la complicité du mercenaire français Bob Denard. Ainsi commença une série de coup d'états qui valut aux Comores le titre du pays aux 100 coups d'états. Bob Denard y était toujours plus ou moins mêlés.

Madagascar en 1961 qui est à l'origine de l'exode des Comoriens se trouvant désormais placés dans la situation d'étrangers à part entière sur l'île de Madagascar, contraints de s'acquitter d'un droit de séjour, faits intolérables selon eux. De surcroît la politique de malgachisation mise en place, accompagnée de mesures restrictives à l'égard des étrangers vis-à-vis de l'emploi étaient de nature à encourager les étrangers au départ.

L'indépendance de Madagascar, plus le départ brusque des Français de l'armée et du secteur privé ont provoqué une récession économique qui s'est traduite par un nombre massif de licenciements des Comoriens désormais en position d'infériorité dans leur compétition avec les nationaux dans le monde du travail. Ainsi le mouvement de départ vers l'archipel des Comores, les territoires français (La Réunion) et la France métropolitaine s'enclencha et s'amplifia. Les jeunes partaient en France métropolitaine, Marseille, Dunkerque, le Havre et Paris où un réseau migratoire naissant, mis en place par les primo-migrants (les navigateurs) les accueillait. Quant aux chefs de familles partant de Majunga, Diégo Suarez, Tamatave ou Antananarivo, eux, préféraient pour des raisons de commodité, regagner l'île de La Réunion, toute proche avec femmes et enfants ; ainsi l'effectif des Comoriens estimé à 27 000 à Majunga en 1960 descendit en 1975 à 16 000³¹ et une année plus tard, lors des tragiques événements de décembre 1976, il n'y avait presque plus un seul expatrié comorien à Majunga, ils furent tous rapatriés aux Comores où se sont rendus par leurs propres moyens à La Réunion et en France métropolitaine.

Pour J.L. Guébourg (HDR, 1995) la communauté comorienne résidant à La Réunion est estimée, selon les sources officielles, entre 3 000 et 4 000 personnes réparties essentiellement dans les villes de Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Louis et Le Port.

³¹ Selon un article de Damir Ben Ali, « expatriés comoriens » paru en 2002, et de Mzé Mohamed, « les Sabenas »

Tableau 5. Concentration des Comoriens à La Réunion en 1995

| villes | Chiffres préfectoraux | Evaluations à partir d'enquête terrain | |
|-----------|-----------------------|--|-------|
| | | haute | basse |
| St-Denis | 387 | 6 000 | 1 800 |
| Le Port | 86 | 1200 | 600 |
| St-Louis | 51 | 400 | 150 |
| St-Pierre | 43 | 400 | 200 |
| St-André | 21 | 80 | 40 |
| St-Benoit | 12 | 80 | 40 |
| St-Paul | 12 | 100 | |
| Divers | 11 | | |
| Total | 621 | 8200 | 2830 |

Source : (J.L. Guébourg, HDR, 1995) .

Leur manque de qualification les pousse vers toutes sortes de petits métiers : cuisiniers, plantons, magasiniers, gardiens, chauffeurs, employés de commerce chez les Indiens, dockers dans les ports, marchands ambulants avec une forte propension à l'emploi de veilleurs de nuit. Les Comoriens dans leur majorité sont employés dans ces activités précaires nécessitant pas au préalable un pré formation. Leur maintien dans cet état est dicté par d'une part l'urgence d'accumuler de l'argent pour venir en aide à ceux resté là-bas et d'autre part le besoin de réaliser au plus vite le grand mariage et devenir un « homme accompli ».

La communauté comporte toutefois une petite élite composée de quelques fonctionnaires, notamment des enseignants en provenance des Comores, installés depuis les années 1980. Un nombre limité d'étudiants est accueilli actuellement à l'université de La Réunion surtout après avoir achevé leur cycle de licence à l'Université des Comores³². La proximité est l'un des facteurs déterminant leur choix. Mais ils font un passage très rapide, car la cherté de vie ajoutée aux « possibilités » qu'offre la métropole font de l'île de La Réunion une étape, un tremplin pour Marseille, Paris, Lyon, en dépit de l'atout climatique de La Réunion.

³² L'université des Comores est une récente institution, un grand nombre de filiales universitaires y sont, pour l'instant, manquantes. Le cursus universitaire se limite grosso modo à la licence 3. Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études au-delà sont contraints de s'expatrier un peu partout. La destination très recherchée est la France mais les universités voisines de Madagascar et d'Afrique continentale les accueillent également. Ces transferts coutent chers aux familles car les étudiants, sauf en cas de prise en charge par le pays d'accueil, ne bénéficient d'aucun soutien étatique.

Quant aux Comoriens installés de longues dates sur l'île, ils préfèrent la proximité du pays d'origine conjugée à un climat familier ; mais on leur fait la reproche de mener une existence en vase clos, s'ouvrant peu aux autres communautés (ou l'inverse !). L'exercice de la foi musulmane dans un espace de tolérance religieuse constitue également un des facteurs qui rattache le migrant comorien à La Réunion et lui donne un sentiment de sérénité.

3.3 La migration comorienne vers Maurice

Le rapprochement des Comores et de La Réunion a été favorisé par le contexte de la présence française depuis XVIIIème dans cet espace. Ceci n'a pas été le cas pour l'île Maurice qui a fluctué au cours des siècles entre l'influence française et britannique. De ce fait, il n'existe pas une communauté comorienne installée à Maurice. Des déplacements sont observés mais ne sont que très limités dans le temps. Ils concernent des déplacements momentanés pour raison sanitaire³³ ou encore pour des activités commerciales. En effet les autorités mauriciennes en accord avec le Gouvernement comorien, octroient des visas pour des soins à Maurice lesquels visas sont obtenus sur place et ne durent que le temps des soins.

³³ Des accords de coopération dans le domaine sanitaire facilitent l'évacuation de malades comoriens gravement atteints dans des hôpitaux à l'île Maurice. L'essentiel des frais des soins est à la charge des patients

Chapitre 4

Migration vers la France métropolitaine

4.1 Migrations subsahariennes (à Marseille)

L'étude de la migration africaine en général permet d'inscrire celle des Comoriens dans son contexte naturel. Slimani (2002), donne une description de la naissance de la migration subsaharienne qui en plusieurs points de vue est à peu près identique à celle des navigateurs comoriens à Marseille dans les années 1940-1950 aussi bien dans leur recrutement que dans leur expérience de cabotage:

« La migration subsaharienne à Marseille est relativement tardive ; démarrée au début du XXème siècle, elle succède aux vagues de migrants italiens, arméniens et maghrébins. Elle s'amplifie à l'occasion du premier conflit mondial lorsque les marins coloniaux sont mobilisés pour l'effort de guerre. Une fois la guerre terminée, les « tirailleurs sénégalais » démobilisés sont restés dans la cité phocéenne pour tenter de trouver un emploi. Munis de leur livret marin obtenu grâce à l'expérience du cabotage en AOF et AEF³⁴ ou de navigation au long cours dans les compagnies maritimes desservant l'Afrique, ils sont embauchés facilement dans la marine marchande comme soutiers ou chauffeurs ».

Après la seconde Guerre Mondiale, la modernisation de la navigation sera fatale pour les marins noirs africains au faible niveau de qualification et le plus souvent analphabètes qui vont rester en marge du processus. Ceux qui n'ont pas pu conserver un poste sur le pont, dans les soutes ou en cuisine vont se convertir en dockers pour la plupart ou dans les services en ville.

Les Comoriens fraîchement débarqués à Marseille aux années 1940-1950 par la compagnie des Messageries Maritimes vont devenir les précurseurs d'un mouvement de migration comorienne qui va connaître une croissance rapide après les années de balbutiement.

Quand les compagnies maritimes commencent à desservir régulièrement la côte Ouest africaine en 1848, les marins caboteurs des fleuves Sénégal, Casamance et Gambie se transforment en navigateurs au long cours. Les compagnies maritimes françaises Paquet puis Fabre et Fraissinet deviennent adjudicataires de lignes de paquebots mixtes entre Marseille et les ports de Dakar, Cotonou et Lagos, tandis que dans l'Océan Indien, la Compagnie des Messageries Maritimes inaugure en 1864 une ligne maritime entre la France et Maurice, Madagascar, La Réunion, les Comores et Zanzibar. Cette ouverture favorise l'insertion de la

³⁴ Afrique de l'Ouest Française et Afrique de l'Est Française

population des Comores à Madagascar et encourage l'installation des Comoriens dans les escales de Zanzibar, Diégo-Suarez et Majunga. (Bertoncelli, cité par Slimani, 2002). Cette opportunité va poser les jalons d'une migration comorienne vers la métropole et plus précisément Marseille et les villes portuaires françaises.

4.2 Premières migrations des Comoriens en métropole

Les premiers migrants comoriens à s'installer sur le sol français métropolitain étaient les fameux « navigateurs » à la fin des années quarante et au début des années 1950. Avant eux des militaires avaient participé aux première et deuxième guerres mondiales mais ont été rapatriés une fois la guerre finie³⁵.

Cependant à la fin des hostilités de 1939-45, certains combattants ont cherché à s'installer à la fin des années 1940 et lorsque les bateaux de commerce de la CMM commencèrent à sillonner l'Océan Indien et à relier les colonies à la métropole³⁶, des Comoriens tentés par l'aventure de la navigation saisirent l'occasion.

Ainsi se mit en place un pont entre l'empire français de l'Océan Indien et la métropole. Selon Slimani-Le Houérou (2002), « *la colonisation a fait de la France une des destinations des Comoriens* » et Marseille leur principal port d'attache parmi d'autres ports français tels que Dunkerque, Le Havre qu'ils investissaient pendant les Trente Glorieuses. La compagnie des Messageries Maritimes à partir de Marseille armait à destination des colonies de l'Océan Indien des paquebots et, cette époque, entre 1952 et 1970, peut être considérée comme la « période glorieuse » des navigateurs comoriens et de l'expansion de la diaspora car elle a posé les jalons d'un mouvement qui allait par la suite prendre une dimension internationale méconnue jusque là dans le mouvement migratoire comorien.

Ainsi, quatre paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes (siégeant à Marseille) assuraient la liaison entre le port de Marseille et l'Océan Indien (Madagascar, La Réunion, Maurice, Comores, Dar es Salam, Mombasa, Djibouti...).³⁷

³⁵ en effet dans le souci de libérer la France (la mère patrie) et de remporter la guerre face aux forces de la triple Alliance (1914-1918) d'abord et à celles de l'Axe (1939-1945), la France fit appel aux forces vives des colonies, ainsi les Comoriens, membres de l'empire colonial français furent enrôlés tout comme d'autres africains continentaux sous l'appellation de « tirailleurs sénégalais », mais les hostilités finies les survivants ont été aussitôt rapatriés.

³⁶ Pour les besoins des industries françaises en produits exotiques : ylang ylang, vanille, bois rares

³⁷ Il s'agissait d'abord du Ferdinand de Lesseps, 1952-1969 (, premier paquebot d'une série de 4 paquebots prévu pour l'Océan Indien par le programme des Messageries Maritimes de 1948 et livré par les chantiers de la Gironde à Bordeaux en septembre 1952. Ses capacités : 88 passagers de 1^{ère} classe, 112 de 2^{de}, 30 de 3^{ème} et 248 en dortoirs, 17 officiers et 127 hommes d'équipage.)

Les noms de ces « 4 mousquetaires » reviennent inlassablement dans la mémoire collective des navigateurs comoriens comme le Panier, la place d'Aix ou le « 14 » de la rue du Bon Pasteur dans le 2^{ème} arrondissement de Marseille. Les 4 paquebots symbolisaient le tremplin vers la gloire, la reconnaissance des siens d'une réussite admirable³⁸ et prédisposaient à l'embryon d'un réseau migratoire comorien. Débarqués à Marseille les futurs navigateurs se bousculaient au siège de la Compagnie des Messageries Maritimes, à la place Sadi Carnot dans le 2^{ème} arrondissement, d'autres se dirigeaient vers les autres villes portuaires françaises en l'occurrence, le Havre ou Dunkerque où d'autres compagnies de navigation offraient des opportunités de prendre la mer.

Embarquer à bord du *Laos*, du *Cambodge* ou du *Calédonien* constituait le rêve des nouveaux arrivants comoriens débarqués à la rue de la République³⁹. Les bars autour de la Place Sadi Carnot étaient bondés de marins jouant au tiercé pour dépenser leur salaire et reprendre aussitôt la mer. Et lorsqu'ils débarquaient pour quelques mois, les navigateurs habitaient à proximité du lieu d'embauche dans les zones jouxtant le port à savoir les quartiers du Panier, de la Joliette ou au 14 de la rue du Bon Pasteur comme l'ont fait avant eux les migrants Maghrébins ou de l'Afrique subsaharienne. L'installation des primo-arrivants confirment la thèse de Slimani et Le Houérou (2002):

« Marseille constituait le plus grand port français mais surtout celui tourné vers l'Afrique et l'Océan Indien. Après la 2^{ème} guerre Mondiale, l'existence de quatre paquebots, affrétés par la compagnie française des Messageries Maritimes pour les liaisons entre la France et ses colonies de l'Océan Indien a largement favorisé ces premières migrations vers Marseille à partir de la fin des années quarante. Il s'agit du « Pierre Loti », du « La Bourdonnais », du « Ferdinand de Lesseps » et du « Jean Laborde ». L'histoire de cette immigration est intimement liée à celle des navigateurs. « Les navigateurs (ou navigaters) sont les individus fondateurs de l'immigration comorienne en France ».

Ensuite du *La Bourdonnais*, (paquebot mixte livré par l'arsenal de Brest le 24 février 1953, il a les mêmes caractéristiques que le précédent. Affecté depuis le 31 mars 1953 à la ligne de l'Océan Indien, il y restera jusqu'à la fin de sa carrière dans le Messageries Maritimes avant d'être vendu en 1968 et devenir le *Grec Knosso* et démolé en Grèce en 1976).

Du *Pierre Loti* (1953-1970), (troisième frère livré par l'arsenal de Brest le 15 juin 1953. Il appareille pour Madagascar et assure la ligne régulièrement. En 1963, il modernise sa peinture sur le modèle des autres. Arrivant le 18 novembre 1970 pour son dernier voyage, il est vendu le mois suivant et devient le paquebot grec *Olympia*, démolé en 1986.)

Enfin du *Jean Laborde* (1953-1970), (dernier du quatuor, livré par les chantiers de la Gironde à Bordeaux le 19 juillet 1953 avec les mêmes capacités que ses frères. Mis en service dans l'Océan Indien le 31 juillet 1953, en octobre 1960 il bénéficie d'une modernisation qui dure 6 mois et sera appliquée ultérieurement à ses frères (climatisation généralisée et amélioration de la 4^{ème} classe). En 1970, il est vendu en Grèce et devient le *Mykinai* et fera naufrage près des côtes de l'Afrique du Sud en 1991).

³⁸ « Les navigaters », comme les Comoriens les appellent, ces premiers marins comoriens symbolisaient, aux yeux de ceux qui ne sont jamais partis, le rêve d'une vie réussie, ils sont surtout les précurseurs de la migration actuelle.

³⁹ Rue adjacente à la place Sadi Carnot dans le 2nd arrondissement.

Aux Comores dans les années 1950-1960, la population vouait une admiration sans limites à ces nouveaux riches qui ont recréé l'histoire de la migration comorienne dans un autre espace devenu l'eldorado que tous rêvent d'atteindre .

Nous avons réunis une série de documents mettant en évidence l'activité des paquebots de la fameuse compagnie des Messageries Maritimes reliant la France à l'Océan Indien, les Jean Laborde, Pierre Loti, Ferdinand de Lesseps et La Bourdonnais, le cadre dans lequel ils ont évolué et l'espoir qu'ils ont suscité chez les migrants comoriens entre la fin de seconde guerre mondiale et les années 1970.

Ph. 1. Affiche itinéraire de la compagnie des Messageries Maritimes dans l'Océan Indien



Source : Archives Départementales de La Réunion à Saint-Denis

Ph. 2. La Bourdonnais à Mombasa



Ph. 3. Pierre Loti à Moroni en 1958



Ph. 4. Pierre Loti à Tamatave



Ph. 5. Pierre Loti en mer



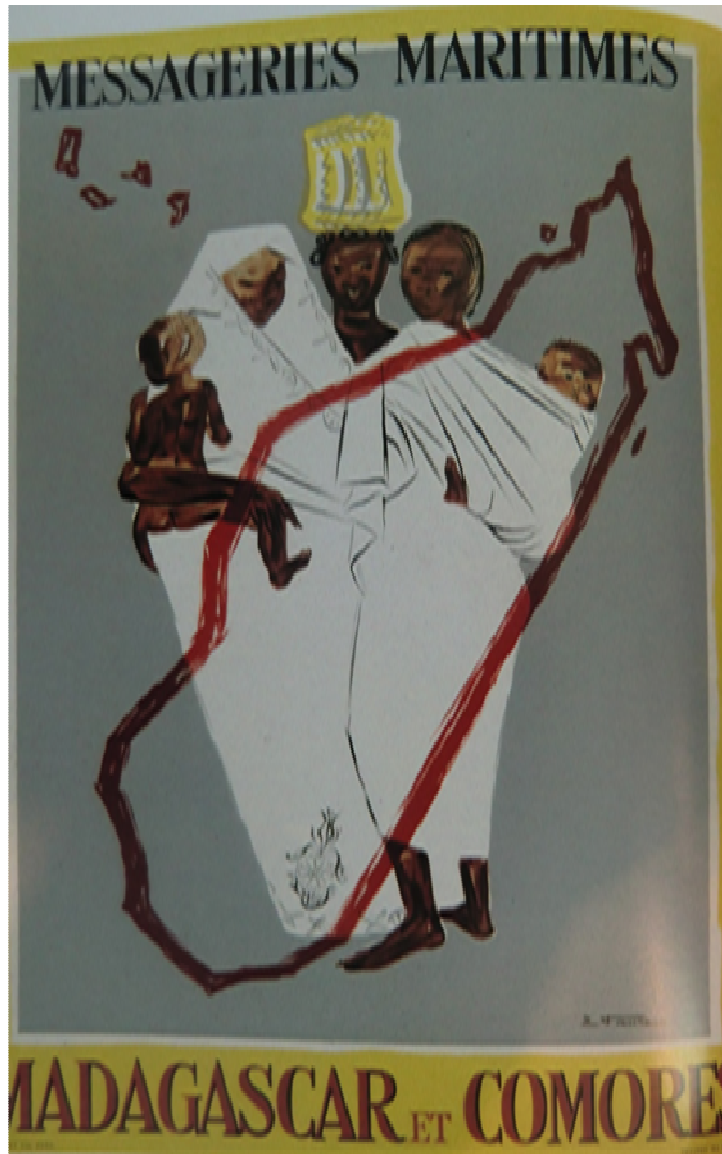
Sources :<http://www.messageries-maritimes.org/apres45.htm>

Ph. 6. Jean Laborde en rade à Anjouan



source :<http://www.messagerie-maritimes.org/apres45.htm>

Ph. 7. M.M. à Madagascar et aux Comores



Source : Archives départementales Réunion

4.3 Les primo-arrivants à Marseille.

Le voyage de Madagascar à Marseille durait trois semaines en bateau et les candidats au départ se « débrouillaient » comme ils le pouvaient pour attendre l' « eldorado ».

Nous présentons trois scénarios de départ vers la France par des Comoriens au départ de Madagascar :

Voici le récit d'un jeune comorien, Ali A. ; il explique comment il a réussi à se faufiler jusqu'à Marseille dans les années 1950, grâce au concours de son oncle qui « naviguait » dans un des bateaux :

« C'est mon oncle qui m'a lancé dans le grand bain. Je n'avais pas plus de 19 ans et mais je désirais travailler et naviguer dans ces gros bateaux qui faisaient la ligne Madagascar/France. Mon préféré était le « Pierre Loti » parce que mon oncle y travaillait⁴⁰ et nous en parlait souvent plus que des autres, mais peu importe j'étais prêt à embarquer dans n'importe lequel : le La Bourdonnais, le Jean Laborde ou le Ferdinand de Lesseps. A mes oreilles comme à celles de tout Comorien, ces noms symbolisaient la France, le succès, la réussite, l'argent... J'avais de la chance, mon oncle travaillait déjà à bord. J'insistais pour qu'il m'emmène, car je savais que cela se faisait. On embarquait clandestinement mais il fallait l'appui de quelqu'un de l'intérieur moyennant une petite somme. Mais lui, le frère cadet de mon père, ne me taxerait pas parce qu'il le respectait en même temps qu'ils étaient très proches lui et mon père, son frère aîné. Il me disait toujours d'attendre et à force de patience, un beau jour finalement, quand mon père le lui proposa, il prit l'affaire au sérieux et quelques mois après il me dit : « c'est bon ».

Nous quittâmes Diégo le lendemain pour Mombasa (Kenya) ensuite Djibouti (Somalie) puis Port Said (Egypte) et enfin Marseille. Le voyage dura 3 semaines environ, mon oncle m'avait installé clandestinement dans un petit coin discret de la cuisine où il travaillait comme « garçon ». Il veillait sur moi le jour comme la nuit. Le Voyage était pénible dans ma condition de clandestin mais je ne pouvais pas me plaindre. Nous arrivâmes au petit matin à Marseille, mais lui et moi ne quittâmes le bateau que lorsque tout le personnel navigant avait fini de débarquer, c'est-à-dire en fin de journée vers 5h de l'après midi. Il offrit quelques petites choses à une personne qui nous laissa passer tranquillement. On se rendit chez lui au 14 rue du Bon Pasteur ; c'était en fait chez tout le monde, la chambre de passage, le point de ralliement des navigateurs. Ils étaient tous regroupés par villages dans des pièces surchauffées. C'est comme ça qu'ils vivaient. Ceux qui débarquaient comme ceux qui n'étaient pas encore embauchés gardaient la chambre. On était intéressé que par la navigation. Tout le monde voulait naviguer.

Quant à moi, il me fallait trouver du travail, toutefois, je pouvais rester autant que cela était nécessaire au « 14 », cette chambre de passage. Je compris par la suite que la chambre était à la charge de tous. Chaque marin contribuait au loyer. Il n'y avait pas de loyer à payer pour moi puisque j'étais sans boulot, je mangeais, il y avait toujours une marmite de pomme de terre et de « ntibe⁴¹ » sur le feu.

Après quelques mois difficiles sans recrutement à la Compagnie tant convoitée des Messageries Maritimes de la place Sadi Carnot, On (des gens de mon village d'origine que je ne connaissais pas) me proposa de me rendre à Dunkerque où il y avait de l'embauche dans la navigation. Voilà comment j'ai commencé à « naviguer ».

Le second scénario :Mr D..., est né en 1918, se rendit à Madagascar où il a travaillé longtemps comme « boy » chez un lieutenant de l'armée française. A la fin de son séjour en 1946, Mr D... lui demanda la faveur de l'emmener en France et s'engagea, une fois là-bas, à

⁴⁰ En fait il y avait rotation, la CMM selon ses besoins pouvait affecter un marin sur un bateau ou une ligne différente. Ainsi un marin pouvait débarquer de la ligne Océan Indien et embarquer sur la ligne Pacifique ou Asie.

⁴¹ Une viande bouillie comme une soupe, assaisonnée au sel, c'est tout.

se débrouiller. Il le prit avec lui, l'hébergea durant un mois à Paris. Ensuite Mr D... se lança dans la vie en France, non sans difficultés. Il lui arrivait de dormir dehors, sous les ponts avant finalement de réussir à se rabattre sur Marseille où il rencontra trois à quatre Comoriens. Il était l'un des tout premiers Comoriens en France.

Le troisième cas de figure est le suivant : Mr M..., ancien navigateur, actuellement à la retraite dans son village, explique que la plupart d'entre eux, pour se rendre en France, payaient un billet dans l'un des bateaux et faisaient le voyage de Madagascar jusqu'en France, avec escale successivement à Mombasa au Kenya, à Djibouti et atteignaient Port Said en Egypte après le passage du Canal de Suez. Et une fois à Marseille ils se faisaient héberger quelques temps ensuite « embarquaient ». La traversée du Canal de Suez était une opération spectaculaire⁴². Elle durait quelques six heures où on pouvait aisément contempler les berges désertiques du fameux canal qui laissaient entrevoir par moments les vestiges pharaoniques. Dans les temps forts du conflit de la guerre de Six jours entre Arabes et Israéliens en 1967, le canal était bloqué ce qui obligeait à faire le détour par l'Afrique du Sud et le Cap de Bonne Espérance, un parcours qui pouvait durer de deux à trois mois

Ph. 8. Traversée du canal de Suez en 1958



Source : www.messageries-maritimes.org

⁴² L'étroitesse du canal ne permettait pas le passage simultané de 2 navires, il se faisait par alternance entre ceux en provenance de la Méditerranée et ceux qui venaient de l'Océan Indien.

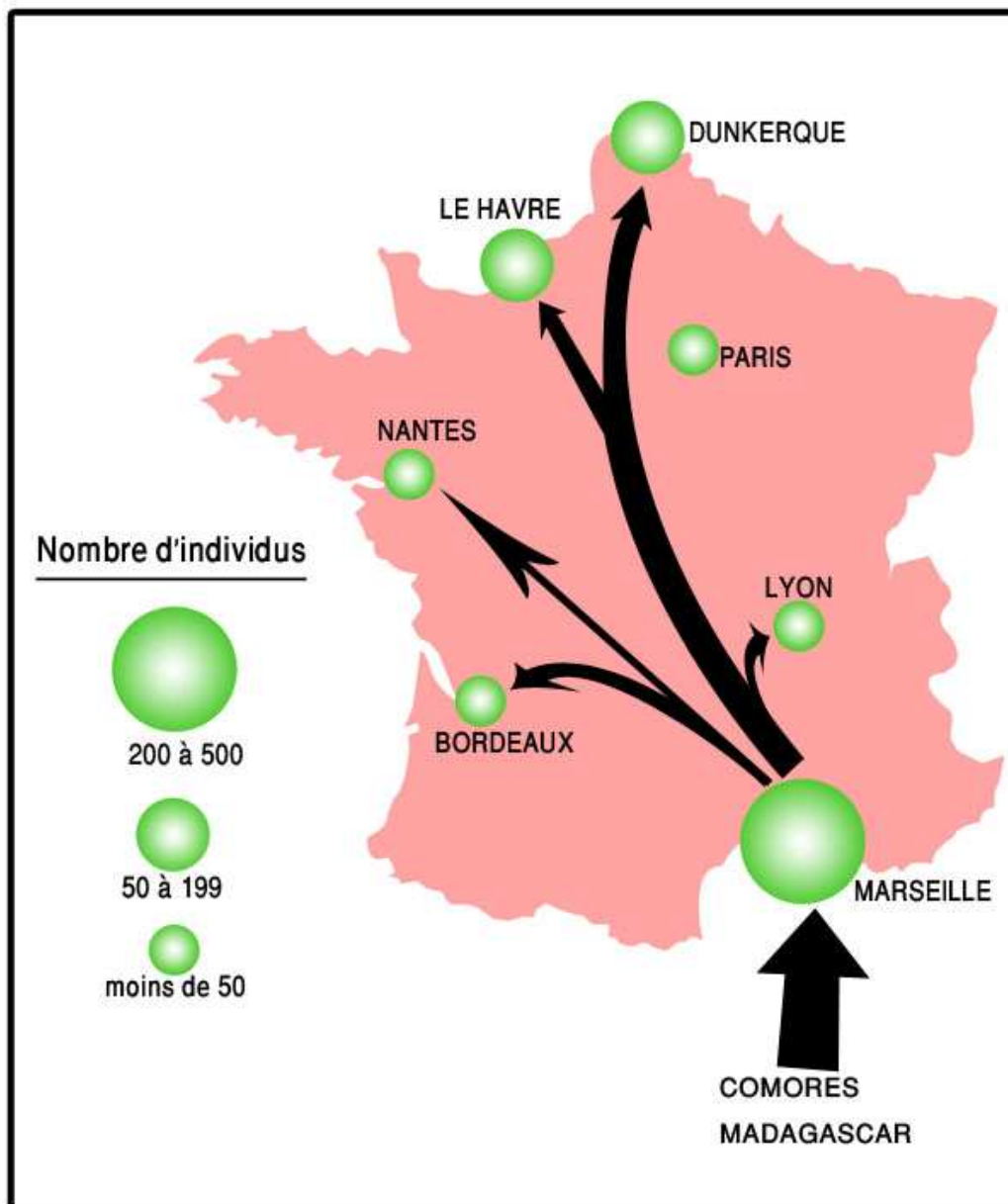
Le tournant 1975-1977 dans l'histoire de la migration comorienne

Les années 1975-1977⁴³ vont marquer une étape charnière dans le changement de l'espace migratoire comorien. Deux événements, la proclamation unilatérale de l'indépendance de l'archipel avec comme conséquence la rupture violente des liens franco-comoriens et le génocide Comorien de Majunga (1976-1977)⁴⁴ vont littéralement faire éclater le « berceau traditionnel » de l'émigration et donner une nouvelle orientation et dimension au flux migratoire : la France métropolitaine (et La Réunion). Paradoxalement, l'accession à l'indépendance, plutôt que de ralentir, accélère le processus migratoire vers la France. Le phénomène qui n'était qu'embryonnaire avant 1975 s'est alors amplifié brusquement sous l'effet conjugué des deux facteurs précités. L'effectif des Comoriens à l'époque ne dépassait pas 500 individus, Le Houérou avance le chiffre de 400 individus, essentiellement des hommes.

⁴³ Ces années collent à quelques mois près à la période de l'expérience révolutionnaire de coloration socialiste entreprise par Ali Soilhi aux Comores

⁴⁴ En 1976 un incident banal, la brouille entre deux enfants, un Comorien et un malgache de la tribu Betsirebaka dégénéra. Le jeune comorien avait souillé le visage de son camarade malgache avec des excréments, injures particulièrement grave dans la tribu Betsirebaka. Les Comoriens ayant saisi la gravité de la situation proposèrent une réparation purificatrice : trois bœufs et beaucoup d'or fondu. Mais les Betsirebaka réagirent violemment et massacrèrent dans les heures suivantes vingt cinq Comoriens. Pendant deux jours une véritable chasse aux Comoriens s'organisa sous les yeux de la police restée indifférente. Une semaine plus tard, le bilan officiel malgache faisait état de cent vingt cinq morts et deux cent quatre vingt alors que les Comoriens comptaient dans leurs rangs plus de 1 400 morts ou disparus (certainement jetés à la mer). En fait à Majunga la communauté comorienne se trouvait en concurrence avec l'ethnie Betsirebaka et cet incident est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Carte 3. Distribution des comoriens dans les ports français (années 50)



Source : auteur

Le profil des primo-arrivants

Selon Le Houérou(2002), arrivés depuis les années 1940 comme navigateurs, les primo-arrivants se fixèrent dans les principales villes portuaires. C'est ainsi que commence à se former un embryon de communauté comorienne en France. Composée essentiellement d'hommes jeunes, célibataires et marins, la communauté élit domicile en général dans les Bouches-du-Rhône avec Marseille comme point d'encrage. A la fin des années 1960, des

contingents d'étudiants et de stagiaires viennent se greffer à la communauté mais ces derniers s'installaient de préférence, de par leur statut d'étudiant, dans des villes universitaires comme Toulouse, Bordeaux, Nantes, Orléans, Aix-en-Provence ou Paris plus qu'à Marseille ou à Dunkerque.

Tandis qu'à la même époque, la révolution technologique faisant, les bateaux se mettent au mazout abandonnant progressivement le charbon ; les soutiers comoriens, peu qualifiés en général sont les premières victimes du chômage. Ils sont alors contraints de « débarquer », très peu d'entre eux ont le « privilège » de réembarquer ! Les compagnies maritimes leurs proposent alors de les rapatrier aux Comores moyennant une pécule. Un petit nombre accepte de partir refaire leur vie au pays, tandis que la majorité reste en France à Dunkerque, au Havre et à Marseille dans les quartiers jouxtant le port : la Joliette, le Panier, le boulevard des Dames, aux alentours de la rue de la République, dans l'espoir de voir la navigation reprendre miraculeusement.

Nous avons recueilli le témoignage Yous, fils d'un des marins ayant fait le choix de rentrer s'installer aux Comores dans les années 1960:

*« Un jour, par hasard, je suis tombé sur le fascicule de navigation de mon père, un livret qu'il range dans ses papiers de navigation. Je l'ouvris par curiosité pour voir comment était sa photo. Je fus tout surpris de voir que le livret était barré d'un grand trait diagonal sur chaque page. Sur lequel était mentionné : **rapatrié définitivement sur les Comores**. Je n'ai pas tout de suite compris car j'avais à peine 11. Plus tard j'appris qu'il faisait partie de ceux qui ont choisi de rentrer au milieu des années 1960. Il avait repris le travail de la terre, se rendait aux champs avec une petite mobylette achetée avec la pécule du rapatriement. Il s'était assez bien organisé pour s'installer définitivement. Il n'y est ensuite jamais revenu. Il avait intégré à sa manière la société sa société d'origine ; il avait déjà fait son anda et jouissait du statut d'Homme Accompli. Il n'avait donc pas de souci apparemment mais préférerait se consacrer aux travaux des champs qu'aux affaires du village⁴⁵...Je n'ai pas eu l'occasion ou la curiosité de lui demander pourquoi finalement il avait quitté la France ! »*

Ceux qui se sont obstinés dans la perspective de la reprise des activités investissent peu à peu les métiers de dockers par défaut, de manutentionnaire, de serveurs, de cuisiniers dans les bistros marins. Une situation que Slimani (2002) résume ainsi : « *les voyages de long cours font partie tout doucement d'un passé qu'on ne se lasse pas de raconter avec nostalgie* »

Où sont-ils ces navigateurs aujourd'hui ? Dans la construction de la mémoire de la migration comorienne, ils occupent une place d'honneur. Ils sont les précurseurs de la

⁴⁵ Les notables de son rang n'allaient plus aux travaux champêtres, ils préféraient vivre des subsides plus généreux du grand mariage.

communauté existante. Ces primo-arrivants étaient dans leur très grande majorité originaire de la Grande Comore et il n'est donc pas étonnant de voir que 90% des migrants en France proviennent de Ngazidja. La plupart d'entre eux ont disparu, certains ont regagné le pays pour terminer leur vie tandis que d'autres ont choisi de vivre l'aventure de la France jusqu'au bout.

Plus de 50 ans se sont écoulés depuis qu'ils ont « débarqué ». Nous avons réalisé une enquête dans les villages de Ngazidja pour retrouver leur trace. Un bon nombre d'entre eux a disparu après avoir occupé des positions très honorables dans la hiérarchie de leur société villageoise, grâce notamment à leur élan de générosité matérielle⁴⁶. Leur ascension dans la hiérarchie a été facilitée d'une part par le « plus matériel » qu'ils possédaient et d'autre part par l'expérience et la sagesse tirées de leurs périples à travers les océans et les continents (un peu comme Ulysse !). Leur connaissance du monde et des diverses cultures côtoyées en ont fait « des sages » au niveau local. Et pour peu qu'ils soient éloquents, la société villageoise était entre leurs mains.

Tableau 6. Les navigateurs revenus s'installer dans leur localité en Gde Comore

| Localité | navigateurs |
|-----------------|--------------------|
| Usivo | 12 |
| Simbusa | 8 |
| Mvuni | 7 |
| Uziwani | 7 |
| Ntsaweni | 17 |
| Fumbuni | 28 |
| Mbeni | 13 |
| Mitsamihuli | 20 |
| Ikoni | 26 |
| dzahani | 13 |

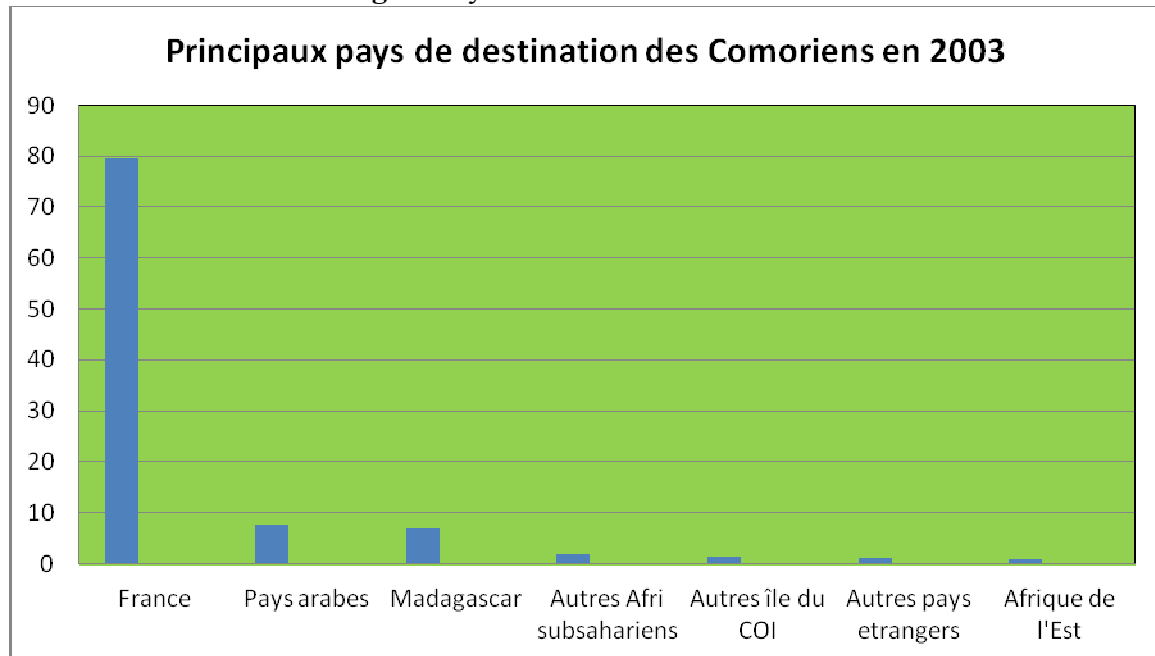
Source : auteur

Le tableau donne une lecture des localités à tradition migratoire. La majorité des « Navigateurs » se sont résolus à finir leurs jours en France, toutefois, dans les localités à fort taux migratoire, telle que Fumbuni dans le Sud, Ikoni au centre, Mitsamihuli et Ntsaweni au nord Est et à un degré moindre Mbeni, Usivo ou Uziwani, nous en avons retrouvé quelques uns. Ces pionniers ont ensuite constitué des hommes-ponts facilitant le départ de leur co-villageois. A quelques exceptions près, ces mêmes localités aujourd'hui figurent parmi les premières cités à accueillir un grand nombre de migrants.

⁴⁶ Construction de mosquées, participation conséquente dans les contributions villageoises, grands mariages retentissants et ostentatoires car comparés au reste de la population ils disposaient de moyens plus importants

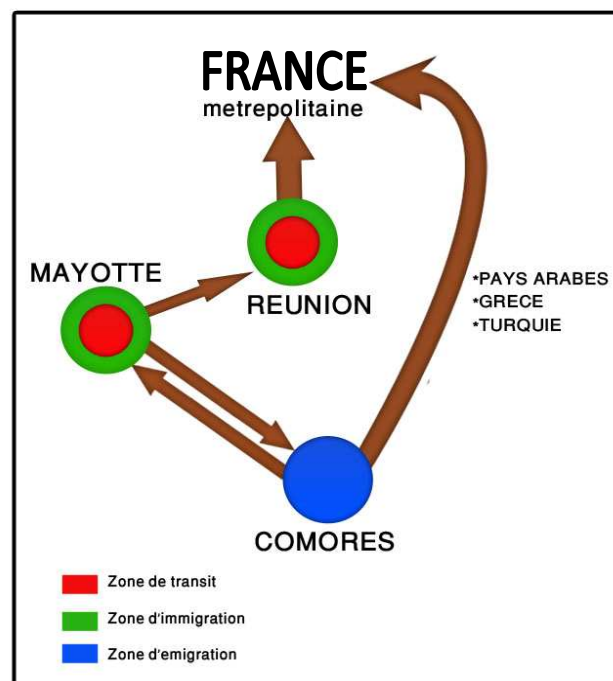
4.4 La tendance actuelle de l'émigration Comorienne

Fig. 4. Pays de destination des Comoriens



Source : RGPH 2003 Comores

Fig. 5. Itinéraire de l'immigration clandestine comorienne



Source : auteur.

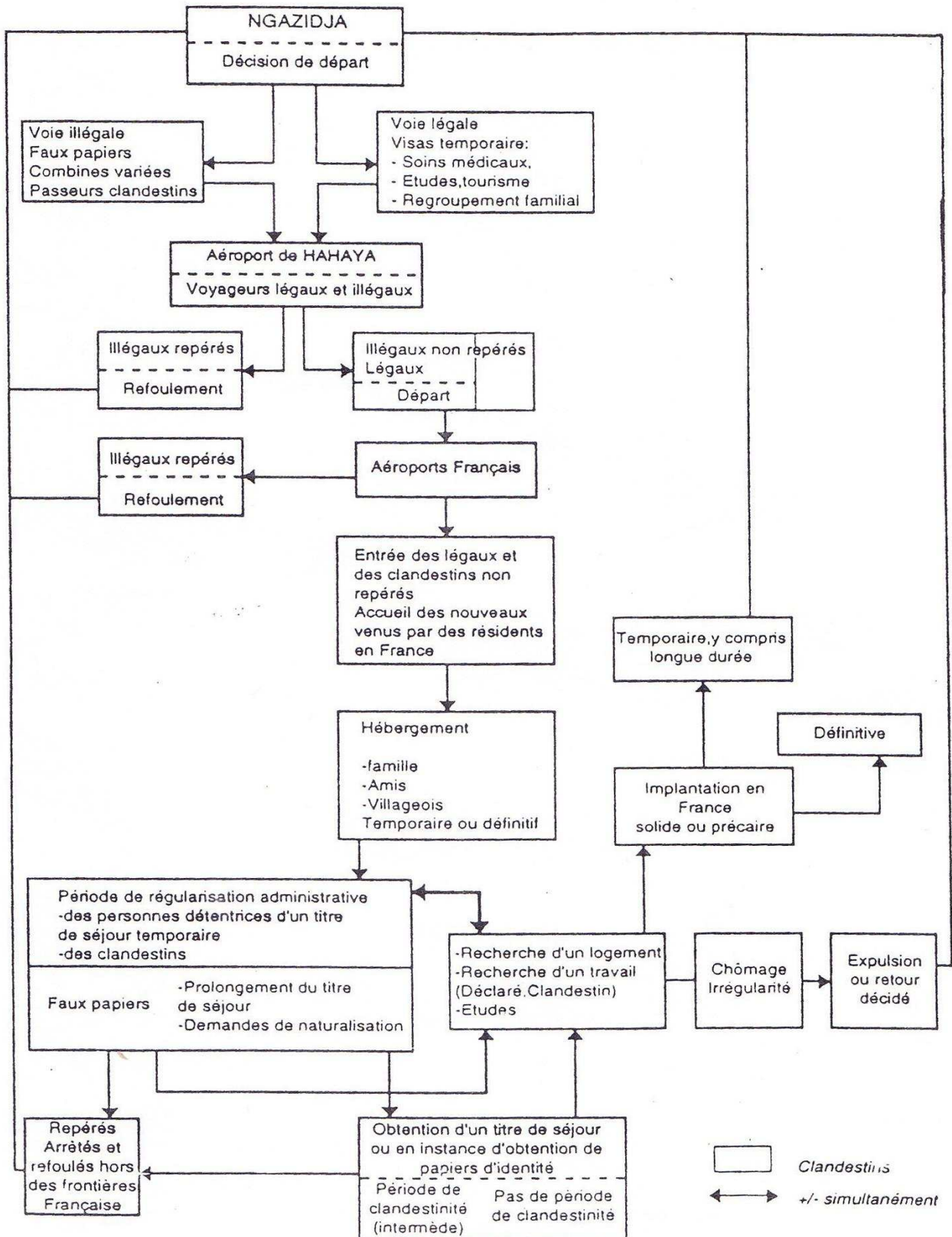
4.5 La migration actuelle en France métropolitaine

Alors que dans les années 1970, face à la crise économique qui frappe les pays industriels, les autorités françaises appliquent une politique de plus en plus restrictive aux frontières, c'est paradoxalement à ce moment là que le plus important flux migratoire de Comoriens s'introduit progressivement en France en s'appuyant sur les possibilités offertes par les regroupements familiaux et aussi sur la faiblesse des contrôles aux frontières⁴⁷.

Le schéma de G. Vivier met en évidence comment, en dépit des contrôles aux frontières, la vague des migrants s'infiltré en France métropolitaine en employant divers stratagèmes tels que l'utilisation d'un passeport falsifié ou emprunté à un tiers.

⁴⁷ Aussi bien à l'aéroport des Comores qu'au passage de frontière en France, les Migrants s'engouffrent dans la brèche ouverte par les hésitations de l'administration métropolitaine française sur le statut des Comores. Les contrôles des passeports laissaient également à désirer et beaucoup de candidats s'infiltraient aisément.

Fig. 6. Schéma d'infiltration aux frontières françaises



Source : G. Vivier (2000)

Cette nouvelle vague migratoire s'introduit dans les grandes agglomérations françaises telles que Paris, Lyon, Le Havre, Dunkerque, Nantes, Toulouse où existe déjà un embryon de réseaux de compatriotes, mais Marseille, par l'importance et l'ancienneté de la migration, par sa position d'ouverture traditionnelle vers l'Afrique et l'Océan Indien devient le principal point d'ancrage de cette nouvelle vague d'émigrés. Le réseau migratoire formé par les primo-arrivants des années 1940-1950 à Marseille est un point d'appui indispensable pour une insertion rapide (logement, emploi, conseils, appui moral et pécuniaire...). Des lieux aux noms mythiques (pour les Comoriens) comme la Place D'Aix, Le Panier, Félix Pyat attirent les nouveaux venus et Marseille devient très vite la première ville comorienne en nombre d'habitants devant la capitale du pays Moroni⁴⁸, succédant ainsi à Majunga. L'histoire se répète !

4.6 Le Comorien dans la cité phocéenne

Point de chute de la migration comorienne depuis les premières arrivées, dans les années 1940-1950, ville cosmopolite construite par les multiples vagues de migrations (Temime, 1998) qui se sont succédées, Marseille constitue le lieu où s'installent les premiers immigrés comoriens. Ils venaient quasiment tous de Madagascar, pays de transit d'où ils embarquaient dans les longs cours à destination de la métropole. La colonisation de l'île de Madagascar par la France a facilité la mobilité vers la Grande Ile. Ainsi un grand nombre de Comoriens quittaient l'archipel pour Madagascar puis se dirigeait vers Marseille où un réseau migratoire commence à se former, facilité par les paquebots des Messageries Maritimes (dont le J. Laborde, le Labourdonnais, le F. De Lesseps et le P.Loti). Il faut attendre la fin des années 1950 pour voir les premiers paquebots des M.M. mouiller au large de Moroni.

F. Le Houérou (2002), explique :

« L'histoire de l'installation des Comoriens à Marseille est comparable à celle de la migration maghrébine. Ils sont visibles dans les vieux quartiers centraux aujourd'hui en cours de rénovation qui correspondent à la première installation: il s'agit des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements qui correspondent à la Joliette, le Panier où l'on dénombre actuellement plusieurs dizaines de familles, Félix-Pyat, Belsunce, le boulevard National, le boulevard de Paris et le boulevard de Strasbourg allant jusqu'à la gare Saint Charles. Ces quartiers qui

⁴⁸ Capitale des Comores indépendantes. C'est à partir de 1958 que la capitale a été transférée de l'île de Mayotte à Moroni en Grande Comore. Cette décision du président du conseil Saïd Mohamed Cheikh provoqua le courroux des Maorés et marqua les débuts d'un différent qui débouchera sur la sécession de l'île.

ont traditionnellement accueilli des populations primo-arrivantes proposent aujourd'hui encore des logements insalubres et délabrés, mais préservant également dans certaines rues une vie collective et une solidarité communautaire qui rappellent le pays d'origine ».

Premiers lieux d'installation, lieux de mémoire

Peu de Comoriens vivent encore aujourd'hui dans les quartiers du Panier, de la Joliette qui furent autrefois les points de chute pour tous migrants en provenance de Ngazidja. Les nouvelles zones investies dans la périphérie de Marseille l'ont été récemment dans les années 1980. Mais l'histoire de l'installation des Comoriens au tout début commence dans un petit nombre de quartiers du centre.

D'abord le Panier

F. Le Houérou et K. Direche-Slimani (2002, p.15) soutiennent l'idée qu'*il existe de véritables lieux d'arrivée circonscrits dans la ville et des espaces prédestinés aux nouveaux migrants*. Ce sont ces quartiers bordant le port qui sont investis par les nouveaux immigrés, le secteur de la Joliette et plus particulièrement le quartier du panier font office au début du XXème siècle de point de chute pour les nouveaux venus de toutes nationalités.

Ce quartier, le Panier, aux ruelles très étroites et escarpées, tout en étant au centre-ville, s'en distingue par une configuration territoriale à part le définissant nettement en tant que quartier. Ses rues qui ne permettent pas une circulation aisée des véhicules favorisent en revanche la promenade piétonne, le contact et la chaleur humaine entre les habitants d'origines variées.

E. Temine (1998, p.104) relate que, déjà au début du XXème siècle, Corses et Napolitains investissent le Panier où ils s'y « *retrouvent entre eux, habitants d'un même village dans une même rue, se reconnaissant et s'entraïdant les uns les autres, comme ils l'auraient fait au village, recomposant même ce village, avec ses traditions, ses dévotions particulières, avec, bien entendu, ses lieux de réunion, le lavoir, le café, les boutiques, avec ses habitudes linguistiques* »

Ph. 9. Vue générale du quartier Le Panier



Source : <http://marseille.envues.free.fr>

Ph. 10. Siège des Messageries Maritimes, Place Sadi Carnot, aujourd'hui transformé en bureaux des impôts



Source : <http://www.messageries-maritimes.org/apres45.htm>

Ph. 11. La rue Colbert vue du bâtiment des anciennes Messageries Maritimes



Source : <http://marseille.envues.free.fr>

Ph. 12.: Les ruelles exigües du Panier



Source : <http://marseille.envues.free.fr>

Ph. 13. Les ruelles du Panier



Source : <http://marseille.envues.free.fr>

Ph. 14. Les ruelles du Panier



Source : <http://marseille.envues.free.fr>

Ph. 15. Montée des Accoules (le Panier)



Source : <http://marseille.envues.free.fr>

Les Comoriens s'installent eux aussi massivement au Panier, sur les traces des premiers marins, jusqu'à participer de l'identité du quartier, de sa notoriété⁴⁹. Le quartier permet aux comoriens en grande majorité issus de petits villages, de récréer une vie quotidienne partagée, aussi bien dans les appartements mitoyens que dans la rue, où les linges sèchent et les enfants jouent au ballon..

Les logements destinés aux Comoriens, en dépit de leur prix généralement prohibitif, sont en majorité petits et en mauvais état. Parfois il n'y a pas de sanitaires dans l'appartement et les familles élargies vivent dans la même pièce. L'entassement dans de petits appartements constitue l'un des premiers chocs que ressentent les nouveaux venus lorsqu'ils débarquent dans le centre-ville de Marseille. Cette réalité bouscule violemment les représentations qu'ils se faisaient de la France et des conditions de vie des migrants de retour au pays qui par leur attitudes fières et dépensières lors de leurs vacances, donnaient à penser qu'ils vivaient luxueusement à Marseille.

⁴⁹ Le Panier a été baptisé, à un moment, le quartier des Comoriens parce qu'ils occupaient presque exclusivement des immeubles voire des rues entières

Voici le témoignage d'un étudiant désappointé et quelque peu en colère de l'attitude des « je-viens » :

*je pense que ces gens (les je-viens) sont les responsables de la pagaille qui règne dans l'esprit des compatriotes restés au pays. Tous ne veulent qu'une seule chose à présent, se rendre en France ; je leurs dis à ceux qui sont là-bas « venez voir comment ils vivent misérablement ici, et vous ne croirez pas que c'est les mêmes personnes ». Je suis dégouté. Pourquoi ils font ça, ils font étalage comme ça lorsqu'ils rentrent au pays? A quoi ça sert de se montrer ainsi, de chercher à semer la pagaille dans l'esprit de ceux qui n'ont pas pu venir, alors que dans la réalitéOui, je commence à comprendre que rien ici ne compte pour eux, ils sont prêts à vivre de la pire des manières, de se priver et de priver malheureusement leurs enfants, d'accepter n'importe quel boulot dans n'importe quelle condition. Pour eux la vie c'est là-bas ! D'ailleurs, leur credo: "yé hunu wuni djuwo ndo" ?(qui me connaît ici?)⁵⁰
Ou encore : « ngaridjo wonana hulà », (on se verra là-bas) ! reflètent bien leur état d'esprit.*

Certains logeurs, les « marchands de sommeil », profitent de la vulnérabilité des familles en situation précaire, hébergeant souvent des sans-papiers, pour tirer profit de l'opportunité de cette filière d'immigration. Ils confient même à leurs locataires le soin de trouver un nouvel occupant à leur départ, qui sera souvent du même village ou de la même région d'origine, ceci expliquant la concentration comorienne dans certains immeubles. En raison de ces conditions misérables, le quartier du Panier est considéré comme un refuge, un lieu de transit, avant de trouver mieux⁵¹.

Ensuite :le quartier de Noailles dans le 1^{er} arrondissement

Par sa position de carrefour au centre ville où se croisent les populations des différents quartiers, de lieu où s'effectuent les achats des produits alimentaires tropicaux prisés par les émigrés, par sa facilité d'accès⁵², Noailles constitue une zone attractive et de passage presque obligé ; beaucoup de commerçants, maghrébins, africains et asiatiques y ont installé leur commerce tourné surtout vers une population d'origine maghrébine, tropicale, africaine, musulmane et asiatique : boucheries hallal employant du personnel comorien dans l'objectif d'attirer la clientèle des Comores, coiffure et produits cosmétiques afro, marché à ciel ouvert de fruits et légumes frais en provenance des régions tropicales, cigarettes de contrebande etc.

⁵⁰ Pour manifester leur indifférence à faire n'importe quel boulot puisque l'honneur n'en pâtit pas

⁵¹ Actuellement, une opération de réhabilitation est entreprise par la municipalité de Marseille pour récupérer cet espace du Panier ; un hôtel 5 étoiles est en cours de construction à l'emplacement de l'ancien Hôtel Dieu en dépit de l'opposition des riverains qui s'exclament « ils ont foutu Dieu dehors pour construire un hôtel 5 étoiles »

⁵² Terminus de 2 des 3 types de transport utilisés à Marseille à savoir bus, tramway et grand carrefour de métro.

Depuis les années 90, Noailles attire les migrants comoriens par les petites opportunités de boulots temporaires proposés par ci par là, d'aide boulanger, de personnel de boucherie ou de surveillance d'étalage, et peu à peu se forme à l'intersection de la rue d'Aubagne et de la rue Longue des Capucins des regroupements de migrants comoriens donnant lieu à des échanges de nouvelles de toutes sortes⁵³, un réseau d'entraide. Ce réseau tout comme ceux de la place d'Aix et de la place de Strasbourg dispose des ramifications dans toute la ville, dans la région et au-delà. Ils sont très actifs et ont permis à bon nombre de nouveaux venus de trouver un emploi ou un logement.

Et puis le « 14 » de la rue du bon Pasteur dans le 2^{ème} arrondissement (ou « 14 » tout court)

Avec le Panier, le « 14 » de la rue du bon Pasteur est le lieu mythique de la naissance de la diaspora comorienne. Il reste un endroit symbole dans la mémoire collective. Pour les anciens, le « 14 » rappelle de bons vieux souvenirs. Dans la rue du Bon Pasteur, au numéro 14, on trouve un immeuble ancien, un « nid » des Comoriens de Ngazidja. Cette ancienne auberge regroupait tous les Comoriens dans le temps. Toutes les lettres parvenaient à la gérante qui les distribuait dans les chambres avec la passion de son travail. En dépit du fait qu'elle ne connaissait pas tout le monde, les lettres parvenaient toujours aux destinataires.

Elle avait sa technique à elle pour identifier le destinataire sans se tromper.

A la distribution du courrier en provenance du pays, quand elle connaissait le destinataire, c'était simple ; mais même sans le connaître c'était également aussi simple : elle vérifiait l'expéditeur pour repérer le village d'origine. Et une fois le village d'origine identifié, il la glissait sous la porte correspondant au village, car elle connaissait le village d'origine des locataires. Alors elle criait en passant devant la porte, par exemple, « *Fumbuni, 3 lettres !* »

Et s'il n'y a personne dans la pièce, chose rare, elle les glissait sous la porte. Les correspondances parvenaient aux destinataires tant bien même qu'ils logeaient ailleurs, parce que la seule adresse valable pour les Comoriens c'était au « 14 ». Les migrants se faisaient un devoir de passer chaque jour, lorsqu'ils ne sont pas en navigation, au « siège » du numéro 14 de la rue du Bon Pasteur dans le 2^{ème} arrondissement de Marseille. Quant à ceux qui se trouvaient en mer, les lettres s'amoncelaient jusqu'à leur arrivée.

Lorsque le navigateur partait pour une très longue durée, les lettres pouvaient lui être acheminées par le biais de la compagnie en y apposant la mention « à suivre » quelque part sur l'enveloppe et le siège se chargeait de la faire parvenir au destinataire. Les itinéraires les

⁵³ Le quartier Noailles, sans rivaliser avec le grand centre mythique de la place d'Aix, impose son style, notamment des jeunes comoriens y ont commencé à ouvrir des micro-entreprises à l'image des autres communautés, avec plus ou moins de réussite.

plus longs étaient le Pacifique et l'Asie⁵⁴ où les navigateurs pouvaient s'absenter jusqu'à six ou sept mois⁵⁵ voire plus.

Le Houérou (2002, p.49) écrit : « *le 14 rue du bon Pasteur était le passage obligé pour ces premiers migrants ; la rue abritait une petite auberge tenue par une dame très populaire dans la communauté. L'hôtel était connu depuis les Comores, et les marins comoriens s'y installaient lorsqu'ils débarquaient au port. La porte d'Aix et le Panier sont donc historiquement les deux lieux traditionnels de mémoire de la communauté* ».

La porte d'Aix et le Panier symbolisent indéniablement les lieux traditionnels de mémoire des Comoriens en migration en France. Le témoignage recueilli auprès d'un nouveau venu au « 14 » dans les années 1960 montre la place centrale du lieu au sein de la communauté naissante :

Lorsque je suis arrivé au « 14 » pour la première fois, j'étais accompagné par quelqu'un qui devait m'indiquer les lieux. C'était un immeuble de 3 étages. Il faisait noir car il n'y avait pas de lumière ni dans les escaliers ni dans les couloirs. Mon guide qui connaissait très bien les lieux se déplaçait vite pendant que j'essayais de le suivre difficilement. On passait devant des portes de chambre et j'étais à la fois surpris et soulagé car j'entendais parler comorien partout. Les personnes qu'on croisait dans les escaliers nous saluaient en comoriens. Pour moi qui débarquais du pays ce fut un grand espoir d'aller à la rencontre de compatriotes co-villageois que je ne connaissais pas ou que j'avais perdu de vue. Les marins se regroupaient par appartenance au même village ainsi les chambres constituaient des mini villages. Lorsqu'ils quitter la chambre c'était soit pour se rendre à la place d'Aix y rencontrer d'autres compatriotes soit pour aller au siège de la compagnie des Messageries Maritimes à la place Sadi Carnot.

Témoignage de Y.A. un primo-arrivant au "14" dans les années 1960 à Marseille.

Aujourd'hui encore, alors que les navigateurs ont disparu, l'immeuble reste occupé par plus de 90% des Grand-Comoriens. De l'extérieur il garde la même apparence que dans les années 1950 mais en revanche les chambres et les escaliers ont été légèrement refaits et la gérante n'est plus ! Cependant l'immeuble jouit d'une mauvaise réputation auprès des

⁵⁴ Les marins se rendaient dans les pays riverains du Pacifique : Australie, Nouvelle Calédonie, Tahiti, San Francisco, Los Angeles ou en Asie de l'Est : Indochine, Japon, Hong-Kong, Singapour...

⁵⁵ La navigation était prisée car ces longs voyages équivalaient à des mois d'épargne puisque tout était à la charge de la compagnie. Ainsi en débarquant le marin empochait la totalité de son salaire et bonjour le grand mariage.

familles comoriennes installées au quartier Nord et ailleurs dans Marseille ; on le surnomme le « nid » des célibataires car il n'y vit aucun couple ni famille, ce sont des « Vala ».⁵⁶

Fait insolite, notre enquête nous a conduit par chance à un vieux navigateur vivant dans une des chambres, celle qu'il occupait il y a plus de... 50 ans ; il nous a accordé un entretien de quelques minutes où se dégage un brin de nostalgie du vieux temps de la navigation :

« Nous sommes du même village⁵⁷, tu peux venir autant que tu veux ici ; tout le monde y vient. Quand je ne suis pas là, c'est que je suis à l'hôpital pour ma dialyse alors tu prends la clé là-dessus.... Mais il y a toujours quelqu'un. Tu te fais du café, tu regardes la télé, tu fais comme chez toi. Cette maison a toujours tourné comme ça par le passé, il n'y a pas de raison à ce que ça change aujourd'hui. Le frigo n'est jamais vide car chacun contribue un peu aux achats. Je ne pouvais pas quitter cette maison car elle représente plus qu'une maison à mes yeux. J'y ai passé toute ma vie ou presque. Maintenant, je ne peux plus m'installer au pays à cause de ma maladie qui nécessite une présence permanente en France. Ma petite retraite, tu sais, ne peut pas suffire à entretenir tout le monde, c'est pour ça que sans obliger personne, chacun apporte ce qu'il peut et ça marche, comme au temps de la navigation. On aide ceux qui n'ont pas encore leur place dans la société et qui l'auront bientôt inch allah. Oui ça fait très longtemps que je vis au « 14 », tout le monde est parti, il n'y a que des nouveaux.

Ph. 16. La porte d'Aix au centre de l'ancienne place d'Aix



Source : <http://marseille.envues.free.fr>

⁵⁶ Titre péjoratif désignant une habitation pour célibat

⁵⁷ Effectivement nous venons du même village, c'est en partie la raison pour laquelle cet entretien n'a pas été difficile à obtenir

Ph. 17. Une autre place d'Aix à Nyumamilima Mbadjini (Grande Comore)



Source : auteur

Le nom de « Place d'Aix » garde la faveur des immigrés voire de tous Marseillais pour cet espace qui malgré les années et les changements conserve une reconnaissance au-delà des frontières françaises au même titre que les grands monuments tels que la tour Eiffel, les Champs Elysées etc.!

L'espace correspondant à la "place d'Aix" chez les Comoriens s'est progressivement réduit au fil des décennies. Les autorités de la ville, dans un souci de récupérer l'espace aux trafiquants en tous genres y ont aménagé un parking. Finalement la place d'Aix pour les Comoriens est ramené très modestement à la terrasse de deux bars : le *bar du Soleil* et le *bar tabac le Cactus*. On y trouve des clients fidèles depuis plus de 40 ans, assis peut être aux mêmes endroits dans un coin du bistro. Lieu de mémoire et actuellement lieu de rencontres incontournable, la place joue aujourd'hui le rôle de *place publique comorienne*, un lieu de centralité par référence à la place publique aux Comores (*bangwé*).

Aux Comores, le "bangwé" est un lieu privilégié, un lieu de centralité où se déroulent les activités coutumières, c'est la « scène grandeur nature où se nouent et se dénouent les conflits, où s'affirment les pouvoirs, où se règlent les grands problèmes locaux, régionaux et même au niveau de toute l'île et où ont lieu les danses qui occupent une place si importante

dans la vie de cité. C'est un lieu où chaque Grand Comorien rêve un jour d'installer sa part d'autorité, acquise au terme d'une ascension coutumière, plus prestigieuse possible » comme se plaît à dire Chouzour(1994). Cet espace (le *bangwé*) est réservé exclusivement aux hommes, les hommes accomplis (*wandrwadzima*), les autres, les "*wanamdji*"(enfants du village) y sont admis comme simples figurants chargés de l'entretien et de l'animation des lieux durant les cérémonies du Anda.

Le "*bangwé*" prononce des sanctions contre tout manquement aux règles de bienséance. La parole, que les "*mfomamdji*" donnent et retirent, est ritualisée et chacun doit être à sa place et lorsque les "*mfomamdji*" prononcent une sanction, son application est immédiate et sans appel. Le "*bangwé*" est également le lieu où se déroulent les danses et autres cérémonies coutumo-religieuses. C'est un espace qui se présente sous la forme d'un rectangle de 10 à 20 mètres de longueur, aménagé en fonction des rôles qui lui sont dévolus. Aux deux extrémités se trouvent deux portes richement décorées reposant sur deux colonnes.

Sur les deux côtés et sur toute la longueur, deux rangées de banc de pierres adossées au mur limitrophe. L'un des angles est occupé par une aire couverte appelée "*paya la mdji*" construite pour le stockage du matériel pratique du *bangwé* tels que les tambours, chapiteaux, bâches, bancs. Dans les heures creuses et surtout après la prière d'al Asr, les notables y viennent pour s'adonner à l'un de leur passe temps favori, le "*mraha*"⁵⁸. Dans cet espace les femmes sont exclues sauf lors des danses. Les *bangwé* n'ont pas tous la même importance, à côté des principaux, il en existe d'autres réservés à certaines cérémonies mais aussi spécifiques à certaines classes d'âge (*hirimu*).

Sur cet espace où paraissent uniquement les hommes qui se sont acquittés des obligations du grand mariage, se jouent l'honneur, la gloire des clans du village. Chouzour (2002) note que "*l'éloquence, la prestance, l'élégance et la bravoure, et même une certaine désinvolture, mais aussi la générosité et le courage sont considérés comme le comportement de l'homme d'honneur qui doit veiller scrupuleusement à sa moralité comme à celle de son clan, pour pouvoir "ouvrir la bouche", sans risque d'être repris. Une seule expression traduit tout cela à la fois : "mnatrégwéni"*⁵⁹. Chouzour précise : "*autant dire que dans le "bangwé", toute attitude faite de discrétion et de réserve est catégoriquement disqualifiée comme étant une manifestation de faiblesse, voire de timidité incompatible avec la qualité d'homme* ".

⁵⁸ Jeu de stratégie joué dans les *bangwé*

⁵⁹ L'homme référence

Ph. 18. Bangwé avec portique et « *paya la mdji* » à Fumbuni (1887)



Source : Pobeguïn/Blanchy

La transposition à Marseille, de ce mode de vie coutumier, est inimaginable, et pourtant à bien des égards la *Place d'Aix* reproduit, au regard des querelles et turpitudes qui y ont lieu, une copie presque conforme des *bangwé* d'origine : prise des grandes décisions, grandes annonces et rencontres réunissant toute la communauté, c'est également ici que se prononcent les sanctions contre tel village, telle région ou telle association. Et les femmes y sont évidemment bannies. La *Place d'Aix* est, dans les faits, devenue le lieu où "tout se noue et se dénoue"

Si la place est accaparée par les Comoriens, elle l'est généralement pour les immigrés notamment Nord Africains. La place Jules Guesde directement reliée au port autonome par le boulevard des Dames et au quartier Belsunce par la rue d'Aix, constitue de longue date un carrefour de sociabilité pour les populations immigrées de Marseille. Lieu de rencontres et de nostalgie, on vient aussi y vendre ou acheter quelques marchandises (à l'exception des Comoriens). Là encore on peut dire que les Comoriens suivent les traces des autres populations immigrées à Marseille. La mosquée de la rue du Bon Pasteur dont le mur jouxte le "14" de la rue du Bon Pasteur, assidument fréquentée par les fidèles à la fois Maghrébins et Comoriens cimente une entente cordiale entre les fidèles.

Enfin la revue des quartiers périphériques

Si tous les Comoriens de Marseille n'ont pas habité Noailles et surtout le Panier, ces quartiers restent très ancrés dans la mémoire collective. Aujourd'hui la majorité de la

population comorienne vit dans les cités au Nord de la ville dans les 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème}, dans les cités de la Solidarité, la Savine, Le Kalliste, où les conditions d'habitation sont généralement meilleures qu'au Panier avec des appartements plus grands et en meilleur état.

Selon F. Le Houérou, cette étape constitue pour ceux qui ont connu les logements insalubres du centre-ville, un pas de plus dans l'insertion sociale. « *L'arrivée dans une cité, après un séjour au Panier, correspond souvent à un début d'installation et à un progrès dans le confort matériel, l'amorce d'un processus d'intégration* » (2002, p.68)

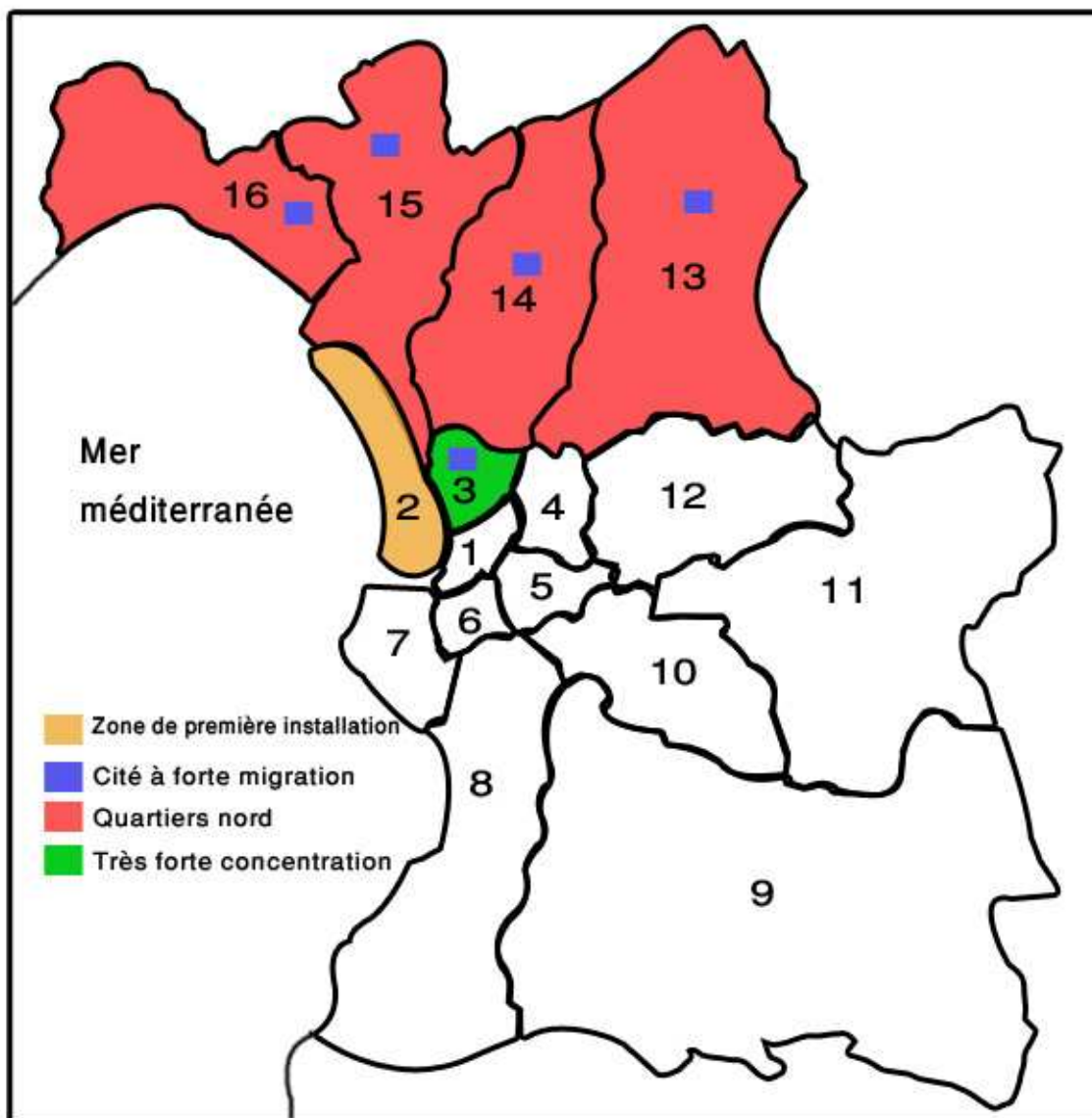
Pendant des décennies les primo-arrivants se contentaient des « logements » insalubres du Panier que leur proposaient les « marchands de sommeil »⁶⁰. Le Panier ce lieu atypique, ce « village Corse » (Slimani, 2002) les a accueillis avec ses ruelles étroites qui donnent l'impression de vivre dans un village.

A ces quartiers qu'on pourrait appeler traditionnels du fait qu'ils ont accueilli les primo-arrivants succède plus tard, un second espace, correspondant à la deuxième phase d'installation des Comoriens, dans les quartiers périphériques du Nord de Marseille dans les années 1980, principalement dans des cités HLM de Frais-Vallon (13^{ème}), le Merlan (14^{ème}), la Savine et le Plan d'Aou (15^{ème}), la Castellane, la Viste et la Bricarde (16^{ème}).

Construites au début des années 1960, ces quartiers accueillent l'écrasante majorité des Comoriens de Marseille. Ce changement de décor rentre dans une politique menée par l'ensemble des municipalités dans le but de réhabiliter les quartiers ghettos des grandes villes. Cette gentrification se traduit par la reconduite des populations à revenus modestes et les populations marginales à la périphérie pour la rénovation et la reconquête du centre-ville.

⁶⁰ L'un des plus connus, Mr S. propose, depuis les années 1960, des logements insalubres et délabrés dans le quartier du Panier sous l'œil bienveillant de la mairie de Marseille !

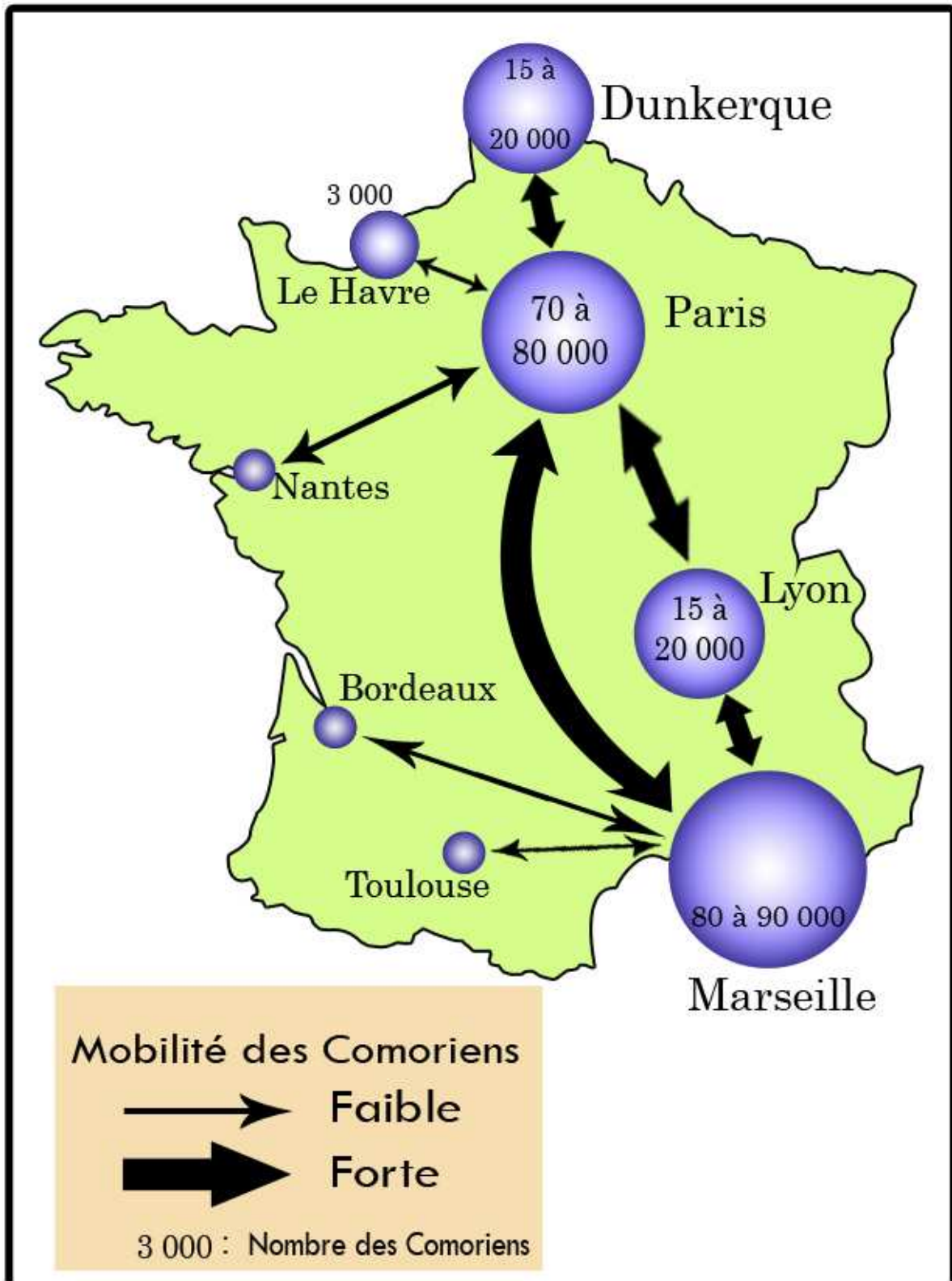
Carte 4. Concentration des comoriens dans les quartiers nord de Marseille



- 13: Frais Vallon
- 14: La Busserine, Les Flamands, Le Merlan
- 3: Felix Pyat
- 15: La Savine, Vista, Plan d'Aou, La Castellane
- 16: La Bricarde

Sources : fond de carte : Le Houérou (2002) ; illustration : auteur

carte 5. Mobilité des Comoriens en France



Source : auteur

DEUXIEME PARTIE

L'apport de la diaspora à la Grande Comore

La position privilégiée qu'occupe le grand mariage dans la société grand-comorienne comme dans la vie de chacun de ses membres justifie à notre sens qu'on étudie d'abord le rôle social de ce grand mariage. Ce sera l'objet de ce chapitre.

Chapitre 5

Réalisation du grand mariage et développement du village

5.1 « Shewo rangu » : l'honneur avant tout (le couple grand mariage et migration à Ngazidja)

Pour saisir la frénésie du Grand-Comorien à la migration, il faut nécessairement comprendre la représentation du Anda à la fois dans son imaginaire et dans son environnement social. Dans une tentative de définir ce mythe, Chouzour (2003, p. 198) formule :

« Au-delà de ces réflexions qui essaient de découvrir les ressorts les plus profonds qui sous-tendent cette institution qu'est la coutume comorienne, on peut avancer sans grand risque de se tromper que celle-ci est aussi et avant tout l'expression d'un idéal de vie fondé sur la convivialité, la fête, la joie de vivre, et reposant sur le sens de l'honneur que rien ne doit entacher. C'est la vivante expression d'une philosophie de la générosité, de l'hospitalité et de l'empathie, et pour laquelle la vraie et la seule richesse, c'est la richesse partagée. C'est une conclusion que tous les Grand-Comoriens ne sont pas loin de partager ».

Il existe un lien étroit entre le grand mariage à Ngazidja et la migration de ses habitants, lien que nous nous proposons de décrire afin d'en dégager les paramètres. Le « anda » souvent dénoncé pour les dépenses ostentatoires, les gaspillages, l'endettement et l'appauvrissement qu'il engendre n'en demeure pas moins le socle de la civilisation comorienne et la source de la motivation de la diaspora grand-comorienne pour le départ. En dépit du marasme économique international, de l'inflation et des conditions de précarité dans lesquelles elle s'accommode en exil, la diaspora de la Grande Comore a fait des mois de juillet, août, septembre et décembre la « fête du grand mariage ». L'espace et le temps villageois semblent insuffisants au foisonnement des manifestations coutumières qui s'enchevêtrent. Faute de temps matériel pour échelonner les cérémonies, on assiste dans bon

nombre de villages à des petites entorses à la coutume. Pendant ces mois, certaines cérémonies qui ne se déroulaient que le week end se sont invitées au milieu de la semaine, faisant des mois de vacances les mois du délire des cérémonies nuptiales du « *Anda* ».

Quelle place occupe le grand mariage dans l'existence du migrant grand-comorien ? Quel avenir pour cette coutume dénoncée par certains à cause de ses dépenses ostentatoires et du gaspillage observé durant la cérémonie mais aussi de l'endettement et l'appauvrissement qu'elle provoque et adulée par d'autres parce qu'elle « *se fonde sur des valeurs acceptées et partagées collectivement : la convivialité, la solidarité, la générosité et par-dessus tout, le sens de l'honneur qui, précisément, transcende toute considération d'ordre économique* » (Chouzour, 2003, p.169)

5.2 Les étapes et le faste du Anda (grand mariage)

5.2.1 Historique et principe du Anda

- *Historique*

Pilier de la tradition comorienne, la coutume a été ramenée de l'Afrique par les premiers habitants de l'île et a su résister malgré les changements et les multiples transformations introduites par les conquérants successifs. L'introduction du culte musulman et du droit islamique par les sultans n'a pas occulté la pratique de la coutume, elle s'est adaptée au nouvel environnement : on voit alors se marier les deux modèles culturels comme le souligne Le Houérou (2002, p.27) : « *il existe un réel syncrétisme entre apports africains et animistes et culture islamique. La coexistence harmonieuse entre pratiques coutumières et loi musulmane est réelle ; l'exemple le plus frappant est celui de la pérennité du grand mariage (coutume antéislamique par excellence) dans un univers profondément musulman* ».

L'arrivée des colons au XIX^{ème} siècle perturbe la société par la dépossession des terres et la suppression des pouvoirs des sultans, alors le Anda et la religions deviennent des valeurs refuge, des marqueurs identitaires de substitution comme le note Chouzour (2003) : « *Lorsque des graves événements aboutissent à des perturbations traumatisantes pour une société, celle-ci tend à se refermer sur elle-même et à développer d'une façon quasi morbide une culture de la différence où elle tente de refaire son identité et son homogénéité par le truchement de ce qu'on a appelé « valeur refuge »[...] Face à l'aliénation de son pouvoir économique et politique, la population suivit alors en masse les prédicateurs des confréries dont le prosélytisme offrait les bases d'un refuge possible. La coutume apparut de son côté comme*

l'alternative d'une dynamique sécurisante par opposition à cette aliénation [...] Les Grand-Comoriens se sont jetés corps et biens dans une compétition économiquement suicidaire par certains côtés, mais qui présente l'énorme avantage de préserver l'essentiel : l'honneur».

La place qu'occupe la cérémonie du grand mariage est, selon certains, loin de celle qu'elle avait à l'origine, le Anda n'a pas cessé de se complexifier avec le contexte historique et les pratiques actuelles semblent en contradiction avec la forme originelle. La tradition orale, socle de la civilisation comorienne, relate des légendes relatives à la naissance de la coutume : « *selon la légende, c'était une histoire banale de « djosho » (grillade) dans un petit village de « Mbadjini » appelé « Mindradu ». Une simple invitation pour partager un maigre gibier devenu « Maliho ». Le « pahuwo » (repas offert en échange d'un travail champêtre) est devenu Djeleo. La petite galette de sagou partagée entre amis est devenue « mikatre ». La simple bénédiction d'un mariage est devenue karamu. Les you-you saluant le mariage sont devenus « djaliko », « twarabu », « zifafa », « masambi », « lelemama »...le tout demandant fortune de toute une vie (Dini, 2006).*

Aujourd'hui la cérémonie est devenue onéreuse et une affaire qui engage toute la communauté en faisant de Ngazidja le théâtre de l'évènement comme nous allons suivre ci-dessous

▪ *Les principes du grand mariage (ndola nkuu)*

Les principes qui régissent le grand-mariage sont le socle même de l'organisation sociétale de Ngazidja, l'île où le Anda est roi . La société comorienne en tant que telle fonctionne donc selon des règles dont les éléments en étroite connexion obéissent à ces règles, à commencer par la quête de l'honneur : celle-ci se situe au centre des premières préoccupations du Grand-Comorien qui est obnubilé par :

- L'honneur d'avoir accompli le grand mariage
- L'honneur d'accéder au rang de notable
- L'honneur d'apporter sa fille au grand mariage
- L'honneur de réaliser sa vocation d'homme, de mère
- L'honneur d'assumer son rôle de frère
- L'honneur d'être reconnu, considéré au sein du village et de rembourser ses dettes.

Tels sont les premiers principes honorifiques qui régissent la compétition entre les « chasseurs d'honneur ⁶¹ » qui, employant toutes les ressources et énergies disponibles vont tâcher de franchir les étapes codifiées qui mènent à l'honneur d'être reconnu notable par la société entière de la Grande Comore.

Conjugué aux principes de l'honneur cités précédemment, l'*aspect ostentatoire* doit prévaloir dans les festivités du grand mariage; les dépenses, le faste des cérémonies doivent frapper le public car la grandeur des dépenses et l'appartenance lignagère plus ou moins prestigieuse octroient au grand marié une légitimité assurée dans le règlement des affaires villageoises. Il va de soi que l'on tente de mobiliser le maximum de ressources possibles pour relever la surenchère.

La valeur de la cérémonie varie fortement en fonction des familles, des villages et des régions. Certains villages sont réputés pour la *surenchère et la démesure* des dépenses engagées dans le grand mariage et dans les sommes investies, de la construction de la maison de la jeune mariée aux cérémonies du mariage même. En dépit de certains aménagements villageois visant à réduire le poids des dépenses, celles-ci ne cessent de croître jusqu'à atteindre un niveau qui explique en grande partie la généralisation de la corruption et les détournements de fonds dans les services publics aux Comores (douanes, service des impôts, société d'Etat des hydrocarbures, la poste, les télécommunications...) et la frénésie à la migration vers la France particulièrement.

Le niveau des dépenses observé sur l'autel du grand mariage allant crescendo, certaines mairies des villages misent sur une nouvelle politique visant à la rentabilisation de ces sommes faramineuses en effectuant des ponctions destinées à l'aménagement et à l'entretien de leur localité. Mais ce prélèvement fortement contesté par les notables qui refusent l'ingérence des « mairies »⁶² dans leurs revenus coutumiers a beaucoup de mal à s'imposer.

Le poids des sommes requises à l'accomplissement du grand mariage oblige le candidat à s'engager très tardivement après de longues années de travail et d'économie pour réaliser le rêve coutumier. La société polygame comorienne lui permet de contracter, entre temps, des « petits mariages », d'avoir des enfants qui auront souvent à peu près l'âge de sa future femme ce qui explique le grand décalage d'âge observé chez les deux époux.

⁶¹ Nous pensons que les Grand-Comoriens sont des chasseurs d'honneur puisque la quête de celui-ci constitue la préoccupation première pour tout individu, aussi bien masculin que féminin.

⁶² Il y a un conflit larvé entre la mairie, institution imposée par les « intellectuels » qui veut s'imposer au village et la notabilité qui s'érige en gardiens du temple de la tradition.

Mais le grand mariage, loin d'être une entreprise individuelle du couple, est un *engagement collectif* entre les familles. Son accomplissement passe par la mobilisation des forces et des ressources, à la fois de la famille, du quartier et du village ,

«Ceci a pour effet d'induire le déploiement d'un réseau de dons-avec obligation de rendre-qui crée un cycle que l'on peut difficilement interrompre à cause des engagements implicites contractés » [Sultan Chouzour : 230-231] cité par G. Vivier, (1999) et de la solidarité des amitiés entretenues par ci, par là dans toute l'île.

Et à ce titre on peut évoquer comme anecdote les judicieux placements qu'a effectués Mr Y.H. du village de F., qui lui ont valu l'admiration de tout son entourage à l'occasion des cérémonies de son grand mariage :

Dès son jeune âge Y.H. qui avait saisi pleinement le principe du Anda, eut l'idée visionnaire de participer activement au plus grand nombre possible de cérémonies de Anda en y apportant des dons plus ou moins importants selon ses moyens du moment. Comme il a gravi ensuite en échelon administratif, avec un peu plus de moyens, il a continué son entreprise de participations aux dons en prenant soin chaque fois de les consigner dans un cahier bien gardé au fond de sa malle comme tout Grand comorien le fait. Au bout de plus de trois décennies de participations et de dons, il finit par être l'une des personnes les mieux loties dans la compétition de la coutume. Il faisait l'admiration et le respect de sa localité et même de toute l'île sans doute pour deux raisons qui sont à la base du succès de son grand mariage.

La première tient de la participation « *shuhuli wandru* »⁶³ : cet adage comorien prend tout son sens dans ce cas. Notre personnage, ayant participé par sa présence dans les Anda effectués dans les différentes localités de Ngazidja, attend en retour la présence à son Anda de tous les villages où il a été présent, ce qui se traduit, dans la tradition, comme une réussite exceptionnelle !

La seconde, Y.H. a investi, sous forme de dons remboursables à la hausse, des sommes durant plus de trente ans, il escompte alors un retour des placements avantageux pour financer dans l'aisance la cérémonie dans sa totalité. Fait également exceptionnel en ce sens qu'il apparaît quasiment impossible de réaliser et financer le Anda dans son intégralité sans l'apport de la famille et du reste du village. En ce sens, il manifeste son autonomie face aux

⁶³ La succès du grand mariage se mesure, en partie, à l'importance et à la qualité de la présence des convives.

pressions subies en telles circonstances car n'ayant aucune dette à proprement parler qui l'accable, il peut *dormir tranquille*⁶⁴.

Le fonctionnement du Anda est régi par une structure traditionnelle compartimentée sous forme d'unités sociales que nous allons élucider.

5.2.2 L'organisation sociale et solidarité hiérarchique en Grand Comore.

Les Grand-Comoriens dans leur organisation sociale privilégient un système permettant à tout individu, sans distinction d'origine sociale, le passage des classes « *hirimu* » les plus simples « *wanamdji* » jusqu'à la hiérarchie suprême « *mfomamdji* » avec la plus grande perméabilité. Cette ascension se caractérise par des étapes bien marquées :

Dans la première hiérarchie, l'individu dans son « *hirimu* » (classe d'âge) suit la hiérarchie présentée ci-dessous :

« *Wanamdji* » (classes les plus simples de ceux n'ayant pas fait le grand mariage)

- a) "Mshondje"
- b) "Mzuguwa"
- c) "Mfomanamdji"
- d) "Guzi"

Dans la hiérarchie au-dessus, on distingue :

« *Wandruwadzima* » (classes des rois de la cité), organisée ainsi :

- a) "Wanazkofia"
- b) "Wafomamdji"
- c) "Wazee"

Le « *hirimu* » permet au jeune de Ngazidja de prendre conscience de son appartenance à une communauté où il a des droits et des devoirs et tout dans le « *hirimu* » tend à lui inculquer la valeur du groupe.

5.2.3 Propos généraux sur le grand mariage

La solidarité familiale est le noyau autour duquel s'articulent les rudiments de l'organisation sociétale, par exemple le respect absolu des valeurs hiérarchiques.

L'accomplissement du grand mariage dans une famille suit un ordre hiérarchique, une prérogative attachée au droit d'aînesse dans la fratrie. Cette hiérarchie provoque parfois des

⁶⁴ Ce qui n'est pas le cas pour la plupart des grand-mariés engagés dans la spirale du Anda

frictions particulièrement lorsqu'un aîné n'est pas enclin à accomplir la coutume. Par son refus il « empêche » l'évolution du cycle coutumier de sa famille. D'importantes pressions sont exercées alors pour l'amener à réaliser le grand mariage. Dans certains cas, pour libérer les autres membres, la famille peut s'engager à convaincre la personne récalcitrante ou encore à prendre en charge le financement intégral de son grand mariage afin de lever l'obstacle.

Les difficultés sont ainsi surmontables tant que l'obstacle à l'accomplissement de la cérémonie est d'ordre financier ; elles le sont beaucoup moins lorsque les personnes refusant de faire le grand mariage agissent par principe et conviction, s'opposant à la démesure et à l'ostentation du Anda, qu'en raison de limites financières.

Les membres d'une même famille sont interdépendants dans le système coutumier qui s'appuie sur ce lien pour exercer des pressions à la fois sur l'individu et sur l'ensemble de la famille. Ainsi la réalisation d'un grand mariage par un membre d'une famille se traduit par un gain social pour les différents membres de ladite famille ; la pression exercée, de toute part, est dès lors compréhensible étant donné que la révision à la hausse du statut des autres personnes y est liée.

Contesté par les uns et adulé par les autres, le système du grand mariage en Grande Comore ne laisse personne indifférente ; loin d'en faire une polémique, nous nous bornerons à montrer au travers de ses étapes essentielles les valeurs qui font sa « cohérence ».

Selon les régions en Grande Comore, le Anda connaît quelques nuances mais dans le fond, le principe qui régit la coutume reste universel : rendre à l'individu sa dignité (en même temps celle de sa lignée) lorsqu'il s'est acquitté de ses devoirs coutumiers.

Mais tout d'abord, il y a lieu d'apporter quelques propos généraux sur le mariage en question. Cette union, contrairement à ce que l'on peut imaginer n'est pas l'affaire du couple et des sentiments éprouvés par l'un pour l'autre. Cette considération est totalement occultée pour d'autres paramètres liés aux impératifs socio-traditionnels que nous expliquent un notable :

« Le grand mariage, au fond, n'a de mariage que le nom et puis il faut le distinguer du sens du mariage à la mairie⁶⁵ avec toutes les exigences de papiers à signer. Il s'agit pour nous les Comoriens de Ngazidja de donner à des familles, des lignages, l'occasion de s'acquitter de toutes les obligations contractées à l'occasion du déroulement de la vie coutumière ».

⁶⁵ Mariage à l'occidentale sous-entendu où le couple est uni mais également lié par des liens extra sentimentaux (signature, enregistrement...).

Au niveau de la famille comme de la communauté, les implications sociales et économiques sont telles que toute référence aux sentiments apparaît comme un non-sens.

Cette vie coutumière qui enferme tous les individus dans une spirale sans fin de prestations et de contre-prestations engage l'honneur de chacun et de tous en même temps.

Ensuite, dans le cadre coutumier, les mariages entre personnes de conditions jugées trop différentes sont à éviter, les unions encouragées sont celles préférentielles qui tiennent compte du prestige du lignage, des moyens matériels dont disposent les partenaires en présence et de la moralité. Les mariages préférentiels mettant en relations des cousins croisés sont vivement conseillés, par exemple épouser la fille de son oncle car le mariage est perçu comme un service rendu à la famille de la fille par le fait que le célibat pour une fille en âge de se marier est une situation très mal vécue par les parents.

Enfin la jeune fille promise au grand mariage est considérée comme une garantie de la perpétuation de la lignée dans cette société à base matriarcale ; aussi dès sa naissance elle est entourée de mille soins. En règle générale, c'est la fille aînée qui est destinée au grand mariage et qui donc fera l'objet de tous les soins et surveillances, « *mwana ndani* » « enfant de l'intérieur ». Elle ne sort qu'à la tombée du jour voilée de « *bwibwiyi* »⁶⁶, accompagnée d'une duègne.

Le garçon au contraire jouit d'une liberté sans limite. A la puberté, il se détache de l'enceinte familiale pour se retrouver dans un « *vala* » avec des amis et ne reviendra à la maison qu'aux heures de repas. En intégrant le « *hirimu* » et il intègre la vie communautaire du village pour en gravir les échelons.

Ci-après les différentes maisons où vit un homme durant le déroulement de sa vie. Nous en avons distingué quatre :

Tableau 7. Les différentes maisons pour l'homme

| | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|---------------------------------------|--|--|
| Daho (1) <i>Maison de la mère</i> | Vala (2) <i>Case de célibataire</i> | Mna daho (3) <i>Petite maison d'épouse</i> | Doroso <i>Maison de la fiancée</i> | Umbizani <i>Passage furtive chez la fiancée</i> | Daho la Anda (4) <i>Maison d'épouse de Anda</i> |
|--------------------------------------|--|---|---------------------------------------|--|--|

⁶⁶ Voile noire dont s'enveloppe la fille promise au grand mariage lors de ses sorties nocturnes ; des femmes distinguées en portent également.

Le garçon pubère se détache de la maison familiale (maison de la mère) pour vivre à la périphérie du village en général, dans une case qu'il partage avec d'autres garçons de la même génération, des amis qu'il choisit lui-même et avec lesquels il va vivre et partager un certain nombre d'expériences . Cette expérience renforce l'apprentissage de la vie en collectivité où il développe dans une atmosphère très bon enfant, le sens du partage, la solidarité entre amis, les escapades, les virées nocturnes dans les « *twarab* », ou encore les rencontres furtives des premières amours.

Un nostalgique de l'âge des « *vala* » raconte :

*« Qui a oublié la vie de « vala », lorsqu'on se baladait toujours en groupe dans les champs pour ramener des noix de coco, des bananes mures chipées dans la plantation d'un père ou d'un oncle pour alimenter notre « Bunker » (c'est ainsi que j'ai appelé mon tout premier « vala »)?... Il y avait toujours de quoi manger dans le « vala ». On faisait, telle une rituelle, la tournée des maisons familiales pour partager nos repas de midi et du soir, et en cas crise (lorsqu'il n'y avait rien à manger à la maison familiale), nous avions toujours des réserves à l'intérieur, une véritable caverne d'Ali Baba .Le meilleur c'était les virées dans les « *twarab* » les samedi soirs, la folie qui accompagnait les sorties que l'on programmait à notre guise après les années de restrictions subies dans la petite enfance à la maison maternelle. Tout ou presque était permis dans cette nouvelle demeure. Même lorsqu'on était souffrant, on se débrouillait avec les amis pour éviter de le dire à la maison... C'était le bel âge et puis, les jeunes filles commençaient à se faire une place dans nos sentiments ».*

Vient ensuite le premier mariage « *mna daho* » où il rejoint son épouse chez elle. Il peut se marier plusieurs fois en petite maison « *mna daho* ». Il lui est vivement conseillé pour cette nouvelle expérience de choisir une épouse plus âgée et qui a vécu un premier mariage. C'est sous son aile que le jeune homme va apprendre la vie de couple, avoir ses enfants, économiser avant de se lancer vers le grand bain du *Anda*. Lorsque la maison de la fiancée proposée pour le grand mariage est déterminée « *doroso* », il ne s'y installe pas encore avant d'avoir fait les cérémonies du « *umbiza* »⁶⁷ . C'est une fois les cérémonies du grand mariage accomplies étape par étape qu'il fête le jour de son « *hundjiya dahoni* »⁶⁸ .

Cette maison deviendra dès lors sa maison. Blanchy (2008) nous en livre une définition sémantique pertinente :

⁶⁷ Union, mariage

⁶⁸ Entrée dans la maison de la fiancée

-« Pour parler de sa maison (celle de sa mère, de sa sœur), l'homme dit « chez nous » « *hatru* »,

-« chez mes parents » « *ha nduhuzangu* »,

-et pour celle de sa femme, « chez moi » « *hangu* ».

Blanchy relate à ce propos une anecdote assez amusante et significative sur les sens du mot « maison » :

ayant dit à un homme : « je viendrai chez vous (*ho hanyu*) tout à l'heure, et m'étant rendu « chez lui » (*hahe*), chez sa femme, je ne l'ai pas trouvé, car il m'attendait chez sa sœur.

Après cet intermède, reprenons le fil pour nous pencher sur le déroulement de la cérémonie, histoire de nous imprégner des préalables qui, en filigrane, nous font pénétrer de plus près dans les réalités de la société locale et de son environnement socio-culturel. Notre analyse serait dépourvue de son intérêt fondamental si nous omettions d'éclairer le sens de la cérémonie du Anda pour appréhender sa portée sociale et culturelle au sein de la communauté locale

5.2.4 Le déroulement du grand mariage

Le grand mariage est caractérisé par deux grandes phases qui sont :

- Les fiançailles « *mwafaka* »
- La cérémonie nuptiale

Les fiançailles « *mwafaka* »

Les fiançailles, cérémonie pré nuptiale, sont parties intégrantes du grand mariage mais ici c'est aux familles⁶⁹ respectives du couple qu'échoient les décisions à prendre car l'importance de l'enjeu fait que le mariage ne peut être l'affaire du couple, il concerne la famille élargie. Pour l'homme, le choix de la future mariée par exemple résulte d'un conciliabule réunissant des parents proches : le père, la mère, les parents et surtout l'oncle maternel. Une fois le choix arrêté, le père et l'oncle du garçon à l'insu de celui-ci rencontrent les parents et l'oncle de la fille à épouser et annoncent leur décision.

Une fois les deux parties d'accord, elles conviennent de se revoir dans un délai qui sera mis à profit pour chacune pour consulter leur « *moilimu* » respectif qui va donner son

⁶⁹ Dans la société matriarcale comorienne, l'oncle maternel joue un rôle central, c'est à lui que revient la décision de trancher en dernier recours, mais encore faut-il qu'il soit grand marié.

avis. C'est alors que la date officielle de la demande en mariage est fixée : le « *Mwafaka* » : au jour et à l'heure fixés par le « *moilimu* », des grands notables de préférence liés au garçon se présentent chez la promise pour demander officiellement la main dans un discours sobre et émouvant.

La réponse de la famille de la fille viendra de la bouche d'un notable de même rang social appartenant de préférence à la famille de la jeune fille.

A l'occasion, le garçon offre des pièces d'or « *pawuni* » et de l'argent dont le montant varie selon la localité en Grande Comore.

En retour, on lui offre des plateaux contenant des bonnets et chaussures locales et d'importation, du parfum, des cigarettes, ce qui s'appelle « *dzoroso* »

Aux notables présents sont distribués de l'argent, du tabac à chiquer. C'est le démarrage d'un échange permanent de cadeaux qui se remettent durant les grandes fêtes de l'Aid El Fitre et de l'Aid El Kabir. Durant cette période de fiançailles, le futur marié s'abstient de prendre des repas au « *dorosi*⁷⁰ ». Pendant cette période qui scelle les fiançailles, qui peut s'étendre jusqu'à plus d'une décennie, la belle famille du futur époux multiplie les gestes de déférence envers le futur gendre notamment à l'occasion des danses publiques.

Deux autres cérémonies pré nuptiales marquent l'imminence de l'avènement des manifestations coutumières : les « *karamu* » et « *zindru* ».

Cérémonies (pré-nuptiale et) nuptiales

Le Karamu

Il s'agit d'une cérémonie d'une prestation coutumière organisée à l'intention du fiancé par le père de la jeune fille consistant à abattre et à partager trois bœufs de la manière suivante : Le taureau revient au « *mdji* » du père et les deux autres au « *beya* » du fiancé. Sur les bœufs destinés au « *beya* » il est prélevé des morceaux de choix envoyés chez la fiancée. Ces mêmes morceaux sont renvoyés chez le fiancé, accompagnés de légumes, de riz et d'épices. Si le fiancé n'a pas encore décidé de réaliser l'autre cérémonie de Zindru, il remet à sa belle-mère une somme qui varie (toujours selon les localités) entre 100 000 et 1 000 000fc.

S'il a, par contre, l'intention de la faire, il n'est pas tenu de verser la contrepartie.

Mais par cette démarche, en réalité, le père cherche à pousser le fiancé à s'engager rapidement pour le mariage.

Le zindru.

⁷⁰ Chez sa future belle-famille au sens large

C'est à la famille de la fiancée que revient le droit d'informer la population de l'imminence de la cérémonie des *zindru* (les choses : littéralement). La famille de la fille, c'est-à-dire le père réunit vingt sacs de riz, un bouc et divers ingrédients de cuisson et invite chez lui des notables et les membres des « *hirimu* » des femmes. Une fois le partage de ces « choses » faits, des repas en l'honneur du fiancé et son « *hirimu* » sont organisés en même temps que sont invitées les diverses classes d'âge du village.

Ainsi le village averti, le jour fixé de la grande cérémonie, le fiancé envoie douze bœufs et une somme comprise entre 500 000 et 1 million de fc. Une fois l'argent et les bœufs reçus par la famille de la fiancée, un cortège de porteurs et surtout de porteuses chante et danse à travers les ruelles du villages avant d'arriver au domicile du fiancé où, entouré de notables et de sa famille, il réceptionne ce « *hishima* » et va encore distribuer de l'argent à la communauté de « *hirimu* », « *beya* » etc.

Durant la journée, d'autres manifestations ont lieu à la fin desquelles les hommes se répartissent dans les maisons pour les festins de la cérémonie.

Ph. 19. On accompagne le grand marié chez son épouse



Sources : auteur

La période nuptiale

Le marié rentre chez lui, dans sa nouvelle maison : la période du « *wumbiza* » commence. Elle durera de 3 semaines à un mois.

- Cette nouvelle période est ouverte par un repas offert au « *beya* » du marié
- Un autre repas est offert à des membres différents « *hirimu* » des « *wanamdji* ».
- Un autre repas est offert à des membres du « *hirimu* » des « *maguzi* »⁷¹. Ils recevront aussi des gâteaux et les 12 principaux morceaux d'un bouc qu'ils offriront à des grands mariés de leur choix, appartenant toutefois au groupe des « *wafomamdji* ».
- Enfin, un groupe de grands mariés, les « *wanazikofia* », vient manger et reçoit également viande et gâteaux.

Lundi : de ce lundi (appelé deuxième jour) à la fin de période du « *wumbiza* », 9^{ème} jour chaque matin :

- Un thé est offert à des « *wanamdji* », choisi par la famille de la mariée.
- Un thé est offert à des « *wanamdji* » choisi par le marié.
A cela s'ajoute le « thé du marié », qu'il prend seul ou avec sa femme ou encore avec son neveu, le « *mnamohoro* »⁷². Précisons qu'un « thé » désigne, en fait, un repas composé de thé, de bananes frites, de viande et de poissons...
- Chaque midi : deux déjeuners sont offerts à différents groupes coutumiers, en plus du déjeuner du marié.
- Chaque soir : deux diners sont offerts à différents groupes coutumiers, en plus du dîner du marié.
- En plus de cette série de repas qui débute, on accueille ce lundi ('deuxième jour'), les « *wafomanamdji* » (*hirimu des non mariés*). Ils mangent et reçoivent viande et gâteaux qu'ils offrent aux « *wanazikofiya* » (grands mariés).
- **Mardi, mercredi, jeudi** : la série des trois repas se poursuit.
- **Vendredi** : Keso (sixième jour du mariage) : une prière est organisée et un repas est offert à différents membres des « *wanamdji* ».
- **Samedi, dimanche** : aucune cérémonie particulière ne se déroule. La série des trois repas se poursuit.

⁷¹ « Magouzi » pluriel de « guzi »

⁷² Un jeune garçon, invité du marié durant la durée de la cérémonie

▪ **Ph. 20.** Réception des grands mariés



Sources : auteur

Le marié va sortir de la maison nuptiale. Les « *wanazikofiya* » (groupe coutumier d'affiliation du nouveau grand marié) lui font faire le tour du village et visiter différentes familles qui leur offrent de l'argent. La femme peut désormais sortir aussi mais rien n'est organisé à cet effet.

Ph. 21. Accompagnement du grand marié



Source : auteur

Remarque : il existe de plus en plus d'exception à la réclusion des mariés pendant la période du « *wumbiza* »⁷³ . Il convient aussi de préciser que de plus en plus de prestations en nature sont remplacées par de l'argent et s'insèrent dans des actions de développement villageois.

5.3 Géographie du grand mariage

La cérémonie du grand mariage est présente dans toute l'île de Ngazidja mais elle présente toutefois quelques nuances en fonction des individus, des régions en question et aussi des villages. Il existe au sein de la Grande Comore des régions et des localités qui ont pris l'initiative de réduire considérablement les dépenses liées au grand mariage suite à des contestations à l'ostentation. L'histoire de la contestation de la coutume remonte au XIXème siècle avec le cheikh El Maarouf, grand notable et érudit de Ngazidja, puis au milieu des années cinquante, le premier président du conseil de gouvernement Said Mohamed Cheikh. Ils avaient fortement remis en cause l'aspect ostentatoire que les Comoriens aiment donner à la tradition en question. Mais c'est le président révolutionnaire Ali Soilihi qui a engagé les mesures les plus drastiques pour enrayer le phénomène durant ses trois années de pouvoir (1975-1978). Cette position radicale lui avait attiré l'hostilité de la population frustrée qui l'a traité de tous les noms. Et lorsqu'il fût assassiné par Bob Denard en 1978 lors d'un coup d'Etat, la population au lieu de le pleurer, a dansé pour manifester sa joie immense de relancer l' « affaire du grand mariage ».

Un certain nombre de localités toutefois ont opéré des changements dans l'observation des coutumes en évitant les grosses dépenses ou mieux, en les affectant à des secteurs de développement : aménagement du village, construction d'école, adduction d'eau etc.

La plupart des intellectuels qui jurent, au nom du bon sens, de ne jamais adhérer à la coutume finissent par y rentrer soit pour satisfaire les parents, soit pour éviter d'être marginalisés dans une société où « on ne vit que pour ça ».

Il arrive souvent que les hommes se décident à la suite d'une provocation : A la suite d'une altercation entre deux personnes, l'une fervente opposante au grand mariage s'est engagée aussitôt pour le faire parce que l'autre lui a fait comprendre de manière désobligeante, devant le public, qu'il n'était pas l'égal d'un « guzi » et que le mfomamdji qu'il était ne rabaisait pas à débattre avec une personne de classe inférieure.

⁷³ Notamment en raison du travail salarial

Courroucé l'homme a fini par s'engager, étant donné que le problème pour lui était plutôt de principe que financier.

Ou encore :

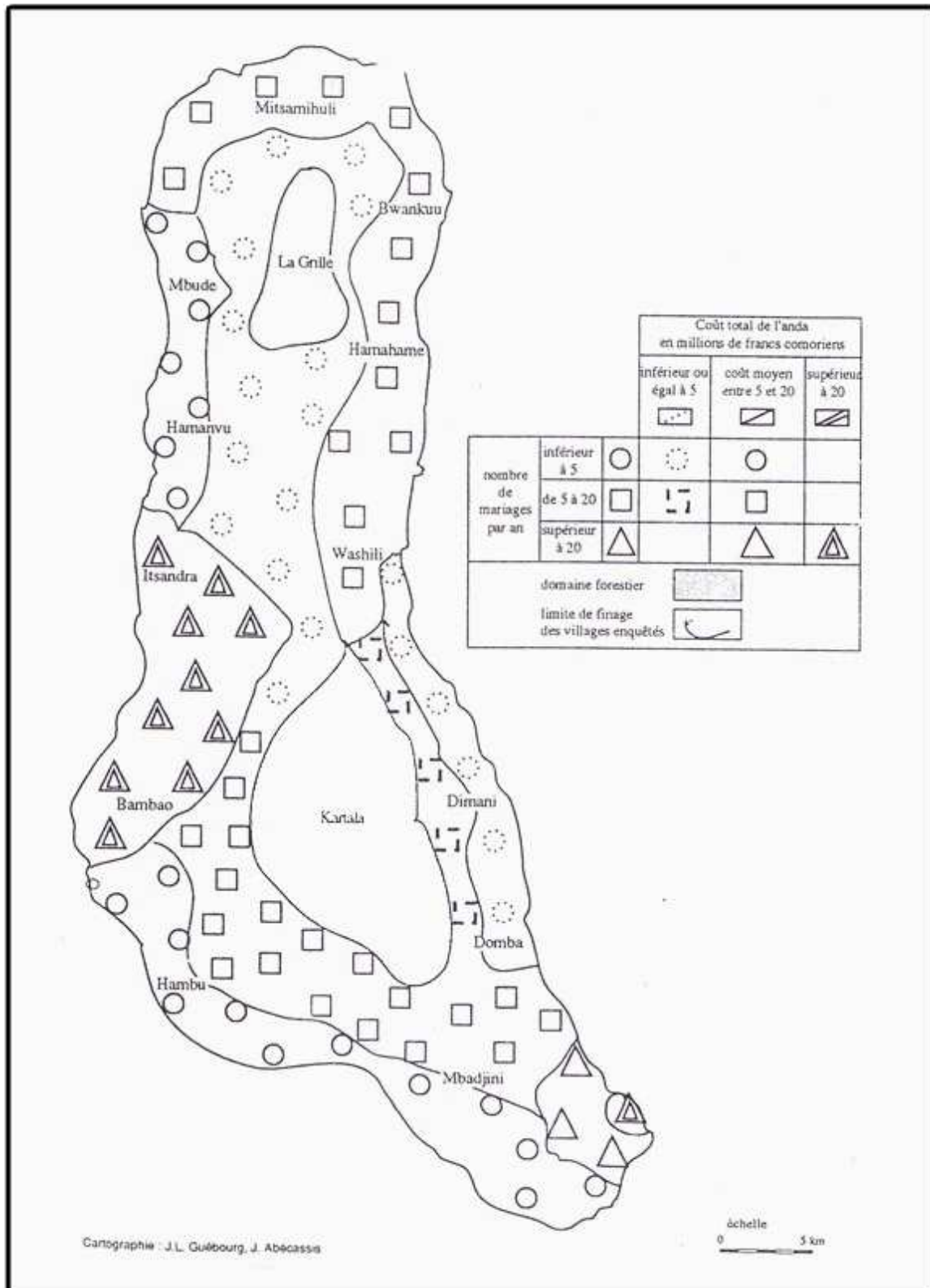
un ministre invité à une cérémonie locale voit son chauffeur accueilli avec plus de considérations que lui et installé aux places d'honneur du fait de son statu de grand marié.

L'île de la Grande Comore comprend des zonages en fonction de l'importance du grand mariage. J-L. Guébourg (HDR, 1996) a présenté une carte du grand mariage à la Grande Comore qui a subi des transformations depuis lors.

On distingue désormais trois types de localités en fonction de leur option du grand mariage :

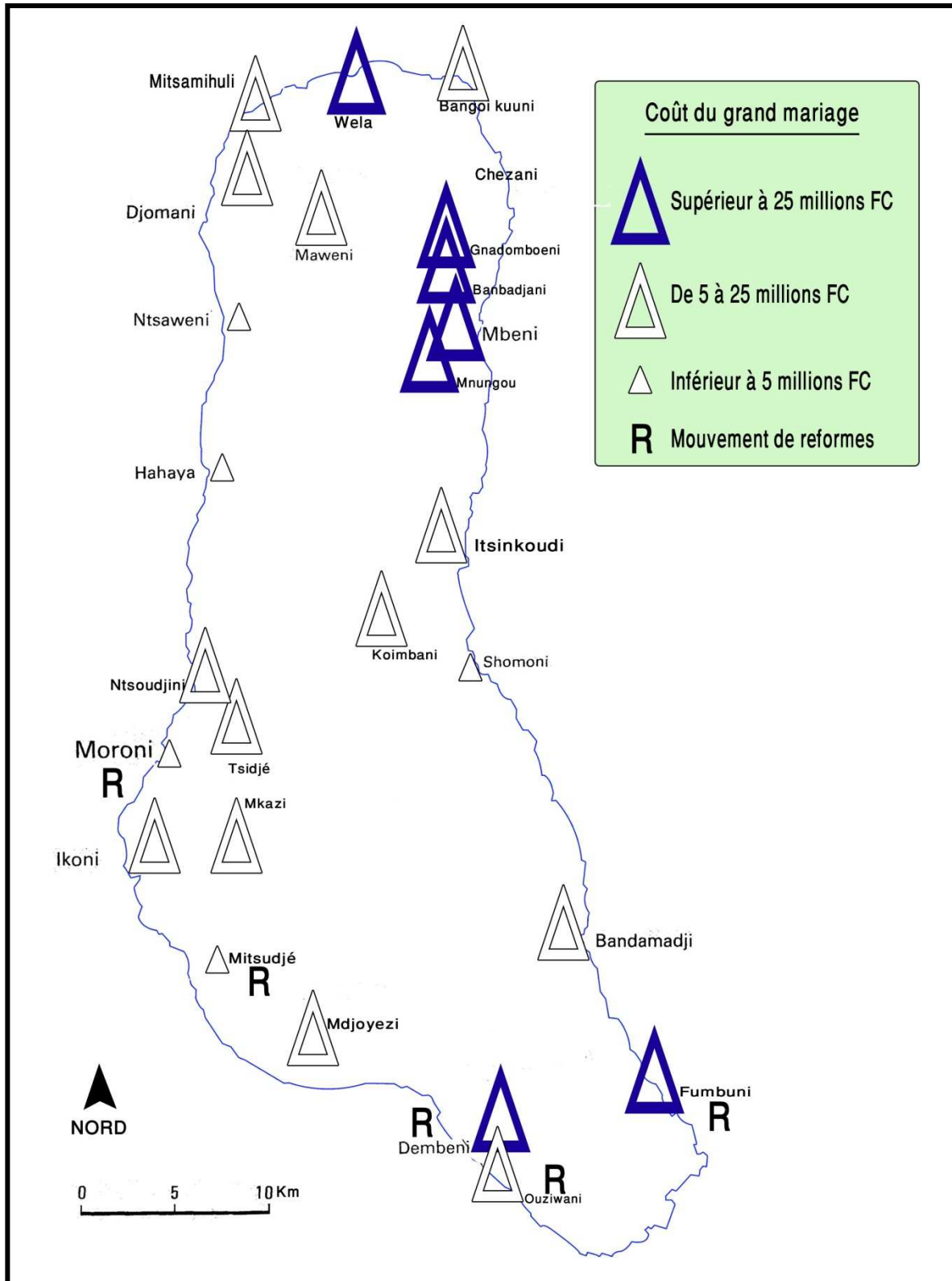
- Celles qui ont totalement réformé (en dessous 5 millions de fc)
- Celles qui se situent entre 5 et 25 millions de fc
- Et enfin celles qui maintiennent contre vents et marées *leur tradition* (plus de 25 millions).

carte 6. Géographie du grand mariage par J-L. Guébourg



Source :J-L. Guébourg (HDR, 1995)

carte 7. Une nouvelle géographie du grand mariage



Source : auteur

5.3.1 Les précurseurs de la contestation : Moroni et Mitsoudjé

Depuis 1950, certains notables de Moroni ont pressenti les effets néfastes de la coutume dans son aspect ostentatoire sur la société et plus particulièrement la population de Moroni. La surenchère selon eux allait finir par avoir raison de la pauvreté de la société locale.

Lesdits notables décidèrent d'inviter la population de Moroni à s'engager à faire un serment sur le coran de respecter scrupuleusement la décision pour éviter de tomber dans l'excès. De ce fait, un grand nombre de mesures importantes ont été prises qui ont réduit considérablement le poids de la coutume sur la population. Ainsi à Moroni, la raison économique l'a emporté sur la raison coutumière.

Des notables de « *Mitsudjé* », localité située à environ 10 km au Sud de Moroni, se sont révoltés contre certains privilèges octroyés injustement à des clans : « *Wankurani* » et « *Wenya Mbamdro* ». La dénonciation a fini par emporter tous les privilèges et remettre toute la société sur le même pied d'égalité. Il fut décidé, surtout que lors des *harusi*, que le lignage privilégié serait non pas l'un des deux, mais celui de la personne à l'origine de la cérémonie, et il s'en est suivi une réduction des dépenses du grand mariage : par exemple trois bœufs au lieu des 10 qui étaient en vigueur. Et le système, attaqué dans ses fondements ne tarda pas à s'écrouler. Aujourd'hui, la ville de Mitsudjé reste à l'avant-garde des réformes du grand mariage grâce à une jeunesse avertie.

En général la grande majorité des villages la Grande Comore situent les dépenses liées à la coutume dans la fourchette de 5 à 25 millions⁷⁴. Seules quelques localités, à cause de raisons historiques, de lignage ou d'ignorance, se démarquent de cette majorité.

⁷⁴ Environ 10 000 à 50 000 euros

5.3.2 Fumbuni et Dembeni dans le Mbadjini : gardiens du temple ?

Les cartes précédentes (cartes 6 et 7) indiquent les localités de Wela, Mbeni, Banbadjani, Gnadomboeni et Mnungu au Nord et surtout Fumbuni et Dembeni au sud comme les fervents gardiens de la tradition. Les dépenses du grand mariage y sont, pour ainsi dire, « illimitées ». A Fumbuni, toutefois, un mouvement de fronde mené par les intellectuels de la cité a fendu une brèche dans le béton du *Anda*. De plus en plus de personnes ⁷⁵ adhèrent à cet élan de réformes et deux tendances se dessinent :

- les katiba (réformateurs)
- les anti-katiba (anti-réformateurs) qui restent dominants

5.4 Budget estimatif du grand mariage

Il serait extrêmement ambitieux de tenter d'établir un budget du grand mariage qui soit cohérent car d'abord le système trouve sa justification dans l'imprévisible et l'improvisation et ceux qui se sont aventurés à essayer d'en contrôler les dépenses l'ont compris à leur dépens, par des injures et humiliations adressées à leur personne et à leur lignage, ensuite le grand mariage est une affaire de moyens, ceux qui en disposent plus en dépensent plus ou l'inverse. Enfin selon les localités le coût varie du simple à « l'illimité... ».

Voici toutefois une ébauche de budget moyen anonyme pour avoir une idée des chapitres des dépenses prédominantes :

Tableau 8. Budget estimatif du grand mariage

| Désignation | Quantité | Montant | |
|----------------------|----------|---------|-----------|
| | | KMF | Euro |
| Préliminaires | | | |
| Dragla | 1 | 500 000 | 1 0116,26 |
| Djoho | 1 | 300 000 | 609,76 |
| Djouba | 3 | 75 000 | 152,44 |
| Miharouma | 3 | 22 500 | 45,73 |
| Nkandou | 5 | 125 000 | 254,07 |

⁷⁵ Mouvement contestataire qui se donne le nom de Katiba (réformes)

| | | | |
|--------------------------------|-----|-----------------|----------------|
| Kofia | 5 | 250 000 | 508,13 |
| Bouchouti+divers | 2 | 500 000 | 1 016,26 |
| Riz (sac) | 170 | 2 040 000 | 4 156,34 |
| Toureau Mpahamoizi | 1 | 350 000 | 711,38 |
| Mtsamiyo ya hirimu ya wunamdji | 1 | 50 000 | 101,63 |
| Sous total 1 | | 4212 500 | 8561,99 |

Source : auteur

Les dépenses

| | | | |
|---|--|-------------------|---------------|
| Mdhoihiro (officialisation) | | 75 000 | 152,44 |
| Mdhoihiro (samdi suivant) | | 3 135 000 | 6 371,95 |
| Semaine cérémonial dimanche suivant chez le mari | | 1940 000 | 3943,09 |
| Lundi suivant chez la femme | | 1 100 000 | 2 235,77 |
| Mercredi suivant (Mdrégo wa saya) | | 125 000 | 254,07 |
| Jeudi suivant : Madjilisse | | 270 000 | 548,78 |
| Vendredi suivant Djaliko | | 405 000 | 823,17 |
| Samdi suivant toirab | | | |
| Dimanche zifafa | | 3 390 000 | 6 890,24 |
| Kesso (mercredi) | | 340 000 | 691,06 |
| TOTAL GENERAL | | 14 917 500 | 30 320 |

Source : auteur

De telles sommes d'argent sont hors de portée des indigènes qui s'en remettent à la diaspora et à défaut se sacrifient à l'aventure migratoire.

Nous voulons insister sur le fait que ces chiffres varient fortement en fonction des régions, du positionnement à la réforme. Le grand mariage est semblable à un puzzle dont voici une des pièces.

5.5 Le « *Mdji* » (arrondissement coutumier)

Au même titre que la coutume du Anda, le village « mdji » est un identifiant prépondérant dans l'échiquier social de Ngazidja et nous présentons ici l'étendue de son influence sur

l'individu à la Grande Comore. Le terme « *mdji* »(village, localité) véhicule diverses significations et nuances que nous allons expliquer.

Le « village » chez le migrant Grand comorien :

La grande majorité des migrants Grand-Comoriens placent la considération villageoise au-dessus de toute autre valeur sociale.

Soef Elbadaoui⁷⁶ définit le rapport de cette manière : « *A priori, c'est le village qui socialise le Comorien. Etre d'un village, c'est être un animal formaté pour agir comme tous les autres. Je caricature un peu mais le villageois reste cet animal qui rassure les siens. C'est presque un être parfait aux yeux de ses semblables...* »

Ne pouvant compter que sur eux-mêmes pour développer leur village⁷⁷, les migrants comoriens en France, animés d'une détermination à toute épreuve se lancent dans des projets personnels et collectifs mis en chantier dans leur localité d'origine . Ils y consacrent le temps, l'énergie et les ressources qu'ils peuvent déployer. Regroupés dans des ensembles associatifs réticents à toute fédération à une plus grande association de peur d'entamer leur autonomie, ils vivent à l'heure du village natal.

Pour Blanchy (2008), « *le cadre de vie sociale aux Comores est le village dont les propriétaires, ceux qui y sont nés, se distinguent des résidents qui sont venus s'y marier [...] La première image d'un village est celle d'une communauté qui se différencie des autres et ce parfois à l'occasion des conflits avec l'extérieur, avec d'autres communautés. Un gros village assez cosmopolite quant à l'origine de ses habitants et leur niveau social, peut trouver une unité nouvelle lors des disputes avec un village voisin* ».

La notion de « *mwigni mdji* »⁷⁸ : cette notion est essentielle pour l'identification des individus. Les Comoriens peuvent se reconnaître, faire connaissance, se situer mutuellement et approfondir leurs relations grâce à quelques interrogations permettant l'identification dont les réponses véhiculent un certain nombre de données significatives.

Répondre par un nom de village, à la question « *we mdahu ?* » : d'où es-tu originaire ?, fournit à l'interlocuteur une première gamme d'informations : village rural ou zone urbaine, village de cultivateurs ou village de pêcheurs, village lié par des alliances préférentielles avec tel réseau de villages etc.

La mention du quartier peut dans certains cas, renseigner sur l'origine noble ou servile de la famille.

⁷⁶ Ecrivain et homme de théâtre comorien

⁷⁷ L'Etat comorien, embourbé complètement dans le sous développement et son corollaire

⁷⁸ Littéralement : propriétaire de village c'est-à-dire un résident originaire dudit village

La deuxième question identificatoire est : « *we mwana ndo ?* » de qui es-tu l'enfant ? Selon Blanchy, la question n'est pas étroitement orientée sur le père et la mère de l'individu. Pour se faire identifier facilement, on répondra par le nom d'un ascendant connu, ou qui a le plus de chance d'être connu de l'interlocuteur.

Ainsi la qualité du « *mwigni mdji* » est fondée sur des réseaux de relations et de participation. Appartenir à la communauté villageoise, à l'origine, c'est être placé dans une position par sa naissance. Ce lien au village est tout d'abord symbolisé par la maison maternelle. Mais pour l'individu, plus qu'une position, c'est sa vie participative et active qui fonde sa qualité de membre du village.

Les « *Midji* »⁷⁹ de Ngazidja

« *Les géographes distinguent habituellement la vie des villes et celle des campagnes. Mais aux Comores, la ville ou le village est l'endroit où l'on vit, tandis que la campagne et la mer sont les lieux de travail* » (Vérin, Battistini, 1986). Les Comoriens ne font pas, en effet, la distinction entre la ville et le village. Le terme « *mdji* » désigne toute sorte d'agglomération humaine. Des qualifications adjointes vont expliciter les différents sens que recouvre le terme. On dira alors :

- « *Mdji mhuu* » pour désigner une grande ville.
- « *Mdji mtiti* » pour une petite ville (village)
- « *Mdji wa yézi* » : une capitale politique.
- « *Mdji yitreya* » : hameaux périphériques

L'opposition ville –village n'est pas pertinente chez le Comorien qui préfère aux critères qui se rapportent à la différenciation démographique, architecturale ou fonctionnelle, la hiérarchie traditionnelle.

Les villes s'échelonnent ainsi par ordre croissant :

- « *Mdji wa yezi* » : capitale de sultanat
- « *Mdji wa yézi* » : encore même s'il s'agit d'une capitale d'un sultanat secondaire
- « *Mdji ndzé* » : localité ordinaire
- « *Mdji – yitreya* » : hameau périphérique soumis à un *mdji wa yezi*

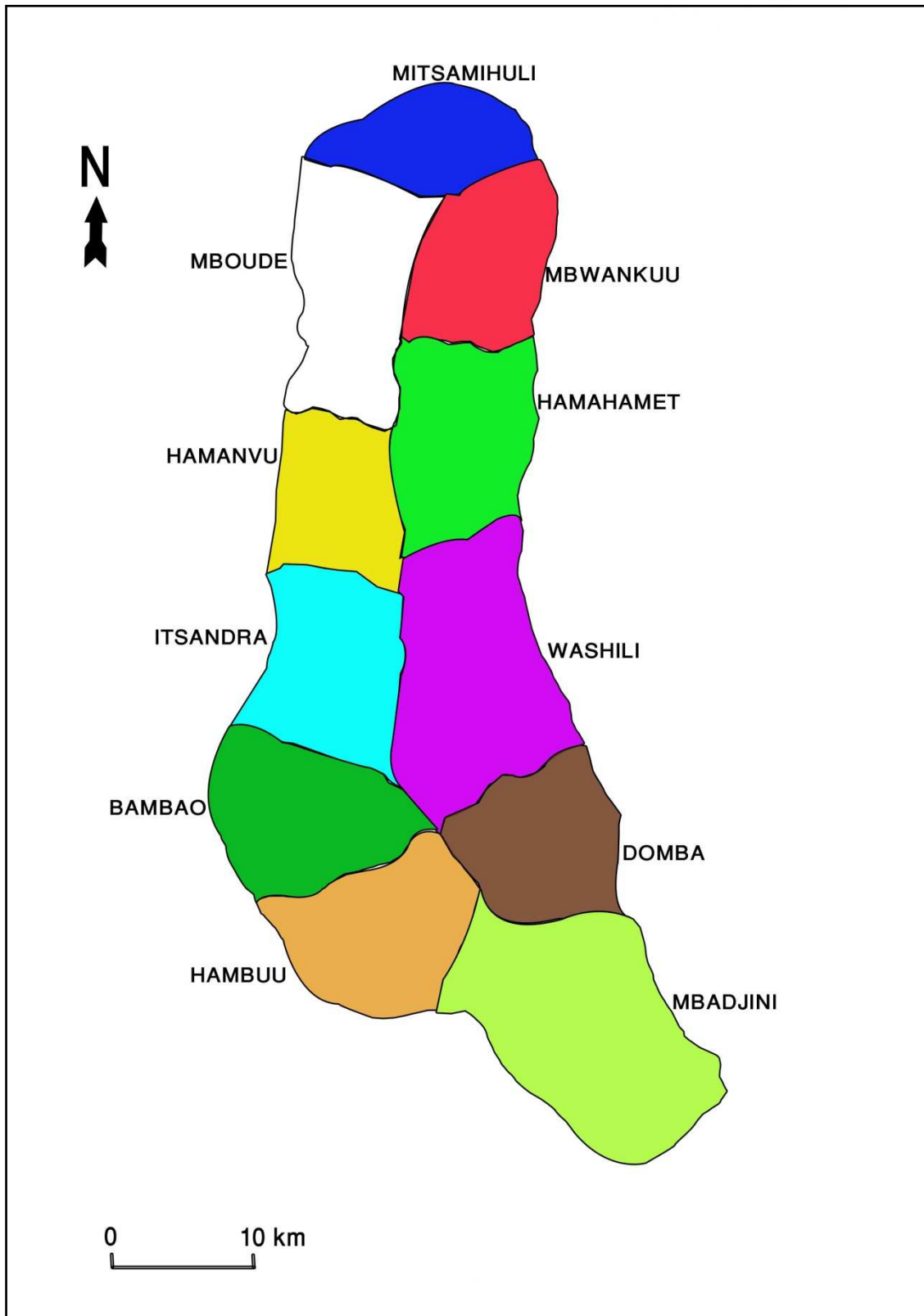
Le classement des localités de Ngazidja donne en haut de la hiérarchie :

- Fumbuni dans le sultanat de Mbadjini
- Iconi dans le Bamabao

⁷⁹ Midji : pluriel de mdji

- Ntsoudjini dans le Itsandra
 - Mitsamihuli Mdjini dans le Mitsamihuli
- En second lieu sont rangés les villes de :
- Mbeni dans le Hamahamé
 - Mdjoiyézi dans le Hambuu
 - Ntsaweni dans le Mbudé

Carte 8. Les anciens sultanats de la Grande Comore



Source :auteur.

Fond de carte : Chouzour (2003)

Dans la troisième classification sont groupées un trop grand nombre de localités pour les citer : ce sont tous les « *midji ndze* » (localités ordinaires).

Enfin les « *midji yitreya* », en nombre limité ils sont cantonnés dans la périphérie des « *midji wa yezi* » (capitales des sultanats) ou à proximité des villes fortifiées. Ce sont les habitations des anciens esclaves employés à l'exploitation des terres des nobles ou des sociétés coloniales. Loin d'avoir disparue, la hiérarchisation des villes continue d'exister même dans la société moderne comorienne. Le poids des notables dans les structures et les décisions étatiques en sont la preuve ⁸⁰.

Ci-après la structuration hiérarchique des villages (ou villes).

Le sultanat de Mbadjini, par exemple, est structuré dans son ordre hiérarchique comme suit : Fumbuni, Dembeni, Mohoro, Nkurani, Nyumamilima, Nyumadzaha, Mvumbari, Ntsinimoichongo, Male, Uziwani.

A un second degré, à la ville de Dembeni sont rattachés les localités secondaires de : Domoni, Mindradu, Mbude, Mdjankanywa, Mandzissani et Mlimani.

Ainsi, lors d'un grand mariage, l'homme qui veut se marier « chichement » et étendre son prestige va étendre ses largesses au-delà de son village natal, inclure même les capitales des principaux sultanats de toute l'île. Pour cet objectif, la hiérarchie sait de manière précise la part qui incombe à chaque instance. Les parts reçues par les villes respectent strictement la catégorie hiérarchique de celles-ci.

Les données ci-dessus (sur l'organisation des villages) mettent en évidence l'une des hiérarchies appliquée à l'occasion des partages.

⁸⁰ L'association des notables de la Grande Comore pèse sur la vie sociale et sur les prises de décision de l'Etat qui s'appuie sur elle à cause de sa maîtrise des rouages des mécanismes de la société locale.

Tableau 9. Système d'âge. Modèle à rupture (ce tableau se lit du bas en haut)

| ECHELONS | CATHEGORIE GENERATIONNELLES |
|--|--|
| Vieux (<i>wazee</i>) | Pères (<i>wadru wa baba</i>) où Hommes accomplis (<i>wadru wa dzima</i>) |
| Rois de la cité (<i>wafumamdji</i>) | |
| <i>Wafadwahaya</i> | |
| Fils au bonnet (<i>wana zikofiya</i>) | |
| <i>Maguzi</i> | Fils de la cité (<i>wanamdji</i>) |
| Rois des fils de la cité (<i>wafumanamdii</i>) | |
| <i>wazuguwa</i> | |
| <i>wachondjé</i> | |

Source : Blanchy (2008)

Chapitre 6

Contexte des transferts des migrants comoriens

La diaspora représente par son apport l'une des principales sources de revenus du pays, son apport financier dépasse celui de l'aide au développement⁸¹. Les institutions financières aussi bien locales qu'internationales emploient diverses stratégies dans le but de capter ce flux qui prend de l'ampleur au fil des années.

L'apport de la diaspora aux Comores revêt des formes multiples : envoi de véhicules, d'or, d'appareils ménagers etc., cependant les formes les plus courantes sont les envois de fonds.

La question des transferts est cruciale pour le migrant pour deux raisons fondamentales : d'une part, les motivations financières sont à la base du processus de décision au départ du mouvement, d'autre part, les transferts vers les pays d'origine matérialisent la force des logiques affectives et d'attachement qui lie le migrant et son milieu de départ et, du coup les migrants deviennent malgré eux les investisseurs de leur pays et en même temps les acteurs dynamiques de la lutte contre la pauvreté.

L'analyse des mécanismes qui sous-tendent les transferts se situent au centre du système migratoire. Les modes de transferts, tout comme l'effort d'épargne consenti, permettent de dresser un tableau du profil des envoyeurs en même temps qu'ils nous interpellent sur les interrogations suivantes : *«La progression fulgurante des transferts est-elle un indicateur manifeste de l'attachement des travailleurs migrants à leurs origines ou une forme de manifestation de réussite sociale dans le pays d'accueil comme le laisse supposer ? »* G. Simon (1995).

Ce volet de notre étude va s'attacher à mettre en évidence, dans un premier temps, l'apport financier de la diaspora de la Grande Comore et dans un deuxième temps l'apport matériel en nous appuyant sur les réalisations effectuées par la diaspora à Ngazidja dans un très grand nombre de villages.

Les transferts de fonds, par le fait qu'ils empruntent des canaux variés (informels et informels), sont extrêmement difficiles à quantifier. Nous avons associé à nos recherches quelques études entreprises à la fois par des nationaux comoriens et des expatriés.

L'apport sous forme financier est le plus sollicité par ceux qui le réceptionnent en ce sens qu'il est réversible et transformable.

⁸¹ En 2008 les transferts s'élevaient à 335 MD\$ US alors que l'aide au développement restait à 112MD\$ US

6.1 Evolution mondiale des transferts des migrants

Les transferts sont cruciaux dans le milieu migratoire à plusieurs titres mais plus particulièrement parce qu'ils tiennent de l'attachement de l'individu migrant à son milieu d'origine. Les motivations financières sont au centre du processus de décision au départ et l'aspiration à la promotion économique. Les transferts symbolisent la puissance des logiques affectives entre le migrant et son milieu d'origine par leur importance et par leur régularité. A ce titre, des pays en développement à l'exemple du Maroc ont très tôt mis en place les structures pour une meilleure saisie de cette manne financière qui s'amplifie d'année en année.

En effet le montant des transferts des migrants à l'échelle mondiale ont connu depuis 1970 une progression spectaculaire :

1970: 3 MD de dollars US

1980: 35 MD de dollars US

1990: 70 MD de dollars US

2006: 235 MD de dollars US, pour atteindre 335 MD de dollars US en 2008.

L'augmentation du nombre des migrants n'est pas une des causes essentielles car elle n'est pas proportionnelle à l'envolée surprenante des transferts ; voici comment le nombre de migrants a évolué à la même période:

80 millions en 1970

111 millions en 1985

165 millions en 1990

200 à 210 millions en 2006

Certains chercheurs (G. Simon, 2005) y voient d'abord une amélioration par les Etats récepteurs et instituts internationaux des méthodes de saisie des flux financiers des migrants ensuite, des raisons liées à l'augmentation des ressources des diasporas dans les pays d'emploi et enfin les capacités d'épargne de la diaspora.

Le tableau suivant met en évidence la tendance des envois de fonds entre 2000 et 2008 dans les pays sous-développés, dans le monde et le rythme de leur croissance.

Tableau 10. Evolution des envois de fonds dans les Pays en développement et dans le monde

| En milliards de \$ | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Pays en Développement (PED) | 85 | 96 | 116 | 144 | 161 | 191 | 235 | 290 | 336 |
| Croissance annuelle PED | | 13% | 21% | 24% | 12% | 19% | 23% | 23% | 16% |
| Asie de l'Est et Pacifique | 17 | 20 | 29 | 35 | 39 | 47 | 58 | 71 | 86 |
| Europe et Asie Centrale | 13 | 13 | 14 | 17 | 21 | 29 | 37 | 51 | 58 |
| Amérique Latine et les Caraïbes | 20 | 24 | 28 | 35 | 41 | 49 | 59 | 63 | 64 |
| Moyen orient et Afrique du Nord | 13 | 15 | 15 | 20 | 23 | 24 | 26 | 32 | 35 |
| Asie du Sud | 17 | 19 | 24 | 30 | 29 | 33 | 43 | 54 | 72 |
| Afrique subsaharienne | 5 | 5 | 5 | 6 | 8 | 9 | 13 | 19 | 21 |
| Pays à faibles Revenus | 22 | 26 | 32 | 39 | 40 | 46 | 20 | 25 | 32 |
| Pays à revenus intermédiaires | 63 | 70 | 84 | 105 | 121 | 145 | 215 | 265 | 304 |
| Monde | 132 | 147 | 170 | 206 | 231 | 263 | 317 | 385 | 443 |
| Croissance annuelle mondiale | | 11% | 16% | 21% | 12% | 14% | 21% | 21% | 15% |

Source : Younoussa Imani (mai 2011)

Le rythme de croissance des envois de fonds reste soutenu, même si des baisses sont enregistrées (2004 /2008) mais le taux reste élevé, à 2 chiffres.

6.2 Evolution globale des transferts de fonds aux Comores

Les envois de fonds sont au centre du quotidien de la vie des Grand-Comoriens. L'absence d'activités économiques fiables, la pauvreté du pays, l'invisibilité de l'Etat en matière d'initiatives à l'investissement ont ramené la couche populaire à faire des transferts des migrants le revenu essentiel du ménage. Les envois de fonds représentaient selon El Hadj et Younoussa (2011) 24% du PIB, 3 fois le montant de l'aide publique au développement en 2008 et classaient le pays au 6^{ème} rang dans la hiérarchie des pays bénéficiaires des fonds des migrants.

Cependant, les données statistiques varient quelque peu en fonction des sources utilisées. Quand la Banque Mondiale estime à 15 Euros/tête le montant des envois aux Comores en 2004, une enquête réalisée la même année auprès de 2989 ménages avance la proportion de 32 Euro/tête et enfin la Banque Centrale des Comores (BCC) dans ses estimations annuelles retient le chiffre de 104 Euro/tête.

Ces transferts destinés en gros à la consommation courante des ménages, à l'éducation des enfants restés au pays, aux dépenses de santé et surtout aux dépenses liées aux traditions du grand mariage contribuent considérablement à l'économie du pays et constituent la bouée de secours de la défaillance salariale étatique et de la faillite des initiatives locales dans le domaine de l'entreprise privée.

Et Blanchy (Hommes et Migrations n°1215 p.12), confirme : *« depuis l'indépendance et surtout ces dernières années, l'économie de la Grande Comore en particulier est portée à bout de bras par les envois des expatriés sous forme liquide, d'or et de biens d'équipement. En 1987, les seuls transferts monétaires par réseau formel (bancaire ou postaux) proviennent essentiellement de France et s'élèvent à 41 380 000 francs français. Le chiffre ne tient pas compte des transferts monétaires par réseau informel et des transferts d'or et de bien d'équipement. En réalité, le budget importé de France serait égal au budget des Comores, qui est, en 1996, de 12 milliards de francs comoriens, soit 160 millions de FF. »*)

Cet état de fait justifie en partie l'effort colossal des migrants dans les envois de fonds, effort qui se traduit par le classement des Comores au panthéon des pays bénéficiaires au niveau mondial comme le fait apparaître le tableau suivant (tableau 11):

Tableau 11. Traits caractéristiques des 10 premiers pays bénéficiaires des envois de fonds (données 2006)

| Rang | | Envois de Fonds sur PIB | Envois par habitant | Taux d'émigration (Stock d'émigrés sur la Population) | RNB/habitant (méthode atlas : en us \$ 2006) | Densité de la population hbt/km ² | Croissance démographique | Croissance économique | % de la population urbaine |
|------------------------|----------------|-------------------------|---------------------|---|--|--|--------------------------|-----------------------|----------------------------|
| 1 ^{er} | Tadjkistan | 36, 2% | 152\$ | 12, 2% | 390 \$ | 47 | 1, 3% | 8, 7% | 24, 6% |
| 2 ^{ème} | Moldova | 36, 2% | 311\$ | 16, 8% | 1 100 \$ | 117 | -1, 2% | 6, 7% | 47% |
| 3 ^{ème} | Tonga | 32, 3% | 706\$ | 50, 4% | 2 170\$ | 142 | 0, 5% | 2, 1% | 24, 3% |
| 4 ^{ème} | Kirghize | 27, 4% | 142\$ | 11, 7% | 490\$ | 27 | 1, 1% | 3, 3% | 36% |
| 5 ^{ème} | Honduras | 25, 6% | 320\$ | 5, 8% | 1 200\$ | 66 | 2, 4% | 4, 3% | 47% |
| 6^{ème} | Comores | 25% | 176\$ | 50% | 660\$ | 275 | 2, 1% | 2, 2% | 37, 7% |
| 7 ^{ème} | Lesotho | 24, 5% | 201\$ | 14, 4% | 1 030\$ | 59 | 0, 4% | 3, 1% | 19% |
| 8 ^{ème} | Guyana | 24, 3% | 290\$ | 55, 6% | 1 130\$ | 4 | 0, 2% | 1, 2% | 28, 3% |
| 9 ^{ème} | Liban | 22, 8% | 1 264\$ | 17, 4% | 5 490\$ | 396 | 1, 3% | 3, 2% | 86, 7% |
| 10 ^{ème} | Haïti | 21, 6% | 124\$ | 9, 8% | 480\$ | 314 | 0, 1% | 1, 4% | 39, 5% |
| 11 ^{ème} | Jordanie | 20, 3% | 515\$ | 11, 2% | 2 660\$ | 63 | 2, 6% | 6, 4% | 82, 6% |

Source : Groupe d'études des perspectives de développement (Banque Mondiale)

Depuis lors, parallèlement à la croissance continue et élevée des transferts à l'échelle globale sous l'effet conjugué de la mondialisation et du développement rapide de la technologie de la communication, les transferts aux Comores ont été en constante augmentation passant de 24,3 millions d'euros en 1996 à 26,4 millions en 1998 et 30 millions en 2002. Aujourd'hui la BCC donne le chiffre de 44 millions d'euros soit près de 22 milliards de FC. Les experts de la BAD⁸² renforcent l'option de la BCC en faisant valoir que la somme de 40 millions d'euros avancée par certaines institutions locales semble « sous estimée au regard, disent-ils, de la taille de la diaspora ».

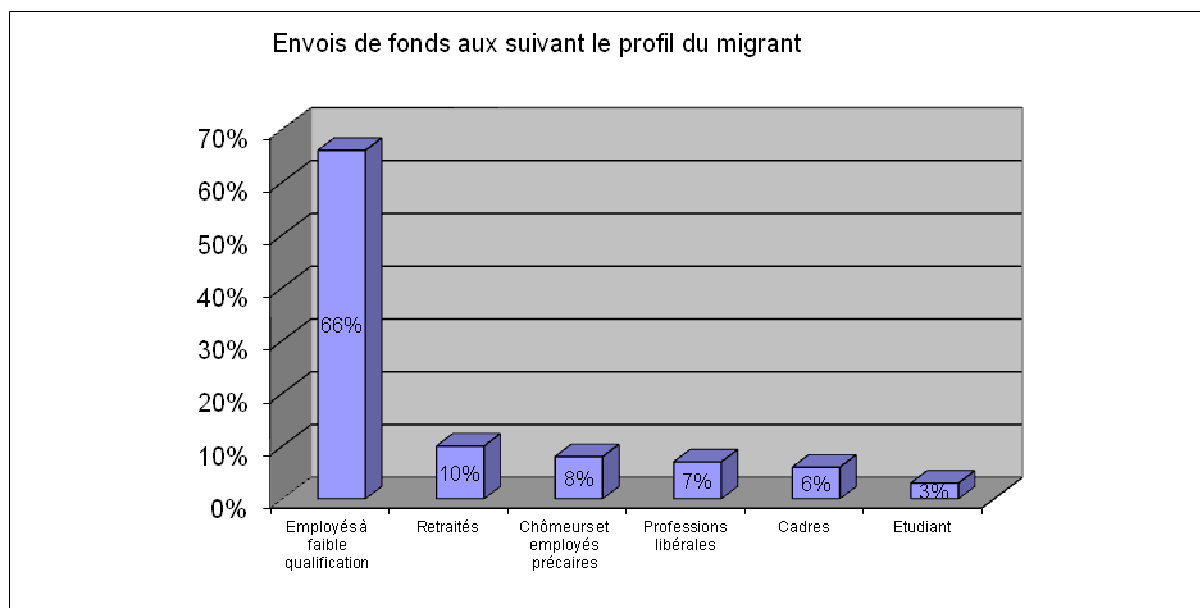
⁸²Les experts de la BAD pour l'étude réalisée dans les 4 corridors : HOUSSARD L., KHALILJ., AMIDOU KANE C.. et SIDIBE

6.3 Montants envoyés et profil des migrants comoriens envoyeurs

Une étude réalisée à la demande de la Banque Africaine de Développement en 2007 sur quatre pays africains, Comores, Mali, Maroc et Sénégal sur l'envoi de fonds des migrants des 4 corridors sur la base de leurs catégories socioprofessionnelles révèle que la majorité absolue (2/3) des pourvoyeurs de fonds appartiennent à la catégorie à faible qualification professionnelle (66%) ensuite suivent les retraités (10%), les chômeurs et employés précaires arrivent à hauteur de 8%, suivis par les professions libérales et les cadres (6%) et étudiants (3%) (fig. 7).

Evolution des envois de fonds aux Comores

Fig. 7. Envois de fonds aux Comores suivant le profil du migrant

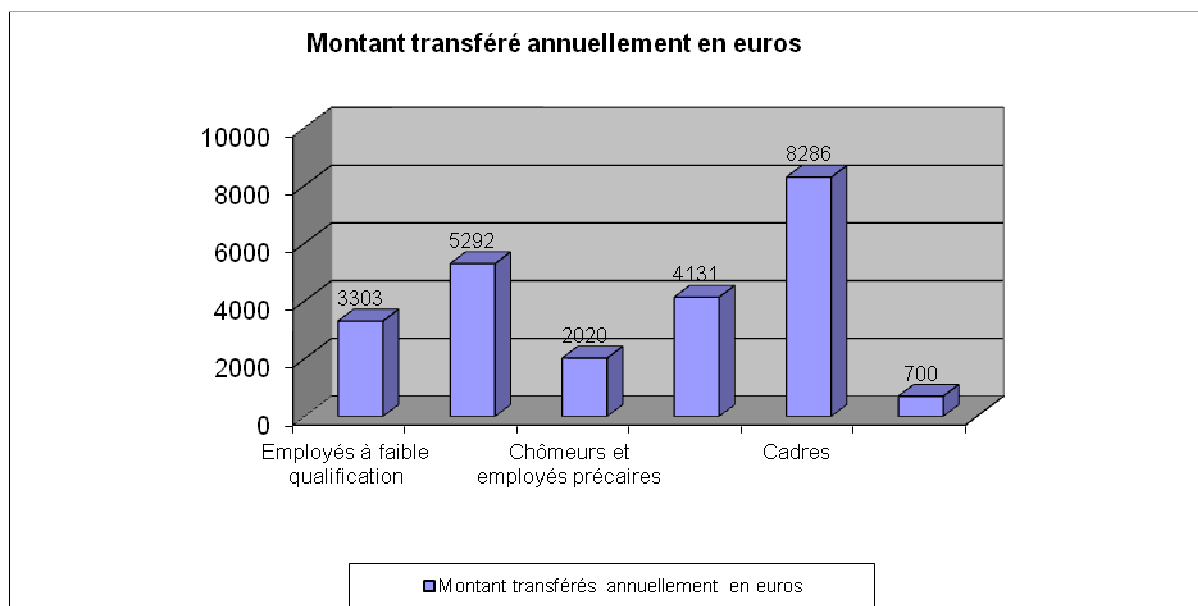


Source : Enquête réalisée en France auprès de la diaspora (BAD ; 2007)

Cependant l'étude révèle que lorsqu'on considère les envois par tête, les cadres arrivent en tête avec 8 286 euros/an contre 3 303 euros pour les employés à faible qualification. Néanmoins, l'importance en nombre des employés à faible qualification (66% des envoyeurs) classe ceux-ci au premier rang des pourvoyeurs de fonds en termes de volume global (59%) suivis des envois de fonds des retraités (14%) et des cadres (14%).

Voir le graphique suivant (fig. 8):

Fig. 8. Montant transféré annuellement suivant la catégorie socio professionnelle



Source : Enquête réalisée en France auprès de la diaspora (BAD ; 2007)

Montants des envois des fonds

L'évolution des envois de fonds aux Comores observe une tendance croissante semblable à l'évolution du phénomène sur le plan international. De 50 millions de \$ en 1997, les transferts passent à 125 millions de \$ en 2007, une augmentation spectaculaire de 150%. On notera toutefois que ces envois, en 2009, ont enregistré une hausse modeste de 2% après une décennie de croissance à 2 chiffres. Parmi les raisons de cette hausse modeste on peut citer :

- la crise financièrement internationale
- la catastrophe du crash du vol de la compagnie Yemenia aux larges des Comores en juin 2009⁸³

L'impact de ces deux facteurs sur l'économie locale a, en effet, ralenti la dynamique observée durant la période antécédente et le marasme a gagné tous les secteurs d'activité du pays .

⁸³ Le crash du vol de la Yemenia survenu au début des vacances d'été, période d'affluence et de dynamique des grands mariages, a déstabilisé durablement l'économie déjà fragile du pays. De nombreux voyages ont été annulés .

Profils des envoyeurs de fonds

Une étude récente (2009)⁸⁴ estime la diaspora comorienne à 300 000 individus dont 150 à 200 000 en France sur une population de 650 000. La répartition sociale de cette population expatriée en France se présente comme suit :

- ✓ 66 % d'employés à faible qualification
- ✓ 10% de retraités
- ✓ 8% de chômeurs et employés précaires
- ✓ 7% de profession libérale

La prééminence de la catégorie « employés à faible qualification » dans les envois de fonds trouve son explication dans le besoin de cette catégorie, plus que chez les cadres, de s'assurer de réaliser la coutume, ainsi leur épargne est investie au pays.

Si les cadres de la fonction publique comorienne peuvent miser sur d'éventuels prêts financiers pour l'accomplissement du rêve coutumier, les catégories vulnérables de la société, elles, n'ont d'issue que la migration pour le faire.

6.4 Motivation des envois de fonds

Les envois de fonds des migrants sont en général animés par deux types de motif. D'une part un motif d'altruisme et d'autre part un motif d'intérêt individuel d'investissements de capitaux au pays.

Ces deux motivations parfois complémentaires déterminent la force et le comportement des transferts d'argent. Pour les auteurs Stark et Lucas, (1985) ; Sana et Massy, (2005), l'altruisme constitue l'application des contrats implicites entre le migrant et le receveur de fonds du pays d'origine. Mais qu'ils soient altruistes ou individuels, les motivations des envois de fonds provoquent différentes implications sur les comportements micro-économiques des agents. Ainsi, les motivations déterminent les disparités dans les montants et en même temps la diversité des destinataires des envois de fonds.

On constate que l'altruisme est susceptible d'orienter les envois plus vers les ménages les plus démunis et les familles solidement liées par la tradition, tandis que le motif lié à l'intérêt individuel envoie plus de fonds vers les parents.

⁸⁴ Chiffres publiés par l'Ambassade de France aux Comores, relayés par le quotidien local Al Balad Comores N°459 -2010

Younoussa et El Hadj, (2011, p.16) énumèrent un certain nombre de raisons qui expliquent la nécessité pour le migrant d'envoyer des fonds:

- ✓ subvenir aux risques des deux parties (envoyeurs et receveurs de fonds)
- ✓ assurer un patrimoine pour un héritage
- ✓ contribuer à la consommation
- ✓ amoindrir les contraintes de capitaux que font face les membres de ménage
- ✓ une accumulation de richesse dans le pays d'origine
- ✓ une compensation des coûts de migration ou un remboursement des dépenses d'éducation
- ✓ payer le statut social dans le pays d'origine
- ✓ payer les services fournis par les membres de ménage comme prendre soin des capitaux ou des parents pendant que le migrant est à l'étranger
- ✓ encourager ou décourager la migration dans le pays d'origine.

6.5 Distribution géographique des transferts de fonds aux Comores

La répartition des transferts de fonds sur l'ensemble de l'Union des Comores laisse apparaître un déséquilibre flagrant. A population presque égale, Ngazidja (297 000 et pour Ndzuwani (244 000), on note des écarts très prononcés :

- ✓ 91% des envois pour la Grande Comore
- ✓ 6% seulement pour Anjouan
- ✓ 3% pour Mohéli.

Ce pourcentage place Mwali devant Ndzuwani en terme de rapport aux envois compte tenu de la faiblesse de sa population en termes de chiffre absolu.

La disproportion de la répartition n'est pas surprenante lorsqu'on connaît la proportion de la diaspora de chacune des îles.

Depuis le début de l'aventure migratoire des Comoriens, les Grands Comoriens ont toujours manifesté un désir de départ plus ardent à cause très certainement de la pression qu'exerce sur eux le devoir du grand mariage, avec l'ambition d'accumuler un capital suffisant pour un mariage faste et honorifique. Une pression nettement moindre chez les îles sœurs, notamment Ndzuwani, réputée plus pragmatique dans le comportement économique. Un adage comorien caricature les îles de l'archipel de la manière suivante : *pendant que le Mohélien dort, que le Mahorais danse, que le Grand comorien défend son honneur, l'Anjouanais commerce et accumule de l'argent.*

Chapitre 7

Les canaux des transferts aux Comores

Les transferts des fonds aux Comores s'appuient sur deux types de canaux. D'une part les canaux formels et d'autres part les canaux informels.

7.1 Les canaux formels

Les canaux formels sont constitués par les moyens de transferts soumis aux réglementations en vigueur à l'échelle internationale en matière de transferts de fonds : banques et autres institutions financières. D'autres agents de transferts spécifiques sont apparus sur le marché, les STR (système de transferts rapide) : Western Union, MoneyGram en sont les deux principaux représentants en Afrique subsaharienne. A côté des deux géants existent d'autres agences de transfert (Ria, Money Express) mais elles n'opèrent que dans la capitale, aussi l'impact de leur activité est extrêmement réduit et négligeable.

Nous nous attacherons à l'étude de la W.U et de MoneyGram, entités bien implantées et œuvrant dans un environnement local très concurrentiel entre elles.

Le volume considérable pris par les STR en Afrique et ailleurs dans le monde s'explique par la mise en place de paramètres répondant aux besoins spécifiques de la clientèle à savoir :

- ✓ La rapidité
- ✓ L'accessibilité
- ✓ La non bancarisation des bénéficiaires
- ✓ Et la sécurité

Le marché africain est largement inondé par l'opérateur américain Western Union qui occupe globalement 80% des parts de marché grâce à un quasi monopole institué par des accords d'exclusivité avec la majorité des entités commerciales et du fait de son exclusivité avec la Banque postale en France⁸⁵.

Les STR ont commencé à inonder le marché comorien à partir des années 2000. Profitant de la défaillance des services postaux, ils ont su s'imposer rapidement par la qualité de leurs prestations.

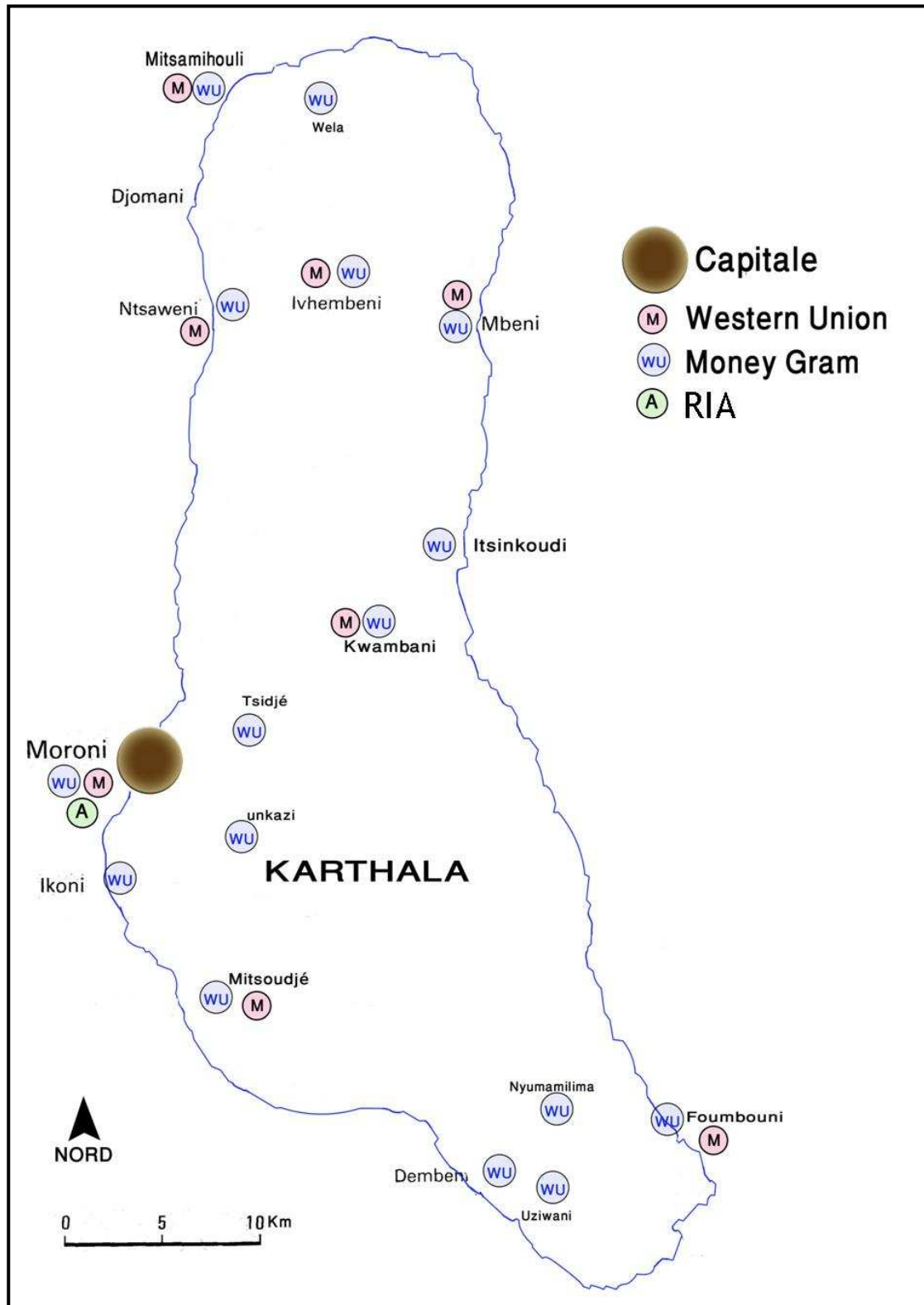
Le premier opérateur de transferts de fonds aux Comores, la Western Union, n'a ouvert ses portes dans un premier temps qu'à Moroni, la capitale, courant 1998, ensuite, s'appuyant sur

⁸⁵ Cf études de la BAD, op. cit

des accords réalisés avec La SNPSF (Société Nationale des Postes et Services Financiers), ses succursales s'implantent alors dans les zones rurales. Parallèlement elle s'allie à d'autres institutions bancaires ou commerciales sur place (BIC : la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce-Comores et BONZAMI : le plus grand complexe de vente de carburant aux Comores etc.).

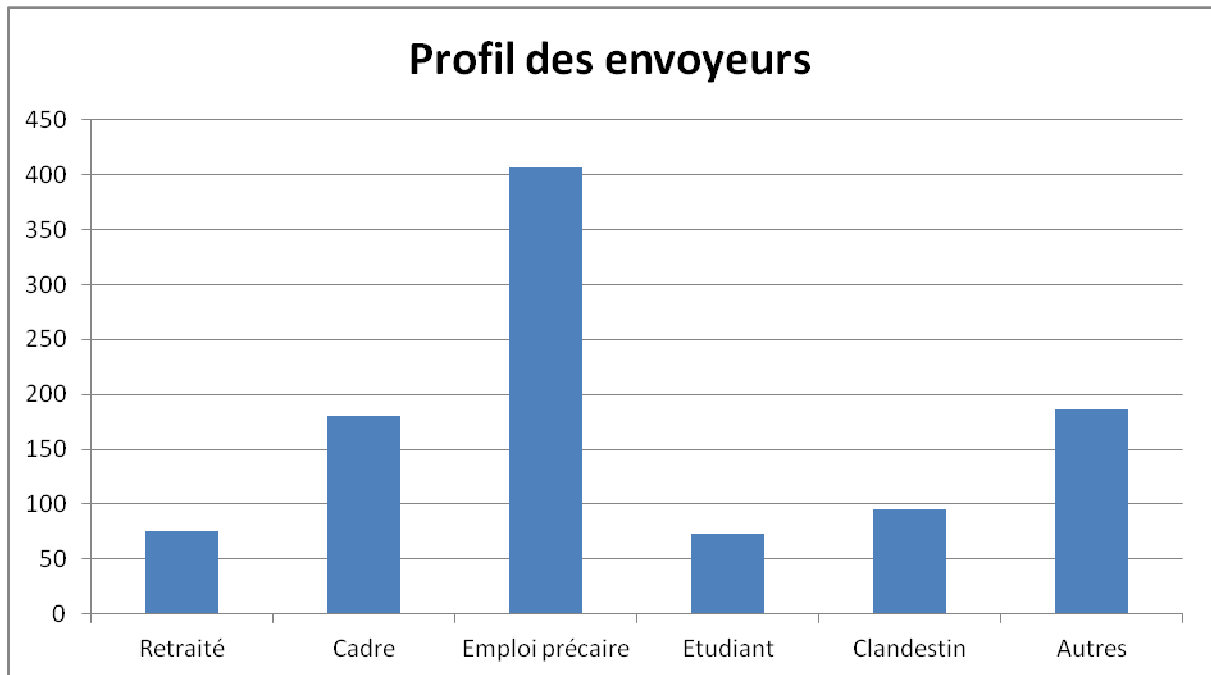
Dans l'objectif de pénétrer aisément le marché visé, les deux agences de transfert d'argent nouent des alliances tantôt avec les institutions financières locales tantôt avec des agences similaires. W.U. s'appuie sur La Poste Comorienne (SNPSF), la BIC (Banque de l'Industrie et Commerce-Comores) la première Banque aux Comores pendant que son concurrent Money Gram est allié à la Mutuelle d'Epargne et Crédit des Comores (MECK) une banque locale très répandue et populaire dans l'espace urbain et rural comorien. Plus récemment présente sur place(2008), l'agence de transfert d'argent s'est beaucoup investie sur le marché local. MoneyGram s'est alliée à plusieurs institutions financières locales pour étendre le volume de ses activités, mais c'est avec la Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Comores (MECK), très répandu dans le milieu rural que s'opère la meilleure stratégie (Carte 9).

Carte 9. Distribution des STR à la Grande Comore



Source : auteur

Fig. 9. Profil des envoyeurs



Source : auteur

Nous avons effectué le même relevé à Anjouan et Mohéli et le constat est quelque peu surprenant entre les 3 îles. En effet le rapport nombre d'habitants/bureaux W.U. donne un large avantage de service à l'île de Mohéli, la plus réduite en superficie par rapport aux 3 îles de l'Union des Comores.

Voici le ratio :

On considère, pour le calcul, le rapport : population / succursale pour obtenir le ratio par île.

Ngazidja

Ngazidja totalise 20 centres de distribution W.U.

$296\ 177/20 = 14\ 808$ personne par centre.

Anjouan

Anjouan compte 10 centres

$243\ 732/10 = 24\ 373$ personnes par centre

Mohéli

L'île de Mohéli dispose de 6 centres

$35\ 751/6 = 5958$ personnes à servir par centre

Tableau 12. Les STR à Anjouan

Anjouan

| localités | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|-----------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| WU | x | x | x | x | x | x | x | x | x | x | 10 |
| MGram | | x | x | | | x | x | | | | 4 |

Source : auteur

1 = Bandra ; 2= Mutsamudu ; 3= Ouani ; 4= Bambao ; 5= Tsembe ; 6= Sima ; 7= Domoni ; 8= Mramani ; 9= Mrémani ; 10= Pomoni.

Tableau 13. Les STR à Mohéli

Mohéli

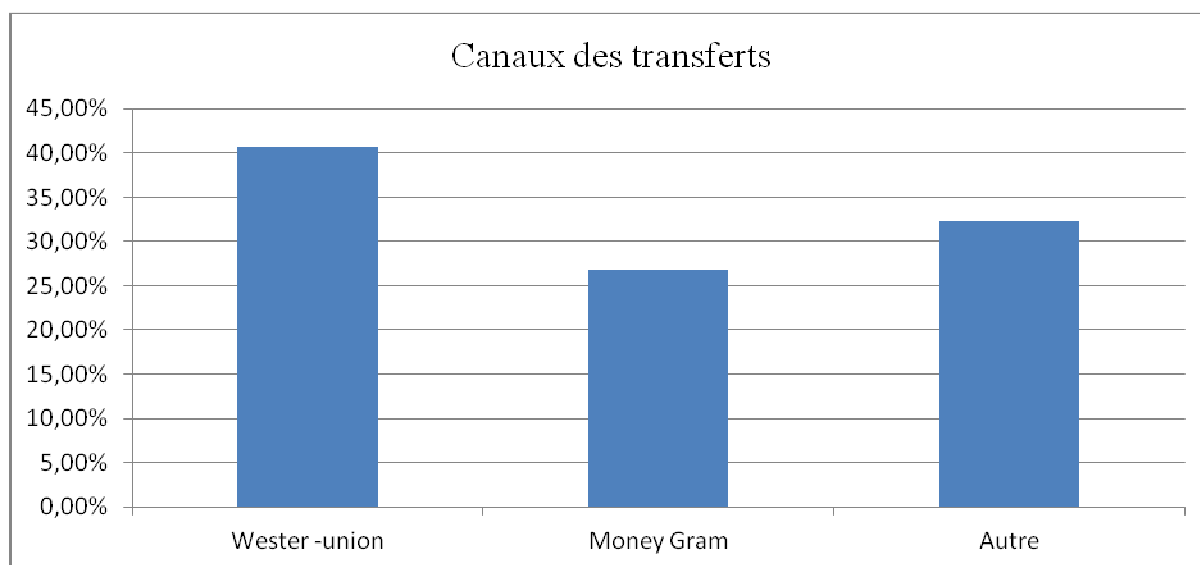
| localités | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|-----------|----|---|---|---|---|
| W U | xx | x | x | x | X |
| MGram | x | | | | |

Source : auteur

1= Fomboni ; 2= Djoezi ; 3= Wanani ; 4= Nyumashiwa ; 5= Hoani.

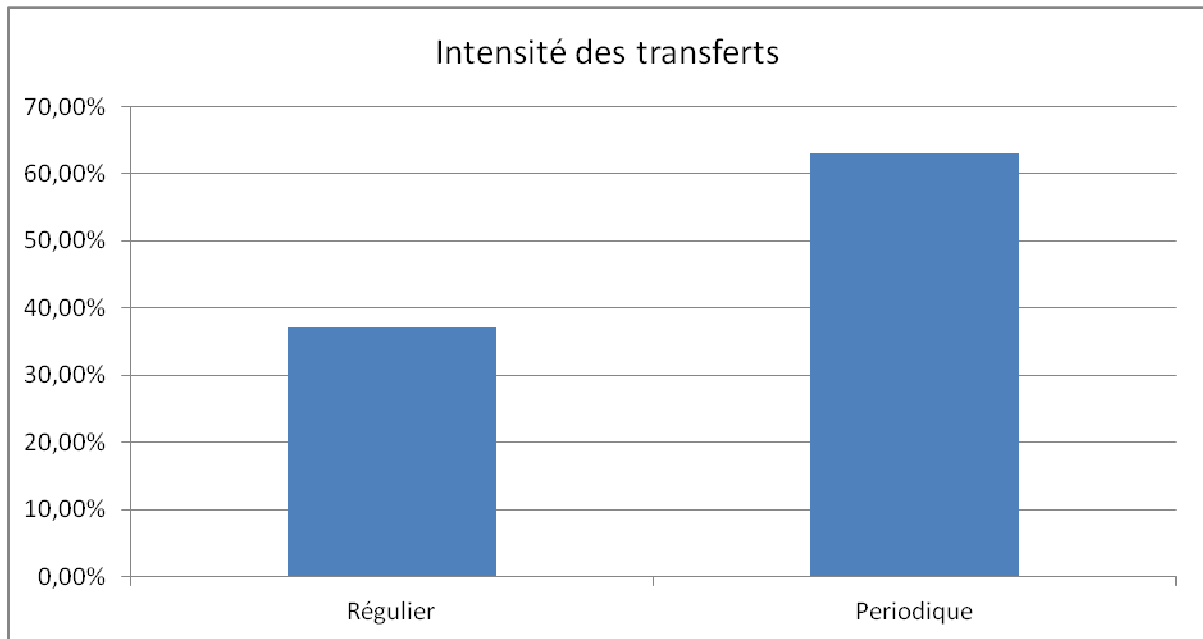
Money Gram, ne disposant de la large couverture territoriale de W.U., opère une stratégie de fourniture de service de proximité (en s'alliant à la MECK bien implantée dans le milieu rural) à un coût relativement bas (par rapport à W.U.).

Fig.10. Graphique W.U, MoneyGram et intensité des transferts



Source :auteur

Fig. 11. Intensité des transferts



Source : auteur

Les deux principaux STR ont inondé l'espace comorien. La concurrence des autres STR (Ria, Money Express...) n'arrivent pas à ébranler leur assise. La venue d'un nouvel opérateur, Rial Express en fin 2012, qui propose des services à des tarifs prohibitifs (prix unique et un service de proximité (transfert à l'intérieur, d'une ville à une autre) va-t-elle changer la donne ?

Ph. 22. Le réseau W.U allié à la SNPSF Moroni (La poste)



Sources : auteur

Ph.23. MoneyGram œuvre dans la proximité/Rial Express un nouveau venu en 2012



sources : auteur.

7.2 Les canaux informels

Nous en avons dénombré 2 principaux :

- Le *fax*, surnom attribué à un système de regroupement des transferts à un lieu de collecte (foyer, commerçant...) et de redistribution aux bénéficiaires dans les pays moyennant une commission dérisoire 3 à 5% contre 5 à 15% pour les STR.. Le système présente l'avantage de la proximité pour les zones rurales. Mais il n'a pas survécu à la force du « porteur »
- Le *porteur*,⁸⁶ il est le moyen de transfert d'argent le plus usité à la Grande Comore et aux Comores en général. Aucune commission n'est prélevée. Ce système repose sur la proximité, la solidarité, la confiance, les relations intra et extra-villageoises et la chaleur humaine qu'il procure.

Son fonctionnement est plus commode : lors du déplacement d'un *Je-viens* vers le pays, on lui remet des sommes d'argent à transmettre au pays. Le convoyeur ne refuse en principe pas, par solidarité et aussi par crainte de l' *effet boomerang*⁸⁷.

En cas d'urgente nécessité, on se rend directement à l'aéroport pour effectuer l'opération d'envoi. La somme peut être confiée à une personne parfois « inconnue » en prenant soin de bien donner son signalement au bénéficiaire. Et la référence la plus indiquée, plus que son nom ou sa tenue vestimentaire, est d'abord son village d'origine. Le lien au village reste essentiel,

⁸⁶ il existe un moyen plus sûr mais plus rare hormis le don au porteur, il s'agit des séjours de vacances pour rapatrier soi-même l'argent

⁸⁷ Une personne est très vite cataloguée. Elle peut en subir les conséquences à court ou moyen terme par une forme de mise en quarantaine sociale.

l'individu est couplé indissociablement à son village d'origine⁸⁸ (de sa mère : matriarcat). La somme sera remise à la sortie d'aéroport pour les cas d'urgence, sinon le lendemain, lorsque le porteur aura récupéré des 12 heures de vol. Toutes les localités de Ngazidja sont accessibles en deux ou trois heures de transport routier, ce qui signifie la possibilité de remettre les remises au destinataire le lendemain même.

Ce type de transfert, le plus usité dans les remises à destination de Ngazidja, présente peu d'inconvénient car personne ne prendrait le risque de se déshonorer, de se *couvrir de honte elle, sa famille et son village*, puisque l'essence même du grand mariage est la quête de *l'honneur*.

Pour éviter toute confusion à la distribution de la manne, en amont l'envoi subit un rituel, devenu au fil des années, un acquis. Au départ, les billets sont rassemblés et cousus ensemble par l'expéditeur et les noms du bénéficiaire, du village et montant portés sur un papier apposé⁸⁹ à même les billets. Une fois ce cérémonial terminé le tout est remis au partant, tenu de remettre la remise telle quelle.

Les remises continuent d'être la principale voie de transfert d'argent vers les Comores en dépit des énormes pertes dues au crash du vol de la Yemenia en juin 2009. Quelle politique adopte l'Etat pour drainer cette manne ?

7.3 Politique de bancarisation

La très forte croissance des transferts du Nord vers le Sud depuis quelques décennies a amené les agents de services de transfert à chercher à maîtriser et à canaliser ce flux qui a atteint 232 milliards en 2005 après être passés de 3 milliards en 1970 à 35 milliards en 1980 et 70 en 1990. Les Etats receveurs et les institutions financières ont amélioré la saisie de cette circulation financière permettant ainsi une meilleure maîtrise des paramètres régissant cette manne. Selon G. Simon(2008), c'est moins l'augmentation du nombre de migrants que l'intégration économique des immigrés dans les pays riches du Nord qui explique cette explosion qui contribue fortement à la lutte contre la pauvreté et améliore le développement local au Sud.

Au XIX^{ème} siècle l'appui économique des migrants qui s'étaient installés en Amérique consistait principalement à financer le voyage de leurs proches qui souhaitaient les rejoindre

⁸⁸ Dans le système du matriarcat, il s'agira du village de sa mère

⁸⁹ Cousu également

en prépayant les passages maritimes. La circulation migratoire était pour ainsi dire marginale. Actuellement les transferts sont estimés par la Banque Mondiale à 300 milliards de dollars, ce qui situe le flux au second rang après le commerce mondial. Cette envolée dont l'explication peut être diversement interprétée est porteuse d'une forte aspiration à la promotion économique. Un certain nombre de pays émergents ont très tôt développé une politique de bancarisation pour mettre à profit l'apport financier.

Le Maroc s'avère être un des meilleurs exemples :

Avec 3,3 milliards de dollars de remises en 2006, 8,5% du PIB, 39% de la valeur des exportations, la migration internationale est la première source de revenus extérieurs du Maroc devançant le tourisme et les produits phosphatés. La mise en place depuis 1968 d'un bon système d'enregistrement des remises (changes manuels, transferts postaux et bancaires, retraites et prestations sociales) a considérablement favorisé la progression des rentrées des transferts depuis quarante ans, passant de 200 millions de dirhams en 1968 à 36 milliards en 2003, illustration faite sur le document suivant :

Tableau 14. Evolution des transferts marocains à l'étranger 1968-2003 (en millions de DH)

| Années | 1968 | 1970 | 1980 | 1987 | 1993 | 1999 | 2001 | 2003 |
|---------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Dirhams | 200 | 402 | 6326 | 13177 | 18530 | 19310 | 36850 | 36108 |

Source : Gilda Simon (2010)

Ce développement s'est appuyé, d'une part, sur l'extension de l'espace migratoire marocain vers de nouveaux espaces migratoires tels que, la Belgique, les Pays Bas, l'Italie et surtout l'Espagne où la communauté marocaine est forte de 511 000 personnes, soit 13% des étrangers et Outre Atlantique (Etats-Unis et Canada) et d'autre part, sur de nouvelles couches migratoires composées de techniciens, cadres et entrepreneurs.

Le contrôle du circuit financier local.

Contrôler le circuit financier est devenu un enjeu majeur dans la circulation financière planétaire. Même si les remises restent largement pratiquées lors du retour annuel (26% des transferts au Maroc), la poste reste toutefois le moyen de transfert le plus largement adopté par les Marocains. Mais l'établissement d'Etat a régressé constamment passant de 65% du transfert en 1981 à 10% en 2003 au profit du système bancaire marocain, la bancarisation

étant perçue localement comme un symbole de modernisation. Les circuits bancaires drainent en 2003 plus de 61% des flux qui constituent une véritable « mine d'or » pour les banques.

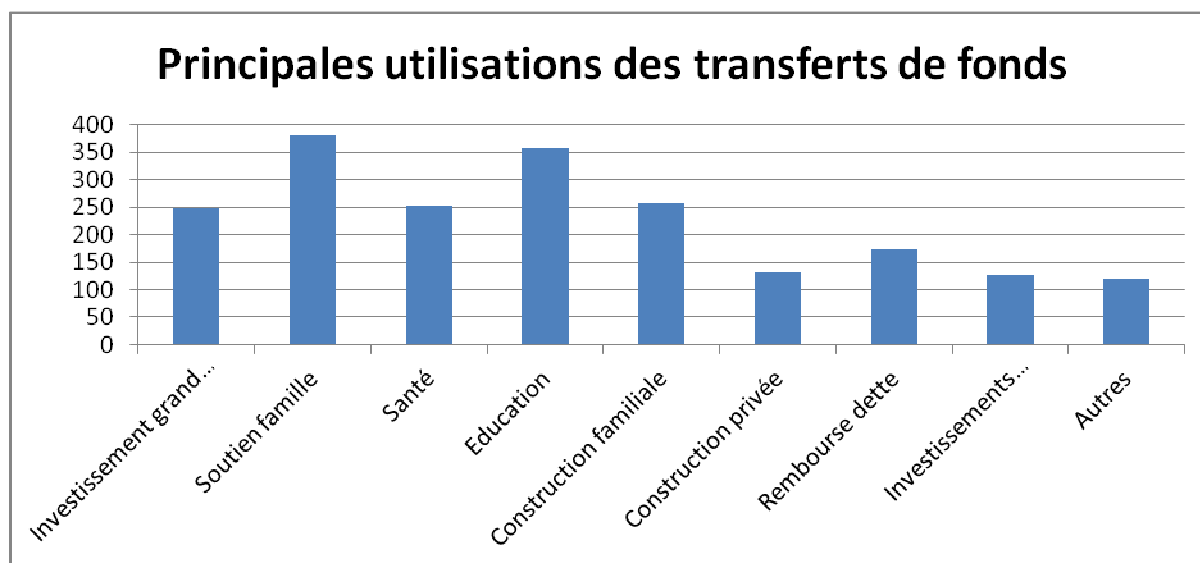
Ce succès a inspiré la poste comorienne qui s'est lancée avec l'appui de l'Etat comorien dans une campagne de séduction de la communauté expatriée, suivie de l'ouverture sur les espaces transnationaux de banques postales (à Paris et à Marseille dans un premier temps et plus tard La Réunion). Deux agences furent installées, l'une à Paris et l'autre à Marseille pour inciter les migrants à utiliser les créneaux mis à leur disposition. Ainsi le titulaire d'un compte de la Banque postale des Comores avait la possibilité d'effectuer des opérations sur son propre compte aussi bien aux Comores qu'en France. Le projet se trouvait dans sa phase expérimentale lorsqu'un scandale de malversation frauduleuse fût constaté en 2011, mettant en cause le personnel de la poste. Le détournement de millions de francs comoriens dans l'institution a porté un coup fatal à l'entreprise qui ne s'en est pas remise jusqu'alors. La diaspora déjà méfiante de l'institution locale s'est complètement retirée pour laisser le projet battre de l'aile.

Les auteurs de la malversation sont sous les verrous en attendant leurs *jugements* qui ne se tiendront certainement jamais car de telles pratiques sont rarement sanctionnées ; certains fraudeurs se sont volatilisés comme par enchantement à l'indifférence des autorités concernées ! L'apport financier considérable de la communauté comorienne *diasporée* est affecté en principe à des projets bien définis.

7.4 Utilisation faite des transferts

A partir d'une enquête réalisée auprès de 2057 personnes en Grande Comore en juin 2012 pour déterminer l'utilisation des envois de fonds, nous avons relevé les constats suivants (fig. 12)

Fig. 12. Principales utilisations des transferts de fonds



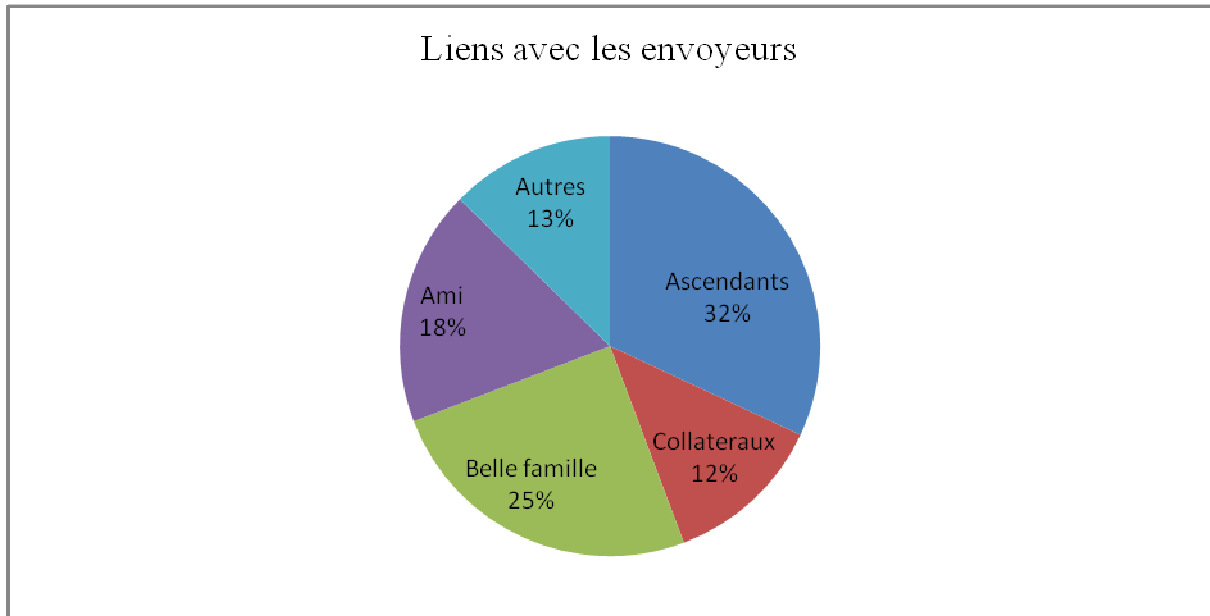
Source :auteur

Les fonds envoyés servent surtout à parer aux dépenses d'urgence de santé, de subsistance de la famille restée au pays et à l'achat des fournitures scolaires et éventuellement au règlement de l'écolage dans les établissements scolaires privées. Les envois sont irréguliers du fait que les envoyeurs dans leur majorité sont constitués de migrants à faibles revenus car ils occupent des emplois précaires ou sont des étudiants, chômeurs voire clandestins. La majorité des personnes interrogées(1191 personnes) note une augmentation sensible des sommes perçues. Mais les sommes envoyées restent modestes, entre 50 et 200 euros. Sur 662 individus enquêtés 392(59, 2%) ont perçu moins de 200 euros et 270 ont perçu un peu plus de 200 euros. Les sommes importantes destinées au grand mariage ou à la construction de la maison familiale sont directement apportées par l'intéressé lors du déplacement pour la mise en place du projet. Ce qui explique la faiblesse des montants transférés.

Liens avec envoyeurs et statut des bénéficiaires :

Qui sont les envoyeurs des fonds ? Le diagramme (fig :13) met en évidence l'importance de liens familiaux en ce qui concerne les envoyeurs et bénéficiaires.

Fig. 13. Liens avec les envoyeurs



Source : auteur

Les belles familles et les ascendants ont la part belle dans les envois de fonds. Cela conforte le principe selon lequel le migrant est lié à la famille et que le projet de migration est un projet collectif, familial. Le migrant *missionnaire* se doit de maintenir les liens familiaux et de subvenir aux besoins immédiats de ceux qui ont organisé le projet de migration.

Du côté de la belle famille le scénario est quasiment identique. L'argent est dans un premier temps destiné au chef de ménage. Le fait de savoir lire et écrire et d'avoir une fonction à la capitale le prédispose à être la personne indiquée pour être le premier bénéficiaire comme le montre le tableau 15.

Tableau 15. Statut des bénéficiaires

| Scolarité | | | Activité | |
|-----------|------------|---------------|----------|-----------------|
| primaire | secondaire | universitaire | Salarié | Sans profession |
| 25, 4% | 37, 8% | 36, 8% | 70, 7% | 29, 2% |

Source : auteur

7.5 Scènes de remise des envois manuels

Les *remises* sont le mode le plus usité dans les transferts d'argent vers les Comores. Elles sont en conformité avec les structures sociales locales⁹⁰ en même temps qu'elles privilégient le contact humain que procurent les remises à l'envoi formel, de surcroît, couteux.

On refuse rarement de ramener les remises, d'autant que l'acte appelle à une réciprocité. Les inconscients qui, d'aventure se désolidarisent, se condamnent irrémédiablement à l'isolement.

Voici dans cette logique deux scènes, l'une de remise au « porteur » à l'île La Réunion et l'autre à la récupération par le bénéficiaire à l'aéroport des Comores, au moment de l'arrivée du « *je-viens* » .

A Saint-Denis de La Réunion, le 24 juillet 2012 vers 19h:

Un ami s'apprête à envoyer de l'argent au pays. Il a rendez vous chez le porteur qui habite pas très loin de notre lieu de résidence. Seulement d'abord il n'a jamais été chez la personne, ensuite il n'a qu'une information incomplète du lieu. Toutefois, la personne, qu'il venait de rencontrer à la mosquée dans l'après midi lui a donné son numéro de téléphone et lui a indiqué vaguement le bâtiment où il habitait.

Je dis à mon ami que je venais également avec lui car j'avais une petite somme à envoyer là-bas. Après une demi-heure de marche à la tombée du jour nous arrivâmes à l'endroit indiqué, c'est-à-dire au terminus du bus n°6, près de l'université de Moufia. Lorsque mon ami essaya de le contacter pour avoir plus de précisions sur le bâtiment et le N° d'entrée, à notre grand étonnement, il n'était pas chez lui mais à St André en dehors de la ville et il dit qu'il sera de retour très tard et que la meilleure solution serait, selon lui de nous rendre à l'aéroport le lendemain matin à l'heure du départ.

⁹⁰ L'environnement social local prédispose à de telles pratiques : dès son jeune âge l'enfant assimile les réflexes liés à l'entraide, à la disponibilité. On l'envoie par ci par là, tantôt récupérer un couteau chez la voisine, tantôt apporter une noix de coco chez la tante qui habite à trois cour plus loin. Au village, sur les lieux publics il est en permanence ballotté par ci par là pour exécuter les doléances des aînés à qui il doit respect et obéissance comme le lui prescrit son statut de mna mdji. Le jeune qui ne se dérobe jamais se dit mwana mwema, motro mwema (enfant serviable) et dans le cas contraire, il est qualifié de karumwa (enfant intraitable) . Ces faits trouvent leur prolongement dans les remises

Pour mon ami qui travaille de nuit ce n'était pas la solution idéale. C'était justement pour éviter de se rendre à l'aéroport qu'il a décidé de lui remettre l'argent à la maison. Mais finalement on n'avait pas le choix. On était quelque peu découragé d'avoir fait tout le trajet pour rien ! Puis j'ai suggéré l'idée de le rappeler pour nous permettre de remettre les enveloppes à sa femme qui était certainement restée à la maison. Il était d'accord, seulement il ne parvint pas à nous préciser son adresse et encore moins la voie d'accès à partir du terminus du bus où nous étions. Nous avons alors tenté de voir si des Comoriens du quartier pouvaient nous aider mais en vain il n'y en avait pas. C'est alors qu'une voiture qui s'arrêta à une trentaine de mètres de nous fit descendre deux comoriennes⁹¹. Elles avaient dans la main chacune une lettre ce qui confirma notre hypothèse. Nous leurs adressâmes un « assalam anlay kum nos sœurs » qu'elles répondirent avec enthousiasme avant de nous dire qu'elles se rendaient, comme nous, chez la même personne, qu'elles étaient originaires, l'une de Batsa, l'autre de Hahaya.⁹² A l'intérieur, sa femme et deux jeunes hommes étaient là pour nous accueillir. Nous remîmes les enveloppes à sa femme après avoir compté en sa présence la somme indiquée sur chaque enveloppe. Elle nous demanda nos villages respectifs avant de nous prier de dire à nos correspondants de venir à Hetsa, le village de son mari. Nous partîmes en laissant sur place les deux dames qui nous ont guidés.

Ainsi, pour expédier de l'argent, il n'est pas nécessaire au préalable de connaître le voyageur, la remise au destinataire par contre demande quelques précautions ; voici une scène de remise à l'arrivée.

A l'aéroport de Moroni en février 2011

Autours du nouvel arrivant il y a toute sa famille proche venue l'accueillir, tous ensemble, ils s'appêtent à partir en voiture. Un jeune homme d'une trentaine d'année essaie d'attirer l'attention du « je-viens ».

- *kwezi⁹³, comment s'est déroulé le voyage ? Vous êtes bien arrivée, en bonne santé ?*
- *oui, Dieu merci...*
- *Je suis Ali Msaidié, le frère de X, il m'a dit par téléphone qu'il vous a remis quelque chose de très urgent pour moi.*

⁹¹ On les reconnaît aisément aux « lessa » qu'elles portent

⁹² Batsa et Hahaya sont 2 villages de la Grande Comore ; la tradition veut que l'on décline ses origines lors d'une présentation, cela facilite les contacts dans les conversations.

⁹³ Terme révérencieux pour manifester le respect à une personne

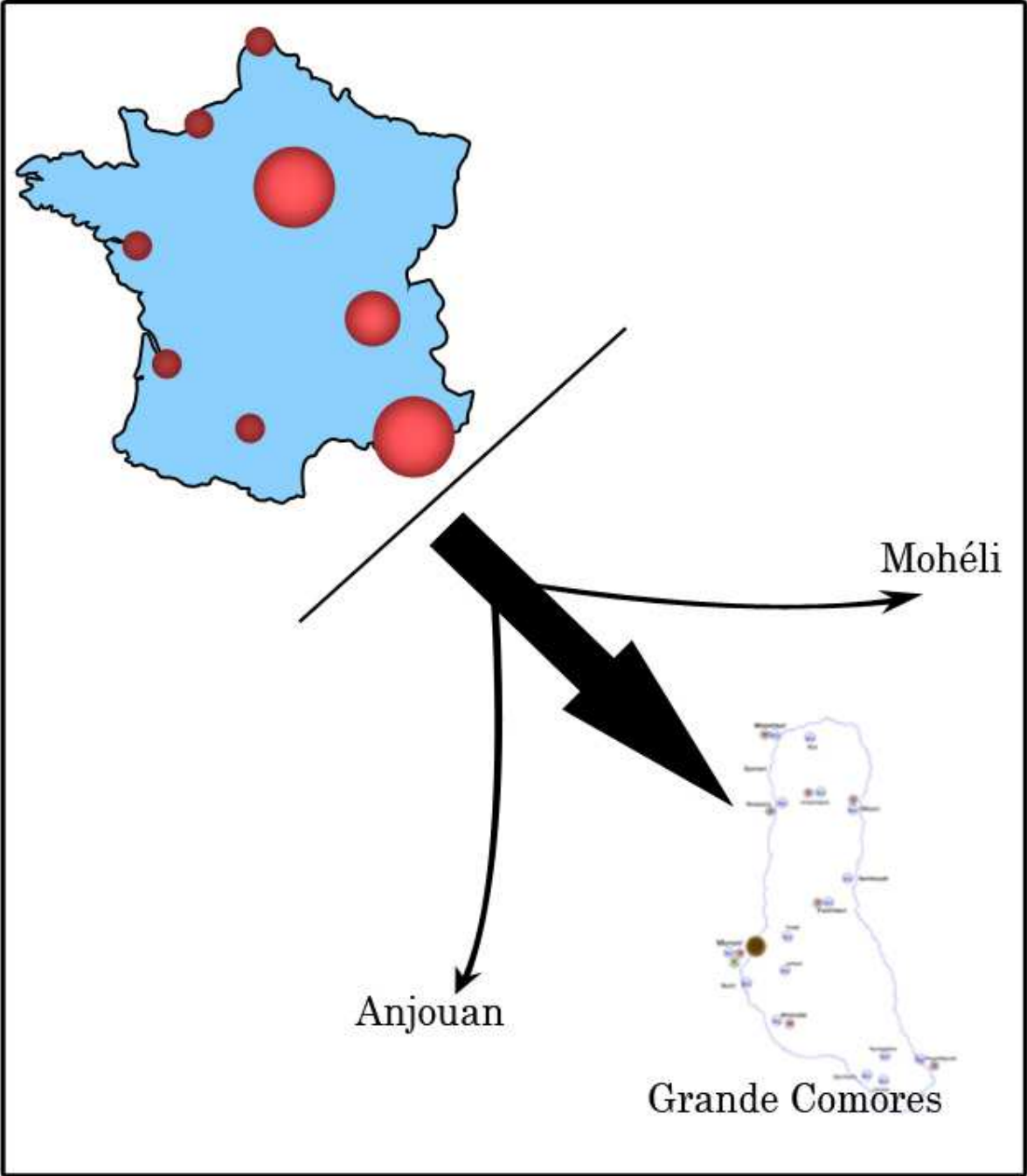
- *c'est vrai, il m'a remis une lettre à remettre à son frère, c'est vous ?*
- *oui, c'est bien moi*
- *vous savez, les temps ont changé, je me vois obligée, veuillez m'en excuser, de vous demander un justificatif d'identité, en plus c'est de l'argent, vous comprenez !*
- *je n'ai pas de pièce d'identité, comme je vous connais je pensais...*
- *je suis vraiment désolée mais je ne peux pas vous remettre ça, même si effectivement vous me confirmez la somme.*
- *votre jeune frère qui est à coté de vous me connais, je suis du village d'à coté du votre.*
- *Mais le jeune frère donne le surnom qui ne correspond pas au nom sur l'enveloppe.*
- *C'est vrai mon surnom c'est « Djimba », mais mon vrai nom est Ali Msaidié et mon frère est celui là même qui vous remis l'enveloppe, Mohamed Msaidié, vous comprenez ?*
- *Désolé, je ne veux pas avoir à rembourser cette somme très importante à cause d'une imprudence, alors désolée d'être comme ça.... repartez chercher votre carte ou votre passeport et je vous remettrai ça sans problème.*
- *Après quelques instants d'hésitation, le père du migrant qui se tenait à proximité d'elle, attire sa fille sur le côté, chuchote quelques mots et ...*
- *mon père connaît apparemment votre père et il me dit de vous remettre l'enveloppe, si vous voulez nous allons vérifier la somme et je vous la remets.*
- *C'est ça ? Le compte y est ?*
- *Oui, c'est bien ça et je vous remercie. Je vous souhaite bon retour dans votre village.*

Mais avant de partir il se dirige respectueusement vers le père et exécute en forme de reconnaissance et de remerciements des signes de révérence.

Le lendemain, au petit matin, en provenance de tous les coins de l'île, les délégations affluent pour récupérer leurs dus.

Ci après une carte de la provenance et destination principales des transferts. L'importance des ronds rouges en France souligne le poids relatif des provenances , l'importance des flèches quant à elle relativise celle des destinations des transferts (carte 10). On notera la prééminence des envois vers Ngazidja par rapport aux autres îles des Comores étudiées, Anjouan et Mohéli.

Carte 10 . Provenance des transferts en France et destination aux Comores



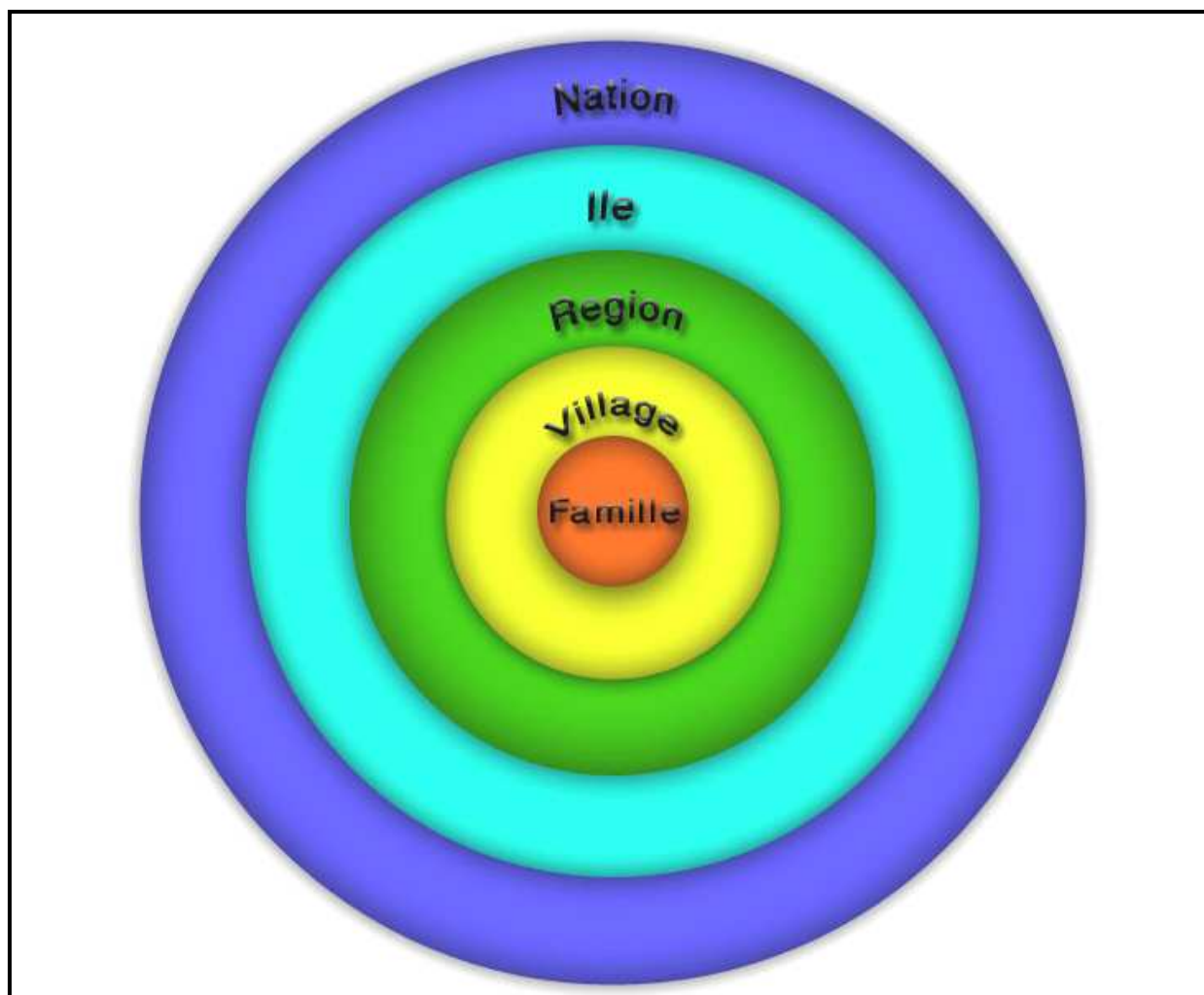
Source : auteur

Chapitre 8

Impact des transferts dans les villages de Ngazidja

L'apport des migrants trouve sa signification et son sens dans les villages qui constituent la manifestation du dynamisme de la diaspora. Le village est le miroir par lequel s'affirme le migrant dans sa quête de l'honneur. Les Grands-Comoriens mais aussi les habitants des autres îles comoriennes, dans leur représentation placent leur village d'origine au centre de leur préoccupations comme le confirme la figure 14 :

Fig. 14. La hiérarchie des valeurs sociales chez le Comorien



Source : auteur

8.1 Explosion des constructions d'édifices sociaux

Un des principaux critères structurant l'identité du Grand-Comorien dans l'organisation communautaire y compris en France, est très certainement l'entité villageoise. Le migrant inextricablement lié à sa famille, l'est tout autant à son village d'origine vers lequel il consacre une importante partie de son temps en plus de son argent. Les projets villageois, initiés depuis le pays reçoivent aussitôt le soutien de la diaspora même au prix de lourds sacrifices.

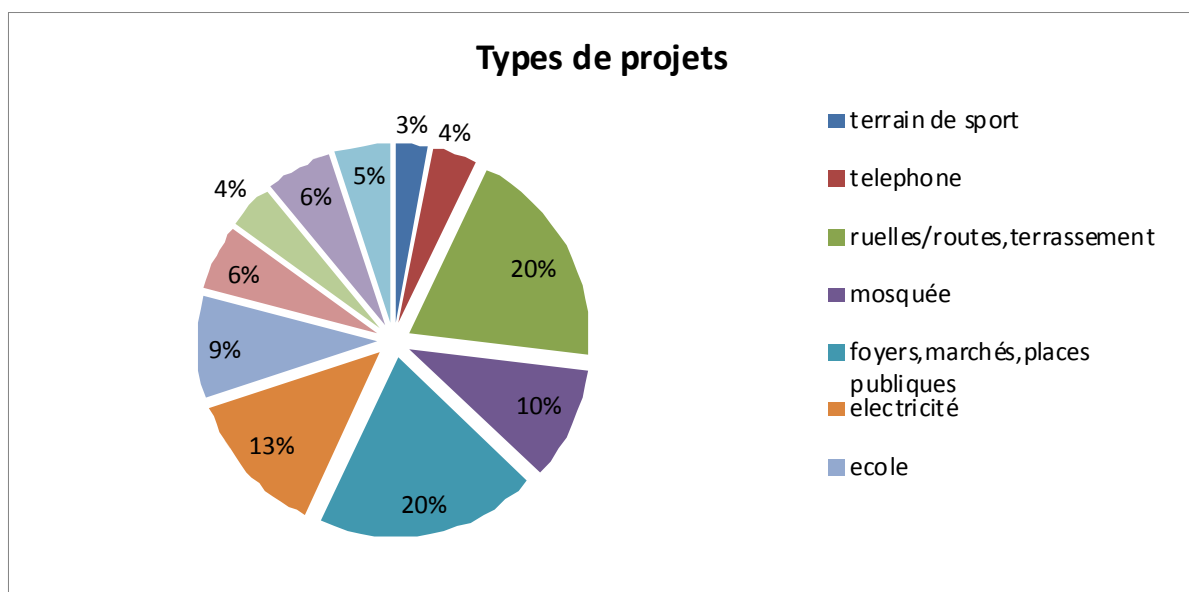
Participer activement et financièrement dans les projets villageois pour le migrant rehausse son image à la fois auprès des co-villageois et de ses compatriotes et le contraire serait un sacrilège, une humiliation qui conduirait à l'exclusion de la communauté.

Et dans un contexte de surenchère généralisée, les villages se lancent dans des compétitions de projets entre villages qui tournent très vite en affrontements dépensiers.

8.1.1 Types de projets récurrents

Les migrants sont souvent sollicités pour des réalisations qui touchent à l'intérêt public. Le diagramme suivant, même s'il n'est pas exhaustif au niveau de la liste des projets initiés, a toutefois le mérite de présenter les réalisations les plus fréquentes :

Fig. 15. Types et fréquences de projets



Source :auteur

8.1.2 Moyens de réalisation

Le village participe aussi à la réalisation des projets. Ils sont financés à hauteur de 70 à 75% par la communauté expatriée et 25 à 30% par les fonds propres du village. Des fonds provenant de diverses sources :

- D'abord des « *Hirimu* » (les classes d'âge). Plus on appartient à une hiérarchie élevée plus la contribution est importante
- Ensuite les fonds sont également récoltés des taxes prélevées des cérémonies du grand mariage. Dans certains villages un pourcentage fixe est automatiquement prélevé pour les projets de « *Mayéndéléwo* », « *ulanga* »⁹⁴
- Enfin le passage également d'une classe à l'autre des « *Hirimu* » fait l'objet d'une prestation.

Les interlocuteurs des organisations de la diaspora aux Comores sont souvent les chefs de village ou les maires⁹⁵. Ils assurent la coordination et le suivi des projets en accord avec les responsables d'associations en France.

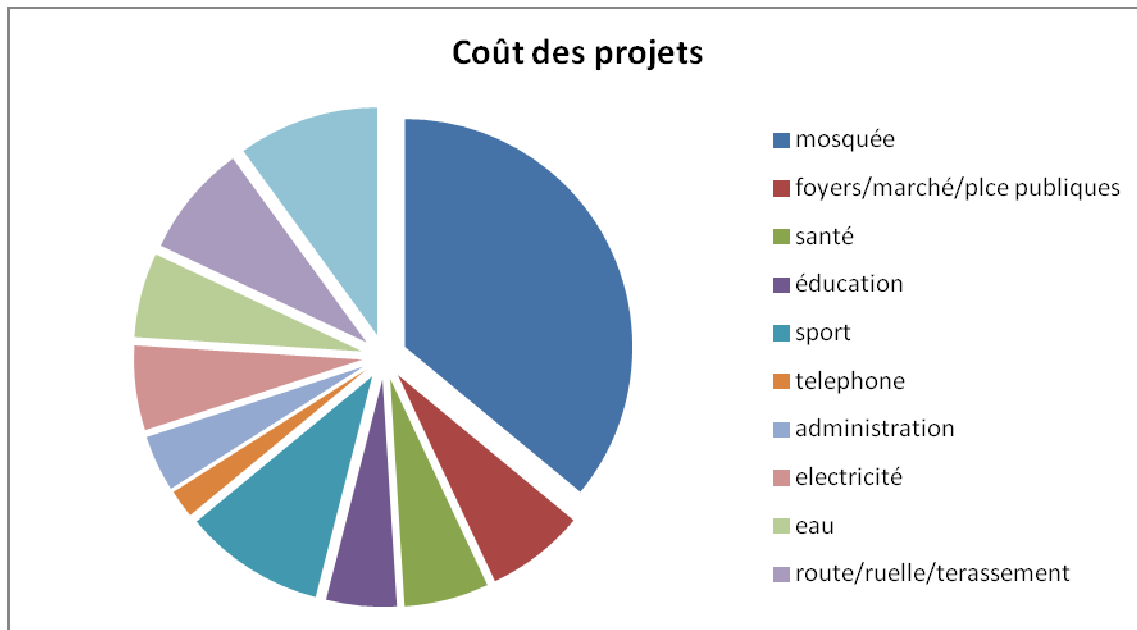
Ils réceptionnent les fonds et le matériel expédiés par la diaspora. Mais le fait que les responsables des associations de la diaspora et leurs correspondants au pays n'ont aucune formation en matière de gestion de projets crée des difficultés, des malentendus qui débouchent sur la méfiance et la suspicion, mettant à mal les relations entre le village et la diaspora.

Dans certains cas, voulant éviter ce genre de malentendu, l'association de la diaspora se met en contact directement avec une entreprise locale et cela provoque évidemment des tensions et susceptibilités entre les partenaires co-villageois des deux rives.

⁹⁴ Développement et environnement

⁹⁵ si le village en a élu, la plupart des villages ne disposent pas encore d'organisation communale

Fig. 16. Proportion et coût des projets



Source : auteur

8.1.3 Les projets eux-mêmes

L'abandon de ce qui relève du développement local par l'Etat contraint les villageois, aidés de leur diaspora, à tout prendre en charge, à savoir :

- Construction d'écoles
- Construction des routes et de ruelles à l'intérieur du village
- Construction de dispensaires
- Réhabilitation de bâtiments administratifs pour la municipalité
- Installation de réseaux de télécommunications ou électriques
- Mise en place de pompes hydrauliques et de circuits d'eau potables, foyer etc.

Ainsi, l'Etat incapable de financer un programme d'investissement sur fonds propres, ce sont les bailleurs de fonds étrangers et surtout la diaspora qui prennent la relève, cet état de fait provoque une course poursuite entre les villages pour la réalisation des projets.

La volonté de voir son village au-dessus des autres, l'emporte plus que les autres considérations. Le village est l'un des marqueurs identitaires et ce qui importe c'est sa modernité, sa visibilité, sa grandeur, en un mot son prestige.

Quand Ikoni⁹⁶ a mis en place la première télévision communautaire « Djabal Télé » en 1998, tout le monde a voulu imiter l'émulation. Du fait de la démission de l'Etat, chaque village organise son propre développement, comme si l'on assistait à des petits Etats dans l'Etat sous l'œil indifférent ou impuissant des autorités (de l'Etat). Il faut souligner l'ampleur des actions menées conjointement par les villages et la diaspora pour améliorer le quotidien des Comoriens même si on peut regretter que les projets soient parfois réalisés de manière spontanée, sans grande préparation préalable.

L'histoire suivante en est une illustration :

« Un beau jour, à une place du village les jeunes qui ont l'habitude de s'y asseoir veulent la rendre plus moderne, plus confortable. Ils se cotisent pour acheter un ou 2 tonnes de ciment, du sable et c'est parti ! Un « *je-viens* » qui participe aux petits travaux trouve l'initiative encourageante et, à son retour en France, en fait part à ses co-villageois.

L'année suivante, c'est toute la place qui est couverte permettant d'abriter les habitants du village pendant les heures de fort ensoleillement. Puis l'idée fait son chemin de construire au-dessus *un foyer*.

Aujourd'hui, le bâtiment abrite les manifestations les plus diverses (Ph. 24):

Au rez-de-chaussée

- Espace de diners publics à l'occasion des festivités des grands mariages
- Espace de fêtes des femmes (ukumbi)
- Espace pour concerts en période d'intempérie
- Espace de réunion publique en cas d'intempérie

A l'étage :

Au-dessus, le bâtiment abrite les bureaux d'une grande banque locale et autres salles d'activités.

Les diverses activités procurent au bâtiment les frais nécessaires à son entretien⁹⁷.

⁹⁶ Grosse localité à proximité de la capitale Moroni disposant de l'une des 3 plus grandes réserves de je-viens

⁹⁷ Aujourd'hui les frais de location du bâtiment couvrent les frais d'entretien et de gardiennage des lieux. Le projet a favorisé l'embauche de 5 à 6 jeunes du village

Ph. 24. Un foyer construit par l'initiative des jeunes à Fumbuni



Sources : auteur

Etapas et devis de la construction du foyer en question :

Ce type d'approche finalement montre l'état d'esprit qui anime la majeure partie des entreprises villageoises réalisées dans un esprit bon enfant. Il n'est pas rare non plus de constater des doublons nés de la réaction d'un quartier ou d'un village voisin.

D'ailleurs, dans ce cas précis, la construction d'un autre foyer a été entreprise dans la foulée pour les mêmes prérogatives par les villageois du quartier opposé dit Mramboini (Ph. 25).

Le dénominateur commun des deux projets reste, au-delà de la mobilisation de la jeunesse autour du projet, la participation importante de la diaspora dans les deux réalisations.

Ph. 25. Second foyer en cours de construction (en réaction)



Source :auteur

Pour donner un ordre d'idée des dépenses occasionnées voici le devis rapide de la construction du premier foyer :

1^{ère} étape du projet : spontanéité et enthousiasme autour d'un petit projet

| nature | Prix unitaire | quantité | Total en fc=euro |
|--------------------|---------------|----------|--------------------|
| ciment | 60 000 fc | 2 | 120 000 = 240 euro |
| Sable construction | 70 000 fc | 1 | 70 000 = 70 |
| Main d'œuvre | gratis | | |
| Total | | | 190 000 =380 |

Cette étape réalisée grâce à l'élan d'enthousiasme des jeunes n'a nécessité ni des dépenses de main d'œuvre ni d'autres dépenses de location de matériel de construction, chacun y ayant mis du sien dans la réussite de l'œuvre.

- 2^{ème} étape : couverture en béton de la place

| nature | Prix unitaire (tonne) | quantité | Total en fc=euros |
|--|-----------------------|----------|-------------------|
| ciment | 65 000fc | 40 | 2.600 000=5 200 |
| Sables de construction | 70 000 | 6 | 420 000=2 600 |
| Autres matériaux (planches, clous, eau...) | | | 1.300 000=2 600 |
| Main-d'œuvre | 40 000 | 10 | 400 000=800 |
| Total | | | 4.300 420=8758 |

- 3^{ème} et dernière étape : construction au-dessus

| nature | Prix unitaire | quantité | Total fc=euros |
|--|---------------|----------|-------------------|
| Ciment | 90 000 | 30 | 2.700 000=5 400 |
| Sable de construction | 120 000 | 7 | 840 000=1 680 |
| Autres articles (fer, charpente métallique, tôle.....) | | | 6.500 000=13 000 |
| Main-d'œuvre | 40 000 | 50 | 2.000 000=4 000 |
| Total | | | 12.040 000=24 080 |

On remarquera la variation des prix des produits d'année en année à cause de l'effet de l'inflation. Ces prix peuvent subir une augmentation spectaculaire de plus de 50% des prix initiaux augmentations dues aux ruptures des stocks souvent *provoquées* par les grossistes afin de maximaliser la plus value

On retiendra, au vu des projets que :

- d'abord, la plupart ont été conçus très rapidement dans la foulée d'une idée, sans appui technique
- ensuite une planification des investissements au préalable pourrait éviter les énormes gaspillages observés
- enfin, les villageois sont souvent réticents à faire appel à des experts pour réaliser les études préalables car ils voient derrière ces dépenses préliminaires un *gaspillage d'argent qui pourrait être affecté à d'autres besoins urgents* .

La construction des mosquées, la plus importante des dépenses communautaires

Le chapitre le plus important des dépenses de construction concerne les mosquées de vendredi, ce qui rappelle la place occupée par la foi religieuse musulmane auprès des Comoriens en général. Mais ce n'est pas que cela qu'il faut voir derrière ces belles et majestueuses entreprises des mosquées de vendredi. Dans cette optique, on comprend que la moitié des dépenses d'investissements soit constituée de projets d'infrastructures et d'équipement. La compétition entre villages empêche toute planification et toute velléité de répartition des infrastructures : chaque village veut se doter de son dispensaire, de son école car c'est la fierté du village.

D'autant que certains projets prennent plusieurs années à être sur pied, ils constituent des gouffres de dépenses. Les plus grosses dépenses concernent les constructions des édifices religieux. *Nous avons réunis quelques uns afin d'avoir une idée. Pendant la durée des travaux une autres mosquée a été réaménagée et agrandie afin d'accueillir les fidèles le vendredi.*

Les villages ne disposant que d'un nombre réduit de migrants ont du mal à faire face aux projets de grande envergure telles les mosquées et doivent faire preuve de fatalisme. Les coûts sont également lourds dans les projets qui nécessitent l'aménagement. Les constructions de foyers, les marchés, les places publiques etc, mais les villageois savent faire preuve de réalisme. Pour rester dans le cadre du possible en proposant des projets à la hauteur des possibilités d'aptitude budgétaire, exemple la mise en place des ikombé(Ph. 26).

Ph. 26. Projet de ikombé peu onéreux à Simamboini (ruelle)



Sources : auteur

Ph. 27. Place publique à Salimani Hambuu



Source : auteur

Ph. 28. Place publique de Itsundzuu Mbadjini en construction



Sources : auteur

Ph. 29. Construction de centre culturel multifonctionnel à Mitsoudjé (Hambuu)



Source : auteur

Ph. 30. Espace multisports à Fumbuni



Source : auteur

Ph. 31. Centre hospitalier de Mitsudjé



Source :-auteur

Rapport migrant et nombre de population

Le rapport nombre de je-viens et population se révèle pertinent pour justifier de la taille du projet lorsque ce nombre est inférieur à 300 ,les projets entrepris se situent forcément dans la catégorie des projets à risque.

Nous avons établi que lorsque le nombre de « jeviens » en France pour une localité est plus de 300, le projet est alors envisageable sans risque. Ainsi Fumbuni qui présente un nombre de migrants bien au-delà de 300 peut se permettre d'envisager plus de 3 chantiers :

- construction de la mosquée vendredi après avoir aménagé une mosquée de substitution
- construction de marché
- dallage de la cité

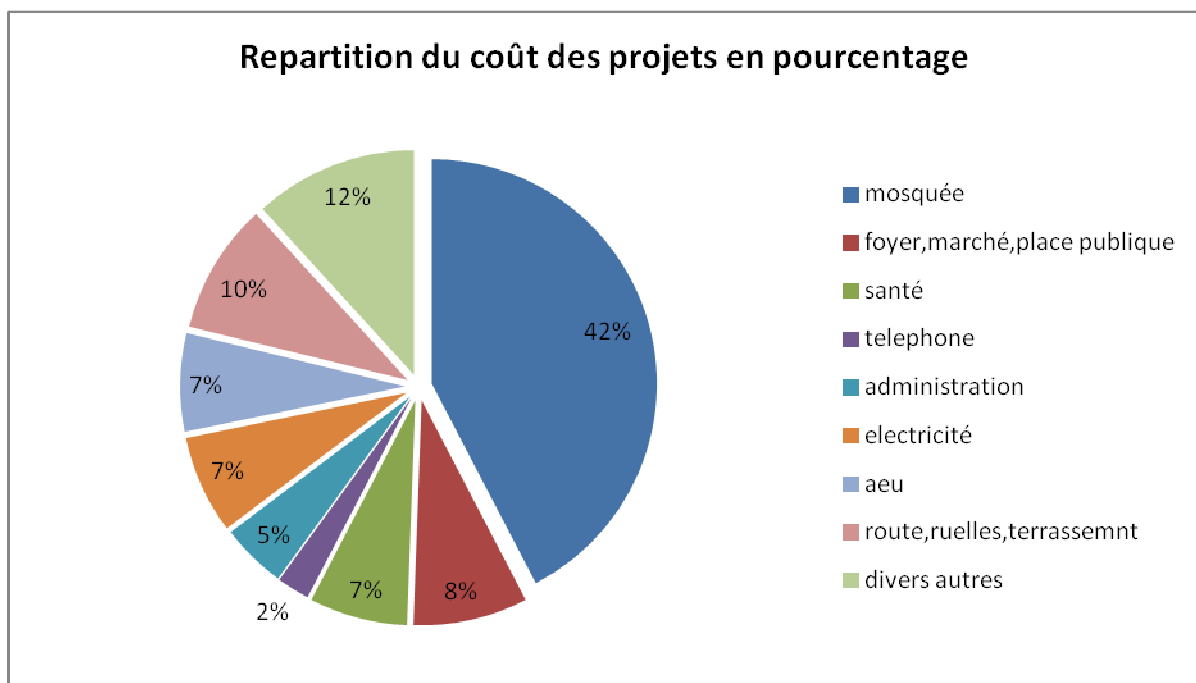
8.1.4 L'avènement des communes à Ngazidja

Les communes dans les villages de Ngazidja sont un phénomène nouveau accueilli favorablement dans certaines localités mais qui suscite encore la réticence dans d'autres. Les localités engagées dans le projet ont eu à aménager des locaux pour accueillir la nouvelle administration et comme à l'accoutumé devant le recul des autorités, le couple villageois et migrants a été sollicité financièrement pour la mise en pratique du projet. Pas de constructions nouvelles, au plus, quelques aménagements dans des locaux anciens, des foyers également ont été réquisitionnés à l'occasion.

8.1.5 Les grands secteurs de répartition des fonds

L'analyse de dépenses réalisées sur les projets liés à l'implication de la diaspora fait ressortir des secteurs dominants. Bien que l'apport touche tous les domaines, on dénombre des secteurs où les investissements pèsent plus et nous verrons par la suite pourquoi. En pourcentage la répartition du coût des projets fait la part belle à la construction d'édifices à caractère religieux (fig. 17):

Fig. 17. Répartition du coût des projets en pourcentage



Source : Younoussa (2011)

illustration diagramme : auteur

La prépondérance des dépenses pour les mosquées trouve son explication dans l'attachement manifeste de la société à la fois musulmane. La mosquée favorise le communautarisme et c'est ce qui explique certainement le triomphe de la religion musulmane dans l'archipel. La mosquée est devenue l'espace privilégié de la vie communautaire : on y débat des problèmes de la cité, on y enseigne, on y rend également la justice selon Chouzour (2003), elle correspond à l'expansion de la religion dans l'île de Ngazidja : *en 1904, le Docteur Nicolas Du Plantier ne dénombrait pas moins de douze mosquées pour la seule ville de Moroni dont la population était alors estimée à 2.500 habitants. Aujourd'hui la ville compte plus de trente de ces édifices religieux pour 45.000 habitants* . Et il note que « *chaque époque marque de son empreinte l'intensité de sa foi. C'est ce qui explique, qu'aujourd'hui encore, les villes et les villages se sont lancés dans une ruineuse compétition pour l'édification de mosquées de plus en plus importante* ».

Les dépenses pharaoniques des villages pour la construction de mosquées entrent dans ce contexte. Chaque ville conformément à la liturgie islamique se doit de se doter d'une grande mosquée destinée à la prière solennelle du vendredi et aux prières exceptionnelles qui célèbrent l'Aid El Fitr et l'Aid El Kabir, les deux principales fêtes de l'islam.

La construction de cette mosquée, suivant le précepte islamique, doit être le fruit des efforts de toute la communauté villageoise qui fournit matériaux et main d'œuvre.

A côté de la grande mosquée de vendredi jalonnent des mosquées de quartier, plus modestement mises en place par les habitants de quartiers ou par un mécène. Très pieux, le comorien suit les préceptes de la religion qui promet le paradis à ceux qui suivent les préceptes de Dieu.

Mais cela suffit-il à expliquer cette ruineuse compétition entre village ?

Ci-après quelques mosquées du vendredi à Ngazidja et leur coût (Ph. 32 à 39)

Ph. 32. Mosquée Itsundzuu (Mbadjini)



Source : auteur coût : 40 millions fc (env.80 mille Euro)

Ph. 33. Mosquée de substitution (Fumbuni)



Source: auteur

Ph. 34. Moquée Simamboini(Mbadjini)



Source : auteur coût : 110 millions fc (env.220 mille Euro)

Ph. 35. Mosquée Itsandra Mdjini



Source : auteur coût : 350 millions fc (env.700 mille Euro)

Ph. 36. Mosquée Bandamadji (Itsandra)



Source : auteur coût : 300 millions fc (env.600 mille Euro)

Ph. 37. Mosquée Mitsoudjé (Hambuu)



Source : auteur Coût : 320 millions fc (env. 640 mille Euro)

Ph. 38. Mosquée Ikoni



Source : auteur coût : 750 millions fc (1.5M d'euros)

Ph. 39. Mosquée Ntsoudjini (Itsandra)



Source : auteur coût : 815 millions fc (env. 1. 630 M euros)

Les autres chapitres des dépenses sont en principe du ressort de l'Etat : l'éducation, la santé, l'électrification, l'eau et les routes etc.

Paradoxalement, il subsiste aux Comores, deux instances gouvernementales :

- Le gouvernement fédéral
- Le gouvernement de chaque île.

Mais aucune ne semble concernée. Elles préfèrent se cantonner aux fonctions régaliennes et laisser tout bonnement aux expatriés (PNUD) et surtout à la diaspora la charge du développement du pays et de la communauté.

8.2 Croissance spectaculaire de la construction de maisons privées.

8.2.1 Concept et définition de la maison familiale

La construction de la maison familiale est à l'origine de l'explosion des constructions en dur. Il importe avant d'aborder la notion de la construction de la maison familiale, d'avoir à l'esprit que le concept de filiation prime sur les rapports sociaux et détermine dans le milieu local, le comportement sociétal de l'individu. L'affiliation est une unité consanguine sur la base du principe matrilineaire ce qui sous-entend que seuls les parents reliés par une femme font partie du groupe de filiation, et le reste en sont exclu .

Ce principe central qui régit la communauté rapproche l'oncle à sa sœur et à sa mère, lui impose la charge de ses neveux et nièces et il passera autant de temps chez sa femme du grand mariage que sa sœur ou sa nièce. Les oncles sont concernés par la reproduction de la maison de leur sœur car c'est là que se déroulent les réunions familiales préparatoires au grand mariage.

Les frères Comoriens « *wadjomba* » pour les raisons évoquées, ne quittent jamais complètement la maison de la sœur. Ils peuvent par ailleurs s'y retirer dans leur grand âge. Adultes, ils continuent à y penser, à y prendre les repas lorsqu'ils sont célibataires ; mariés ils viennent s'enquérir des affaires de la maison. Ils évitent la chambre de la sœur et s'asseoir sur son lit serait incestueux. Les oncles aînés se concentrent donc pour l'organisation des grands mariages et pour le choix de tout mari entrant dans la maison familiale « *daho* ».

En l'absence du père⁹⁸, c'est aux oncles puis aux fils aînés d'assurer la subsistance quotidienne et la préparation du mariage de la fille aînée. Et l'évènement nécessite la

⁹⁸ Parti ou décédé

construction d'une maison familiale. Ainsi, dans chaque groupe matrilineaire, la construction d'une maison s'impose et elle ne peut être qu'en dur.

8.2.2 Les premières constructions en dur

Le paysage de l'habitat Comorien se décompose en 3 types distincts :

- L'habitation traditionnelle fait des maisons en paille de cocotier
- L'habitat en taule ondulée.
- Et enfin l'habitat en dur.

Dans les années 1950-1960 les maisons en dur se comptaient sur les doigts d'une main dans un village. Seules les grandes villes telles que Mitsamiouli, Fumbuni et surtout Moroni disposaient de nombreuses maisons en dur qui constituaient les bureaux administratifs et les résidences des colons.

A Moroni dans la ville principale de l'île, les « Building »(Ph.40), l'hôtel Karthala, le lycée(Ph. 41) et les habitations des riches commerçants et des familles aisées constituaient les premiers édifices en dur construits dans l'île si l'on excepte les anciens sultanats.

En général, les familles comoriennes habitaient des maisons en paille comprenant deux pièces entourées d'une cour à l'intérieur de laquelle gravitaient d'autres cases de la grand-mère etc.

A partir des années 1960-1970, sous l'impulsion premiers *je-viens* commencent une ère de construction des maisons familiales en dur qui, par effet de concurrence entre familles, vont gagner la plupart des foyers.

Ainsi, l'effet de compétition et de concurrence va provoquer le démarrage d'un phénomène qui se poursuit jusqu'aujourd'hui. La construction en tôle demeure une solution intermédiaire et d'attente dans la mesure où elle permet, sans accéder au standing supérieur, d'abandonner les maisons en paille d'antan.

La construction en dur pour la famille symbolise le marqueur de la présence du *je-viens* dans un foyer et en même temps un signe tangible de réussite, d'une ascension dans la hiérarchie même si le *Anda* en est toujours l'expression accomplie.

Ph. 40. Premiers grands immeubles construits dans les années 60



Source : auteur

Ph. 41. Les premières grandes constructions en dur (lycée de Moroni)



Source : auteur

8.2.3 Prolifération des maisons individuelles en dur

Aujourd'hui de plus en plus de migrants entreprennent des constructions en prévision du retour, une fois le séjour terminé, les enfants ayant pris l'autonomie. Les constructions renforcent l'idée de retour en même temps que l'on espère que les enfants viendront sinon y habiter, au moins y passer des vacances.

A vrai dire, très peu de parents imaginent leurs enfants venir s'installer aux Comores de leur vivant et encore moins de leur mort. Ces maisons construites au prix de l'épargne de toute une vie, l'ont été en réalité avant tout pour le grand mariage.

Lorsque l'évènement fatidique se rapproche, il est plus agréable d'avoir fini la construction. Un bon nombre de villages ont enterré leurs maisons en paille et sont en voie de faire pareil pour celles en tôle.

Nous avons établi dans nos enquêtes sur plus de 100 villages une analyse minutieuse de chacune des localités approchées sur l'habitat. A l'exception des *vala*, on trouve très peu de maisons en paille dans les grandes cités : Mitsamihuli, Iconi, Fumbuni, Mitsudjé etc... elles ont totalement disparu. Voici la liste d'une des localités où existent encore des maisons en paille à Ngazidja et leur nombre :

Villages/région/ nombre de maisons en paille

- Mindradu (Badjini).....15
- Trelezini (Mboinku)..... 11
- Rehemani (hamahamé)..... 20
- Hahaya (Hamanvuu)..... 5
- Koimbani (wachili)..... 4
- Mtsangadjou(Dimani)17
- Ngnadombweni (Hamahamé).....18
- Tsidjé (Itsandra)..... 5
- Djoumoichongo(Hambou).....11

Basculement

Le basculement vers les maisons en dur et en tôle s'est effectué depuis les années 1970, sous Ali Soilihi. Il avait mis en place une politique de lutte contre la pauvreté et la précarité. Aujourd'hui la quasi-totalité des habitations sont en tôle ou en dur. L'enquête auprès de 60 villages de Ngazidja confirme la disparition presque totale de la maison en paille.

Le tableau suivant présente la situation.

tableau 16. Nature et proportion des constructions à Ngazidja

| | Dur | Tôle | Paille | Total |
|---------|--------|-------|--------|--------|
| Nombres | 15 636 | 8 489 | 412 | 24 575 |
| % | 63, 6 | 34, 7 | 1, 7 | 100 |

La case en paille plus écologique et plus adaptée au climat présente un sérieux inconvénient d’abord lors des intempéries, ensuite elle demande un renouvellement annuel de la toiture et biennuel pour ce qui est des *pési*.⁹⁹ Tandis que la tôle qui résiste au mauvais temps, concentre une chaleur étouffante de jour. Mais tout compte fait la construction en tôle tout en symbolisant une ascension sociale au sein de la société.

Ph. 42. Ensemble d’habitations en tôle (milieu très modeste ,à Moroni)



Source : auteur

Voici un devis approximatif pour la construction d’une

maison en tôle à deux chambres classiques :

| Nature | Quantité | Prix unitaire | Total en fc |
|-----------------|----------|---------------|-----------------------|
| Chevron | 40 | 1000 FC | 40 000 |
| Tôle | 80 | 2500 FC | 100.000 |
| Porte ouverture | 2 | 25 000 FC | 50 000 |
| Serrure/ clé | 3 | 400 FC | 12 000 |
| Plafond | 10 | 4000 FC | 40 000 |
| Ciment | 10 sacs | 3 000 FC | 30 000 |
| Total | | | 402 000 (804€) |

La transition vers le dur

⁹⁹ Toutes les parties de la construction à l’exception du toit

Sur les 100 localités observées à Ngazidja durant 2011-2012, la progression de la maison en dur saute aux yeux. Les foyers tendent de plus en plus vers la construction en dur, signe d'une amélioration du confort et de la réussite.

On constate plus de 63% des habitations en ciment, même si un nombre important d'entre elles nécessite des finitions. Le fait que le déroulement des cérémonies des grands mariages pour des raisons de commodité et d'honneur ont lieu uniquement dans les constructions en ciment encourage leur multiplication rapide.

La durée de la construction peut prendre beaucoup de temps¹⁰⁰. Beaucoup d'entre elles sont terminées à la hâte, à la veille des cérémonies. Toutefois lorsqu'elles sont terminées elles ne manquent pas d'allure. (Ph. 43)

Ph. 43. Maison appartenant à la diaspora dans le quartier Malouzine



Source : auteur

¹⁰⁰ Tant que la date des cérémonies n'a pas été fixée, parfois plus de 10ans

8.3 Localités bénéficiaires de l'apport des *je-viens*

L'analyse des rapports villages à migrants nous amène à distinguer trois types de localité :

- les villages qui tirent un grand avantage du fait qu'ils disposent d'une réserve importante de Je-viens en France (plus de 300) permettant d'entreprendre de manière autonome des projets de développement transnationaux.
- Les villages qui disposent d'un nombre relativement moyen de migrants (entre 150 et 300)
- Enfin ceux dont les migrants en France sont peu nombreux pour entreprendre des projets à l'endroit de leur village sans l'apport extérieur

Le rayonnement d'une localité aujourd'hui dans l'archipel repose beaucoup dans une certaine mesure sur le rôle qu'est disposée à jouer la migration. Lorsque celle-ci est dynamique, elle constitue une force sur laquelle peuvent s'appuyer les familles restées sur place et les villages qui n'attendent plus rien des autorités locales.

Un nombre grandissant de villages vit, sur les plans sanitaire, éducationnel, économique etc. au dépend de la diaspora.

Afin de mieux appréhender notre sujet, nous avons mis en place un certain nombre de critères pour distinguer ces villages *diasporés*.

Six critères distinguent une localité de « je-viens ». La définition de critères distinctifs se base sur des faits simples : le nombre de migrants, leur dynamisme et leur degré d'implication vis-à-vis du village d'appartenance :

- Disposer d'une mosquée de vendredi nouvelle, rénovée ou en cours car les « je-viens » sont très attachés à l'aspect visibilité de leur village et la mosquée de vendredi est le lieu d'accueil principal des invités.
- Disposer d'un foyer couvert¹⁰¹ car les migrants ne peuvent pas, faute de temps, se permettre des déprogrammations des cérémonies sans conséquences (date de départ non changeable, rentrée des enfants scolarisés, reprise de travail...).
- Disposer d'un terrain de sport : aménager un terrain de sport devient un impératif pour l'affirmation de la jeunesse villageoise au niveau du pays.
- Disposer d'un centre hospitalier : les migrants évitent à leur proches les va et vient à Moroni et plus particulièrement lorsque le malade doit séjourner quelques jours à l'hôpital. En général ces ont des dispensaires qui sont construits.

¹⁰¹ Pour abriter les cérémonies du grand mariage en cas d'intempérie

- Disposer d'une agence Western Union ou MoneyGram : les agences de transferts rapides repèrent les localités où ont lieu des flux d'opérations financières importantes.

Tels sont les éléments permettant d'affirmer qu'une localité est inféodée aux *je-viens*, ceci ne sous-entend aucune connotation péjorative.

Ce tableau est l'illustration de l'explication ci-dessus :

| | Centre santé | Agence transfert | Foyer couvert | Terrain sport | Mosquée Vdi nouvelle |
|-------------|--------------|------------------|---------------|---------------|----------------------|
| Mitsudjé | x | x | x | x | X |
| Fumbuni | x | x | x | x | X |
| Ntsudjini | | | | | X |
| Mitsamihuli | x | x | x | x | X |
| Uziwani | x | x | | | |
| Ikoni | | x | x | x | X |
| Dembeni | | x | x | | X |
| Mbeni | | x | | x | |

Un autre critère complète la lecture de l'identité des localités sélectionnées, notamment le rapport entre la population totale et la population migrante supposée. Ce rapport lorsqu'il est élevé (0,5) confirme la thèse selon laquelle le village choisi est une localité à prédominance migrante (voir tableau 17) :

Tableau 17. Rapport migrants/population locale

| localités | Pop migrante | Pop totale | rapport | Remarque |
|-------------------|--------------|------------|---------|-------------|
| Ikoni | 3582 | 7148 | 0.50 | Très bon |
| Mbeni | 1093 | 7013 | 0.15 | Assez bon |
| Miringoni (Moili) | 30 | 1515 | 0.01 | Très faible |
| Mkazi | 3905 | 7484 | 0.52 | Très bon |
| Mtsangadju | 300 | 4765 | 0.06 | Très faible |
| Hetsa | 137 | 939 | 0.14 | Faible |
| Didjoni | 171 | 570 | 0.3 | Bon |

Source : auteur

La qualité du rapport est meilleure lorsque la valeur se rapproche de l'unité et le contraire lorsqu'elle s'en éloigne.

Les localités grandes bénéficiaires des apports des « je- viens »

Mitsudje : $535/111=4.81$

Ntsudjini : $710/112=6.33$

Ikoni : $1398/183=7.63$

Fumbuni : $1409/165=8.53$

Mitsamihuli : $1345/160=8.4$

Itsandra Mdjini : $650 /85=7.64$

Ivembeni : $429/73= 5.80$

Mkazi : $689/101=6.82$

Mnungu : $315/59= 5.33$

Chuwani : $410/95= 4.31$

La classification obtenue est le résultat de la combinaison de variables que nous avons établis (Rapport maisons en dur/maisons en tôle ; population totale/population migrantes), ils ne sont pas absolus, car si les constructions sont l'œuvre des *jeviens* en général, il n'en demeure pas moins que des certaines soient l'œuvre de personnes aisées habitant au pays (commerçants, hauts fonctionnaires...).

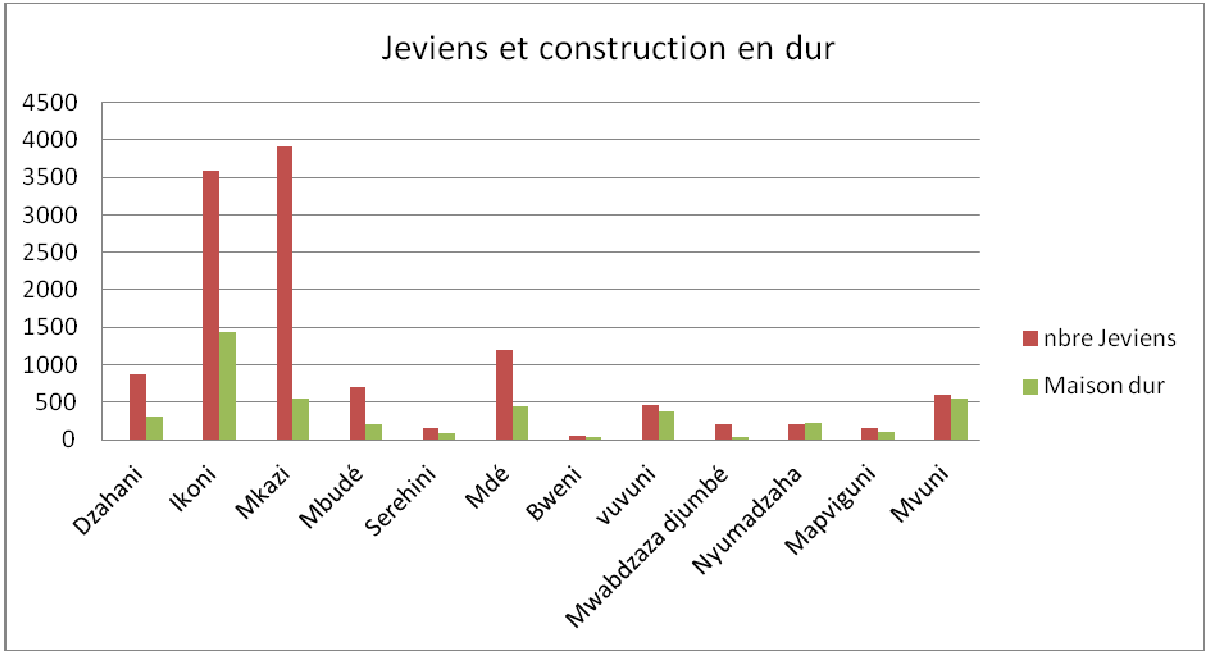
Cette étude réalisée sur plus 200 villages ne dégage pas des régions spécifiques bénéficiaires.

On note que ce sont en général les grandes localités ayant une tradition de migration qui tirent leur épingle du jeu. On peut citer Fumbuni, Ikoni, Mkazi, Mitsamihuli etc. Ces mêmes villages, qui avaient le plus de représentativité à Madagascar, dans les villes de Majunga et Diego au moment des flux vers Madagascar, ont su garder le poids leur représentativité en France, le développement de ces localités est donc un processus entamé de longue date. On constate tout de même le ralentissement des certaines localités de la côte Nord et Nord-Ouest (Ntsaweni, Hahaya, Bangwa Kuni) qui avaient une forte tendance migratoire vers la côte Est de l'Afrique aux XIXème et XXème. Elles n'ont pas su s'adapter aux nouvelles conditions de mobilité de longue distance. Leur développement marque un ralentissement puisqu'aucune d'elles ne figure au classement établi.

Les graphiques suivants font apparaître l'apport des « *jeviens* » dans les régions en terme de construction privée. La série de graphique qui va suivre tente de mettre en relief l'œuvre

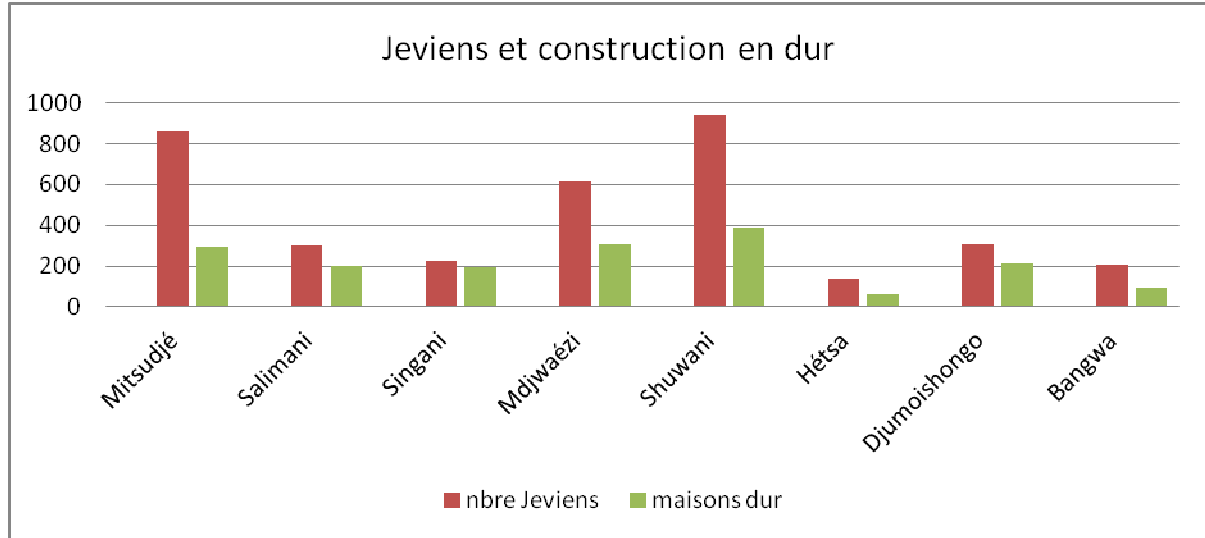
des migrants en matière de construction privées. Ce travail qui a pris en compte l'étude de plus de 200 villages repartis par région fait apparaître l'importance de la contribution immobilière des migrants dans les villages des régions concernées. Toutes les localités importantes et moyennes de la Grande Comores sont représentées. Il est à noter que, et c'est là que nous avons voulu insister ,l'importance de la diaspora dans un village entraine l'augmentation du nombre de constructions en dur.

Fig. 18. BAMBAO (REGION)



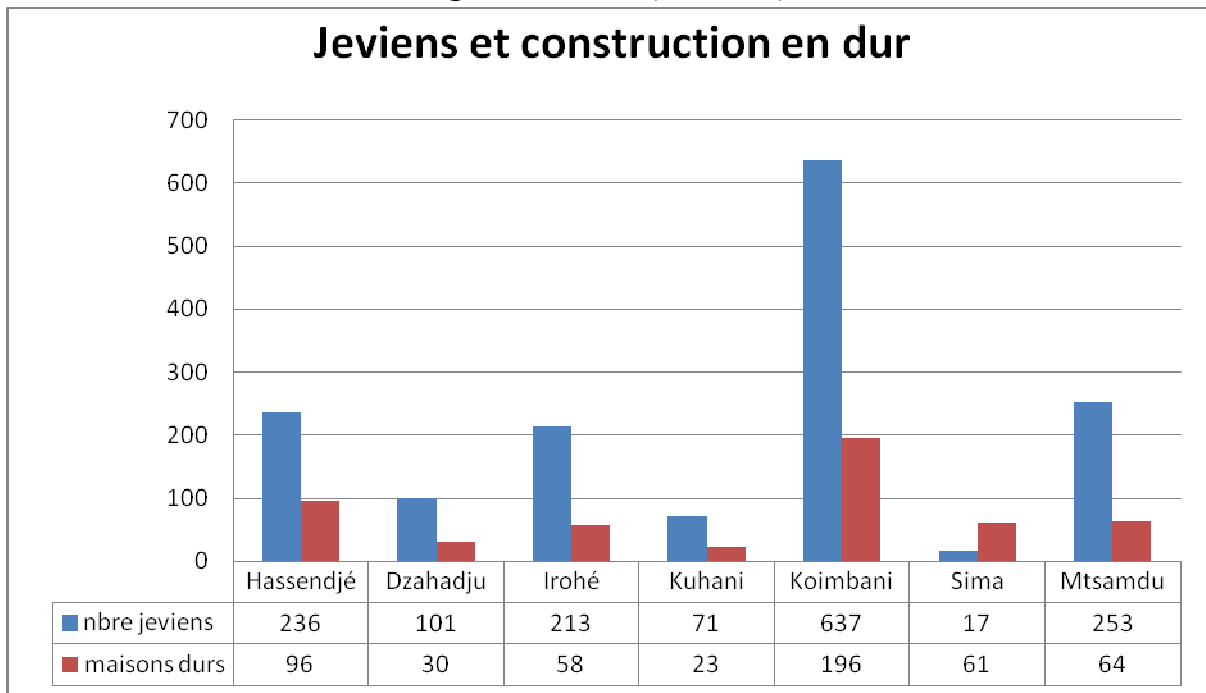
Source : auteur

Fig. 19. HAMBUU(REGION)



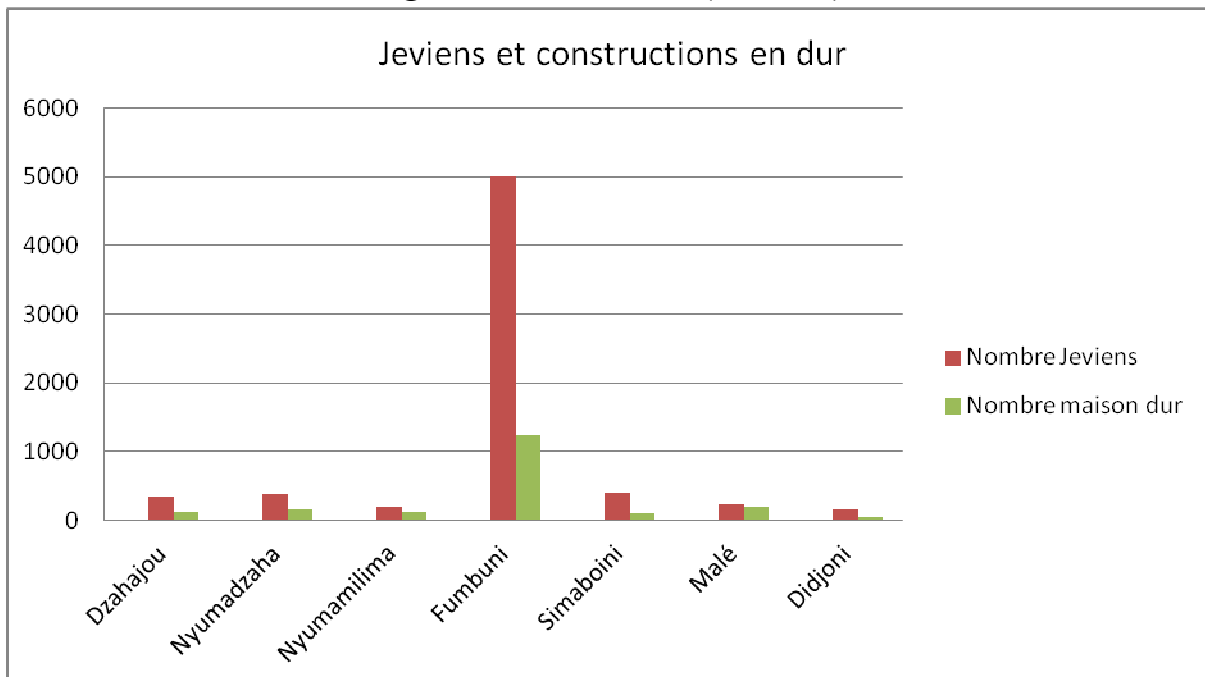
Source : auteur

Fig. 20. OICHILI(REGION)



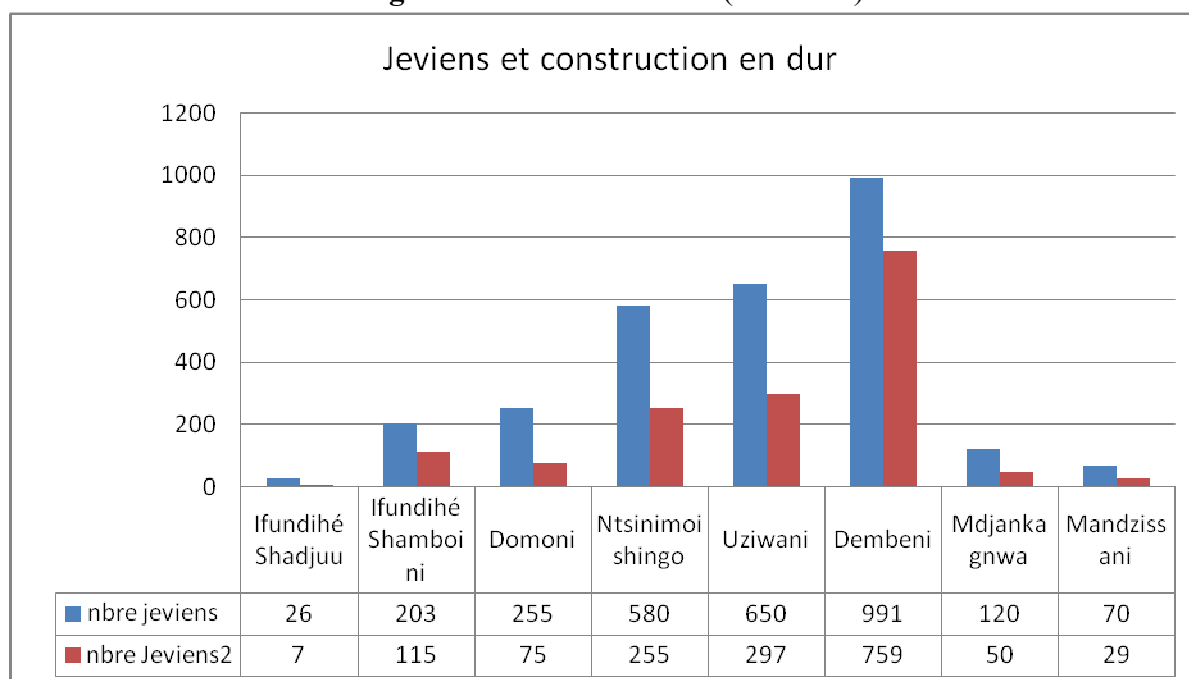
Source : auteur

Fig. 21. MBADJINI EST(REGION)



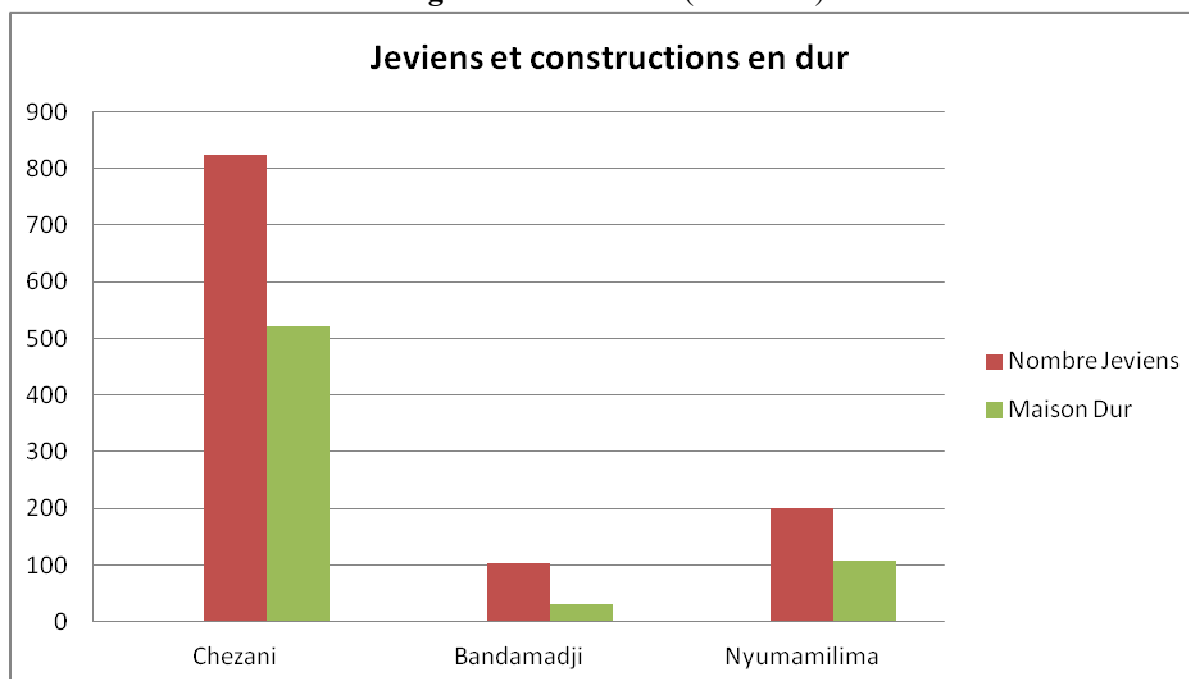
Source : auteur

Fig. 22. MBADJNI OUEST(REGION)



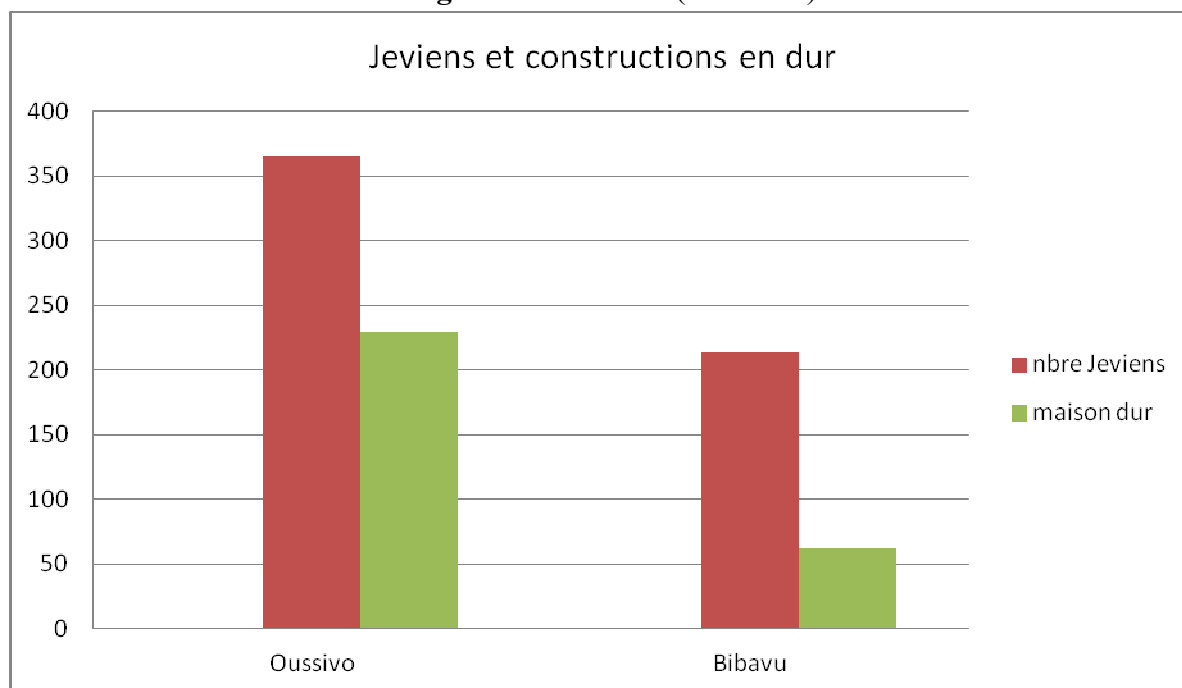
Source : auteur

Fig. 23. MBOINKUU(REGION)



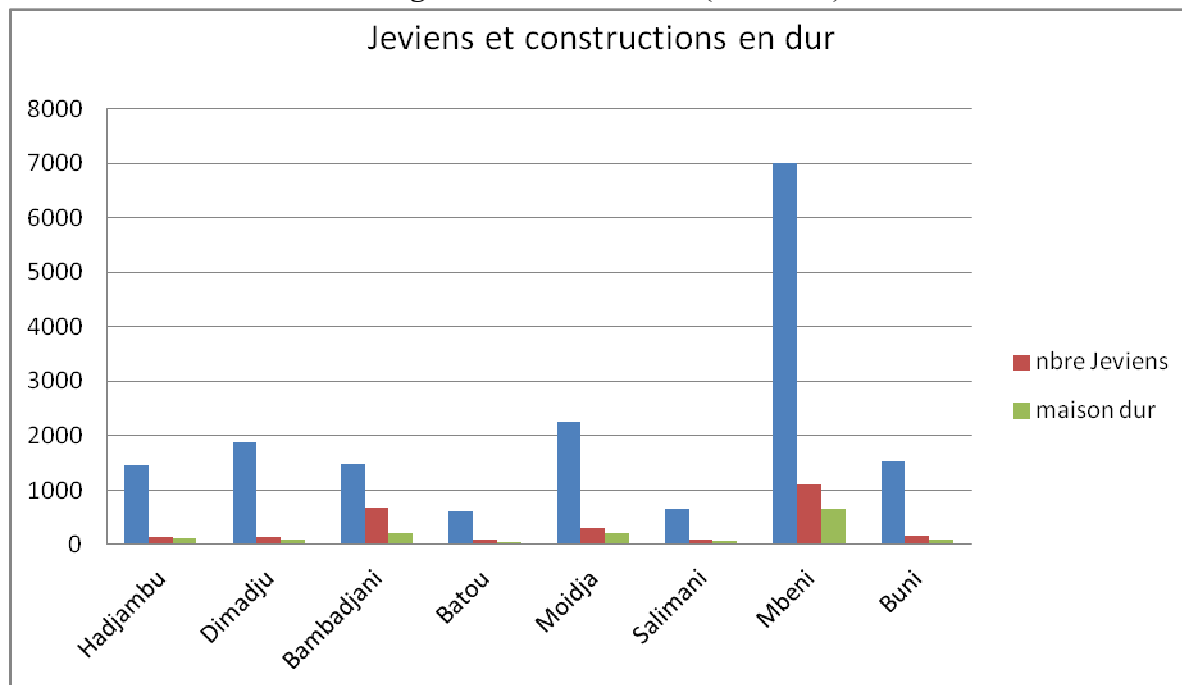
Source : auteur

Fig 24. HAMANVU(REGION)



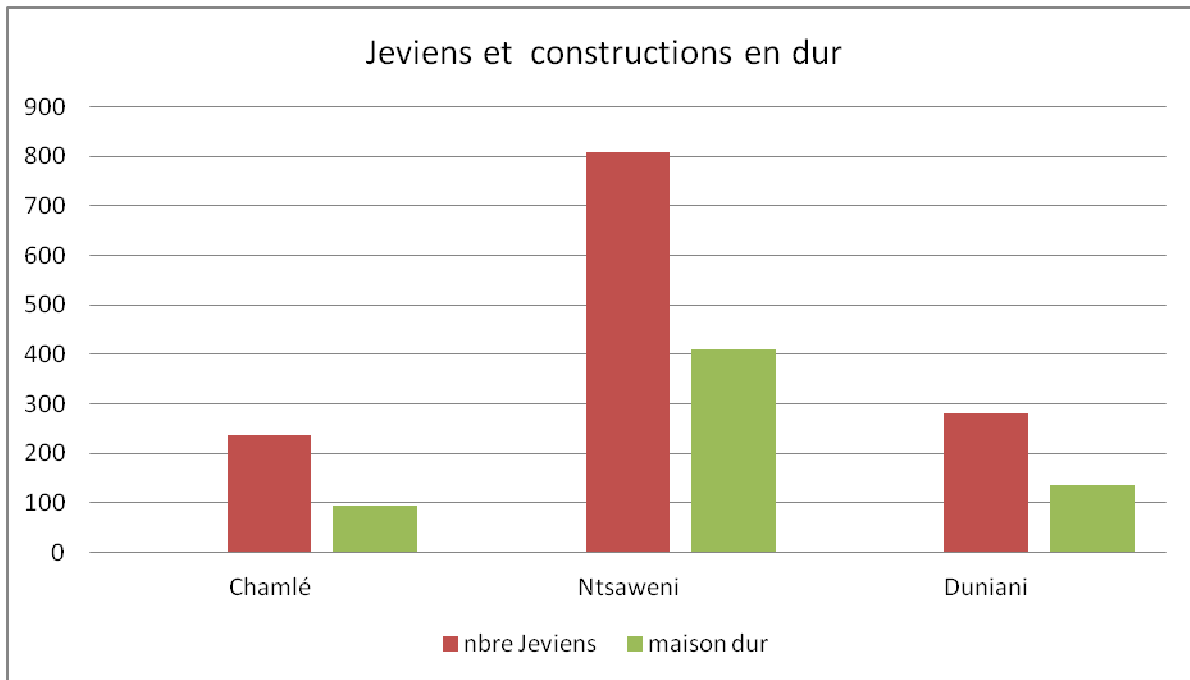
Source : auteur

Fig. 25. HAMAHAMET(REGION)



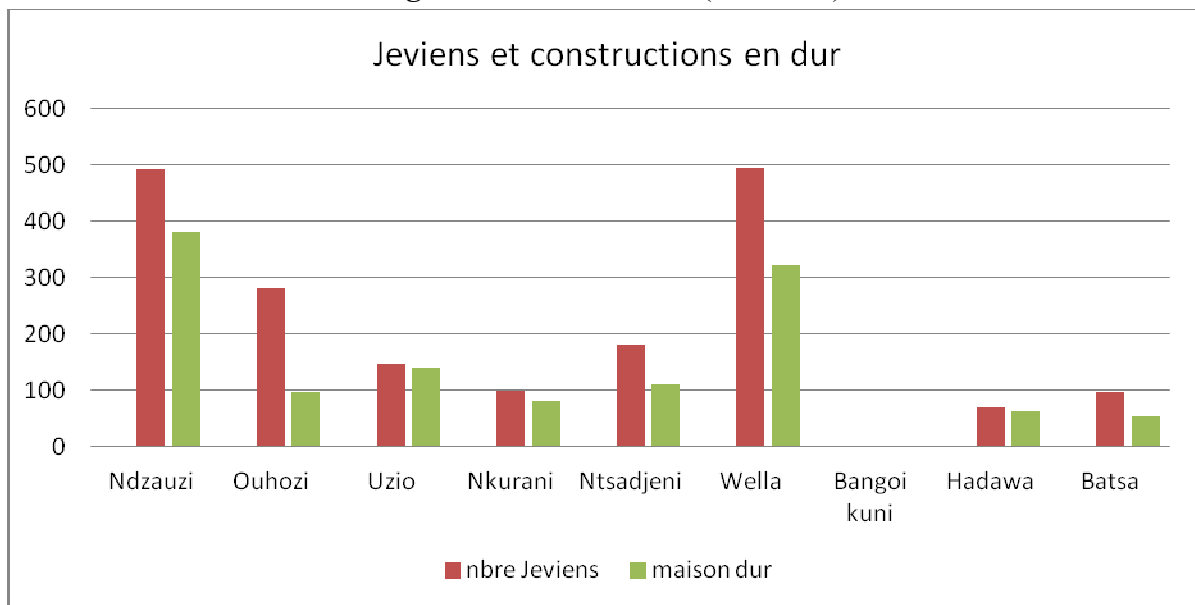
Source : auteur

Fig. 26. MBUDE(REGION)



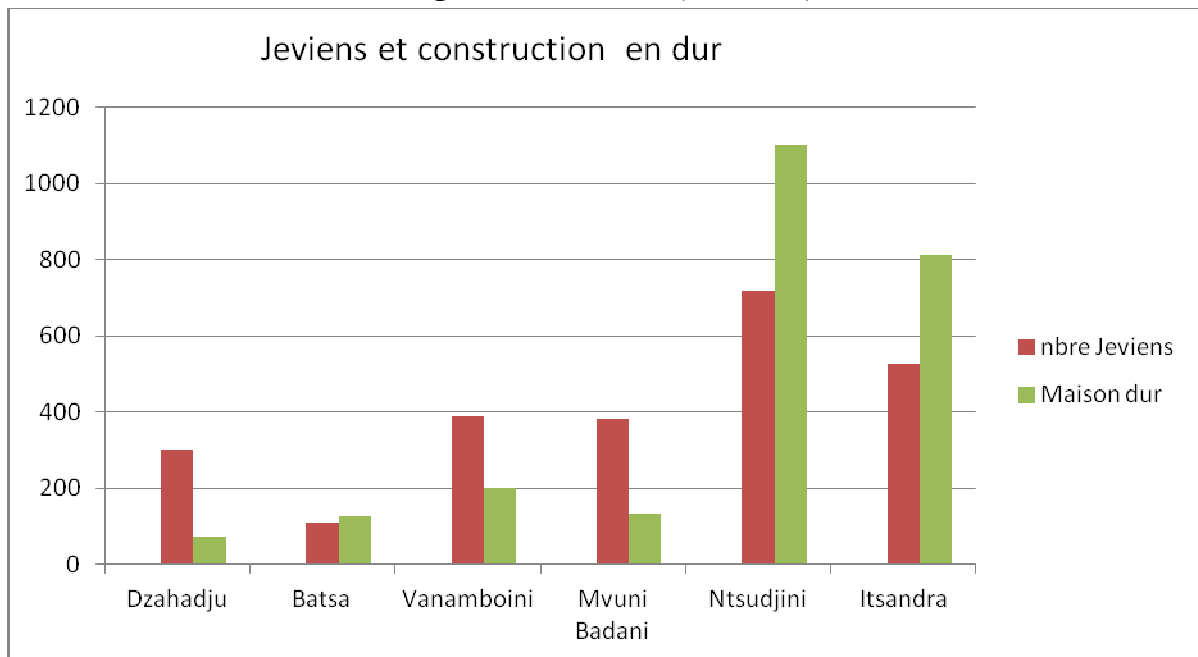
Source : auteur

Fig. 27. MITSAMIHULI(REGION)



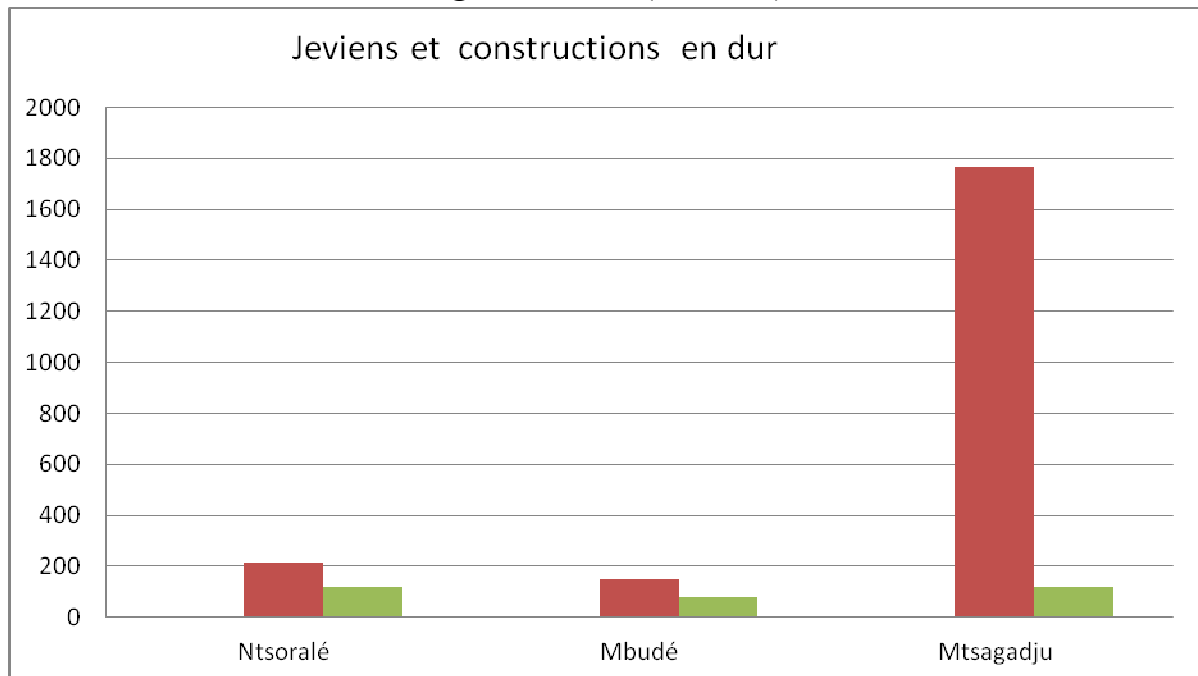
Source : auteur

Fig. 28. ITSANDRA(REGION)



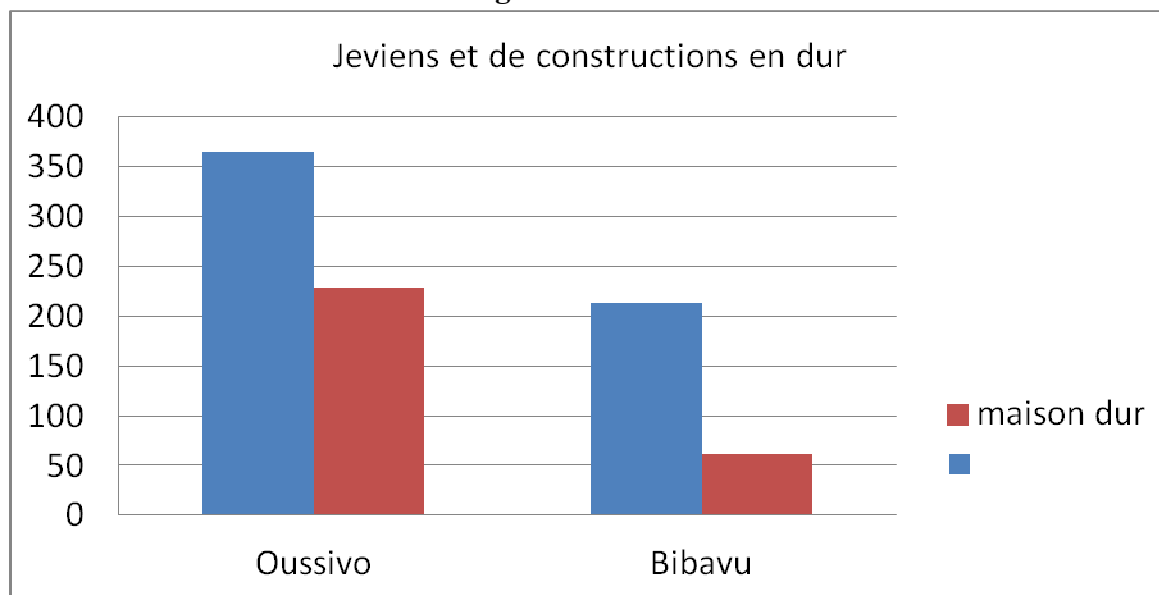
Source : auteur

Fig 29. DIMANI(REGION)



Source : auteur

Fig. 30. HAMANVU



Source : auteur

8.4 Localités de Ngazidja peu touchées par l'apport des *je-viens*

La fièvre des *je-viens* n'a pas touché tous les villages. Les villages sur la liste ci-dessous présentent le ratio maisons en dur/maisons en tôle le plus faible de l'île, ensuite le rapport migrants/habitants que nous avons établis leur est également défavorable.

La raison de ce décalage est moins lié à la géographie qu'à l'histoire de l'évolution migratoire de la localité dans le temps. On peut tout simplement constater le fait que ces villages n'ont en aucun moment de l'histoire figuré au panthéon des localités migrantes. Dans le tableau 17 présentant les localités à fort et faible taux migratoire, rien sur le plan spatial ne les différencie les unes des autres :

Bangwa Hambuu : $36/373= 0.09$

Madjeweni : $96/324= 0.29$

Ntsoralé : $88/264= 0.33$

Famaré : $9/59= 0.15$

Réhémani : $2/48= 0.04$

Mbaléni : $3/22= 0.13$

Trélézani : $18/63= 0.28$

Dzahadju Oishili : $47/298= 0.15$

Mhadani : $16/58= 0.27$

Chapitre 9

L'apport des associations de solidarité en Grande Comore

L'analyse associative entreprise ici ne concerne pas les associations villageoises ou politiques dont l'action reste ancrée au sein de la communauté, mais plutôt celles qui sortent du milieu comorien pour s'ouvrir à des projets transversaux d'envergure régionale ou nationale au pays d'origine : les associations de solidarité loi de 1901.

L'apparition d'associations loi de 1901 initie généralement le passage à d'autres formes de vie associative mettant en relief un phénomène nouveau : la contestation des aînés par les cadets. Les associations villageoises qui incarnent à la fois le pouvoir des notables et du village d'origine suscitent des contestations et des frustrations qui donnent naissance à de nouvelles associations. Mais il ne faut pas confondre contestation et confrontation car les comoriens reconnaissent tacitement le pouvoir des aînés notables en se soumettant aux acquis du système du *Anda* .

C'est pourtant à une fronde des jeunes contre le monopole entretenu par les *wafomamdji*¹⁰² , qui restent les seuls à pouvoir prendre des décisions engageant la communauté dans les regroupements villageois que l'on assiste.

9.1 Les nouveaux acteurs

Ce type d'association¹⁰³ marque l'arrivée des *wanamdji*¹⁰⁴ , une nouvelle génération de leaders associatifs plus formés, plus diplômés, plus jeunes et mieux intégrés que leurs aînés dans la société française. Cette *nouvelle génération* , sans vouloir contredire les solidarités villageoises, provoque la redéfinition de l'entraide dans la communauté, développe une approche communautaire plus ouverte à l'environnement marseillais et français en général en mettant sur pied des projets de solidarité en France et au pays, qui dépassent souvent le cadre villageois. Ces jeunes apportent désormais toutes sortes de compétences nouvelles, professionnelles mais plus globalement sociales, dans la mesure où ils sont capables de mobiliser des moyens à l'extérieur de la communauté que ce soit en termes financiers ou en termes techniques¹⁰⁵ .

¹⁰² Les notables, les chefs de la cité

¹⁰³ Depuis les associations de quartiers jusqu'à la structure fédérative telle que la FECOM

¹⁰⁴ Littéralement les enfants de la cité

¹⁰⁵ Usage des subventions, partenariat avec les ONG...

Ainsi, ces associations sont l'incarnation de l'évolution de la communauté comorienne migrante et son intégration dans la société française d'une certaine manière.

La majorité de ces jeunes très dynamiques sont arrivés des Comores comme étudiants et sont très attachés à leurs racines comoriennes. Les associations qu'ils intègrent ne se réfèrent plus donc, à un village précis aux Comores mais tentent d'intervenir sur un regroupement de villages et sur des thématiques transversales telles que la santé, l'éducation etc., ce que souligne BLANCHY (1998 p.16): «*les associations loi de 1901 ont tendance à dépasser la simple participation à la vie du village pour s'ouvrir à d'autres thèmes de réflexion et d'autres actions de développement* ».

On citera parmi elles la FECOM, même si elle n'existe plus dans le paysage marseillais¹⁰⁶, l'ANIF, l'association FCD, l'association SUHA, la DIASCOM, le RCM (Regroupement des Comoriens de Marseille) et d'autres.

Ces leaders associatifs veulent sortir des sentiers battus des associations villageoises pour donner une impulsion nouvelle à l'entraide communautaire en faisant appel, en plus de la solidarité communautaire, à des organismes internationaux (ONG) si besoin. On observe une redéfinition des rapports entre migrants et autorités villageoises, une certaine émancipation particulièrement des *wanamdji* (les jeunes) vis-à-vis des *wandrwadzima* (les notables) par la remise en cause de la structure hiérarchique des associations traditionnelles, le manque d'efficacité des projets qu'elles mettent sur pied et en particulier le cantonnement à l'échelle villageois de ces derniers.

Mais si des jeunes ont créé leurs propres associations communautaires, il n'en demeure pas moins qu'ils continuent à appartenir à l'association de leur village respectif.

Ces 2 dernières décennies ont été marquées par la mise en route de nouveaux types de projets de développement de plus grande envergure initiés par ces jeunes animés d'une vision nouvelle du développement. Nous avons retenu parmi d'autres, les projets (fédérateurs) à Ngazidja montrant la forme de l'apport véhiculé par les associations fédératives (ou associations de solidarité) depuis leurs premières apparitions en 1996 jusqu'en 2012, dans divers domaines d'intérêt collectif et social.

Tous ont été lancés essentiellement des associations de solidarité à Marseille et sont particulièrement concentrés dans un secteur : la santé

¹⁰⁶ La FECOM qui n'a pas réussi à présenter son bilan annuel en 2011 n'était plus une organisation crédible aux yeux de ses bailleurs de fonds de la région PACA. Elle a été de ce fait contrainte à déposer son bilan.

9.2 Projets fédérateurs dans le secteur de la santé

Le désinvestissement public dans le domaine de la santé pousse les localités à se doter progressivement de maternités, de dispensaires, de pharmacies villageoises souvent insuffisantes aux besoins des villageois par manque d'équipement, de médicaments, de personnel formé. Aussi la nécessité d'hôpitaux de plus grande envergure suscite des projets destinés à l'usage non plus d'un mais de plusieurs villages ,plus la coopération de la population locale à l'échelle régionale, des associations de migrants, des ONG et autres partenaires au Nord.

L'Hôpital Régional de Fumbuni dans le canton de Mbadjini est le premier exemple que nous avons retenu :

Située dans le Sud de l'île, l'hôpital ferme en 1996 par manque de moyens et surtout par démission de l'Etat. L'association des jeunes de la migration de Fumbuni s'engage alors avec l'appui de la région dans une politique de réouverture urgente car le centre hospitalier laisse à la rue des milliers de patients (40 000 environ en provenance d'une douzaine de villages environnants) sans moyens nécessaires pour suivre des soins à la capitale.

Un des responsables du projet en France (Mohamed) explique :

« le projet d'un hôpital, ce n'est pas un projet villageois, c'est un hôpital qui prend en charge toute la région, donc c'est une action régionale ». Le déroulement des travaux a failli être perturbé par les réticences et l'incompréhension au niveau régional. Les habitants des villages environnants n'adhèrent que très peu au projet qui finalement sera soutenu par l'ONG Medecins du Monde . Mohamed insiste : *« la région entière, la région de Mbadjini qui était concernée n'a pas adhéré, on a essayé de passer le message pour montrer que c'est un hôpital de région, mais ils n'ont pas compris(...)qu'un hôpital n'appartient, ni à une ville, ni à une région, un hôpital c'est pour tout le monde... »*

Des travaux de réhabilitation des locaux avec l'appui des migrants sont entrepris suivis d'un plan de formation du personnel sur 3 ans par l'ONG Médecins du Monde.

Deux ans plus tard, en juin 1998, la revue « Medecins du Monde » de cette date présente cette mobilisation associative qui est « à l'origine du programme de développement sanitaire mené dans le Sud de la Grande Comore depuis deux ans. Les associations financent 20% de cette action, soit environ 500 000 fc par an ». (GRANJON, 1998, cité par BLANCHY, 1998)

9.3 Le projet de l'Association Ngomé Itsandra en France (ANIF) : une structure associative d'envergure régionale.

L'ANIF manifeste une volonté de rassembler les émigrés de la région d'Itsandra en France autour d'un projet de développement. Cette nouvelle génération d'acteurs associatifs envisage différemment la réalisation d'un projet de développement pour le pays. C'est à la suite d'un constat négatif de la gestion des projets villageois dans le domaine sanitaire que plusieurs ressortissants de la région décident de créer une structure fédérative pour des actions à une échelle plus larges. Kassim, l'un des principaux acteurs de l'initiative, doctorant en médecine à l'époque et secrétaire général de l'association relate la naissance de l'association :

«Si vous voulez l'association a été créée sur un constat qui était clair, c'est que on était un grand nombre de personnes, ressortissants d'Itsandra, ici à Marseille (...) chaque village avait son association dans son coin, personne ne connaissait l'autre(...) on va avoir une pullulation de dispensaires, de centres de soin, qui ne vont pas pouvoir fonctionner que 2 jours et puis le lendemain, y a plus rien quoi !(..). donc l'idée c'est d'essayer d'avoir des projets d'envergure un peu plus régionale... et qui vont avoir une efficacité régionale (...)d'où la création de l'ANIF ».

Kassim exalte l'intérêt d'une telle structure régionale :

«L'ANIF en soi (...), c'est situé comme une fédération puisque ça (...) représente je dirais (...) toute une région, c'est Itsandra(...) c'est toute une région qui comprend (...)32 villes ou villages, ça dépend des critères qu'on a pour villes ou village, parce que quand même y' a des grandes villes(...). Donc, elle est créé ça fait 10 ans ».

L'innovation dans cette approche réside dans le fait que les membres acceptent d'adhérer à l'idée que la région préexiste et se superpose au village. En effet, tout le système de valeur qui sous tend la société s'articule sur l'inverse. La Grande Comore compte 11 régions (carte 8), anciens cantons de la division administrative coloniale dont les limites renvoient aux anciens sultanats de l'époque précédant la colonisation : *«Entre 1912 et 1915, quatorze cantons avaient remplacé les sultanats avec un chef de canton nommé par le chef de subdivision. Ce système resta en place jusqu'en 1958, avec une diminution du nombre de cantons de quatorze à onze »* (Guébourg, 2005).

L'association est un pôle de compétences et de ressources qui mise sur la mobilisation des comoriens aussi bien en France qu'au pays dans l'objectif d'entreprendre des projets de

développement à l'endroit du pays. Elle bénéficie de l'assistance technique et financière d'institutions telles que l'Institut français de Développement Sanitaire en milieu tropical (IDS) et du Conseil Général de PACA.

L'ANIF a pu équiper, dans la région d'Itsandra, deux centres de soin situés à des positions stratégiques :

- à Hahaya dans la zone mitoyenne à l'aéroport du pays
- à Dzahani Tsidjé à l'autre extrémité de la région

Un projet de construction d'un hôpital avec l'aide de fonds européens n'a pas encore vu le jour d'abord parce que l'apport de financements européens attendus n'a pas été au rendez-vous, ensuite à cause d'imprévus locaux liés à la prégnance des concurrences locales. L'ANIF ne désespère pas pour autant et continue d'aller de l'avant dans la course pour rassembler toutes les forces régionales.

9.4 Un cas porte sur la mobilisation des associations contre le choléra en 1998 aux Comores

C'est au cours d'un évènement exceptionnel survenu au pays que l'ensemble des associations a monté un collectif de lutte contre l'épidémie de choléra qui sévit en 1998 et a appelé l'ensemble de la communauté à une mobilisation nationale. Le journal trimestriel de « Medecins du Monde » de 1998 relate la levée de boucliers exceptionnelle des associations :

« Elles ont créé un collectif de lutte contre le choléra aux Comores, lorsque l'épidémie s'est répandue dans les îles et ont assuré en janvier 1998, une partie importante du financement de la mission d'urgence » (Granjon, 1998).

Effectivement, en trois mois de mobilisation, les associations ont réussi à sensibiliser la diaspora et a récolter, à travers des manifestations et des soirées de solidarité, des fonds qui ont été mis à la disposition d'une mission d'urgence composée d'acteurs de la diaspora et des membres de Médecins du Monde (MdM).

Un des initiateurs du projet, Said, témoigne :

« y a beaucoup de gens qui ont participé matériellement ou financièrement et là, je suis parti avec MdM faire le tour de la Grande Comore, là où il y avait la maladie... On a fait des réunions partout, on a monté des comités d'hygiène dans chaque village ».

Le rôle des acteurs extérieurs dans les exemples que nous venons de parcourir est déterminant. Que ce soit sur le plan technique, financier ou pratique l'apport extérieur est pour le moins indispensable dans le pays. A l'inverse de leurs aînés repliés sur la

communauté, les jeunes symbolisent une ouverture avec des partenaires techniques et financiers extérieurs à la communauté. De ce fait, en France ils peuvent s'appuyer sur la société française et les institutions d'aide au développement et escompter un apport beaucoup plus conséquent pour leur entreprise de solidarité.

9.5 Les jumelages entre localités aux Comores et en France : une forme d'ouverture nouvelle

Animés de la volonté de se démarquer de la démarche des associations villageoises et d'asseoir une approche nouvelle et plus fructueuse, les jeunes générations multiplient de jour en jour des modèles d'intervention : le jumelage, association de deux localités.

Le cas de Tsidjé dans la région d'Itsandra et de la ville de Sarcelles en région parisienne reste un modèle : sous l'impulsion de la jeunesse de Tsidjé domiciliée à Sarcelles un rapprochement s'est mis en place entre les deux localités situées à plus 10 000km, une association destinée à favoriser des échanges à tous les niveaux. Pour lancer l'initiative, les jeunes migrants ont invité le maire de la ville du Nord à faire un séjour dans leur village. Accompagné d'une petite délégation composée de quelques autorités de Sarcelles, ils ont été très chaleureusement accueillis et ont assisté, à l'occasion, à la célébration de fêtes traditionnelles du *Anda* auxquelles ils y ont pris part. Ce séjour a été le détonateur du renforcement des liens des habitants de Tsidjé et des autorités de Sarcelles grâce au dynamisme de sa jeunesse nouvelle génération. Ce jumelage a ouvert la porte à d'autres échanges fructueux pour la ville de Ngazidja et sa population au pays dans divers domaines :

Dans l'éducation, la mairie française a financé la construction d'une école primaire avec 10 salles de classe en 2010 à hauteur de 34 Millions de fc l'équivalent d'environ 70 000 euros et régulièrement chaque année des manuels scolaires, des livres et du matériel de toutes sortes sont acheminés à Tsidjé en provenance de Sarcelles.

Le maire de Tsidjé, ému et fier de l'action des jeunes de la diaspora ne tarit pas d'éloges sur les antennes de la Télévision Nationale des Comores (TNC):

« ...nous réceptionnons aujourd'hui avec honneur et fierté des lots très importants de matériels d'équipement sanitaire¹⁰⁷, d'ordinateurs, de livres scolaires ... en provenance de « nos amis » en France grâce au concours de notre diaspora. Ce n'est ni la première fois, ni

¹⁰⁷ Lits et autres équipements sanitaires

la deuxième (...) nous bénéficions d'une magnifique école depuis peu où nos enfants apprennent dans les meilleures conditions (...)

Nous souhaitons que les migrants de tous les autres villages suivent l'exemple de ceux de Tsidjé (...)

Vive l'amitié entre les peuples (allocution du maire de Tsidjé du 29 août 2012 à la Télévision Nationale Comorienne)

L'école primaire de Tsidjé(Ph. 44 à 48) est effectivement l'une des plus belles écoles primaires du pays, disposant d'un équipement de qualité (tableaux, table-bancs). Sur le plan pédagogique, elle dépend de l'Etat et c'est son talon d'Achille en ce sens que les fonctionnaires, irrégulièrement payés, réduisent à 4 mois au plus la durée de l'année scolaire de 9 mois à priori. Il faut l'intervention de la diaspora pour se substituer à la défaillance de l'Etat. Ainsi, dans de nombreux villages la communauté villageoise et la diaspora se substituent à l'Etat en prenant en charge le salaire du personnel enseignant afin d'éviter l'année blanche.

Ph. 44. Salles de classe, fruits du jumelage Sarcelles-Tsidjé,



Source : auteur

Ph. 45. Jumelage Sarcelles-Tsidjé



Source : auteur

Ph. 46. Solidarité Nord/Sud à Tsidjé en Grande Comore



Source : auteur

Ph. 47. Solidarité jumelage à Tsidjé



Sources : auteur

Ph. 48 . De Sarcelles à Tsidjé



Sources : auteur

9.6 Le projet d'adduction d'eau initié par la DIASCOM et les associations de la région de Oichili : un grand projet.

Le projet initié par la DIASCOM à partir de 2005 au profit du développement de quatre villes enclavées de la région de Oichili (Koimbani, Sima, Mtsamdu, Sambakouni) présente le profil le plus complet pour une entreprise de la diaspora pour la Grande Comore.

Conjoncture de la naissance du projet : le projet de mise en place d'un réseau d'adduction d'eau potable de Oichili a vu le jour en 2005 à l'initiative de l'organisation associative comorienne de la nouvelle génération : la DIASCOM.

Deux associations ont pris part aux côtés de la DIASCOM à l'élaboration et à la réalisation du projet en l'occurrence l'Association de la Communauté Koimbanienne d'Europe et la Commune de Koimbani en Grande Comore.

Les objectifs du projet à terme consistent à l'adduction d'eau dans 16 villages de la région car le seul moyen d'approvisionnement en eau potable repose sur les citernes communautaires et les nombreuses citernes familiales mal entretenues provoquant des maladies et des diarrhées auprès de la population concernée. Le remplissage de ces citernes se faisant seulement en saison des pluies, le volume stocké s'avère bien souvent insuffisant pour tenir toute l'année et la population de la région a recours à l'approvisionnement très coûteux par voie des camions citernes. Le projet a comme objectif global d'améliorer les conditions de vie des villageois mais par dessus tout de permettre à tous les villages d'accéder à une eau potable de qualité.

Évalué à 1.369.707 euros le projet a été pris en charge à hauteur de 75% par l'Union Européenne soit 1.027. 280 euros et le reste à la charge de l'Etat Comorien et de la communauté bénéficiaire à savoir les localités concernées¹⁰⁸.

Ci après le tableau récapitulatif des partenaires financiers initiaux.

¹⁰⁸ Il convient de souligner qu'un partenaire financier est intervenu pendant la mise en œuvre du projet pour pallier à l'insuffisance de la contribution de l'Etat comorien (celui-ci n'a pu contribuer qu'à hauteur de 50% du montant annoncé). Il s'agit du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF) qui a porté un apport de 180 000 EUR. La Coopération française, à travers le Programme dit de « Co développement » a également apporté une contribution de 50 000 EUR.

Tableau 18. Projet Oichili (document officiel)

| Document 3A(2): 4. Sources de financement attendues | | | | | | | |
|--|------------------------|--|--|--|--|--------------------|-------------|
| Projet OICHILI - COMORES - | | | | | | | |
| | | | | | | Montant | Pourcentage |
| | | | | | | EUR | du total |
| | | | | | | | % |
| Contribution financière du partenaire/codonnateur (ACKE) | | | | | | 67985 | 5 |
| Contribution requise de la Commission dans cette candidature | | | | | | 1019755 | 75 |
| Contribution(s) d'autres institutions européennes ou des Etats membres | | | | | | | |
| Contributions d'autres organisations (y compris prêts bancaires, ...): | | | | | | 271940 | 20 |
| <i>Nom</i> | <i>Conditions</i> | | | | | | |
| Etat COMORIEN | Ministere des Finances | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| TOTAL DES CONTRIBUTIONS | | | | | | 1 359 700 € | 100 |

Source : Diascom

Le second partenaire après l'Union Européenne est le maître d'œuvre, Hydraulique Sans Frontières (HSF) partenaire technique qui, avant d'entamer les travaux, a participé à plusieurs missions d'évaluation sur le terrain comorien. L'ONG, choisi par la DIASCOM s'est impliquée depuis plusieurs années dans la maturation puis la formulation de projets.

Ainsi dans l'organigramme, les missions spécifiques de chaque entité, est clairement définie : la DIASCOM a aidé à la formulation, à la collecte des informations, à co-rédiger le dossier de projet HSF et participe à toutes les phases de réalisation du projet (appel d'offre, contrôle des chantiers...)

L'AEKE, elle, a participé à la définition du projet, à la mobilisation et à la sensibilisation de la communauté, à la médiation avec la partie locale, à la recherche de fonds
Quant à la commune de Koimbani en Grande Comore, elle a eu la responsabilité d'organiser l'accueil de la mission d'étude de faisabilité, la facilitation des démarches locales et la mobilisation de la population.

Entreprise en 2005, les missions d'évaluation et les recherches de financement n'ont abouti que 4 ans plus tard. Le démarrage du projet a eu lieu en fin en 2010 pour une durée de 30 mois. Le projet arrive donc à son terme très certainement dans quelques mois.

Nous avons voulu avoir l'impression du président de la DIASCOM au moment où le projet arrive à son terme et l'impact sur la région.

Mr Abdoussalami Saadi répond :

1- l'évolution du projet actuellement touche-t-il à sa fin?

Nous sommes à la fin du processus. Le chantier est fini comprenant plusieurs Km de tuyauterie allant de Sambamadi jusqu'à Mtsamdou et montant vers Sima en passant par Chomoni et Hasseindjé. Le puits est emménagé et électrifié. Trois châteaux ont été construits , un à côté du puits, un deuxième à hauteur de Mtsamdou qui permettra l'alimentation de façon gravitaire de la localité et un troisième à hauteur de Sima qui facilitera l'alimentation de ladite localité. Un local technique a été également construit à côté du puits.

Des exercices de contrôles techniques notamment des essais de distribution de l'eau sur le réseau sont en cours et tout laisse croire que l'inauguration du réseau et sa mise en service interviendront incessamment, probablement d'ici la fin de l'année 2012.

2- Votre sentiment sur cette noble réalisation qui va à coup sûr soulager la communauté et l'accueil par la population locale du projet?

Je pense en toute humilité que ce fut un très beau projet à tout point de vue.

D'abord en termes de partenariat, la DIASCOM a fait preuve d'intelligence voir de génie, en associant autant de partenaires dans la conception et la mise en œuvre d'un projet de cette dimension.

Ensuite, sur le plan financier le projet a pu mettre en évidence les capacités que peut disposer une organisation de la société civile à mobiliser autant de fonds au bénéfice direct des populations qui en ont réellement besoin. Faut-il rappeler que les bénéficiaires du projet sont directement les populations d'une région aussi démunie que Oichili.

Enfin sur le plan social, le projet fut un formidable outil de promotion de la cohésion sociale et territoriale au niveau de la région. En effet, lorsqu'on connaît le degré d'identité primaire « *le nationalisme de cité* » que développent certaines de nos localités, on ne peut que saluer la sagesse et l'esprit d'ouverture hors pair manifestés par les 16 localités de cette région.

Pour finir, je pense que sur le plan économique la région dispose désormais de tous les atouts pour rêver un développement local durable. En effet, Oichili dispose dorénavant de trois à des quatre infrastructures de bases nécessaires pour le développement d'un territoire.¹⁰⁹ Il appartient aux enfants de cette région et d'ailleurs, de faire preuve d'intelligence pour mettre à profit ces acquis au service du développement.

Le projet a également « cassé » ce pessimisme ambiant qui fait croire à tout un peuple qu'il est condamné à jamais au sous-développement. En fait, ce qui est fait à Oichili est largement

¹⁰⁹ un réseau routier, un réseau électrique, les télécommunications notamment en haut débit à travers la clé MPESI de Comores télécom et enfin ce réseau d'adduction d'eau

transposable au niveau national dès lors qu'à la tête de l'Etat, se trouve une équipe qui « *croit à l'impossible* » comme disait l'autre.¹¹⁰

¹¹⁰ Entretien avec Abdoussalami Saadi, ex-président de la Diascom, actuellement fonctionnaire de l'ONU détaché aux Comores

Chapitre 10

Une panne dans le système migratoire comorien : le crash du vol de la Yemenia en juin 2009

L'intensité de l'implication de la compagnie aérienne Yemenia dans le transport des passagers aux Comores a été telle que le crash d'un des ses appareils survenu au large de l'archipel a provoqué au sein du pays et des migrants en particulier un bouleversement économique et social grave. C'est la raison pour laquelle il nous est apparu essentiel d'en faire une étude sous l'angle des retombées sur la migration aux Comores.

Une partie de cette étude prend appui sur un travail de recherches réalisé conjointement par l'Université des Comores et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) basé aux Comores, dans l'objectif d'apporter un éclairage sur le rapport « envoi de fonds des migrants comoriens » et « impact du crash vol de la compagnie Yéménite du 29 juin 2009 au large des côtes comoriennes ».

Le degré d'intégration et d'implication de la compagnie Yéménite aux Comores mettront en évidence l'impact de celle-ci sur l'économie et sur la vie en générale de la population d'une un archipel à dimension réduite ?

10.1 La faiblesse de l'activité économique aux Comores

En Union des Comores l'activité économique reste faible, la croissance du PIB en 2009, 1, 2% contre 0, 2% en 2008 demeure inférieure au taux de croissance démographique 2, 1%. L'activité dépend des secteurs agricoles (agriculture vivrière), d'investissements publics sur ressources extérieures et enfin de l'immobilier fortement dépendant de la communauté expatriée, spécifiquement en France.

Selon Mgomri H.¹¹¹ la faiblesse de l'investissement est sujette aussi bien aux handicaps exogènes (insularité, éloignement des marchés, exigüité des marchés intérieurs etc.) qu'endogènes (coût élevés, insuffisance du cadre légal et réglementaire) de l'Union des Comores en matière d'environnement d'affaires.

¹¹¹ Consultant économiste ayant réalisé une « étude sur les conséquences économiques du crash de l'airbus A310 du vol IY 749 de la Yemenia aux Comores » parue en avril 2011.

Ainsi, les transferts de la diaspora constituent une bouffée d'oxygène pour la situation macro-économique des Comores. L'évolution des transferts courants en 2009 s'élève de la manière ci-après :

Tableau 19. Transferts financiers de la diaspora comorienne en 2009, en MD fc

| Année | Transfert total | Transfert public | % du PIB |
|-------|-----------------|------------------|----------|
| 2009 | 46 | 11 | 25 |

Source : Banque Centrale des Comores , Bilan 2009.

L'impact des transferts de fonds des migrants influence fortement l'économie du pays. Ces transferts sont un facteur incontournable permettant d'importer des produits de consommation courante aussi bien que des biens d'équipement. En ce sens l'impact des envois de fonds de la diaspora s'avère essentiel dans l'amélioration de la balance des paiements du pays tout en contribuant à lutter contre la pauvreté. Relativement au PIB, les transferts sont parmi les plus importants sur le continent africain même si l'évaluation du volume des transferts informels et des transferts en nature reste un bémol en l'absence de structures de mesures adéquates.

10.2 Contexte et place de la compagnie Yemenia dans le transport aérien des migrants comoriens

Le pays ne disposant pas de compagnie nationale de transport aérien, les vols internationaux sont alors assurés par des compagnies étrangères voisines (Air Austral, Kenya Airways, Air Tanzanie, Air Madagascar, Yemenia Airways, Air Mauritius) et la compagnie privée locale « Comores Aviation Internationale » qui dessert par des vols réguliers les pays de la région.¹¹² Durant les mois de vacances (juillet, août et septembre) les compagnies affichent un taux de remplissage record .

La compagnie Yeménia, grâce à une politique très compétitive des prix qu'elle proposait sur la France via Sanaa¹¹³, avait les faveurs des voyageurs comoriens essentiellement composés des membres de la diaspora.

¹¹² vols vers la France prévue par Comores Aviation Internationale à partir de juin 2012

¹¹³ Le vol Yemenia de Paris à destination des Comores faisait escale à Sanaa, capitale du Yemen et chargeait d'autres voyageurs comoriens en provenance des pays Arabes .

Sur la grille tarifaire de la Yemenia les tarifs A/R entre Paris et Moroni en basse saison s'élevaient à moins de 800 euros et 850 en haute saison. Ce sont en gros les prix pratiqués dans le monde sur des distances comparables.

Ces prix très en dessous de ceux de ses principaux concurrents, Kenya Airways et Air Austral respectivement 1120 euros et 1276 euros comme tarif de départ faisaient de la Yéménia le transporteur le plus attrayant et le plus dynamique sur les Comores.

D'autre part le facteur qui attirait les passagers était la capacité de la compagnie à augmenter son offre de sièges pour la communauté comorienne expatriée pendant la haute saison.

Ainsi, avant le crash de juin 2009, La Yéménia concentrait 50% du trafic aussi bien en passagers qu'en fret. La compagnie proposait 3 vols hebdomadaires depuis/vers Sanaa via Djibouti en basse saison ; durant la haute saison elle effectuait 2 vols/jours au départ de Moroni. La compagnie faisait également des navettes pouvant atteindre 1200 passagers en période de pèlerinage vers la ville sainte de La Mecque en association avec les agences de voyage locales ; en effet, elle est la seule agence de voyage étrangère à sous-traiter avec les agences comoriennes. La somme de ces faits explique la préférence des passagers comoriens et particulièrement de la diaspora pour la compagnie Yéménite.

10.3 Le crash...

Le 30 juin 2009, l'airbus de la Yéménia en provenance de Paris via Sanaa s'écrasait aux larges des côtes de la Grande Comore avec à son bord 158 passagers. Tous ont péri à l'exception d'une petite fille de 14 ans

Ph. 49. Un appareil de la compagnie Yemenia



Source : internet (google: yemenia airways)

Le drame, de par son ampleur et sa soudaineté, a provoqué un séisme au sein de la communauté comorienne sur place comme en France et dans le monde entier.

Au-delà du traumatisme moral, du désarroi des familles des victimes, l'accident a perturbé à court terme le trafic aérien tant en ce qui concerne les passagers que le fret.

Ph.50. Voilée en noir au centre , Bahia, la seule rescapée du crash



Source : internet (google: yemenia airways)

Après plus de 6 mois de suspension totale des vols de la compagnie¹¹⁴, le bilan fait apparaître un impact relatif sur les flux financiers venant de l'étranger en particulier des transferts de fonds des travailleurs migrants du fait qu'ils constituent un facteur essentiel permettant aux Comores d'importer de manière continue et croissante des biens d'équipement et des produits de grande consommation.

10.4 Les effets immédiats du crash dans le système migratoire

Ils se sont manifestés dans des secteurs clés de l'économie :

✓ *Dans le secteur du transport aérien*

L'arrêt des vols de la compagnie a provoqué le report de séjours de milliers de touristes familiers aux Comores. Selon Mgomri, plus de la moitié des vacanciers ont renoncé à leur

¹¹⁴ Manifestations des Comoriens surtout en France mettant en cause la fiabilité des appareils de la Yéménia à destination des Comores à partir de Saana, la capitale du Yémen.

séjour de vacances soit par hantise de reprendre l'avion si tôt après le crash, soit ils sont confrontés au casse-tête de trouver des places d'avion pendant la haute saison, soit par l'annulation des cérémonies festives des grands mariages pour le deuil qui frappe la communauté¹¹⁵.

✓ *Sur la demande intérieure*

Le crash ayant eu lieu durant la période des vacances scolaires et donc des grands mariages, l'annulation des séjours d'un grand nombre de migrants va se traduire en pertes et manque à gagner pour les commerçants. La plupart d'entre eux affirment réaliser 50 % de leur chiffre d'affaires dans cet espace juillet /septembre.

✓ *Sur l'emploi*

Yéménia est la seule compagnie à avoir mis en place une politique de libéralisation de sa billetterie en autorisant les agences de voyage locales à commercialiser les tickets de voyage. Aussi la fermeture des agences locales provoque à la fois la mise en chômage technique d'une frange du personnel sur place et la fermeture d'agence et par conséquent des pertes d'emplois directes et indirectes.

¹¹⁵ le deuil national se traduit par la suspension de toutes les fêtes relatives au grand mariage ou non pendant la durée des vacances, suite à cela un grand nombre de vacanciers ont annulé leur voyage ou l'on reporté à l'année d'après : 5 000 personnes environ

TROISIEME PARTIE

Les perspectives diasporiques de la Grande Comore

Chapitre 11

Le retour : une perspective envisagée par tous

Tous les migrants interrogés dans nos entretiens sont unanimes sur l'idée de rentrer s'installer un jour ou l'autre. Pour la majorité des Comoriens émigrés de la première génération, leurs projets du futur s'organisent autour de cette idée. Du mariage des enfants à la retraite paisible dans une maison construite durant les années labeur, tout est fait en fonction de ce retour prochain. Les événements tragiques des expulsions de Zanzibar et de Madagascar reviennent incessamment rappeler qu'ils sont en terre étrangère et que tout peut arriver.

Ceux qui ont été présents à Zanzibar ou Majunga sont marqués à jamais et ne se sentent chez eux qu'aux Comores et encore... dans leur village. Comme la plupart des immigrés, face aux discours xénophobes tenus par les partis extrémistes et à l'hostilité grandissante des populations des pays d'accueil européens confrontés aux effets de la mondialisation, une grande partie des Comoriens continuent à garder leurs *valises dans la tête* . L'idée de rentrer aux Comores reste toujours d'actualité.

On peut tenter d'expliquer la force du lien si fort qu'entretiennent les migrants avec la Grande Comore par le fait qu'ils ne se sentent pas tout à fait chez eux. Lorsqu'on essaie de les convaincre qu'ils sont chez eux en France, ils répliquent qu'à Zanzibar on leur a dit et ils ont été ensuite massacrés. A Madagascar, la même chose, ils étaient chez eux et les conséquences étaient pareilles. Beaucoup de personnes ayant vécu en France pensent qu'elles sont plus utiles au pays et qu'elles y passent moins inaperçues qu'en France. Le retour est une question de motivation et de conviction selon certains et voici quelques témoignages :

J'ai passé plus de 25 ans de ma vie en France. Et lorsque j'ai décidé de retourner, je l'ai fait car j'étais fermement décidé à vivre en paix, en harmonie avec ma conscience dans mon pays. Des considérations d'ordre matériel m'importaient peu. Ce qui primait, c'était de retrouver ma famille, mes parents, frères et sœurs. Au milieu d'eux je me sentais à même de surmonter toutes sortes de problèmes . Un beau jour, je mis mes diplômes dans un sac, je pris l'avion ...

Je ne l'ai jamais regretté. A présent je travaille comme enseignant, je touche un salaire très irrégulier mais ma conscience est remplie de bonheur de vivre une vie que j'ai choisie.

Mes amis me demandent comment je fais pour réussir à vivre aussi loin de tout ? Moi je leurs réponds comment ils font pour vivre aussi loin de leur pays ? Et lorsque je fais un saut d'un mois là-bas, c'est bon mais pas au-delà.

Entretien avec un enseignant formé en France , installé à Ngazidja

Quelque part c'est un devoir de rentrer remplir ses obligations familiales dans une société où les liens familiaux sont des plus forts. Tous attendent de celui qui est à l'extérieur le geste noble de se retourner vers ceux qui ne sont pas partis. Il faut rentrer s'occuper de ses parents, les accompagner dans la paix vers la dernière demeure. En fait une partie des migrants rentre au moment de la retraite. La diaspora où qu'elle soit garde toujours sur elle une image du pays, au moins dans les discours qui font des Comores des îles paradisiaques et minimisent les problèmes sur place. C'est cette idéalisation qui explique en fait la force du *mythe du retour* mais au-delà du mythe, beaucoup de gens rentrent pour prendre leur place dans la société. A bien regarder, il y a beaucoup de migrants qui rentrent réellement. Quand on examine de près, la grande majorité des cadres supérieurs des Comores a *fait* la France.

Lorsqu'on demande pourquoi ils sont rentrés, beaucoup répondent :

- On ne vit pas en France !
- On a le temps de rien !
- On se sent vivre ici, la vie est plus paisible.
- Ou encore, on a plus de considération au sein de la société d'origine

De plus il est plus facile d'acquérir un terrain personnel, de bâtir une maison à soi, de vivre la vie que l'on désire. Les Comoriens sont toujours prêts à accueillir leurs migrants, même s'ils sont partis depuis des décennies. Les générations nées à l'extérieur sont toujours les bienvenues. La nationalité comorienne ne se perd jamais, il suffit de prouver l'existence d'un parent comorien quelque part dans sa généalogie. Pourtant le nombre de retours est en contradiction avec le discours. On constate très peu de retours définitifs.

Nous avons voulu savoir d'où vient ce décalage entre le discours d'intention tenu par la diaspora et la pratique, à travers des enquêtes :

Le premier cas enquêté est un cadre supérieur installé en France depuis le début des années 1970.

« Je me rends aux Comores, pour rendre visite à ma famille pour 2 semaines tous les 3 ans. Il m'est désormais impossible de vivre aux Comores. J'ai épousé une française, nous

avons un enfant. Je ne peux pas y vivre à cause de plusieurs raisons. Entre autres, la raison économique, je ne peux plus m'adapter aux conditions de vie difficiles.

J'ai troqué ma culture comorienne même si je suis attaché à mon pays et à mes proches.

Si j'y allais, je ne vivrai pas, je crois, différemment d'un coopérant occidental qui vit là-bas.

Je préfère m'installer à La Réunion, mais de la même façon pour quelques temps seulement et ensuite rentrer en France. Oui, je suis acculturé, intégré, assimilé Français ».

Cet enquêté à rompu complètement avec l'idée de retour n'est pas loin de l'attitude prônée par la plupart des cadres comoriens qui rechignent de rentrer dans le jeu de la coutume pour se retrouver en marge de la société. Ce choix en fait résulte de plusieurs facteurs qui s'entremêlent, entre autres :

- un exil trop long ayant coupé les liens culturels.
- impossible de risquer une carrière déjà bien avancée et surtout « réussie »
- la dimension prise par le Anda provoque un rejet, un refus de se soumettre à des coutumes qui profitent à des gens qui ne font rien et qui tirent profits

Le second cas est celui d'un jeune homme dont le retour est radicalement inenvisageable en raison des conditions de santé qui ont d'ailleurs motivé sa venue en France. Il s'agit donc d'une impossibilité de retour qui ne l'empêche pas de partager ses maigres allocations avec ceux qui sont au pays.

Un troisième cas présente une femme d'une quarantaine d'année, mariée avec 5 enfants dont 3 en classes primaires. Elle nous explique que le projet de retour est un projet auquel elle tient énormément, mais dans l'immédiat ce n'est pas réalisable à cause des enfants qui sont encore petits. Elle nous explique qu'elle a mis en chantier une construction et quelle compte l'achever bientôt, cette construction servira de point de chute. Mais en attendant elle ne peut pas quitter la France, ni elle, ni son mari.

Nous avons demandé également au mari en question s'il avait l'intention de s'installer définitivement au pays. D'abord il a été choqué par la formulation de notre question. Il a tenu à porter un rectificatif à cela :

- Pour un Comorien ici, la pire des situations serait celle d'être condamné à ne pas rentrer à la Grande Comore pour le restant de sa vie. Alors, oui tout le monde va rentrer inchallah.

Nous rentrerons pour faire la coutume, payer ce que nous avons mangé, donner un sens à la vie. Ensuite bien évidemment, il faudra revenir travailler pour payer les dettes, s'occuper de l'éducation des enfants...

Lorsque les enfants auront grandi, les parents atteindront un certain âge qui leur permettra de rentrer vivre leur retraite.

Bien sûr, il ne s'agit que d'intentions déclarées et alors que la littérature abonde sur ce que l'on a désormais coutume d'appeler le *mythe du retour*.

Le propos d'un cet homme de 32 ans, lors d'un entretien illustre de manière réaliste la situation du mythe du retour :

«On peut avoir l'idée et vieillir avec elle. On a l'idée toujours et puis un jour, on s'aperçoit que la vie est presque finie »

Beaucoup parmi les *navigateurs* ont envisagé l'idée et tout compte fait, combien l'ont effectivement mise en pratique ?

Nous avons mené une enquête dans 79 villages de la Grande Comores, pour tenter de dénombrer les *navigateurs* rentrés définitivement et ceux qui sont repartis pour diverses raisons liées surtout à la santé. (Fig 20 pages antérieures)

L'enquête a pris en considération les villages à fort taux migratoire.

11.1 Problèmes liés au retour définitif

« Quand on rentre aux Comores, il ne faut y aller comme ça ... comme quand on a quitté (sans rien). Les gens attendent ce qu'on a apporté ... Alors il faut se préparer ou ne pas y aller !

Si on y va « banwu » c'est la honte comme Monsieur tel ... c'est la honte pour lui, mais c'est la honte aussi pour sa famille. Il ne faut pas non plus rentrer comme Mr tel Parce qu'il a été étudiant a ramené une cantine remplie de livres. Car la maman peut piquer une crise et mourir... Peut-être !

Il ne faut pas non plus faire come Mr tel ... qui a dit que ces bagages arrivent et finalement ils ne sont jamais arrivés car les gens connaissent la tactique maintenant »

De manière quasi unanime, tous les migrants de Ngazidja manifestent le désir de retourner au pays, ce désir est toutefois contrarié par de multiples contraintes liées aux ressources. D'abord d'un point de vue logique, les tentatives de retour d'autres migrants sont citées comme modèle ou contre modèle. Observées, analysées, évaluées, ces expériences se discutent, se transmettent et les futurs candidats au retour pourront s'y appuyer pour un meilleur savoir-faire migratoire et pour l'accumulation d'une culture migratoire. Les fiascos,

en particulier, attirent l'attention des migrants sur la nécessaire préparation du retour et pour une réinsertion réussie.

Un jeune homme de 35 ans, persuadé de s'être bien préparé au retour, décide de rentrer ouvrir un magasin d'habillement, il avait un créneau Il s'était lié avec un fournisseur à Marseille qui lui livrait des vêtements et des chaussures *très à la mode, très convoités* par les jeunes. Il a tenu à ouvrir son affaire dans son village natal afin de le *valoriser*

Au début les jeunes faisaient, c'est vrai, plus de 45 km pour s'habiller chez lui...

A la fin, il a été concurrencé par d'autres jeunes sur le même projet...et la clientèle de son village ne suffisait pas pour faire face à ses créanciers. Comme il s'entêtait à ne pas délocaliser vers la capitale, il a fini par fermer. Il a pu heureusement reprendre son ancien emploi d'agent d'entretien dans la municipalité de Marseille.

On peut citer de très nombreux cas de projets mal ficelés qui se traduisent par le découragement à la fois pour investir au pays ou pour s'y installer tout simplement.

Un autre exemple d'un jeune homme d'une quarantaine qui se lance dans un projet de vente de pièces détachées pour véhicules français : *Peugeot, Renault* .

A priori, c'est un bon projet, plus de 90 % du parc automobile comorien est composé de véhicules français en l'occurrence Renault et Peugeot. Il a des fournisseurs en France qui expédient automatiquement les produits en temps réel. La marge bénéficiaire est en principe juteuse. Seulement, faute d'avoir fait une étude du marché, ses produits d'origine sont difficilement écoulés sur place.

Le problème c'est qu'aux Comores, les automobilistes en général n'ont pas les moyens de s'acheter des produits d'origine. Ils se ravitaillent dans les casses qui ont poussé comme des champignons à Moroni. Ces casses proposent des produits à des prix 3 à 4 fois moins chers. Résultat, il dépose son bilan et repart en France.

Mais l'expérience de ceux qui, au contraire, ne rentrent pas bien qu'ils soient à la retraite, a également un impact. L'exemple des Comoriens ayant acquis des appartements en France et qui n'ont pas fait l'effort de construire au pays marque les esprits, amène à réfléchir sur les décisions au départ. A ce point, la perspective de départ génère projets et investissements préalables d'ordre essentiellement immobilier, professionnel et familial.

Il est nécessaire pour tout migrant désirant rentrer s'installer définitivement de construire une maison pour accueillir sa famille, lui offrant un certain confort qui se démarque de la maison

traditionnelle. Une maison moderne intégrant cuisine et sanitaires à l'intérieur même de la maison contrairement à la structure traditionnelle des maisons comoriennes où elles sont à l'extérieur. La maison symbolisera une source de distinction, une continuité par rapport au logement occupé en France !

Le projet comprendra l'équipement de matériel distinctif tel que frigo, micro-ondes, cuisinière à gaz, télévision avec antenne parabolique permettant aux amis de suivre les événements internationaux et de voir surtout l'état d'équipement de la maison. La maison témoignera aux villageois et visiteurs de la réussite du migrant dans cette optique elle est chargée d'une importante force symbolique.

Les femmes, de ce fait, s'investissent davantage dans ce type de projet de construction. La quasi-totalité des femmes place la construction d'une maison au village comme la priorité absolue. Si certaines disposent de leur propres ressources, d'autres sont dépendantes du soutien de leur mari. Or, traditionnellement, il n'appartient pas au conjoint de construire pour la femme.

Pourtant certains migrants enrôlés dans le cercle du grand mariage aident à la construction du foyer ou participent largement à son financement.

Cette situation est la marque de l'évolution qui affecte les schémas coutumiers et les rapports sociaux traditionnels. D'ailleurs, même si le couple n'a pas de projet de grand mariage, le conjoint ne peut ignorer les projets immobiliers de sa femme et devra, a fortiori, participer à la construction, assumant ainsi une tâche qui ne lui est, en principe, pas dévolue. Le fait que cette maison puisse aussi servir, le cas échéant, au mariage coutumier de leur fille permet sans doute de légitimer, en partie, sa contribution face aux contestations des traditionnalistes en tous genres. Toutefois, il y a une subversion des rôles traditionnels liés à la vie de couple construite en France.

De plus en plus d'hommes critiquent la perversion d'un système qui assigne de nouvelles charges aux hommes car en effet, les hommes qui entament la construction du foyer qui va les accueillir pour leur propre grand mariage ne seront pas déchargés des prestations qui leur revient traditionnellement (dot de mariage ...) et à la rupture du mariage, ils seront chassé de la maison qui revient totalement à la femme.

Il est à noter que ce sont les jeunes de la migration qui émettent les critiques à l'égard de la subversion du fonctionnement du système par la migration .

D'une certaine manière, cette situation décharge la famille de la femme d'une part non négligeable des frais de construction de maison pour leurs filles, sœurs et nièces.

11.2 Sur le plan professionnel

Envisager le retour à titre professionnel revient à considérer l'insertion économique et financière de la famille. Il s'agit de considérer les dépenses liées à :

- La vie quotidienne de la famille.
- La scolarité des enfants dans les établissements privées.
- Aux responsabilités et engagements vis à vis de la famille élargie.
- La participation généreuse dans les affaires villageoises.

Bien entendu, toutes ces considérations sont diversement appréciées selon que l'on soit chef de famille, l'ainé ou le cadet.

Mais de toute évidence, le souci d'envisager le retour traduit l'obligation pour le migrant de marquer le retour au bercail, d'honorer la migration.

11.3 D'autres retours sont également observés

11.3.1 Les retours temporaires (séjour de vacances)

Nous entendons par retour temporaire, les mobilités qui correspondent aux séjours de vacances. Depuis les années 1980, on assiste à un flux impressionnant de migrants qui se ruent sur la grande Comore pour célébrer les festivités coutumières entre autres. La diaspora a fait des vacances d'été la *fête du Anda*. Les mois de juillet, août et septembre sont transformés en espace où les migrants festoient en une sorte de concurrence ostentatoire et de gaspillage.

Mis à part cette exaltation, le retour est aussi l'occasion de :

- Rendre visite à la famille étendue, la nouvelle belle famille ou gérer en tant qu'ainé les tensions familiales.
- Entamer, poursuivre ou achever la construction d'une maison.
- Se recueillir sur la tombe d'un proche et accomplir les obligations inhérentes aux cérémonies des obsèques.
- Travailler, mettre au point une affaire et trouver une personne digne de confiance pour assurer son suivi.

On observe dans l'ensemble, que la moitié des migrants n'est jamais retournée aux Comores et cette faiblesse de fréquence des retours temporaires révèle une facette des liens entre le migrant et la grande Comore.

Le tableau suivant de G. Vivier est très révélateur.

Durée du séjour en France et retour

| Durée du séjour en France | Ensemble | | | Hommes | | | Femmes | | |
|---------------------------|----------|----|--------|--------|----|--------|--------|---|--------|
| | 0 | 1 | 2 et + | 0 | 1 | 2 et + | 0 | 1 | 2 et + |
| 0-4 ans | 15 | - | - | 5 | - | - | 10 | - | - |
| 5-9 ans | 15 | 10 | - | 11 | 6 | 1 | 4 | 4 | 1 |
| 10 ans et plus | 3 | 12 | 15 | 3 | 10 | 12 | - | 2 | 3 |
| Total | 33 | 22 | 17 | 19 | 16 | 13 | 14 | 6 | 4 |

Source : enquête auprès de 80 migrants en France (Vivier 2000)

La faiblesse des retours durant les premières années correspond à une période d'instabilité due à l'installation, à l'adaptation progressive, à la recherche des documents administratifs stables ; cette période est, de ce fait, peu propice au retour.

A l'inverse au-delà des 10 ans de séjour, la fréquence des retours est nettement plus élevée du fait de la stabilité.

De plus, la longueur de l'absence dans la période de 0 – 9 ans correspond ainsi à une accumulation d'épargne à l'indispensable retour¹¹⁶

11.3.2 Retour problématique ou problématique du retour

Le fait que le migrant est celui sur lequel ont été investis divers éléments du patrimoine ou pour lequel ont été hypothéqués des biens familiaux, son retour devient une dynamique non dépendante de sa décision individuelle.

A l'instar du départ, le retour sera le fruit d'une décision qui prend en compte les intérêts du groupe. La décision émanera d'un consensus mené au sein de la famille.

Le retour sera marqué du sceau de la réussite par la réalisation de la coutume ou le démarrage d'une construction etc, pour marquer sa place dans la société villageoise. Les attentes seront proportionnelles à l'image que les non-migrants se donnent de la France mais également au niveau des prestations des autres migrants déjà venus. A l'exception des étudiants, tous les migrants sont soumis à cette pression communautaire.

Si les candidats ne remplissent pas les moyens nécessaires au retour, ils sont sous l'obligation de le différer sous peine d'humiliation. La honte s'abattra sur eux mais aussi sur leur famille.

Ils n'ont guère d'alternative que le non-retour mais en même temps l'absence prolongé du village contraint à réaliser plus tard une action significative. En quelque sorte le migrant vit un imbroglio en France.

Il est captif des opportunités professionnelles et de l'amélioration de sa situation et prisonnier de la mission qui lui a été assignée au départ du pays.

Mais cette situation est vécue de manière différente selon les individus.

- Elle dépend de la situation de la famille du migrant. Si celui vient d'une famille aisée, la question ne se pose pas logiquement.
- Elle dépend aussi de l'autorité légitime dont jouit l'individu au sein de sa famille et donc de sa position en terme d'ainé ou de cadet. Cette position peut ainsi, au cours de la migration, évoluer si l'individu a perdu ses ascendants et se retrouve chef de famille. La pression sera moins grande sur ses épaules et se répercutera sur celles de ses cadets (lui devant obéissance).
- Elle est de même soumise au degré d'adhésion que le migrant porte aux projets familiaux et à son rang de migrant. Ainsi, certains migrants, pour justifier la longueur de leur absence disent

¹¹⁶ Un retour, surtout le premier, permet à la famille et au village de jauger l'intensité du lien par les initiatives ou l'engagement du migrant vis-à-vis de ses proches ; engagement en matière sociale et économique. Le migrant devra se montrer à la hauteur des espérances mises sur lui en comparaison aussi avec les migrants venus avant lui

qu'ils préfèrent envoyer l'argent du billet, puisque l'important c'est l'aide que l'on doit apporter, même s'ils auraient aimé les voir. Toutefois de nombreux autres migrants expriment d'avantage leur appréhension du retour en insistant qu'il ne s'agit pas tant de rentrer que *d'oser rentrer* .

« Quand je voyais les gens venus de France faire tout ça, construire des maisons très chers, faire le grand mariage, distribuer de l'argent, des cadeaux partout, j'imaginai que c'était facile. Je ne cherchais pas ; pour moi la France c'est le paradis. Maintenant j'envie ceux qui sont restés quand je regarde les difficultés auxquelles je suis confronté. Quand j'étais là-bas, je ne croyais pas lorsqu'on me disait qu'ici c'est dur. En fait, je ne savais rien de la France et je ne voulais rien comprendre. Je ne voyais que les aspects positifs. A présent je souhaite retourner mais pas les mains vides. Il faut que je rentre avec quelque chose aux Comores. La famille compte sur moi, le village me regarde. Je ne peux pas retourner comme ça... C'est honteux et insupportable. Je dois réussir sinon ... je n'oserai pas rentrer »,

Ce sont les termes que relate un jeune homme d'une trentaine d'année, sans emploi.

D'autres ne rentrent pas parce que cela fait longtemps qu'ils sont là et ils ne parviennent pas à réunir suffisamment d'épargne pour se lancer dans l'incontournable grand mariage.

D'autres encore témoignent de la situation de l'étudiant bloqué en France pour cause il n'a pas réussi ses diplômes et donc ne peut pas rentrer. Il tente de se lancer dans un autre projet pour compenser l'échec et ensuite rapporter quelque chose au pays.

D'ailleurs même la réussite des études sanctionnées par de bons diplômes de France ne vous exonère pas de rentrer les mains vides. Aujourd'hui ; lorsque vous débarquez de France comme le suggère un étudiant qui a fini, face à la surenchère ambiante,

« il faut apporter quelque chose à sa famille...Il est difficile de rentrer qu'avec les diplômes. Ramener une voiture par exemple c'est bien... !Face à la surenchère ambiante (étudiant 30 ans, depuis 4 ans en France).Rentrer c'est aussi faire un bilan : « rentrer pour rentrer c'est impensable .On n'est pas des gamins. Seuls les enfants peuvent être tolérés. Qu'est-ce qu'on va dire, comment on va expliquer ça à la famille ? » Répond ce garagiste parti depuis 5 ans.

Les réactions des femmes ne se différencient pas de celles des hommes. Pour cela, voici une série de témoignages recueillis auprès d'elles :

- *On ne peut pas arriver les mains vides, hommes comme femmes* : (24 ans stagiaire)
- *Il faut rentrer avec des choses surtout quand on a vendu quelque chose pour partir* : (23 ans sans emploi depuis 2 ans en France)
- *Ma famille ne serait pas contente que je rentre les mains vides : ils ont cotisé le billet* : (34 inactive, jamais retournée aux Comores depuis son arrivée en France depuis 7 ans).
- *Le retour n'est pas envisageable pour le moment car je n'ai pas réalisé mes objectifs. Ma famille serait satisfaite de me voir, mais pas satisfaite car j'ai encore rien fait* : (26 ans, stagiaire depuis 36 ans en France).

Enfin

- *Je n'ai rien fait de tout ce pourquoi je suis venue ici (...) Un comorien ne sait jamais ce qui se passe ici. Il ne croit jamais quand on n'a pas d'argent* : (30 ans, inactive depuis 6 ans en France).

En somme, pour la famille comorienne, il est essentiel d'avoir un représentant en France en prévision des périodes de vache maigre. Face au contexte d'instabilité observé dans le pays, disposer d'un membre de la famille en France, c'est la garantie de revenus et aussi l'espoir d'un jour le rejoindre.

Dans un village comme Fumbuni au sud de la Grande Comore, chaque famille sur place dispose d'au moins deux représentants en France, quand ce n'est pas la quasi-totalité de la famille qui a migré. On y dénombre à l'occasion un nombre important de maisons habitées par les seuls gardiens pendant de longues années.

Finalement, un retour pour le migrant comorien n'est jamais gratuit ou vacancier. Un retour définitif se prépare d'abord par la construction d'une maison et ensuite prévoir la relève par une sorte de *noria* en se faisant remplacer en France par d'autres personnes proches pour assurer la relève et le tout dans un contexte de concertation et de décision collective comme au moment du départ.

11.4 Le rapatriement des dépouilles mortelles

Le rapatriement des dépouilles mortelles est un moment extrêmement émouvant pour les familles à la fois en France et aux Comores. Il est effectué soit à la demande du défunt de son vivant, soit imposé par décision de la famille. Ce moment provoque beaucoup de chagrin des deux côtés du champ migratoire comorien comme si cela ne devait jamais arriver.

11.4.1 A Marseille avant le rapatriement

A Marseille, c'est à la morgue du cimetière de Saint-Pierre qu'ont lieu les cérémonies de « *uhosa mfu* »¹¹⁷ dans un local aménagé à cet effet. L'évènement dépasse le cadre villageois pour prendre une dimension nationale ; hommes et femmes affluent de toutes parts de la Région PACA voire de toute la France pour assister à la cérémonie rituelle de préparation et de purification de la dépouille mortelle dans les préceptes de l'islam avant l'acheminement du corps, par les pompes funèbres, vers l'aéroport de Marseille-Marignane ensuite vers le pays. En plus du choc, les dépenses occasionnées par ces transferts de corps soulèvent des contestations au sein de la communauté mais en dernier recours, ce sont les vœux du défunt et à défaut ceux de sa famille qui sont observés.

Si le défunt, de son vivant, avait intégré une tontine communautaire dans ce sens, elle contribuera, comme une sorte d'assurance vie, à prendre en charge les dépenses inhérentes à l'achat et au transport du cercueil jusqu'à la destination finale. Autrement, c'est à la famille et dans une certaine mesure à la solidarité villageoise que revient la charge de rapatriement .

Dans la tradition, la dépouille mortelle est accompagnée par des membres de la famille et éventuellement des amis proches qui seront, une fois sur place au pays, astreints à *enterrer* .¹¹⁸

Ce sont les pompes funèbres musulmanes situées à Métro G.Peri dans le deuxième arrondissement qui se chargent de toutes les démarches inhérentes au transfert des dépouilles mortelles comoriennes dans le respect des rites religieuses et parce qu'aucune entreprise comorienne n'est engagée dans ce domaine malgré l'importance de la population dans la cité phocéenne.

11.4.2 L'acheminement du corps vers le pays

Nous avons recueilli le témoignage d'un homme qui a accompagné la dépouille mortelle de son oncle en 2005, de Marseille au village, il raconte :

«Nous avons pris la compagnie Air Austral car elle est la seule à accepter le transport des corps. La compagnie Yemenia refuse ! Nous avons transité à La Réunion où nous devons passer la nuit et repartir le lendemain.

¹¹⁷ Cérémonie rituelle de purification de la dépouille mortelle selon les préceptes de la religion musulmane

¹¹⁸ L'enterrement d'une personne est une cérémonie presque au même titre que le grand mariage avec son cortège de dépenses pour la famille concernée.

Le lendemain matin, avant le décollage, une forte délégation de la communauté sur place nous a rendu visite pour donner un « fatiha »¹¹⁹. Nous avons appris ensuite que cela se faisait chaque fois qu'un corps transitait à La Réunion. Les réseaux des migrants annoncent systématiquement le passage d'une dépouille mortelle à destination du pays.

Un fois arrivés aux Comores nous avons été reçus par une autorité politique à l'aéroport même et très vite le corps du défunt est transféré dans une ambulance suivie par un cortège d'une quarantaine de voitures . Dans ces routes étroites et dégradées, le passage du cortège à vive allure est consenti et toléré par tous les automobilistes qui se rangent systématiquement sur le côté pour laisser passer le convoi. Au village, en attendant le corps, la population s'informe minute par minute de l'approche du cortège car il faut aussitôt enterrer afin d'éviter la désagrégation du corps après plus de 24h de voyage. Un moment très émouvant et solennel lorsque l'on descend de l'ambulance pour voir d'un coup tous ces visages graves venir présenter les condoléances. »

Ph. 51. Accueil de la dépouille à l'aéroport de Hahaya , Comores



Source : auteur

¹¹⁹ prière

Ph. 52. Attente du corps à Hahaya



Source : auteur

La venue du corps est un moment émouvant de recueillement que le pays entier vit intensément. La dépouille traverse une grande portion de l'île avant d'arriver à destination. L'acheminement à vive allure, sous la sirène de l'ambulance, sonne comme une invitation à l'enterrement.

Les poids des dépenses liées au transfert de la dépouille mortelle constitue un objet de discorde qui divise la communauté . Certains jugent ces dépenses ostentatoires et accusent ces pratiques malsaines et cyniques et honteuses du fait qu'elles enfoncent la famille défunte au lieu du contraire dans pareille situation.

Pour mémoire les dépenses s'élèvent ainsi en général :

| | |
|--|---------------------------|
| Achat du cercueil : | 4 000 euros |
| Transport Cercueil : | 3 200 (prix de 2 places) |
| 5 membres de la famille dont 3hommes et 2 femmes au minimum | 1600x5= 8 000 euros |
| Total | 15 700 euros |

Une fois sur place au pays, la cérémonie de *udziha mfu* donne lieu à de multiples dépenses qui varient selon le statut du défunt¹²⁰ ; à l'occasion, les propres enfants du défunt sont tenus de manifester (question d'honneur) leur parenté en invitant des villageois choisis au nombre de 50 ou 100 à des *irantsoayi*¹²¹

Ainsi, en plus du choc de la perte humaine, la famille est astreinte à des dépenses lourdes amputées sur un budget déjà affecté lors du rapatriement du corps.

Selon certaines personnes, les dépenses liées à la perte d'un membre de la famille sont aussi pesante que celles du Anda

Des voix s'élèvent pour dénoncer ces dépenses *inutiles* et évitables en prônant l'enterrement sur place en France. A Marseille, les associations villageoises entreprennent de sensibiliser la communauté sur ces dérives mais la pratique, bien que quelque peu réduite, ne donne pas une garantie d'extinction.

En 2012 les corps continuent d'être rapatriés soit à la demande du défunt de son vivant soit pour une affaire d'honneur de famille dans cette société très attachée aux valeurs traditionnelles de *voir revenir les Comoriens à la maison après le voyage* afin de pleurer les morts.

¹²⁰ Dans les cérémonies de *udziha mfu* les dépenses tiennent compte du statut du défunt, s'il est grand marié ou non les paramètres changent.

¹²¹ Une autre cérémonie d'enterrement marquée par des dépenses ostentatoires

Chapitre 12

Diversification des pôles des ressources

Un nombre croissant de migrants se tourne vers des investissements au pays d'origine. La stratégie consiste à investir dans une affaire qui sera gérée soit par la famille soit indirectement de l'extérieur par le migrant lui-même. Les avantages que présente la création d'une micro-entreprise sont doubles puisqu'elle pourra, à terme, faciliter la réinsertion économique du migrant et donc la perspective du retour et permettre, à plus court terme, d'alléger les charges qui pèsent sur le migrant en créant sur place une nouvelle source de revenus.

Les activités économiques de la diaspora sont mieux observables dans la capitale que dans les villages où presque la quasi-totalité des affaires engagées n'a pas résisté aux pressions des facteurs tels que :

- l'étroitesse du marché
- et la proximité familiale ¹²².

C'est donc logiquement à Moroni, dans la capitale que nous avons tenté de suivre l'évolution des « affaires » entreprises par les migrants au travers de quelques secteurs jugés dynamiques entre autres : le taxi, l'immobilier et le micro-commerce.

12.1 Le matériel roulant, source de revenus

L'envoi d'un véhicule utilisé comme taxi générant des recettes représente pour le migrant un moyen d'échapper à la demande constante d'argent de la part de la famille, à ce propos un véhicule mis à la disposition de la famille pour les dépenses quotidiennes constitue une des parades les plus usitées.

Les types de taxi :

Deux modes de taxi existent, d'une part le taxi-brousse et d'autre part le taxi-ville

12.1.1 Le taxi brousse, comme le nom l'indique, effectue la navette entre la capitale Moroni et les villages. Selon la distance qui sépare le village et la capitale, le véhicule effectue une ou

¹²² Dans le milieu villageois, la présence de la famille élargie ou non (dans le besoin) constitue un environnement défavorable pour la bonne marche des « affaires »

plusieurs rotations journalières. Les frais de transports à payer varient logiquement en fonction de la distance parcourue.

A titre d'exemple, voici quelques tarifs en 2012:

Moroni/Mitsudjé, distance : 10 km : 400 fc environ : un peu moins d'un euro

Moroni/Mandzissani distance 30 km : 750 fc environ 1, 5 euro

Moroni/Fumbuni distance 50 km : 1000 fc environ 2 euros

Moroni/Hahaya (aéroport) distance 20 km : 500 fc environ 1 euro

Des facteurs tels que l'état de la route affectent les tarifs ; à titre d'exemple les parcours de Moroni/Hahaya (aéroport), deux fois plus long que celui de Moroni/Mitsoudjé sont presque au même tarif à cause de l'état des routes.

Les recettes obtenues parviennent à entretenir les dépenses de la famille mais pas suffisantes pour le renouvellement des véhicules qui se dégradent rapidement à cause du très mauvais état des routes (Ph.54) et à l'insouciance des chauffeurs salariés qui *sautent d'un véhicule à un autre* dès que des dissensions apparaissent avec le propriétaire. Ces taxi-brousses sont constitués en général de mini-bus de marque japonaise achetés d'occasion sur le marché de Dubaï dans les Emirats Arabes par la diaspora.

12.1.2 Les taxi-villes : ce sont les petites cylindrées françaises qui sont les plus prisées, principalement les Renault et les Peugeot anciens modèles car moins coûteuses à l'achat et à l'entretien et plus économes en énergie.

Chez Renault on peut citer : Renault clio premier et deuxième modèle, super 5, Mégane premier modèle, Renault 19 et Laguna 1

Chez Peugeot, les 106, 205, 206, 305, 306, 405, 406 sont très convoitées.

Les petites japonaises, malgré leur robustesse et leur faible consommation en énergie sont peu appréciées car une fois en panne les pièces de rechange deviennent un casse-tête, contrairement aux véhicules d'origine française qui présentent l'avantage de pouvoir se ravitailler facilement auprès des nombreuses casses disponibles dans l'île. (Ph. 69,70)).

La disparition sur le marché français de ces anciens modèles correspond à leur renaissance aux Comores.

L'activité des taxi-ville se cantonne dans l'espace de Moroni et sa banlieue. La course dans Moroni intra-muros est fixée 300 kmf mais depuis que le bitumage des principaux axes routiers a été rénové en 2010, le tarif peut se négocier à 250 kmf, l'équivalent 0, 5 euro. Les quatre passagers montés dans le taxi indiquent leur destination respective et le chauffeur

définit l'itinéraire en fonction de la commodité. Un passager monté en dernier peut être déposé en premier selon la disposition de sa destination sur le parcours.

A la fin de la journée le chauffeur remet la recette et le véhicule au patron pour revenir le lendemain reprendre le travail. Comme pour le taxi-brousse la recette encaissée vise à l'entretien de la famille du migrant pour les besoins immédiats et éventuellement à faire face aux cotisations des dons et des contre-dons du grand mariage.

Nous avons voulu en savoir un peu plus sur les recettes que rapportent le chauffeur de taxi-brousse et celui de taxi-ville

a) taxi-brousse : recette pour 1 journée pour une distance de 45 km.

Pour cette distance et compte tenu du mauvais état des routes, le véhicule de 17 places disponibles effectue 3 rotations aller/retour, ensuite à la fin de sa journée le conducteur perçoit une *ration* d'un montant de 1 000 fc (environ 2 euros).

Le flux des clients se dirige vers Moroni, la capitale le matin (aller) et retourne au village en fin d'après-midi (retour). On remarquera que le mouvement de retour le matin comporte peu de clients, tout comme celui de l'aller en fin de journée.

Tableau 20. Recette journalière d'un taxi brousse

| nature | Quantité | Prix unitaire fc | Total en fc | Dépenses en fc |
|--------------------|--------------|------------------|---|--|
| aller | 17 passagers | 1 000 | 17 000 | |
| Carburant (gasoil) | 10 litres | 550 | 5 500 | 5 500 |
| Retour | 05 passagers | 1 000 | 5 000 | |
| carburant | 10 litres | 550 | 5 500 | 5 500 |
| Ration chauffeur | | | | 1 000 |
| total | | | 22 000x 3= 66 000 soit 132 euros | 5 500x3+1 000= 17 500 soit 35 euros |

Source : auteur

En effectuant un calcul théorique, le véhicule rapporte un bénéfice net journalier de :

$66\ 000 - 17\ 500 = 48\ 500$ soit l'équivalent de : 98, 77 euros

Ce qui donne une recette mensuelle de $48\ 500 \times 26$ jours (le véhicule reste immobilisé 1j/semaine pour le repos du chauffeur) = 1 261 000 fc soit : 2 568 euros/mois

b) taxi-ville : recette pour 1 journée dans Moroni

Les taxi-villes effectuent dans la journée de travail des rotations dans la ville de Moroni et dans les villages limitrophes. Le tarif unique de la course en ville (300 fc) permet au chauffeur d'embarquer plusieurs clients à la fois, quatre au maximum. Mais lorsque le véhicule quitte le centre ville pour se rendre à la périphérie le conducteur se permet des surcharges.

A la fin de sa journée de travail qui s'étale de 6h du matin à 18h, après avoir défalqué les dépenses liées à l'achat du carburant, la recette moyenne s'élève à 10 000 fc soit environ 20 euros. Rapportée à 26 journées, la recette mensuelle s'élèverait en théorie à 260 000 soit environ 530 euros/mois.

Même si ces véhicules sont destinés à l'entretien et aux dépenses courantes de la famille au village, il n'en demeure pas moins que des désaccords surgissent à l'heure du bilan final, entre l'investisseur *je-viens* et l'ascendant responsable de la gestion du véhicule.

Ph. 53. Un taxi-brousse cherche les derniers clients avant de *décoller* vers les villages



Source : auteur

Ph. 54. Un taxi-brousse chargé de colis et de passagers roule vers les villages



Source : auteur

Ph. 55. Un taxi-ville circulant dans Moroni



Source : auteur

Ph. 56. Taxi-brousses à la gare routière de Moroni-Karthala



Source : auteur

Ph. 57. Chauffeur taxi ville



12.2 L'investissement dans l'immobilier

Il est devenu, en l'espace de quelques décennies, un secteur hautement attractif pour la diaspora. Construire pour ensuite louer, plus particulièrement à des expatriés, constitue un idéal que tout « je-viens » caresse. Seulement les espaces semblent saturés dans Moroni alors nous avons mené une enquête dans une ville nouvelle qui existe depuis moins de dix ans : Malouzine.

Malouzine est un *no-man's land* entre Moroni et Ikoni. Inaccessible il y a moins de 10 ans, l'espace a rejailli de terre depuis qu'une voie d'accès reliant les deux grands pôles Moroni-Ikoni a été percée en 2004(Ph. 64)). Nous nous sommes intéressés de savoir, à travers une enquête portant sur 110 parcelles dans la zone concernée, à quelles catégories sociales a profité la mise en vente des parcelles de Malouzine. L'enquête a porté sur 110 parcelles recensées au hasard et a permis de déterminer la forte présence des investissements des *je-viens* dans l'immobilier (tableau 21)

Tableau 21. La diaspora investit massivement dans l'immobilier à près de 70%

| | Riches commerçants | Sociétés privées | migrants | fonctionnaires | Ikoniens | autres |
|---------------------------|-----------------------|---------------------|----------|----------------|----------|--------|
| Nombre de parcelles | 9 | 2 | 67 | 5 | 24 | 3 |
| En % | 8 | 1, 8 | 60, 9 | 4, 5 | 21, 8 | 2, 7 |

Source : auteur

A part la présence des Ikoniens (21, 8%)¹²³, l'écrasante domination de la diaspora à Malouzine (60% des parcelles) dénote de la forte détermination de celle ci à investir dans le secteur.

Des immeubles voient le jour dans l'objectif de les louer à des organismes étrangers avec la possibilité d'avoir des revenus de location régulières, de l'argent plus sûr (Ph. 59,61,66) ;

¹²³ Le nombre important d'Ikoniens s'explique par le fait que l'espace de Malouzine est une propriété leur appartenant traditionnellement. Ils gardent une grande partie des terrains afin d'en tirer un meilleur prix, une stratégie de spéculation.

quant aux commerçants , ceux-ci misent sur le fait que les espaces de Malouzine sont propices à l'ouverture de magasins de stockage de matériaux.

Des espaces en attente d'investissement de construction sont utilisés à d'autres fins (Ph. 60, 62). Des stations d'essence, des écoles mais aussi des restaurants et des hôtels ouvrent sous l'impulsion des *je-viens* faisant de la nouvelle zone urbaine une zone industrielle qui n'attend que l'encouragement et l'implication de l'Etat pour prendre son essor !

Ph. 58. Immeuble loué par une ONG Qatari



Sources : auteur

Ph. 59. Micros entreprises dans Malouzine



Sources : auteur

Ph. 60. Au secteur de Malouzine , l’Ambassade du Soudan



Source : auteur

Ph. 61. Les migrants se lancent dans la menuiserie dans Malouzine



Source : auteur

Ph. 62. Une des 2 grandes stations de la nouvelle zone Malouzine



Ph. 63. La percée qui a ouvert Malouzine, il y a moins de 10 ans



Source : auteur

Ph. 64. La seconde station de carburant de Malouzine



Sources : auteur

Ph. 65. Les *jeviens* investissent dans Malouzine



Source : auteur

12.3 Le micro-commerce.

La diaspora investit tout aussi massivement dans le secteur commercial par la création de petits commerces. Ce type de stratégie de diversification économique à l'échelle de la famille suppose un partenariat efficace avec certains membres de la famille et une vue consensuelle des projets poursuivis, conditions difficiles. Il s'agira de déceler parmi la fratrie celui ou celle qui présente les meilleures dispositions pour tenir l'entreprise. Mais dans la majorité des cas, plutôt que de *déraciner* un membre de la famille de son milieu villageois, certains migrants préfèrent placer une personne indépendante qu'ils contrôleront à distance par le moyen de bilans réguliers ou inopinés. Dans la majeure partie des cas l'idée de l'entreprise est suggérée par le partenaire sur place dans le pays d'origine sur un créneau porteur relayée ensuite par le financement de la diaspora.

Par exemple, une nièce qui a une expérience de la vente de produits cosmétiques à son entourage finit par suggérer à son *oncle ou sa tante* en France de s'engager dans le marché au vu des recettes qu'elle génère.

Nous avons parcouru plusieurs quartiers commerciaux de la capitale Moroni dans le but de répertorier les magasins ouverts par la diaspora sans succès car pour des raisons d'anonymat compréhensibles aucun vendeur n'est prêt à décliner l'identité du propriétaire du magasin qu'il tient. Ensuite, à la source, les magasins sont immatriculés non pas au nom du vrai propriétaire mais plutôt d'une personne sur place dont on sait de toute évidence qu'elle est un propriétaire de complaisance.

Quelques vendeurs ont bravement accepté de livrer les quelques informations suivantes :

Tableau 22. La diaspora dans le commerce

| | quartier | Date d'ouverture | Nature du commerce | Valeur investie au départ | Résidence en France |
|---|-----------|------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|
| 1 | Magudju | 2010 | Accessoires auto | 8millions fc | Dunkerque |
| 2 | Magudju | 2009 | librairie | 4 millions | Marseille |
| 3 | Sahara | 2007 | Alimentation | 5 millions | Nice |
| 4 | Hamramba | 2012 | Habillement | 3millions | Marseille |
| 5 | Zilimadju | 2011 | Accessoires auto | 10 millions | Paris |
| 6 | Zilimadju | 2011 | Habillement sportif | 1 million | Marseille |
| 7 | Zilimadju | 2002 | mixte | 1 million | La Réunion |
| 8 | Caltex | 2011 | alimentation | 1 million | Marseille |
| 9 | Caltex | ? | alimentation | ? | France |

| | | | | | |
|----|---------------|------|---------------------------|-------------|------------|
| 10 | Irungudjani | 2006 | Habillement | 1 million | Marseille |
| 11 | Irungudjani | 2008 | habillement | 3 million | Paris |
| 12 | Sanfil | 2006 | habillement | 2 millions | Paris |
| 13 | Sanfil | 2008 | Accessoire auto | 6 millions | Marseille |
| 14 | Ambassadeur | 2009 | pharmacie | 5 millions | Paris |
| 15 | Ambassadeur | 2009 | Pharmacie | 1 millions | Paris |
| 16 | Ambassadeur | 2007 | alimentation | 3 millions | Marseille |
| 17 | Coulée | 2007 | alimentation | 1 million | Plaisir ? |
| 18 | Petite Coulée | 2003 | meubles | 10 millions | Marseille |
| 19 | Volo-volo | 2001 | Habillement femmes | 6 millions | La Réunion |
| 20 | Corniche | 2010 | Matériaux construction | 20 millions | Marseille |
| 21 | Hadudja | 2003 | alimentation | 3 millions | Paris |

Source : auteur

Le tableau fait apparaître trois secteurs attirants pour les investissements des migrants à savoir l'habillement, l'alimentation et la revente d'accessoires pour véhicules.

Concernant les accessoires auto, il s'agit essentiellement de petits magasins de revente de pièces d'occasions collectées dans les casses en France. Ces produits obtenus en gros à des prix modiques sont revendus avec des marges bénéficiaires incontrôlées donc exagérées qui font, en quelques années, la fortune des revendeurs. En dépit du fait que ces casses ont inondé la ville, les prix et les marges restent exorbitants.

Le succès de l'habillement réside dans la qualité des produits européens et français en particulier. La clientèle de ces magasins d'habillement style français (Ph. 67) est formée surtout par la classe aisée, prête à payer le prix pour porter des produits textiles *Made in France*. En dehors de la *jet society comorienne* en quelque sorte, un second genre de clientèle s'intéresse aux produits textiles français en l'occurrence les jeunes filles à la mode, prêtes à *tout* pour le rester !

Ainsi les magasins d'habillement ne sont pas en crise ; la réussite du secteur de l'alimentation, elle tient du fait que les produits alimentaires en provenance des pays Golfe , achetés hors taxe, ne subissant aucun contrôle, ni de qualité, ni de toxicité et sont vendus sans aucun contrôle des prix de la part de l'Etat ou de la chambre du commerce comorien.

Il existe des lois sur le commerce et l'importation des produits, mais leur application pose problème puisqu'il faudrait commencer par les faire exécuter auprès des gros commerçants, ceux-là même qui ont porté l'exécutif au pouvoir. Ce qui n'est pas simple !

Concernant l'investissement de la diaspora dans la capitale, on ne voit en réalité que la partie visible de l'iceberg. La plupart des micro-activités dans Moroni relève directement ou indirectement de l'argent de la diaspora, cependant la réussite ou non des objectifs visés dépend fortement de la gestion des affaires. Une grande partie des revenus est malheureusement détournée, que ce soit dans le petit commerce, le taxi ou la location dans l'immobilier. On comprend dès lors l'engouement des *je-viens* aujourd'hui pour l'achat des terrains seul investissement à risque mesuré.

On note toutefois qu'à côté de l'important apport des *je-viens* dans le micro commerce, un certain nombre de petits commerçants locaux investissent grâce à des crédits octroyés par les banques . Une jeune commerçante¹²⁴ nous confie :

J'ai ouvert mon magasin en prenant un gros risque, celui de mettre en gage les bijoux de mon grand mariage. La Banque¹²⁵ m'a octroyé un emprunt et c'est grâce à cela que j'ai pu me lancer. J'achète mes produits en Thaïlande, je m'y rends directement . Lorsque je veux des produits français, je fais la commande auprès de ma cousine qui suit ce qui est à la mode ici, dans l'habillement.

Et ça marche bien, même si ce n'est pas le cas pour tout le monde.

En effet à chaque fin de trimestre, la MECK¹²⁶ met aux enchères des bijoux des créanciers en faillite.

¹²⁴ Salima, une jeune commerçante dynamique dans le quartier de Hadoudja

¹²⁵ La Banque MECK a ouvert un chapitre de micro crédits alloués aux petits commerçants qui déposent, comme gage, de l'or, dot de grand mariage.

¹²⁶ La vente aux enchères des « bijoux de la MECK » profite aux futurs grands mariés qui les achètent à des prix bradés.

Ph. 66. Des habits importés de France, Thaïlande...



Source : auteur

Ph. 67. Investissement dans le commerce d'alimentation par la diaspora



Source : auteur

Ph. 68. L'investissement dans les pièces d'automobile marche bien...



Source : auteur

Ph. 69. Une casse ouverte par la diaspora à Moroni

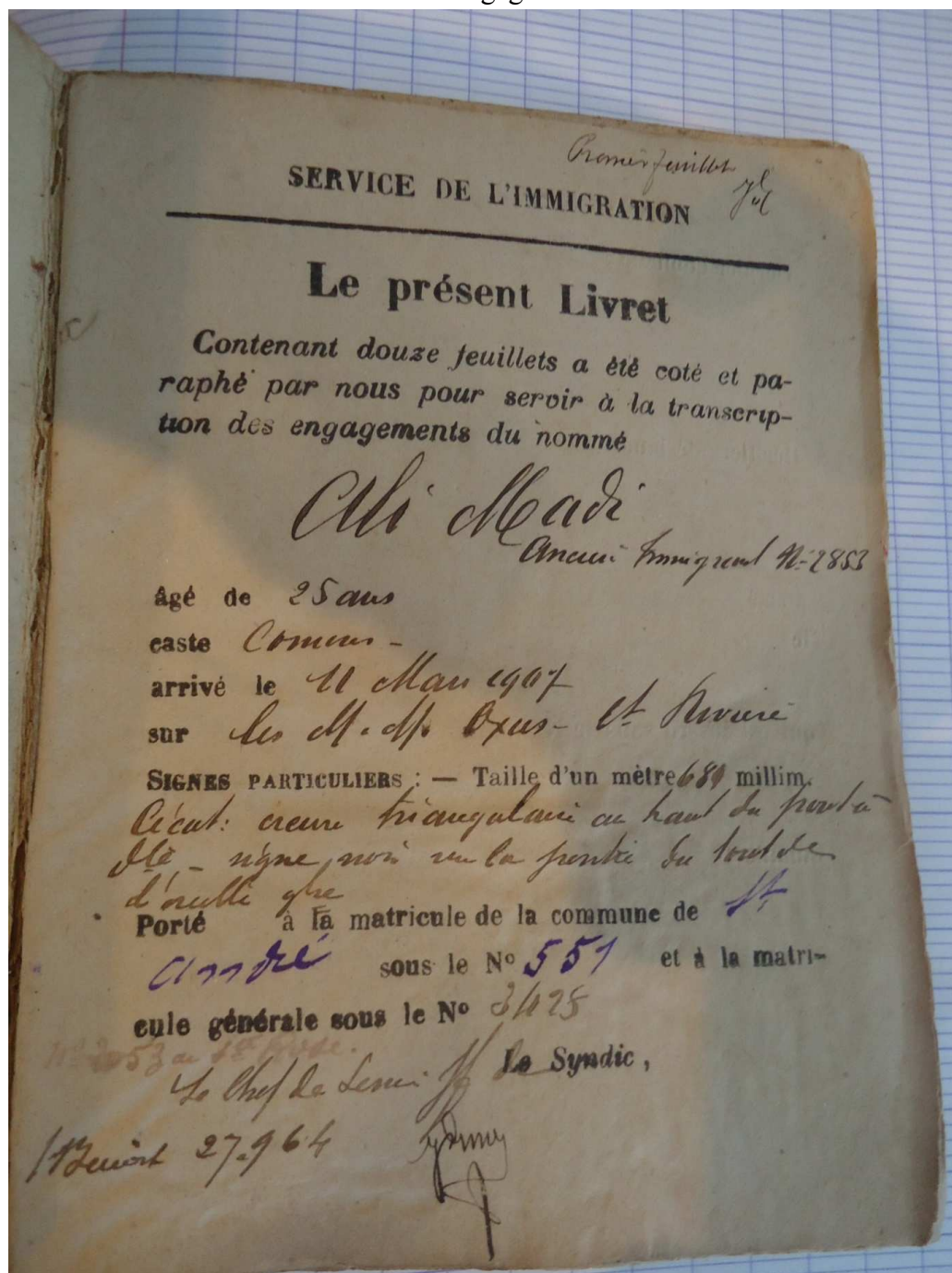


Sources : auteur

Chapitre 13

Les Comoriens à La Réunion

Ph. 70. Livret d'un engagé comorien à La Réunion en 1907



Source : archive départementales de La Réunion (livret d'un engagé comorien en 1907)

Depuis la fin du 19ème siècle des esclaves ensuite des engagés ont été ramenés des Comores pour les besoins des colons français de La Réunion. Ali Mmadi avait 25 ans en 1907, d'autres comme lui ont été recrutés et ne sont jamais revenus.

Ph. 71. La comorienne (voilée) discute avec une cliente



Source : auteur

Vendeur au marché forain à La Réunion, l'une des premières activités des Comoriens à La Réunion, on distingue la marchande comorienne discutant avec une cliente.

La présence comorienne à La Réunion remonte à l'époque de l'*esclavage* et ensuite des *engagés* , mais notre étude occulte ces parties de l'histoire pour placer le travail à l'époque actuelle dans une société qui la place de par sa situation précaire au bas de l'échelle sociale dans une société où la reconnaissance de l'individu passe de prime abord par la réussite sociale et un *réajustement aux normes* .

Comment les Comoriens se situent dans cet espace réunionnais à cheval entre deux valeurs, la tradition et la modernité ? Y laisseront-ils leur culture ou feront-ils fi de tout pour se replier dans leurs traditions refuges ?

La faction de Grand-Comoriens installée dans l'île de La Réunion présente des spécificités propres qui en font un groupe profondément différent du reste de la population vivant à La Réunion.

Très brièvement la situation des premiers migrants comoriens¹²⁷ dans l'île Bourbon n'a pas permis de reproduire le système social en raison des réglementations très strictes au niveau de leur séjour et aussi en l'absence de femmes, *or la société comorienne étant fondamentalement matrilinéaire et matrilocale, l'absence des femmes, maîtresses de quelque espace domestique rendait impossible la création d'une structure sociale fonctionnelle qui aurait préservé l'identité d'une communauté des immigrants comoriens. Les quelques femmes engagées de l'archipel pour La Réunion n'étaient que très rarement d'origine comorienne* .(Damir Ben Ali).

Il faut attendre les années 1950 pour voir s'amorcer les premiers mouvements migratoires conséquents. A l'accession de l'indépendance de Madagascar en 1960 puis en 1975 lorsque les Comores devinrent indépendantes et après les massacres des Comoriens à Majunga (fin 1976) les Comoriens affluèrent vers La Réunion.

Actuellement, un nombre important de Grand comoriens débarquent à La Réunion via Mayotte afin de fuir la situation de crise que traversent en permanence les trois îles comoriennes indépendantes.

Pour eux, la grande instabilité politique, économique et sociale n'a d'issue que dans l'émigration soit vers la France Métropolitaine soit vers La Réunion, Mayotte étant l'étape transitoire

13.1 Des Chiffres fluctuants

Collecter des données sur la population migrante comorienne relève de la gageure à cause de l'absence de statistiques fiables ou de statistiques tout court. Il faut également faire une distinction car une grande majorité des Comoriens est de nationalité française ce qui complique davantage le travail. Finalement, sont considérés comme Comoriens tous les

¹²⁷ Les esclaves tout comme les engagés n'étaient pas libres de leurs mouvements . Dès leur descente du bateau ils devenaient les objets des maîtres ou patrons qui leur imprimaient des conditions de vie très restrictives.

individus de la communauté comorienne, c'est-à-dire d'origine comorienne qu'ils aient ou non la nationalité française. Pour le Comorien en fait le sentiment d'appartenance à la communauté naît de l'adoption du mode de vie comorien sur le territoire français et non de la nationalité officielle.

Ainsi dénombrer les Comoriens en France ou à La Réunion revient à compter toutes les personnes originaires des Comores. A cela il y a lieu aussi de considérer les clandestins qui peuvent atteindre le 1/3 des chiffres avancés. Beaucoup de chiffres dans ce cas circulent. Les chiffres officiels sont en net contradiction avec ceux des chercheurs et des associations comoriennes. En 1991, la préfecture de Saint Denis annonçait 621 comoriens¹²⁸ répartis dans les villes de :

| | |
|----------------|-----|
| Saint-Denis : | 387 |
| Le Port : | 86 |
| Saint-Louis : | 51 |
| Saint-André : | 21 |
| Saint-Benoît : | 12 |
| Saint-Paul : | 12 |
| Divers : | 11 |

Alors que P. Verin et R. Battistini évoquent vingt mille en 1984 et un mensuel comorien *Comores Contacts* avance le chiffre de trente cinq mille, tandis que *Fraternité* publié en France évoque soixante trois mille pour la métropole et sept mille pour La Réunion. La FECOM (fédération des associations comoriennes à Marseille) quant à elle avance le chiffre à quatre vingt mille comoriens dans l'hexagone enfin le démographe Lohle Tacht¹²⁹ situe le nombre, en 1999, entre quatre vingt dix et cent mille.

Ces chiffres évoqués sans appui référentiels solides expriment une réalité difficile à appréhender dès lors que l'on s'attaque au problème du dénombrement de la population expatriée originaire des Comores que ce soit en France métropolitaine ou à L'île de La Réunion.

En 2011, l'Ambassade de France auprès de l'Union des Comores évoque¹³⁰ la présence de trois cent mille Comoriens sur le territoire français répartis de la sorte :

France métropolitaine : 200 000

¹²⁸ Tiré de :J.L.Guébourg, Novembre 1996,HDR, Faculté des lettres et sciences humaines, La Réunion.

¹²⁹ Cité par J.L. Guébourg(op.cit)

¹³⁰ Dans les colonnes d'un quotidien Comorien « Al Balad »n°380 Novembre 2011

La Réunion : 50 000

Mayotte : 50 000

Les associations comoriennes que nous avons rencontrées lors des travaux de terrain dans la cité phocéenne (Association de Solidarité Française) nous ont donné des chiffres analogues à quelques différences près :

France métropolitaine : 250 000 dont 80 000 à Marseille, 70 000 à Paris et 100 000 répartis entre le reste des villes respectivement de Dunkerque, Lyon, Le Havre, Toulouse Toulon, Nice etc.

La Réunion : 40 000

Mayotte : 70 000

Plus que le nombre, c'est la dynamique sociale des Comoriens à La Réunion qui fait la faveur de notre analyse.

13.2 La communauté comorienne dans le paysage réunionnais.

Dans l'espace hétéro culturel que représente La Réunion, comment se situe la communauté comorienne ? Va-t-elle vers un changement social impliquant une remise en cause et une redéfinition de sa culture et se fondra-t-elle dans le « *melting pot* » à La Réunionnais ?

La confrontation de l'univers culturel comorien à celui de la société d'accueil considérée comme espace multiethnique se passe sans heurt et les interactions entre les autochtones et les Comoriens ne sont pas révélatrices de d'hostilités particulières à leur égard.

Toutefois au passage, on peut noter quelques discours stéréotypés, similaires à tous les discours que l'on note dans les pays où sont installés des immigrants, discours rapportés par S. Cassam Sulliman (1992) :

A La Réunion, il y a déjà une surpopulation, beaucoup de chômeurs, ces étrangers viennent prendre la place des Réunionnais sur le marché du travail en acceptant de travailler pour des salaires très bas...ils lèsent les Réunionnais en se faisant allouer des prestations sociales, tels que le RMI, les allocations pour les enfants ...Etant donné que beaucoup vivent dans quartiers, bidonvilles, ils sont prioritaires pour le relogement .

Ou encore :

... « Ils vivent tous ensemble, à plusieurs dans une maison... la plupart du temps ils sont sales...beaucoup ont plusieurs femmes...ils ne sont pas comme nous, il faudrait qu'ils

s'adaptent...ils doivent apprendre à vivre comme les Réunionnais, par exemple au niveau des habits. »

Dans les faits, il s'avère que la réalité diffère car ces discours ne font pas de distinction entre les comoriens sur place depuis au moins deux générations et ceux débarqués de fraîche date. La plupart des nouveaux arrivants sont assimilables aux exclus de La Réunion, beaucoup sont analphabètes et pratiquent des métiers bas de gamme en raison de leur manque de qualification. En fait l'image que véhicule le Comorien auprès de la société réunionnaise est négative et dévalorisante. On remarque toutefois qu'il y a des *Chinois*, des *Zarabs*, des *Malbars* et un nouveau groupe revient souvent dans le discours des réunionnais, *les Comores*. Faut-il y voir un cheminement vers l'intégration ou au contraire la marque d'une exclusion ?

13.3 Cohésion sociale dans un espace réducteur et de rejet ?

Les liens communautaires entre Grand-Comoriens sont si forts que chacun se fait un devoir d'aider ou d'accueillir les nouveaux arrivants à La Réunion le temps qu'ils s'installent, trouvent des papiers et du travail. Ces réseaux de solidarité s'institutionnalisent non seulement en fonction du lignage ou du village d'origine mais encore par le simple fait d'être Grand Comorien et d'appartenir à cette culture coutumière homogène, à un espace d'interconnaissance.

Il n'est pas rare pour un Comorien (de la Grande Comore particulièrement) d'accueillir, d'héberger et d'entretenir un compatriote dans le besoin tant bien même qu'il lui soit totalement inconnu. En réalité il n'existe pas d'inconnu, on est lié à une personne référence au sein de sa lignée (oncle, cousin, frère, père ou même grand père décédé) qu'il suffit de citer pour être aussitôt identifié. De même le village d'origine constitue un référent identitaire suffisant pour être accueilli en totale confiance. Refuser le toit et le couvert à un compatriote est une attitude qui déroge à la règle de bienséance comorienne et la tradition veut que l'on propose plutôt que d'attendre que celui qui est dans le besoin formule la requête. Voilà un des percepts de solidarité comorienne.

En Grande Comore ce trait est davantage développé que dans les autres îles sœurs y compris Mayotte. Nombreux sont ceux qui se retrouvent à deux ou trois famille dans une même maison.

13.4 Le système coutumier et la pratique religieuse à l'épreuve à La Réunion

Cette proximité identitaire et cette grande cohésion entre Grand-Comoriens peut s'expliquer comme le mentionne Chouzour (2003) par le fait qu'Anjouan et Mayotte ont hérité d'une organisation sociale beaucoup moins complexe que la Grande Comore et ce malgré une langue relativement homogène, une population similaire à bien des égards, une religion commune et une histoire qui a intimement lié le destin des différentes îles jusqu'à très récemment¹³¹.

Deux facteurs extrêmement importants organisent la vie communautaire des Comoriens à La Réunion à savoir d'une part, le système coutumier de l'île de la Grande Comore qui est l'ossature de l'identité collective. Il lie, maintient et cimente les relations entre les individus, impose à tous ses membres des rites par lesquels le Grand-Comorien s'enracine dans sa communauté et prend conscience de son identité propre et celle de sa communauté. Il est donc d'usage de se soumettre à l'ordre et aux normes qui sont de rigueur dans la société sous peine de se retrouver exclu. L'exclusion est une sanction grave mais l'individu a la possibilité de négocier son pardon et le rachat de l'offense lorsqu'il s'avère être le cas. D'autre part, l'Islam dont le rôle social est indéniable aux Comores et dont la survivance à La Réunion est, semble-t-il, favorisé par la présence sur l'île de La Réunion d'une forte communauté indo-musulmane *les Zarabs*, des structures de cultes et des écoles coraniques : les *Madrassa*

Ces deux facteurs, le système coutumier et la religion musulmane, forment la pierre angulaire de la cohésion de la communauté grand-comorienne à la Grande Comore et ensuite à La Réunion.

13.4.1 La vie religieuse des Comoriens de La Réunion

En Grande Comore, la disparition d'un membre de la communauté donne lieu à des prestations coutumières qui occasionnent bien des dépenses.

Le rapport à la vie n'est jamais défini et approché de manière purement existentialiste. Ainsi Sultan Chouzour ,(1998) donne la vision de la vie telle que le Comorien la conçoit :

¹³¹ 1975, année de l'indépendance des Comores, marque la rupture dans le parcours des îles lorsque Mayotte a été séparée administrativement des autres îles de l'archipel des Comores.

Le comorien a beau considérer la vie sur terre comme une simple voie de passage (Ndzya ya upvira), un lieu d'épreuve (mahala ya ulauziwa) une chose sans importance (dunia mafitsi), il n'en demeure pas moins angoissé par la mort et l'idée qu'il s'en fait .

Plus loin, il continue :

...sur ce sujet précis l'Islam dispense un enseignement détaillé et plein de mystères que l'imagination populaire complique de visions effrayantes. Cet enseignement repose sur l'idée que chaque homme est destiné après sa mort à une autre vie, éternelle, dans la félicité ou dans la souffrance selon la conformité de ses actes avec l'Islam. Mais il est aussi établi que les vivants peuvent aider le mort à se racheter. C'est ce qui explique le cérémonial complexe des funérailles aux Comores ...

Il s'ensuit alors tout une panoplie de rites attenants à la religion musulmane comme les ablutions aux morts, les prières spécifiques à la mort ainsi que des pratiques qui relèvent du domaine coutumier telles qu'elles sont vécues et réactualisées aux Comores. Les pratiques liées à la mort à l'île de La Réunion soulèvent souvent des problèmes aux Comoriens : par exemple, la récupération des cadavres (dans le cas d'un décès en hôpital) est compliquée or la communauté souhaite disposer du corps le plus rapidement afin de réaliser les pratiques rituelles. Ensuite la communauté exprime le besoin d'acquisition d'un local qui aurait pour usage de permettre la réactualisation de certains rituels tels que les *dayira* (rituels durant lesquels les musulmans forment un cercle et entonnent les *kaswida* (poèmes religieux). Cependant la réclamation d'un local est lié au fait que la communauté ne dispose pas d'une mosquée propre aux Comoriens, excepté à Le Port.

Trois jours après l'enterrement, on réunit 10 à 100 personnes selon les moyens et la convenance de la famille du défunt, pour un *hitima*. De l'argent est distribué.

Le neuvième jour et le quarantième jour des personnes sont encore invitées pour la lecture du Coran et a l'occasion de manger ensemble dans une ambiance solennelle.

Il faut noter que toutes ces manifestations et toutes ces dépenses faites qui empruntent à la coutume (commémoration de décès, célébration de naissance, de mariage etc) n'ont de valeur qu'en regard de la communauté comorienne de La Réunion. Ces différents moments de célébration traditionnelle devront être réitérés en Grande Comore pour faire sens et permettre la jouissance du prestige à celui qui *réalise la coutume* . La coutume et la religion ne se vivent pas de façon dissociée l'une de l'autre. Ces deux dimensions de l'identité collective s'amalgament et marquent l'interpénétration de la religion et de la coutume.

Jean Fasquel (1991 :46)¹³² explique que :

Dès l'origine les chefs religieux eurent l'intelligence de respecter les coutumes locales. Les nouveaux sujets, soumis à la loi islamique pour ce qui était du droit public, n'étaient pas brutalement forcé à se convertir ; le régime de la propriété « maniahuli » restait inchangé. De là vient sans doute l'existence d'un aimable syncrétisme entre Islam et croyances animistes, entre tendances musulmanes patrilinéaires et système matriarcaux d'origine africaine ...

¹³² Dans son œuvre intitulée « Mayotte, les Comores et la France ». J.Fasquel vit actuellement à Mayotte après avoir passé des années au lycée de Moroni comme professeur de français avant l'indépendance.

13.4.2 Un différend religieux avec la communauté Indo-musulmane de La Réunion

L'Islam pratiqué par les Comoriens appartient à l'ensemble majoritaire sunnite dont le fondement est la *sunna*¹³³ et des *hadith*¹³⁴.

Cet Islam est celui de l'école juridique *Shafiite*. L'existence de quatre écoles (Malékite, Hanafite, Shafiite et Hanbalite) ne pose pas de véritable problème au regard de la religion. Les quatre ne diffèrent que sur des points secondaires. Mais les cinq piliers de l'Islam demeurent inchangés, avec leurs caractères obligatoires comprenant l'acte de foi, la pratique des prières rituelles, le jeûne du ramadan, l'aumône légale et enfin le pèlerinage à la Mecque.

Il nous apparaît important d'expliquer ces faits pour mettre en évidence les conflits latents liés à la religion à La Réunion entre la communauté indo-musulmane et la communauté comorienne.

La place accordée à la pratique religieuse par ces deux communautés est tellement importante que l'on peut supposer l'intégration des Comoriens au sein de la communauté indo-musulmane (Zarab). Il n'en est rien et si les mosquées accueillent aussi bien les individus des deux groupes, des discordances au niveau des pratiques font que les Comoriens ont tendance à se replier sur eux-mêmes par rapport à la communauté indo-musulmane forte de sa suprématie.

La religion constitue un point de rencontre et on constate des tentatives de rapprochement qui sont le fait d'individus peu nombreux et isolés.

Beaucoup déplorent qu'en dehors de l'enceinte de la mosquée, il n'y ait aucun échange, chacun rentre de son côté.

Les Zarabs de pratique Hanafiite s'inspirent des traditions pakistanaises et expriment par l'apprentissage de l'Urdu dans les Madrass un retour aux sources et la participation à des courants de pensée islamique très conservateurs. Certaines pratiques comoriennes sont donc considérées comme étant du domaine des innovations (*bid'a*) et leurs réactualisations ne sont pas tolérées dans les lieux de prière où la contribution financière à la construction par les Comoriens est inexistante.

Il est évident, de par l'appartenance religieuse commune, que l'entrée de ces mosquées leur est ouverte mais la communauté comorienne en se regroupant dans certains lieux de cultes

¹³³ Ensemble des traditions dérivées du Coran

¹³⁴ Recueil des paroles du prophète et des faits marquants de sa vie

manifestent leur désir de posséder leurs mosquées propres pour leurs rencontres et leurs prières (Ph.75 à 80) où ils seraient libres d'exprimer leur différence.

Ph. 72. La Grande Mosquée de Saint-Denis de La Réunion



Source : auteur

Ph. 73. Faible fréquentation des Comoriens



Source : auteur

Certains discours témoignent des malaises ressentis par la communauté minoritaire par rapport aux *Zarabs* :

« quand on va à la mosquée, on sent bien qu'on est pas chez nous...le Hateeb (celui qui fait les discours) le fait fréquemment en Urdu... c'est un manque d'égard pour ceux qui ne s'expriment pas dans cette langue, du reste cette langue n'est pas également comprise par les Zarabs ...certaines cérémonies telles que les maulidas ne peuvent célébrées... »

Depuis l'an 2000, dans la ville du Port, la première mosquée construite avec des fonds comoriens accueille les fidèles, un projet est en cours au Sud de l'île dans la ville de Saint-Pierre.

Des divergences existent également dans l'enseignement du Coran, certains comoriens se plaignent de la différence:

...« les mots arabes ne sont pas prononcés de la même façon qu'aux Comores...l'enseignement du Coran n'est pas la même... au niveau des prières il y a des gestes que nous ne faisons pas »...

Toutes ces remises en cause manifestent la volonté de la communauté Grand-Comorienne de protéger l'identité d'origine, le vécu culturel et la foi en l'Islam dans un espace qui lui est propre(Ph. 75 à 88)

Ph.74. Les Comoriens dans leur mosquée à Le Port



Source :auteur

Ph. 75. Fiers de pouvoir prier et manifester leur particularisme



Source :auteur

Ph. 76. A Le Port, les Comoriens exhibent sans contraintes leur foi et leur joie



Sources : auteur

Ph. 77. Les rencontres et les discussions donnent à la mosquée sa comorianité



Sources : auteur

Ph. 78. A Le Port comme à Saint-Pierre la renaissance de l'islam à la comorienne



Sources : auteur

Ph. 79. L'intimité dans une mosquée *bangwé*



Source : auteur

Ce lieu est un lieu de rencontres et à bien des égards le substitut des *bangwé*, le lieu où se passent les nouvelles, se règlent certains litiges, où se prennent les décisions concernant les *maulida*, *mashhuli* etc. en l'absence de places publiques. Ainsi à Saint-Pierre, la grande mosquée fait office de *bangwé* pour les Grand-Comoriens où tous les membres se retrouvent en grand nombre le vendredi pour la grande prière. L'absence de mosquée propre aux Comoriens diffère toute la réactualisation du système traditionnel en tant qu'ordre social. Ainsi le sentiment de subir une certaine domination de la part des *Zarabs* est renforcé par la position *receveuse* de la communauté comorienne qui durant le mois de ramadan accepte les dons du comité indo-musulman qui réunit du sucre, huile, lait, farine distribués par la suite aux familles comoriennes les plus démunies.

Les réjouissances liées au pèlerinage à la Mecque sont l'occasion de multiples dépenses (Ph. 81 à 88), le mois de naissance du prophète donne lieu à des *maulida* où sont conviés les membres des familles élargies, les voisins, les amis, les maîtres religieux de renommée : ces particularismes comoriens demandent à pouvoir se vivre et s'exprimer librement aussi bien dans les maisons que dans les mosquées.

A La Réunion, ces évènements ne peuvent se dérouler dans les mosquées pour les raisons évoquées. Cela se passe donc chez les particuliers ou encore dans les grandes salles.

A ces occasions, des invitations sont lancées à l'ensemble de la communauté musulmane. Les Comoriens de tous les villages et de toutes les régions participent activement et se rendent les invitations.

Quant aux Indo-Musulmans ils ne répondent que très peu aux sollicitations qui leurs sont adressées par leurs confères musulmans comoriens

Ph. 80. Un Comorien s'apprête à partir...



Ph. 81 : ...en pèlerinage à la Mecque...



Ph. 82 :...de toute l'île de La Réunion des délégations....



Ph. 83 :....viennent manifester leur solidarité à ...



Ph. 84 :...l'heureux partant dans une ambiance



Ph. 85 :...de festivité, de chaleur comme on le fait au pays....



Ph. 86. ...les cheikhs, les vieux sages ...



Ph. 87. ... mais aussi les tout jeunes sont présents .



Sources des photos 81 à 88 : auteur

En ce qui concerne les confréries religieuses, on retrouve à La Réunion des pratiques des deux confréries les plus imposantes en Grande Comore, celle des *Kadirya* et *Shadhuliya*. Les adeptes de ces deux confréries se réunissent pour les prières collectives, la récitation des *dhikr*, les *daira* et la récitation des *wadhufa* ainsi que lors des célébrations des faits religieux importants.

Les confréries constituent des cadres interactifs qui entretiennent et renforcent la solidarité et la cohésion entre les différents membres de la communauté. Mais ces pratiques à La Réunion demeurent très discrètes et comptent très peu d'adhérents alors même qu'aux Comores elles perdent du terrain.

13.5 L'espace du Travail à La Réunion

Pour le Grand-Comorien, l'espace du travail est vécu comme un espace où l'on se sent vulnérable et fragile en regard d'institutions qui confinent les travailleurs étrangers à des sphères périphériques, celle de l'économie parallèle lorsque ce ne sont pas les sphères de la pure clandestinité.

Les qualifications professionnelles faisant défaut, cette population de migrants se trouve contrainte à exercer des *petits métiers* tels que veilleurs de nuit, marchands ambulants, pompistes et autres ... (Ph. 72)

D'autre part, on les retrouve également comme employés de commerce chez les Indo-Musulmans de même qu'ils sont engagés pour des tâches domestiques chez des particuliers à moindre frais. Il est fréquent d'entendre des autochtones appartenant aux couches sociales les plus défavorisées reprocher à ces « travailleurs sous-payés » d'« accepter de bosser à n'importe quelles conditions » et ainsi de fausser « la bonne marche du travail »

On sait toute la valeur de tels discours et l'on pourrait se demander dans quelle mesure les populations immigrées à La Réunion (Malgache et Comorienne) sont un miroir de dysfonctionnement de la société réunionnaise et de son système social ?

Nous nous en tiendrons donc à la saisie d'information allant dans le sens de notre discours qui nous permet de retenir à travers les faits, la marque de ce qui constitue un autre trait de l'exclusion des Grands-Comoriens dans l'espace du travail au sein de la société réunionnaise. Cette stigmatisation et le sentiment d'infériorité qui lui sont attenants sont difficilement viables pour une communauté dont les membres sont particulièrement ignorants de leurs droits. Ainsi, nombreux après avoir été engagés pour un travail ont témoigné avoir été spoliés quant à leurs dûs :

...« On m'avait dit qu'on me donnerait 500 Euros pour le travail mais à la fin du mois je n'ai eu que 250, Mr X ... m'a bien fait comprendre de toute façon qu'il me faisait une sorte de faveur vu que je n'avais pas tous mes papiers ... maintenant que j'ai régularisé ma situation et que j'ai une carte de séjour je ne me laisserai plus ainsi faire » ...

Un scénario qui se produit très souvent lorsque le Comorien est engagé, du fait qu'il ne connaît que très mal ses droits, tant bien même qu'il est en règle, il évite des procédures juridiques coûteuses et qui de surcroît l'exposent aux risques de se trouver en conflit avec son éventuel futur patron.

Confronté à un besoin de secourir sa famille restée au pays, un jeune étudiant accepte à la demande de son patron d'effectuer des horaires délicats de nuit qui ne sont jamais comptabilisés comme heures supplémentaires. Il peut être sollicité à tout moment et le comble c'est qu'il n'est pas déclaré bien qu'il est situation régulière sur le territoire réunionnais.

Une jeune Comorienne employée dans un hôtel s'insurgeait de voir que les autres employés trouvaient « bizarre » de l'entendre s'exprimer en anglais et en espagnol avec des touristes :

... « C'est à croire que les Comoriens ne sont pas capables d'accéder à un autre « statut que celui d'analphabète, de marchand de citrons... quand on sait que je suis comorienne tous s'étonnent de me voir me débrouiller ; à croire que nous n'avons pas droit à l'éducation ... c'est normal qu'un créole réussisse mais lorsque c'est le cas pour un comorien, c'est toujours incroyable » ...

13.6 L'Aéroport Roland Garros (La Réunion) : un autre *bangwé*

Dans le pays d'accueil, il y a des lieux pour l'immigrant qui constituent des espaces de stress (Commissariat police, préfecture ; justice) car il est soumis à l'aléa de l'agent qui le reçoit et des espaces attractifs qui ont une connotation affective tel l'aéroport Roland Garros à Saint-Denis. Même si c'est l'espace de l'expulsion des sans papiers, c'est aussi et surtout l'espace où l'on vient pour accueillir les nouveaux venus, ceux qui rapportent tout ce qui ce passe là-bas au pays, on y vient pour récupérer et remettre du courrier à une personne que l'on a jamais rencontrée, envoyer des colis ou de l'argent à des gens au village. On y va également pour rencontrer ceux qui viennent de métropole et qui transitent à La Réunion avant de regagner les Comores. L'aéroport pour le migrant est un carrefour de vie au même titre que la mosquée.

Installation

Les migrants comoriens à La Réunion ne s'inscrivent pas pareillement au projet migratoire selon qu'ils soient jeunes ou âgés. Le noyau dur de la communauté est constitué d'individus qui ressentent le milieu d'accueil comme un passage obligé, un lieu de transit et non d'implantation définitive :

Je crois qu'il y a un problème comorien à La Réunion J'ai peur qu'ils n'essaient de s'enraciner ici comme les Chinois, les Malbars... les Comoriens vont tous les ans, tous les deux ans aux Comores Ils construisent là-bas.... Nous nous accommodons quand on nous dit qu'on n'est pas chez nous On ne nous mentionne pas dans les livres ... dans l'histoire de La Réunion , s'exclame un Comorien de La Réunion.

Le rapport au travail est un marqueur qui ne trompe pas. A La Réunion, le migrant subit tout et accepte tout. Il vit sa situation au travail comme une étape nécessaire pour atteindre la réinsertion au pays d'origine.

La participation active dans des œuvres sociales tels que l'envoi de médicaments, de fournitures scolaires, construction de mosquées, de bibliothèques sont des signes forts du désinvestissement sur le sol réunionnais à la faveur du projet au pays d'origine. Cet investissement se présente sous la forme individuelle par l'achat immobilier, la réalisation du grand mariage¹³⁵ et aussi sous la forme d'une contribution participative aux projets de développement au village.

« Nous avons réuni beaucoup d'argent pour la construction d'un foyer et d'un terrain de sport pour les jeunes ... ainsi notre village sera à l'avant-garde et fera l'admiration des habitants des villages voisins. Même si cela a coûté beaucoup d'argent, et chacun de nous ici s'est endetté, mais, lorsqu'on sera de retour au village, nous forcerons le respect de nos co-villageois restés sur place et des habitants des localités voisines. Car c'est avec eux que nous allons vivre demain... ».

Ces immigrés sont très attendus pendant les vacances où leur retour occasionne des festivités de toutes sortes ainsi qu'un apport d'argent considérable qu'ils injecteront dans le système coutumier.

Tout ceci est en contradiction avec l'intégration dans le tissu social réunionnais. Cette population rétive à tout changement s'était dans le départ *formatée* dans l'objectif d'épargner

¹³⁵ Qui n'est pas à proprement parler un projet individuel

et de rentrer au pays. Les changements qui interviennent dans le parcours migratoire¹³⁶ n'ont pas favorisé les projets de réinsertion. Cependant la détermination n'a pas pris un *ride*.

C'est autour de ce noyau dur au sein de la communauté que gravite une population jeune comprenant aussi bien des personnes d'âge mûr que celles appartenant à la tranche d'âge entre 18 et 30 ans.

Pour ces jeunes, les anciens sont représentatifs d'un refus de la réalité vécue sur l'espace réunionnais. Ces jeunes pour la plupart ont connu les Comores et sont à cheval entre deux mondes, deux systèmes de valeurs et désirent négocier leur insertion dans le tissu social réunionnais. Ils contestent le bien fondé de la parole des anciens et les implications dans la vie coutumière et ils souhaitent la restriction des dépenses ostentatoires du grand mariage.

Mais leur position d'homme n'ayant pas encore réalisé le grand mariage les contraint à céder la parole à ceux d'entre eux qui y ont droit pour toute requête adressée à un partenaire plus haut placé dans la hiérarchie sociale.

Les jeunes sont sollicités à cause de leur savoir faire, pour toute démarche à entreprendre par rapport à la société globale, mais au sein de la communauté, ils sont contraints de respecter la hiérarchie traditionnelle. Un jeune avocat se plaint :

Nos aînés ont toujours raison, même s'ils ne vivent pas les problèmes comme nous qui sommes touchés par la dévalorisation que connaît notre communauté à La Réunion...

Nous les jeunes nous ne sommes pas courageux ... nous n'osons pas dire non, nous opposer franchement, et nous faisons leur jeu ... les anciens n'ont pas une attitude positive en ce qui concerne l'intégration ... tous les projets qu'ils font c'est pour les Comores ...

Ce constat reflète l'état d'esprit de l'ensemble des jeunes cadres, certains manifestent plus de violence à l'égard de la tradition et appellent à sa suppression pure et simple.

Mais dans l'ensemble, l'image négative que renvoie la société réunionnaise d'accueil favorise chez ces jeunes une stratégie qui passerait par la revalorisation du groupe tout entier.

On adhère à la coutume en se gardant de prendre des positions. Certains manifestent leur désapprobation par la non-participation matérielle et physique aux cérémonies coutumières. Ces jeunes d'autre part considèrent le système coutumier comme une impasse. Ils semblent pris en porte-à-faux entre, d'un côté la société hiérarchisée dominée par les anciens et de l'autre la société d'accueil telle qu'elle se présente. Ils sont conscients de l'intérêt de rester

¹³⁶ Regroupement familial, changements politiques au pays

unis pour lutter et espérer changer l'image dévalorisante que lui attribue la société réunionnaise.

Ce clin d'œil à la communauté comorienne de la Réunion nous a permis de mesurer l'écart entre l'adhésion à la société française ici et là en France métropolitaine tout comme à la Réunion. Une communauté qui se réfugie , faisant fi de la société d'accueil , dans ses valeurs refuges tels que la coutume et la pratique religieuse à outrance.

Le rôle prépondérant joué par le tissu associatif, locomotive infatigable qui fédère la communauté transnationale à la société d'origine avec toute sa complexité , demeure le point focal de notre analyse qui va suivre.

Chapitre 14

Le tissu associatif comorien à Marseille, moteur de la solidarité et de l'entraide communautaire

La représentation associative dans l'espace comorien de Marseille, *toile d'araignée associative*¹³⁷, *miroir de la diaspora*¹³⁸, *moteur de la solidarité communautaire*, les expressions ne manquent pas pour exprimer le rôle essentiel des associations au sein de la communauté comorienne transnationale.

Les Comoriens se distinguent à Marseille et partout en France par une organisation associative complexe, dense, utilisée à des fins de regroupement communautaire et également d'actions sociales, culturelles et récréatives.

Par le passé

Dans les années 1940, les premiers migrants avaient déjà fondé la première Association de l'Archipel des Comores, avec seulement quelques dizaines de marins¹³⁹. Cette première organisation permet de reformuler et de renforcer l'appartenance au village d'origine, second marqueur identitaire chez le Comorien avant la Région, l'île et la Nation (Fig. 14).

Des chiffres étonnants pour une communauté si réduite

Le Houerou (2002) avance le chiffre de 300 associations comoriennes dans la seule ville de Marseille. Ce foisonnement associatif manifeste à l'évidence la force des liens entre le migrant et le lieu d'origine puisque ces plateformes de rassemblement sont une reproduction des regroupements villageois, les *hirimu*, *béya* ou *shama*..., qui constituent un des supports de la vie sociale aux Comores.

Le type de regroupement

Les associations comoriennes se caractérisent dans leur majorité par une très forte proportion d'associations à caractère villageois où sont regroupés tous les habitants d'un même village dans une même unité géographique en France (ville, département, région...). Le but principal de ces associations, dans presque tous les cas, consiste à envoyer au pays les moyens permettant l'amélioration du niveau de vie de ceux qui sont restés là-bas. Ce comportement est considéré comme un devoir social, faisant partie du projet migratoire au

¹³⁷ Slimani, 2002 p.50

¹³⁸ Mannent (2007)

¹³⁹ Slimani (2002)

départ comme le souligne G. Vivier (2000, p.59) : *mener des opérations de développement au pays constitue l'un des principes fondateurs d'une majorité d'associations. Celles-ci s'inscrivent dans une logique de bipolarisation de l'espace migratoire et s'attachent à combler une double vacuité, celle de l'Etat comorien et celle des migrants, généralement à l'échelle du village, mais aussi du quartier, du canton et de la nation.*

La prégnance des associations villageoises se lit au travers de l'étude réalisée par Mannent en 2007¹⁴⁰ :

- 85% des intitulés des associations (étude sur les intitulés seulement) font référence à un village aux Comores et révèlent la domination des associations de la Grande Comore ; les chiffres sont moins importants pour Anjouan (13%) et encore moins pour Mohéli (2%).

Cette même étude révèle sur les références géographiques employées (village, région, île, nation) que la référence au village est de loin la plus fréquente (55% sur 154) ce qui stigmatise la prééminence de la structure coutumière surtout de la Grande Comore et l'attachement au village par rapport aux autres marques identitaires. Viennent ensuite la référence aux Comores en général, (24%), ensuite une région des Comores (12%) et enfin à une île de l'archipel (9%).

Le double rôle des associations

L'association reproduit fidèlement la hiérarchie de la société comorienne avec ses lignages, ses logiques villageoises, ses problématiques régionales et face à la société étrangère française elle est un moyen de sauvegarde de l'identité et pour une meilleure intégration.

En effet deux actions thématiques sont à la base de l'association dans le milieu d'accueil :

- l'association, par le caractère des actions proposées (alphabétisation, , soutien scolaire, éducation religieuse, regroupements sportifs et culturels, aide juridique et sociale, médiation, formation professionnelle...) représente un outil d'aide et d'intégration en France
- l'association est par la même occasion un espace de réactivation du lien communautaire, du rattachement à l'unité villageoise et solidaire du pays d'origine où l'individu retrouve son *mdji*, entité à la fois politique, administrative mais surtout espace coutumier et hiérarchisé à l'image du village d'origine. Ici la hiérarchie villageoise est intégralement reproduite en migration mettant en avant la toute puissance des grands mariés.

¹⁴⁰ « Associations de la diaspora comorienne en France et perspectives de co-développement ,2007.(Initiatives et développement).

14.1 Le tissu associatif comorien à Marseille, moteur de la solidarité et de l'entraide communautaire

Le foisonnement du mouvement associatif comorien en France trouve ses origines dans la tradition associative développée au sein de la communauté villageoise, dans son fonctionnement, dans les valeurs que la tradition imprègne à l'individu dès son jeune âge. Les classes d'âge ou *hirimu* constituent le cadre social de cette évolution où l'individu doit, dès l'âge de cinq ans environ, entamer son apprentissage sous le guide des aînés *wanamdji* dans un parcours complexe où se mêlent volontarisme, courage, sens du partage, honneur comme l'exprime volontairement Chouzour : *l'éducation (hirimu) doit contribuer à la formation de ce personnage...l'éloquence, la prestance, la bravoure et même une certaine désinvolture, mais aussi la générosité et le courage sont considérés comme les comportements de l'homme d'honneur qui, précisément, doit veiller scrupuleusement à sa moralité comme à celle de son clan*.

A Marseille, les Comoriens se distinguent par une organisation associative dense et structurée où émerge l'appartenance au village d'origine de la mère¹⁴¹, second marqueur identitaire.

Les migrants grand comoriens présentent, par rapport au reste des migrants des autres îles, la particularité d'être composés d'individus ayant des liens serrés avec leur famille et leur village d'origine. Ainsi la vie associative en France pour le migrant témoigne de son investissement par des systèmes d'entraide avec la communauté d'origine et mais aussi de plus en plus par l'accompagnement et l'entraide en France.

Dans cette partie consacrée aux associations des migrants comoriens nous allons tenter de repérer les éléments significatifs dans l'organisation générale de la société grand comorienne obéissant à une logique reproduisant les règles et coutumes du pays d'origine et voir comment en migration, le Mgazidja¹⁴² reproduit sa société d'origine en développant parallèlement en l'entraide et la solidarité dans les associations de quartiers sur place en France.

¹⁴¹ Généralisation du système du matriarcat

¹⁴² Le Grand Comorien

14.2 Les associations villageoises à Marseille

Si on considère le nombre d'associations sur le territoire français et en rapport avec le nombre de comoriens présents en France, cela donnerait une hiérarchie qui placerait la communauté comorienne au premier rang sur le sol français dans le regroupement associatif ! Dans la réalité ce sont des regroupements informels dont l'existence est inconnue des autorités françaises, certaines ont un effectif limité à deux ou trois personnes ! Elle sont l'émanation des « *hirimu* », à l'origine, des clans organisés sur la base des classes d'âge que Chouzour (2004, p.155) décrit ainsi : *le hirimu (classe d'âge) regroupe en effet, dans une génération donnée, tous les garçons ayant sensiblement le même âge, n'ayant pas fait le grand mariage et liés entre eux par l'appartenance commune à l'un des quatre groupes des wanamdji :les washondje, les wazuguwa, les wafomanamdji et les guzi(fig 151). Cette instance du hirimu constitue donc un puissant facteur d'intégration sociale puisqu'elle est le lieu privilégié où s'apprennent par la pratique, toutes les règles régissant les organisations coutumières. S'affiliant à une classe d'âge, le jeune de Ngazidja prend conscience de plain-pied de son appartenance à une communauté : à ce titre, il a des droits mais aussi des devoirs à rendre .*

Tableau 23. La hiérarchie dans la première classe d'âge des wanamdji à la Grande Comore.

| |
|-------------|
| GUZI |
| MFOMANAMDJI |
| MZUGUWA |
| MSHONDJE |

Le tableau se lit du bas vers le haut

Des cérémonies accompagnées de *pandu* (festins) ponctuent le passage d'une classe l'autre ; c'est lorsqu'on a satisfait aux exigences d'une classe qu'on est intégré de facto à la classe au dessus. Le jeune de Ngazidja est ainsi très tôt mêlé aux exigences de la vie associative, une forme sociétale dans laquelle il a été moulé.

Un Comorien interrogé donne sa définition de l'association villageoise :

C'est un groupe, c'est une association de fait, qui n'est pas structurée, ni sur le plan juridique, ni sur le plan professionnel et structurel, voilà c'est un fait...tu es du village, tu fais partie de l'association que tu le veuilles ou non...ce qui prime pour les Comoriens c'est

l'association de fait ... qui est basée sur les mécanismes des coutumes comoriennes (Akim cité par MANNENT, 2007, p.50).

On remarquera que plusieurs associations émanant d'un même village, avec les mêmes objectifs peuvent exister dans différentes localités en même temps (à Marseille, Paris, Lyon ou Dunkerque).

Quant à l'organisation interne, elle reflète l'organisation sociale villageoise : *«De façon générale, la composition des bureaux associatifs reflète les prérogatives et l'autorité des aînés sur les cadets, en particulier celles des notables. En France comme aux Comores, le président est traditionnellement un mdru mdzima, c'est-à-dire un homme complet (...). Le secrétaire est souvent quelqu'un d'instruit et le trésorier, une personne de confiance. Les hommes et les « vieux » (notables) sont les légitimes détenteurs du pouvoir, ils dirigent donc ces associations »* (VIVIER 2000, p.63).

Ces associations dites villageoises sont spontanées et connaissent leur épanouissement lors du grand flux migratoire des années 1980.

Leur but est d'abord la collecte des fonds pour le rapatriement des défunts et ensuite renflouer la caisse villageoise au pays . Voici ce qu'a révélé une personne interrogée à Marseille lors de funérailles :

Le décès d'un des nôtres constitue l'événement le plus mobilisateur ici à Marseille. La présence dans la cérémonie de « uhosa mfu »¹⁴³ est primordiale. On n'hésite pas à demander un congé auprès de son patron afin d'assister à l'enterrement d'un membre quelconque de la communauté car la présence physique à ces évènements demeure l'un des faits primordiaux dans la société comorienne. Ne pas assister à un enterrement constitue la marque d'une démarcation, d'une attitude impardonnable .L'absence d'un notable (grand-marié) sans raison valable n'est pas tolérable et se traduit par de très lourdes sanctions. Des cars sont loués et les départs sont faits de la place d'Aix vers le cimetière de St Pierre où une foule assiste pieusement à la cérémonie des rituelles religieuses avant le rapatriement du corps ; c'est lors de ces moments que se manifeste certainement le plus la solidarité communautaire .

Les migrants participent à un mécanisme de cotisation systématique alimentant un véritable système de protection sociale à l'intérieur de la communauté villageoise.

¹⁴³ La cérémonie consiste à la purification du corps du défunt avant la procédure d'enterrement .Un moment solennel dans la vie sociale du migrant. La cérémonie dure environ une heure, une fois terminée le corps est enterré ou rapatrié aux Comores selon les vœux soit du défunt ou de sa famille.

La floraison d'associations villageoises à Marseille et partout dans les localités où les migrants ont une forte représentation commence dans les années 1980 mais c'est véritablement dans les années 1990 que les projets d'aménagement se répandent dans les localités villageoises¹⁴⁴ aux Comores et que les migrants mettent en place un système de collecte de fonds auprès à la fois leurs co-villageois et des membres des autres villages de Ngazidja à Marseille. Plus que nulle autre ville en France métropolitaine Marseille offre aux migrants de Ngazidja un cadre favorable pour le développement de la communauté villageoise et régionale comme le souligne F. Le Houérou,(2002, p.49): *Ils peuvent ainsi même en émigration retrouver la cohésion sociale d'origine et Marseille devient l'espace identitaire de substitution le plus organisé et le plus cohérent.* La proximité et le mode de vie communautaire à Marseille sont tels que ceux qui s'y rendent pour la première fois restent pantois. C'est le cas d'une vieille dame comorienne installée chez sa fille à Paris pour y suivre des soins et qui se rend pour la première fois en visite à Marseille. Sa réaction est à la hauteur de sa stupéfaction :

Je ne veux pas retourner à Paris, non, c'est fini, d'ailleurs je suis guérie, vous ne voyez pas que je vais mieux. Je rencontre des gens, des amies viennent me rendre visite, rien que ça me suffit. Je ne suis plus malade ! A Paris je passe les journées sans voir personne, personne, personne, je vous dis, excepté le dimanche... Ici ça vit, tout le monde est là ! Alors qu'à Paris on voit personne, ici, on passe vous dire bonjour, on reste discuter du pays, on mange comme à Ngazidja ! .

Ce n'est pas uniquement pour la chaleur humaine et le climat que Marseille attire, il y a également la commodité et le besoin de fuir l'isolement.

Mme Z. vivait dans une petite ville du Centre de la France avec ses deux enfants en bas âge, au bout de trois ans elle fini par *descendre* à Marseille pour fuir l'isolement et rechercher plus de convivialité, convaincue par ses trois sœurs installées dans la cité phocéenne. Pour elle, la vraie raison, au-delà du fait de retrouver la convivialité de ses sœurs, tenait à l'encadrement des enfants. Elle ne pouvait plus, toute seule, s'occuper des petits tout en

¹⁴⁴ La croissance de la population comorienne en France à partir des années 1990 a permis la mise en place de projets ambitieux pour l'organisation et l'entretien et le développement des villages d'origine : construction de très grandes et somptueuses mosquées, projet d'électrification, d'aménagement de routes, de centres de santé avec équipements, de terrains ou complexe sportif pour les jeunes en plus de l'apport aux familles.

exerçant une activité salariale disait-elle. A Marseille, elle peut compter et sur le soutien de ses proches pour surveiller les enfants, et sur des associations villageoises ou régionales proposant des cours de soutien gratuits¹⁴⁵.

Pour les Comoriens, Marseille comparée à Paris, est une ville plus humaine, plus chaleureuse, plus vivable où les contacts et le mode de vie entretiennent l'illusion d'une communauté de migrants plus soudée, solidaire, quoique des transformations s'opèrent depuis quelques temps ; tandis qu'à Paris, les liens au sein de la communauté semblent distendus. Et à ce propos Slimani (2002) note : *les exemples de Comoriens quittant les villes du Nord pour s'installer à Marseille sont nombreux ; c'est certainement la ville qui propose aux migrants une trame associative où l'unité cantonale et villageoise est la référence absolue.*

Les associations villageoises constituent le trait d'union entre le migrant et son village d'origine et elles se donnent comme mission de ranimer le sentiment de la communauté de destin pour les deux. En plus de la participation au renflouement de la caisse villageoise, le migrant a le devoir d'assister aux réunions hebdomadaires dont l'un des objectifs primordiaux reste le maintien et le raffermissement des liens entre co-villageois en migration et villages d'origine. Les structures villageoises servent aussi de support aux manifestations religieuses et coutumières qui rythment la vie quotidienne des familles en France : *maoulid* de naissance, *mashhuli* de mariage, *hitma*¹⁴⁶ de décès. Et lorsqu'un décès survient, c'est en premier lieu à l'association en relation avec la famille défunte qu'incombe les démarches et les charges de rapatriement de la dépouille mortelle dans sa dernière demeure .

14.3 Les associations politiques, des réseaux encore timides

Contrairement aux associations villageoises, les associations politiques ont une existence officielle et sont déclarées sous la loi du 1er juillet 1901. Les premières associations comoriennes ont vu le jour dans les années 1960, initiées par les étudiants comoriens afin de faire valoir leur vue et participer de fait à la vie politique du pays, à l'avènement de l'indépendance des pays colonisés en général.

En France l'Association des Stagiaires et Etudiants Comoriens (ASEC) et l'Association des Travailleurs Comoriens (ATC), créées respectivement en 1966 et en 1973 interviennent très vite dans l'arène politique, participant activement aux débats politiques sur

¹⁴⁵ Le revers de la médaille est la forte exposition des enfants à la délinquance juvénile.

¹⁴⁶ Cérémonie religieuse et traditionnelle permettant le raffermissement des liens en migration

l'indépendance, apportant leurs soutiens aux partis indépendantistes au pays tels que le MOLINACO et surtout le PASOCO jusqu'à l'accession à l'indépendance en 1975, le 6 juillet. Après l'indépendance, l'ASEC s'opposera au régime dictatorial d'Ali SOILIH(qui aura duré un peu moins de 3ans) pendant que les partis PASOCO et MOLINACO le cautionneront. Par son engagement anticolonialiste, l'ASEC participe dans les années 1970 à promouvoir la posture de l'émigré comorien en soulignant l'aspect transitoire de la migration. Elle donne consigne à ses adhérents et sympathisants de rejeter l'acquisition de la nationalité française au nom du nationalisme comorien. Lorsque dans les années 1980, L'ASEC prend l'initiative de quitter la France et de s'engager dans le combat sur le terrain au pays durant la présidence A. Abdallah ¹⁴⁷, il n'y a plus un seul parti politique actif en France. Il faut attendre les années 1990 lorsque l'opposant Mohamed Taki s'installe durablement en France à la recherche d'une reconnaissance auprès de la diaspora pour voir de nouveau des partis s'investir dans l'espace français. Il structure et solidifie son parti politique l'UDC en France avant de conquérir le pouvoir en 1995.

Aujourd'hui, le poids et l'enjeu politiques de la communauté expatriée ne font plus de doute. Ils font l'objet d'une compétition entre les partis politiques qui s'empressent de placer des antennes sur place pour s'attirer la sympathie des *Je-viens* .

S'appuyant sur les mêmes principes, une partie de la diaspora s'organise en mettant en place mais de manière empirique des structures politiques dont le but est de peser sur la vie politique aux Comores, mais les divisions, les conflits d'intérêt minent les velléités de rassemblement pour l'intérêt commun des *Je-viens* dans le présent immédiat. Les poids économique et démographique que représente la communauté expatriée, au lieu de jouer en sa faveur dans l'arène politique nationale ou en France, paradoxalement, la paralysent. Le parti RIDJA, au milieu d'autres, en dépit des programmes de développement apparemment cohérents qu'elle présente, piétine, subissant les coups bas que lui porte la communauté des *Je-viens* dont il émane.

14.4 Les associations de quartier à Marseille, souci d'intégration

C'est à partir de la fin des Années 1980 que les Comoriens habitants d'un même quartier commencent à développer une sociabilité de proximité qui aboutit à la mise en place d'associations dont l'objectif est l'organisation et la facilitation de la vie quotidienne dans les

¹⁴⁷ Le premier président des Comores, après avoir été déchu, revient deux années et demie plus tard grâce à un coup d'Etat perpétré par le mercenaire français Bob Denard en 1978

quartiers. Elles symbolisent une certaine forme de réaction par rapport aux associations villageoises incarnant le pouvoir des aînés et le souci exclusif du pays.

Les initiateurs, des jeunes nés en France tout comme d'autres jeunes arrivés plus tard sur le sol français, veulent répondre entre autres aux soucis des jeunes en France. L'association s'oriente alors vers des activités culturelles, éducatives pour les scolaires et d'accompagnement à l'insertion dans la société française, à la mobilisation pour l'amélioration du cadre de vie. Ces premiers mouvements de rassemblement aboutissent à la création d'associations communautaires de quartiers, sortes de relais d'informations, de structures d'accompagnement dans les nombreuses démarches à l'insertion. Elles jouent de même un rôle d'interprète aux comoriens ne parlant pas français en particulier de faciliter leur rapport avec leurs enfants qui souvent ne parlent que français.

Ces nouvelles associations comoriennes marquent l'installation dans la ville, le développement d'une identification au quartier qui incite les Comoriens à dépasser leur affiliation villageoise d'origine pour l'ouverture d'un nouvel espace de sociabilité : le cercle interconnaissance du quartier, sur la base duquel se développe une solidarité nouvelle intra-comorien au-delà des clichés villageois. Dans un contexte marseillais multiculturel, les Comoriens sont ainsi amenés à se regrouper autour de leur identité et à entrer dans un dialogue culturel avec les autres. Les manifestations lors de la célébration de l'indépendance du pays, dans la cité phocéenne illustrent parfaitement le contexte.

En effet depuis 2010, les comoriens de Marseille se retrouvent dans la principale avenue de la ville, vêtus de leurs apparats traditionnels pour célébrer l'indépendance des Comores par des danses, chants et autres activités traditionnelles sous les yeux des passants. La Canebière, artère principale de la ville de Marseille devient comorienne le temps de quelques heures à la nuit du 6 juillet un rêve comorien, une réponse aussi à l'agression du Front National de J.M. Le Pen en 1995¹⁴⁸.

Pour beaucoup, l'association de quartier permet surtout de se socialiser et de se sentir Comorien, se faire connaître en tant que comorien (Vivier, 2000, p.69).

Les associations communautaires de quartier ont également pour rôle de représenter la communauté comorienne dans la ville de Marseille et dans le paysage associatif multicommunautaire du quartier et de promouvoir la culture comorienne à l'endroit surtout de

¹⁴⁸ En 1995, un jeune comorien tombe sous les balles d'un colleur d'affiche du parti Front National de J.M. Le Pen aux quartiers Nord de Marseille. En hommage à la victime, un passage de la ville porte le nom du jeune Ibrahim Ali aux quartiers Nord

ceux des jeunes comoriens nés en France. Un des organisateurs de l'association communautaire explique :

« c'est en fait organiser des manifestations culturelles dans le quartier pour essayer de montrer les atouts de la volonté comorienne dans le quartier... parce qu'une fois qu'on est dans un quartier il faut quand même montrer son savoir faire, donc... puisqu'il y a des associations communautaires, chacune a des objectifs précis, donc, nous, on dit, nous faisons des choses que les autres ne font pas, le but c'est ça, c'est garder notre culture, de montrer aux autres ce que nous savons faire » (Cité par Mannent, 2007).

Le quartier devient ainsi l'espace d'insertion des Comoriens et les associations l'incarnation de la communauté de destin des comoriens.

14.5 La fédération des associations comoriennes de Marseille (FECOM)

La FECOM a été mise en place dans l'objectif de fédérer les associations comoriennes au sein d'un seul organisme dont le rôle essentiel est de venir en aide à la communauté dans certains secteurs tels que l'alphabétisation, l'accès au logement, aux soins, l'interface parents-écoles ou parents- enfants, les démarches administratives...

Le Regroupement des Comoriens de Marseille (RCM) dont le siège se situait à la Maison des Etrangers fut la seule association qui rassemblait les Comoriens au-delà des cités. Puis la FECOM s'impose comme une plate forme associative incontournable pour la communauté comorienne. Son siège se trouve dans le quartier de la Joliette, à proximité du quartier du Panier et de la porte d'Aix. Elle a traité plus de 735 cas au cours de l'année 2005. La structure s'est fixée trois missions principales :

- la médiation de la vie associative visant à harmoniser et promouvoir l'activité des associations adhérentes :
- l'interface famille école avec comme mission de favoriser les relations famille-école par l'insertion des élèves primo-arrivants à travers des cours de soutien et autres
- et enfin la médiation de la vie sociale, pour le suivi des comoriens dans les démarches administratives et juridiques.

La FECOM est sujette à plusieurs blocages mais le plus fréquent est d'ordre administratif. Le taux de comoriens en situation d'irrégularité atteindrait les 25% voire davantage et il apparait difficile de les atteindre étant donné que la plupart ne quittent pas les appartements dans lesquels ils sont terrés. De même, un nombre important de comoriens ne disposent pas d'un état civil valide pour les administrations françaises qui parlent de « *documents*

administratifs Comoriens établis hors la loi, falsifiés ou usurpés » (FECOM, Rapport d'activités 2005).

Les procédures de régularisation administrative souffrent, selon la FECOM, de l'inertie et l'inefficacité des autorités comoriennes d'une part et du manque de flexibilité des administrations françaises d'autre part ; la FECOM fait alors office d'interface entre les deux entités afin de soulager le migrant dans ses démarches qui ressemblent à un parcours de combattant.

La FECOM, représentante de la communauté, intervient directement auprès du Tribunal, de la Préfecture et de la ville (régularisation des séjours et des pièces d'identité, accès au logement, cartes de transport...) Toujours dans son rapport annuel de 2005, la fédération souligne « pour la première fois la communauté comorienne par le biais de la FECOM a été invitée par la Région PACA à participer à la foire internationale de Marseille ; l'Etat, la ville, le Conseil Régional et Général sont les principaux partenaires à vouloir participer à l'amélioration de notre organisme »

L'intégration de facto dans le paysage marseillais marque un tournant car la communauté n'avait jamais réussi auparavant à imprimer sa présence malgré le poids que représentait la population comorienne au sein de la ville¹⁴⁹.

14.5.1 Disparition de la FECOM et inscription de l'ANIF, de l'ASM et du consulat honoraire à Marseille

Confrontée à une récurrente question de mauvaise gestion des subventions allouées par les partenaires, la FECOM était à la peine depuis 2009. L'année suivante lui a été fatale puisqu'elle n'a pas réussi à présenter son bilan, ce qui a jeté le doute auprès de ses principaux partenaires. La région PACA¹⁵⁰ a immédiatement suspendu sa contribution et l'organisation s'est trouvée contrainte d'interrompre toutes ses activités. Dans le même temps, une association l'ANIF¹⁵¹ s'engouffraient dans le vide laissé pour amplifier les activités d'aide aux Comoriens. L'ANIF joue aujourd'hui un rôle prépondérant dans l'aide et le soutien à la communauté comorienne dans la cité phocéenne. Disposant d'un local propre d'accueil du

¹⁴⁹ La communauté comorienne forte de 80 à 90 000 personnes est la plus importante communauté subsaharienne à Marseille.

¹⁵⁰ La région Provence Alpes Côte d'Azur, région dans laquelle s'inscrit la ville de Marseille.

¹⁵¹ Association des Natifs d'Itsandra en France, association d'aide à la communauté comorienne .

public près de la gare St Charles, l'association s'est très vite imposée dans le paysage associatif comme l'une des remplaçantes potentielles de la FECOM.

Mais dans le sillage de la FECOM également l'Association Solidarité Marseille œuvre dans la perspective de soutien aux immigrés en général. Dirigée à la base par une majorité de Comoriens, ses locaux situés à Belle de Mai accueillent aussi bien des Comoriens que les autres expatriés à Marseille. Un de ses dirigeants comorien, Mr I. nous a expliqué, dans un entretien, comment est née l'association, ses missions et ses objectifs :

Mr I. expliquez nous comment vous avez pris l'initiative et vos spécificités au milieu des autres associations ?

L'ASFCE, Action et Solidarité Franco-comorienne en France, a été créée en mars 1999 afin d'apporter une aide administrative et sociale en direction des migrants et populations précaires de Marseille et sa région, pour lutter contre la précarité et l'exclusion et contribuer à une totale insertion en France de ces populations spécifiquement vulnérables. Forte de sa connaissance et de son expérience de la migration et des populations communautaires, L'ASFCE œuvre dans tous les domaines qui préoccupent les migrants et les personnes en situation de précarité tout au long de leur vie quotidienne. Et comme nous travaillons avec toute population migrante et pas uniquement la communauté comorienne, nous avons souhaité changer de titre en fin d'année 2009 pour s'appeler ASM-Action Solidarité de Marseille, plus simplement et parce-que nous avons des retours du public autre que comorien qui nous déclarait qu'il ne savait s'il pouvait faire appel à nous.

Entrenez vous des actions à l'endroit des Comores puisqu'au départ l'association s'était focalisé sur le pays ?

L'ASM souhaite également apporter sa contribution aux développements des îles Comores, et particulièrement de la Grande Comore dont sont originaires les fondateurs de l'association ; dans la domaine de la santé, et de prévention VIH/Sida, de l'éducation, de l'équipement et de la formation des hôpitaux, du développement d'activités économiques ...

Comment travaillez vous, de quels moyens vous disposez ?

L'association possède de nombreux atouts : tout d'abord, ses membres fondateurs sont des personnes issues de l'immigration, qui connaissent par expérience les démarches et procédures à effectuer pour s'installer en France, ainsi que les difficultés inhérentes à l'intégration. Elle travaille également beaucoup en partenariat avec d'autres structures, principalement au niveau local, qu'elles soient associatives ou institutionnelles ; et a su s'intégrer elle-même au sein du tissu local, qu'elles soient associatives ou aussi beaucoup

compter sur ses bénévoles, qui sont impliqués volontairement dans nos actions et fournissent une aide précieuse en cas de manque de moyens, humains, matériels ou financiers.

Mais l'association a également quelques faiblesses : notamment au niveau du personnel, qui tourne beaucoup et y compris au niveau de postes clés, tels que celui de coordinateur des projets. Nous rencontrons donc des difficultés dans le suivi des actions, et nous perdons le temps de formation des nouveaux arrivants qui doivent d'abord comprendre le fonctionnement et les activités de la structure.

Avez-vous un public spécifique ?

Comme décrit dans notre objet statutaire, notre public cible est composé des personnes issues de l'immigration, qu'elles soient primo-arrivantes ou déjà établies, et quelle que soit leur nationalité.

Notre association à base communautaire touche principalement la communauté comorienne de Marseille, qui nous connaît et nous fait confiance depuis 10 ans d'existence, et constitue le cœur de notre public cible ; mais nous recevons également toutes les autres communautés sans distinction d'origine, que nous voyons de plus en plus fréquenter notre association. D'une manière générale, nous pouvons donc dire que notre public cible est constitué de toute population en situation de précarité sur Marseille ; et plus principalement les publics immigrés et précaires de nos quartiers d'intervention principaux que sont le grand centre ville, Belle de Mai, St Mauront, et également des quartiers Nord limitrophes de notre implantation (Rosiers, Flamands, Maison Blanche, la Viste, Kallisté...).

Dans quelle zone travaillez vous particulièrement ?

Nous offrons nos services à toute population migrante et en situation de précarité, quel que soit le quartier ou elle habite ; nous parlons donc de Marseille et ses environs.

Notre siège social est situé dans le 3ème arrondissement de Marseille, dans le quartier de la Belle de Mai. Historiquement ce secteur comme tout le grand centre –ville de Marseille représente un “ sas d'accueil “ pour les primo-arrivants, au niveau de la ville et de la région comme du territoire national dans son ensemble. Il accueille donc des populations déjà fragilisées, dont la situation s'aggrave avec le contexte socio-économique actuel, et ce dans tous les domaines : habitat dégradé voire insalubre, taux de chômage le plus important de la ville, aggravation des inégalités dans les domaines de la santé et de l'accès aux soins, problématique de la place des enfants et des jeunes qui sont très présents sur ces territoires...

Notre travail de proximité s'est donc concentré sur le secteur grand centre ville, avec prioritairement les quartiers de la Belle de Mai, Saint Mauront / Bellevue, Felix Pyat, La

Villette, le Panier ; mais également sur les quartiers Nord limitrophes de notre implantation tels que les Rosiers, les Flamants, la Visite regroupant une forte population migrante. Enfin, nous remarquons également la fréquentation de certaines personnes habitant hors Marseille (principalement sur Aix-en-Provence).

De quelle manière déterminez vous vos objectifs à court ou moyen terme ?

Notre association s'est donné pour but d'accompagner les populations issues de l'immigration dans toutes leurs démarches administratives et sociales, afin de soutenir une intégration équitable pour une totale insertion en France.

Nous agissons donc de manière multiple – mais cohérente – sur l'environnement global des migrants, à travers le soutien et l'accompagnement pour les droits administratifs et sociaux, l'accès de la santé et de la prévention des maladies, les soutiens à la scolarité des primo-arrivants et des populations immigrées déjà installées, l'apprentissage et le partage des valeurs familiales et de la citoyenneté. Ces actions ont émergé des besoins ressentis ou exprimés par notre public, dans un souci constant d'efficacité de notre association dans ses objectifs comme dans ses résultats.

Nous travaillons également beaucoup sur l'apprentissage par nos usagers d'une certaine autonomie ; nous prenons le temps soit d'une manière individuelle pendant le traitement d'un dossier ou soit de manière collective lors de nos ateliers d'information, d'expliquer l'existence et le fonctionnement des institutions en France ainsi que les procédures et démarches à suivre pour répondre à leurs problèmes les plus récurrents.

De plus en plus d'associations travaillent à l'endroit des deux espaces nationaux et transnationaux. Le soutien apporté aux habitants des quartiers défavorisés en termes de soutien scolaire aux jeunes rencontre beaucoup de succès auprès des familles immigrées mais dans le même temps des actions parallèles sont engagées vers la Grande Comore qui reste tout de même le point focal des actions entreprises en général

14.5.2 Le Consulat honoraire des Comores à Marseille (mort-né en 2010-2011)

Bien qu'elle soit la plus importante communauté comorienne de France, la communauté comorienne de Marseille et de la région PACA souffre d'une absence de représentativité officielle sur place si bien que pour les démarches administratives et autres, elle était subordonnée au bon vouloir des diverses associations sur place .Aussi l'ouverture courant 2010 d'un consulat pour répondre aux attentes des Comoriens de Marseille et de la région PACA a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et de soulagement. Mr Gaudin, maire de

Marseille avait mis à la disposition de la plus forte communauté d'Afrique subsaharienne de Marseille un local bien situé pour ses utilisateurs puisqu'il se trouvait dans l'arrondissement qui comptait le plus de Comoriens¹⁵² d'une part et d'autre part à mi-chemin entre le centre ville où résident encore de nombreux Comoriens en dépit de la politique d'encouragement vers les quartiers périphériques entamée par la municipalité. Seulement le consulat installé dans le 3ème arrondissement a subitement disparu au bout quelques mois d'activités provoquant la perplexité des Comoriens.

Nous avons rencontré le consul honoraire en personne, professeur à l'université d'Aix-en-Provence, il garde une expérience très amère et voici son explication sur la fermeture prématurée de l'institution :

Nous étions sous les feux croisés de l'Ambassade des Comores à Paris et de certains comoriens sur place dans les associations à Marseille. Les autorités à Paris ont multiplié les rapports négatifs auprès du Gouvernement aux Comores pour « nous descendre ». En même temps des Comoriens sur place, lésés parce qu'ils n'arrivaient plus à « exploiter les pauvres comoriens », menaient une croisade contre nous .

Nous avons ensuite interrogé une personne bien informée, travaillant depuis longtemps dans le cercle des associations comoriennes, sur la question : *C'est vrai qu'il n'était pas de notre culture parce qu'il était blanc d'origine, mais je peux vous assurer que sur les questions délicates (les clandestins...) il se montrait plus souple, on le sentait plus affecté que les Comoriens qui travaillaient avec lui dans le Consulat. En fait, la réalité est que l'ouverture du consulat dérangeait le business de certaines personnes et associations qui ont préféré sacrifier l'intérêt général des compatriotes à leurs intérêts personnels .*

Les Comoriens de Marseille en général voyaient d'un mauvais œil un consul français chapeauter le consulat des Comores à la place d'un autochtone. Les notables frustrés¹⁵³s'enjoignaient gaiement aux protestataires pour mener la fronde ce qui faisait l'affaire des associations. Enfin pour apporter de l'eau au moulin des anti-Salord (le nom de consul) les médias révèlent en fait que le consul était un membre du parti UMP, la majorité présidentielle, infiltré dans la communauté comorienne jugée opaque. Le ministre de l'intérieur et le maire de Marseille seraient-ils de mèche ? Toujours est-il qu'il n'est pas

¹⁵² Le 3ème arrondissement est celui qui concentre le plus de Comoriens ; sa position géographique entre le centre-ville et les quartiers Nord lui confère un rôle de relai entre le centre et les quartiers Nord de la ville phocéenne

¹⁵³ Avec un Consul qui n'est pas imprégné des us et coutumes, les notables voient leurs pouvoirs d'intervention se réduire

négligeable pour la mairie Marseille de voir de quelle côté lorgne une communauté comorienne lourde d'environ 80 000 personnes sur une population marseillaise de près de 900 000 habitants.

Conclusion générale

Le privilège d'avoir un regard de l'intérieur nous a permis de saisir les logiques dans lesquelles s'inscrivent et évoluent les migrations comoriennes dans le double espace comorien et français. L'étude nous a permis aussi de relever un espace migratoire bipolarisé fait de liens d'interdépendance importants qui se réinventent de façon permanente entre les deux pôles, de comprendre à travers les divers pôles d'observation (international, insulaire, villageois, associatif, familial et individuel) les logiques du processus migratoire comorien et grand-comorien en particulier.

Ce processus porteur de contradictions, de négociations et d'innovations entre les acteurs qui, ici et là-bas, individuellement et collectivement s'investissent totalement dans le devenir de leurs projets migratoires.

Notre recherche sur les logiques du départ nous ramène au constat que les dynamiques migratoires comportent une dimension valorisante pour le migrant. En effet, en Grande Comore les départs correspondent à une stratégie d'ascension sociale plus familiale que personnelle. Cette ascension sociale emprunte nécessairement la voie coutumière qui constitue à la Grande Comore le passage obligé à l'intégration et l'existence sociale, individuelle comme familiale.

Cependant, face à cette logique socio-culturelle, la décision à la migration ne se présente pas sous les mêmes auspices pour tous les candidats. Certaines localités plus que d'autres disposent d'atouts et de culture migratoires favorisant la décision au départ, contrairement à d'autres où les réseaux migratoires sont moins denses. Mais le *savoir migrer* n'est pas un capital immuable, de nombreux villages avec le temps et l'évolution ont perdu leur tradition migratoire à cause de contraintes socio-économiques

Nous avons de même relevé que le migrant est assigné d'une mission, celle de *relever les conditions de vie de la famille*, ce qui signifie en d'autres termes, chez le sujet Grand-Comorien, d'honorer avant tout les échéances coutumières du grand mariage vis-à-vis de sa famille. Ainsi, le *missionnaire* porte sur ses épaules les attentes des siens, il sera l'heureux élu pour porter la flamme familiale au milieu d'autres missionnaires. Dans tous ses faits et gestes en migration, il sera tributaire d'une fidélité par rapport au milieu d'origine familial et villageois.

De même l'étude s'est focalisée sur les associations, courroie de transmission des vibrations villageoises . La migration grand-comorienne favorise un espace relationnel très actif sous l'impulsion des organes associatives qui exercent un puissant contrôle social garantissant la fidélité du migrant par rapport à la société d'origine. Ces associations, en fait, se présentent sous multiples formes et seules les *associations villageoises* constituent le prolongement de l'attitude traditionnelle réfractaire aux changements et évolutions ambiants. Elles sont de même les garantes de la reproduction du village en migration. La contestation menée par les associations loi 109 et l'efficacité de celles-ci sur le terrain de l'apport, dessine de nouveaux rapports à la faveur d'un compromis.

Néanmoins, face aux changements observés dans les espaces et sociétés d'accueil nos travaux ont souligné les transformations et les comportements possibles :

Le contexte économique et politique dans lesquels s'inscrivent les migrants dans l'espace français exerce une influence majeure sur leurs possibilités objectives. Les « navigateurs » dans leur temps ont bénéficié de contexte économique favorable ce qui n'est pas le cas des nouveaux migrants qui doivent faire avec la fermeture des frontières et la crise permanente dans les pays d'embauche. Alors l'accomplissement de la mission assignée au départ par leur famille et la réussite du projet migratoire sont donc subordonnées au marasme économique de la communauté d'accueil. Or, si les conditions d'hébergement et la solidarité fonctionnent sans problèmes, on constate que sur le plan professionnel les conditions de précarité vécue par de nombreux migrants remettent fortement en cause les conditions d'emploi et donc hypothèquent considérablement la concrétisation de leurs projets.

La situation d' « imprévue » de précarité amène certains migrants à une remise en cause du projet initial.

Des évolutions apparaissent dans les mouvements associatifs. En effet, parallèlement aux premières structures essentiellement villageoises inféodées aux projets tournés vers les Comores uniquement, de nouveaux acteurs (jeunes et dynamiques, contestant la hiérarchie traditionnelle) affirment la volonté de s'intégrer dans les deux sociétés à la fois. On observe ainsi, non pas une rupture mais plutôt un cumul des enracinements, là-bas et ici qui illustre sur le plan collectif une reformulation des projets migratoires.

Tout compte fait, la migration est au cœur d'une ambivalence : alors que son objectif vise initialement à permettre la reproduction socioculturelle de la structure traditionnelle familiale et villageoise, elle engendre des innovations qui affectent fortement le socle même de la société d'origine.

Néanmoins la société n'est pas une entité fixe et immobile que viendraient renforcer, ou inversement, troubler les initiatives des migrants. En réalité, l'on assiste à des interactions ou à une série d'effets en spirale induite par la migration. A titre d'exemple, la monétarisation croissantes des coutumes du grand mariage constitue à la fois une cause et une conséquence des migrations : elle stimule l'émigration du fait que seules les familles et les villages dotés en migrants parviendront à faire face de manière ostentatoire, aux obligations du grand mariage. Dans la même logique, ces mêmes jeunes contestataires sont ceux qui initient les projets les plus aboutis (adduction d'eau par la DIASCOM dans le Oichili, dallage du village et construction d'un complexe multisportif à Fumbuni...) projets d'envergure qui jettent les bases d'infrastructures tournées vers des activités d'avenir.

S'agissant des retours temporaires, définitifs ou alternatifs l'étude a permis de souligner qu'ils doivent être avant tout réussis, glorieux sinon ils seront humiliants, déshonorants et honteux. Cette absence d'alternative explique pourquoi la majorité des migrants retournent au pays au terme d'une longue période d'adaptation, de stabilisation et d'épargne leur ouvrant les portes de la place d'honneur qu'ils convoitent au village. L'on comprend dès lors qu'ils soient contraints d'accepter des emplois précaires, de mener une vie qui compromet leur intégration dans la société d'accueil.

La situation est bien différente pour les enfants qui, nés en France, ne partagent pas forcément le projet social des parents. Les questions relatives au devenir de cette communauté devront désormais intégrer le rôle des jeunes issus de cette immigration et nés en France. Nous avons vu que tous les parents envisagent vivre à la Grande Comore et investissent massivement dans la construction de maisons au prix de très lourds sacrifices. Le point de vue de cette jeunesse socialisée en France commence à peser sur les décisions des parents comoriens qui jusque là n'y prêtaient que peu d'attention.

Les projets de grand mariage des jeunes filles nées ou arrivées très jeunes en France semble constituer un objet de conflit familial qui met à jour la violence des projets coutumiers auxquels sont tant attachés les parents. Une étude spécifique sur le gouffre générationnel serait pertinente pour saisir les sens des transformations dans l'attitude de la jeunesse comorienne en France. Autrefois qualifiée d'exemplaire, effacée et respectueuse des aînés, cette jeunesse a tout d'un coup fait un revirement qui surprend autant les parents comoriens que l'entourage en général.

Mais le fait marquant de notre étude concerne le rôle absent de l'Etat dans la gestion de la diaspora et de son apport. Les déclarations affichées jusque là par les autorités pour une

meilleure prise en compte de la diaspora sont trahies par l'absence totale de cadre et de projet tournés vers l'intégration du premier partenaire comorien de lutte contre la pauvreté.

Aucune initiative n'a été envisagée alors que couve le « crise de la diaspora » avec le retrait progressif de la scène des anciennes générations.

Inconscience ? Incapacité de comprendre et d'enrayer le phénomène ? Ou les deux ?
L'avenir promet d'être complexe !

Bibliographie

- Abdelaziz Riziki Mohamed, 2001. *Comores : les institutions d'un Etat mort-né*. Paris, L'Harmattan, 376 p.
- Abdou Djabir, 1993. *Les Comores : un Etat en construction*. Paris, L'Harmattan.
- Abdulkarim, A., 1996. *La Diaspora libanaise en France. Processus migratoire et économie ethnique*. Paris, L'Harmattan, 261p.
- Aboubacar Said Salim, 2009. *Les bals des mercenaires*. Comedit, 169 p.
- Allibert, C., 1984. *Mayotte : Plaque tournante et microcosme de l'océan Indien*. Paris, Athropos, 352 p.
- Anteby-Yemini, L. ; Berthomiere, W. ; Scheffer, G. (dir.), 2005. *Les Diasporas. 2000 ans d'histoire*. Rennes, Presse Universitaires de Rennes. 497 p.
- Armstrong, J.A., 1976. Mobilized and proletarian diaspora. *American Political Review*, p. 393-408.
- Azali, A., 2009. *Quand j'étais président*. Paris, Dubois, 183 p.
- Azad Halifa, 2007. *De Marseille aux Comores. Entrée en politique d'une jeunesse issue de l'immigration*. Paris, Les éditions De la lune, 142 p.
- Barou, J., 1990. Espaces Migratoires pluriels des Africains de France. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, p. 99-103.
- Barou, J., 2007, *La planète des migrants*. Grenoble, PUG, 137 p.
- Basch, L. ; Blanc, C-S ; Shiller, N-G., 1994. *Nation Unbound, transnational projects, postcolonial predicament, and deterritorialized nation states*. Amsterdam, Gordon & Breach, 344 p.
- Bastienier, A., 2004. *Qu'est-ce qu'une société ethnique? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration*. Paris, PUF, 346 p.
- Beteille, R., 1981. Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champ, relations, espaces relationnels. *L'Espace Géographique* n°3, p. 189-197.
- Blanchy, S., 1989. Les comoriens, une immigration méconnue. *Hommes et Migrations*, n°1215, p. 5-19.
- Blanchy, S., 1990. *La vie quotidienne à Mayotte*. Paris, L'Harmattan, 339 p.
- Boinali, A. ; Rousset, S., 1985. *Une communauté immigrée : des Comores à Marseille*. Université de Toulouse le Mirail, Mémoire de maîtrise de géographie, 105 p.
- Boisadam, P., 2009. *Mais que faire de Mayotte?" Analyse chronologique de l'affaire de Mayotte, 1841-2000*. Paris, L'Harmattan, 534 p.
- Boyd, M., 1989. Family and personal networks in International Migration : recent developments and new agendas. *International Migration Review*, n°87, vol XXIII, n°3, p. 638-670.
- Bruneau, M., 1995. *Diasporas*. Paris, Reclus, 190p.
- Bruneau, M., 2004. *Diaspora et espace transnationaux*. Paris, Economica, 249 p.
- Bruneau, M., 1994. Espaces et territoires de diasporas. *L'espace géographique*, 518 p.
- Cesari, J., 1997. Les réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb : l'international sans territoire. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 13, n°2, p.81-94

- Chagnoux H. ; Haribou, A., 1980. *Les comores. Que sais-je ?* n°1829, Paris, PUF, 127 p.
- Charbit, Y., (dir), 2001. *La population des pays en développement*. Paris, Les études de la documentation française, 173 p.
- Charef, M., 2003. Des hommes passerelles entre l'Europe et le Maghreb. *Hommes et Migrations*, n° 1242, p. 6-17
- Chedemail, S., 1998. *Migrations internationales et Diasporas*. Paris, Armand Colin, 188 p.
- Chivallon, C., 1997. De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 13, n°1, p. 149-160
- Chivallon, C., 2002. La diaspora noire des Amériques : réflexion sur le modèle de l'hybridité de Paul Gilroy. *L'homme*, n°161, p. 315-328
- Chouzour, S., 1994. *Le pouvoir de l'honneur-tradition et contestation en Grande Comore*. Paris, L'Harmattan, 284 p.
- Chouzour, S.. Rôle de l'élite aux Comores depuis l'indépendance. *Propos recueillis par Soeuf Elbadawi le 06-07-2002 [en ligne]. [réf. du 2005-12-15]. Disonible sur internet : « <http://elbadano.Club.fr/Komornet1.htm> ».*
- Clifford, J., 2007. Indigenous diasporas. in Chivallon, C et Berthomiere, W (dir.), *Les diasporas dans le monde contemporain : un état des lieux*. Paris, Karthala/MSHA, p. 49-64.
- Clifford, J., 1994. « Diaspora », *Cultural Antropology*, 9(3), p. 302-338
- Cohen, R., 1997. *Global diasporas. An introduction*. Londres, Routledge, 228 p.
- Colonomos, A., (dir), 1996. *Sociologie des réseaux transnationaux. Communautés, entreprise et individus : lien social et système international*. Paris, L'Harmattan, 300 p.
- Damir, Ben A., 2000. La terminologie ancienne du anda. *Bulletin trimestriel du CASM, Janvier, Février, Mars, n°2. Disponible sur internet : « [http:// www. Comores-online/mwezinet/ tradition/anda 1.htm](http://www.Comores-online/mwezinet/tradition/anda1.htm) »*
- de Kadt, E., 1980. *Tourisme passeport pour le développement*. Paris, Economica, 342 p.
- De Maximy, R., 1968. *L'archipel des Comores*. Univ. Aix-en-Provence, thèse, 407 p.
- Delval, R.,1978. 'Les migrations comoriennes à Madagascar, flux et reflux'. *Table ronde sur l'O.I, Senanque 1978,15 ff ron*.
- Dini Nassur. [réf. du 2006-06-12]. Anda na Mila : de vie à trépas [en ligne], *Disponible sur Internet : « [http://www.comores-online/mwezinet/traditions/ anda3.htm](http://www.comores-online/mwezinet/traditions/anda3.htm) ».*
- Direch-Sliman,K. ; Le Houérou,F., 2002. *Les Comoriens à Marseille. D'une mémoire à l'autre*. Paris, Edition Autrement, 179 p.
- Domenach, H.; Picouet, M.,1995. *Concept : Migration et déplacement*. Paris, PUF, p. 7- 25
- DSCR, 2005. UNION DES COMORES – MINISTERE DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENERGI ET DE L'URBANISME. *Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté*. [en ligne]. Document intérimaire actualisé. Moroni : Union des Comores, octobre 2005, 138 P. Disponible sur internet : « <http://comores-online.com/mwezinet/projets/images/dscrprevis101005.pdf> ».
- Dufoix, S., 2005. Notion, concept ou slogan : qu'y a-t-il sous le terme de « diaspora » ? In Anteby-Yemini, L ; Berthomiere, W ; Sheffer, G., 2005. *Les diasporas. 2000 ans d'histoire*. Rennes, PUR, p. 53-63.
- Dufoix, S., 2003. *Les diasporas*. Paris, PUF, collection « Que sais-je ? » 127 p.
- Dumont, G-F., 2004. *Les populations du monde*. Paris, Colin, 283 p.

- Echinard, P. ; Temime, E., 1989. *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*. t1 (1482-1830), Aix en Provence, Edisud.
- Elaniou, 2003. *Ali soilihi ou l'indépendance dans la citerne*. Moroni, KomEdit, 158 p.
- Fahoudine Ahamada Mze, 2007. *L'honneur des lâches*. Paris, Editions de la lune, 91 p.
- Faist, T., 1997. The crucial meso-level. in Hammar thomas et al.(eds). *International Migration,immobility and development.Multidisciplinary perspectives*. Oxfort, New York, Beg, p. 187-218
- Fanon, F.,1952. *Peau noire, Masque blancs*. Paris, Seuil, 188 p.
- Fawcett, J.T., 1989. Network,linkages,and migration systems. *International Migration Review: an assessment for the 90s*, 87, vol.XXIII, n°3, fall, p. 671-680
- Ferrandéry, J-L.,1 999. *Le point sur la mondialisation*. Paris, PUF, 170 p.
- Fossaert, R., 1989. Devenir et avenir des diasporas. *Hérodote*, n°53, p.158-168
- Gevrey,A., 1870. *Essai sur les Comores*. Pondichéry. 213 p. réd par Promo el Camar, Moroni.
- Goni, P.,1997. D'entre deux territoires. Circulations migratoires entre le bassin du fleuve Sénégal et la France. Thèse HDR, Université des Sciences et technologies de Lille, 384p.
- Guébourg, J-L., 1994. *La Grande Comore. Des Sultans aux mercenaires*. Paris, L'Harmattan, 274 p.
- Guébourg,J-L., 1995a. *Espace et pouvoir en Grande Comore*. Paris, L'Harmattan, 591 p.
- Guébourg,J-L., 1995b. « Migrants et clandestins de la Grande Comore », *Cahier d'outre mer*. 48 (191), p. 259-318
- Gurak, D.T. ; Caces, 1992. Migration Network and the shaping of Migration Systems, in Kritz, M.M. ; Lin Lean Leam ; Zlotnik, H. *International Migration Systems. A global Approach*. New York, OxfordUniversity Press, p. 150-176
- Hatubu, S., 1999. *L'odeur du béton*. Paris, L'Hamattan, « lettre de l'océan indien », 159 p.
- Hatubu, S., 1995. *Le sang de l'obéissance*. Paris, L'Harmattan « l'encres noires », 113 p.
- Hatubu, S., 2000. *Métro Bougainville*. Marseille, Via Valeriano, 120 p.
- Hatubu, S., 2007c. *Comores Zanzibar*. Paris, Françoise Truffaut Editions, 32 p.
- Hatubu, S., 19 juin 1999. Comoriens de Marseille ou ... Marseillais des Comores ? *L'Humanité*.
- Houssein M. ; Gullian, T., Bertoncello, B,. Les Comoriens de Marseille entre coutume et commerce. *Homes et migrations*, n°1224, p. 62-70
- Hovanessian, M., 1992. *Le lien communautaire : trois générations d'Arméniens*. Paris Armand Colin, 324 p.
- Hovanessian, M., 1994. Les territoires de l'altérité : La diaspora arménienne. *L'espace géographique*, n°2, p.129-137
- Hovanessian, M., 1998. La notion de diaspora, usages et champs sémantiques. *Journal des anthropologues*, n°72-73, p. 11-30
- INSEE - Aout 1997. *Recensement général de la population de la collectivité territoriale de Mayotte*.
- Lacoste, Y., 1989. Géopolitique des diasporas. *Hérodote*, n°53, p. 3-12
- Le Houerou, F., Direche-Slimani, K., 2002. *Les comoriens à Marseille – d'une mémoire à l'autre*. Paris, Autrement, n°133, 179 p.

- Le Houérou, F., 1998. La FECOM et les associations comoriennes à Marseille. *Hommes et Migration*, n°1215, p. 97-99
- Levy, J. ; Lussault, M. (dir.) 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin, 1033 p.
- Libralesso, A., 2010. *Tu peux traduire ? voyage d'un mzungu aux Comores*. Paris, L'Harmattan, 157p.
- M'sa Ali Djamal, 2007. *Les étudiants Comoriens de France et leurs parents. Une socio-analyse des usages et des contradictions des projets migratoires*. Paris, Kalamu des îles, 2004 p.
- Ma Mung, E. ; Gildas, S., 1990. *Commerçant Maghrébins et Asiatiques en France. Agglomération Parisienne et villes de l'Est*. Paris, Masson, 136 p.
- Ma Mung, E. (dir.), 1998. *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*. Poitiers, MIGRINTER, 143 p.
- Ma Mung, E., 1998. La diaspora chinoise : intégration locale et territoire global. *Cultures en mouvement*, vol 10, p. 43-46
- Ma Mung, E., 2000. *La diaspora chinoise – géographie d'une migration*. Gap, OPHRYS, collection Géophrys, 175 p.
- Ma Mung, E., 2007. « Les vêtements neufs de la diaspora, digressions sur les paradoxes diasporiques » in Chivalon, C ; Berthomiere, W. (dir.), « Les diasporas dans le monde contemporain : un état des lieux ». Paris, Karthala/MSHA, p. 409-415
- Mabogunje, A.L, 1970. Systems Approach to a Theory of Rural-Urban Migration. *Géographical Analysis*, vol 2
- Mahmoud Ahmed Wadaane, 1992. *Mayotte : le contentieux entre la France et les Comores*. Paris, L'Harmattan.
- Mahmoud Ahmed Wadaane, 2001. Scandales politiques en série. Paris, Les Editions de l'Officine.
- Mahmoud Ibrahim, 1997. *Etat Français et colons aux Comores. 1912-1946*. Paris, L'Harmattan, 159 p.
- Malmberg, G., 1997. " Time and space in International Migration" in Hammar Thomas et al.(eds). "International Migration,immobility and development.Multidisciplinary perspectives". New York, Berg, p. 21-48
- Mannent, M., juin 2007. Associations de la diaspora comorienne en France et perspectives de codeveloppement. *Initiative Développement (ID)*.
- Martin, J., 1983. *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*. Paris L'Harmattan, tome 1, Razzias malgaches et rivalité internationales (fin XVIII – 1875) 611 P ; tome 2, Genèse, vie et mort du protectorat (1875-1912), 447 p.
- Massey, D.S., 1988. Economic development and International Migration in comparative perspective. *Population and Development Review*, n°14, p. 383-413
- Medam, A., 1993. Diaspora/diasporas. Archétype et typologie.Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 9, n°1, p. 59-66
- Mohamed, T., 1985. *La République des Imberbes*. Paris, l'Harmattan.
- Mohamed, T., 2001. *La nationalité*. Ivry-Sur-Seine, A3 éditeur, 70 p.
- Mohamed, C., 2009. *Regards sur les migrations tunisiennes*. Editions Sud Contact - Agadir.

- Montagne, R., 1954. "Etude sociologique de la Migration des travailleurs Musulmans d'Algérie en Métropole. Cahier Liminaire", in Robert Montagne (dir.) Etude Sociologique de la migration des travailleurs musulmans d'Algérie en France (cahier liminaire, cahier n° 1 à 8), p. 3-33
- Moreau, S. ; Marszek, A., 2012. Géopolitique mahoraise réunionnaise : de la crise actuelle à un état des lieux régional. *Hérodote*, n°145
- Msa Abdallah, 2001. *Comores 1975-2000 : un espoir déçu. Bilan économique et social de vingt années d'indépendance*. Paris, Les Editions de l'Officine
- Mzé Mohamed, 2005. « Les « Sabena » de la Grande Comore. Etude d'une migration », *Etudes Océan Indien*, n° 38-39, p. 7-112
- Préalakis, G., 1996. *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*. Paris, l'Harmattan, 444 p.
- Quiminal, C., 2000. 'Construction des identités en situation migratoire : territoire des hommes, territoire des femmes'. *Autrepart*, n°14, p.107-120.
- RADC : UNION DES COMORES 2003 – Ministère des relations extérieures, de la coopération, de la francophonie, chargé des comoriens à l'étranger. *Rapport d'atelier sur la diaspora comorienne*, du 2 septembre 2003. Moroni : Union des Comores, 17 p.
- Retaille, D., 2007. *La mondialisation*. Paris, Nathan, 320 p.
- Rigoni, I., 1997. Les migrants de Turquie : Réseaux ou diaspora ? *L'Homme et la Société*, n° 125, p. 39-57
- Rollet, C., 2001. *Introduction à la démographie*. Paris, Nathan Université.
- Safran, W., 1990. 'Ethnic diasporas in industrial societies: a comparative study of the political implications of the homeland myth' in Simon Barouh, I. ; Simon, P-J. (dir.), "Les étrangers dans la ville. Le regard des sciences sociales." Paris, l'Harmattan, p.163-177.
- Said Larifou, 2002. *Les Comores, le pari de l'avenir*. Paris, Les éditions de l'officine, 2006 p.
- Said Soilihi, Y, 1988. *Comores, les défis du développement indépendant 1975-1978*. Paris, L'Harmattan, 159 p.
- Said Soilihi Y., 2000. *L'élan brisé ?* Paris, L'Harmattan
- Saleh, A., 1972. *Zanzibar et la Grande Comore de 1870 à 1970. Etude socio-historique*. Université Paris I, thèse d'histoire, 367 p.
- Salt, J., 1987. International Migration study. *International Migration*, vol 25, n°3, p. 241-252
- Salt, J., 1992. The future of international labormigration. *International Migration Review*, 100, Vol. XXVI, n°4, Winter, p.1077-1111
- Santos, M., 1997. *La nature de l'espace*. Paris, L'Harmattan, p.185-198
- Sayad, A., 1992. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Bruxelles, De Boeck, 334 p.
- Sayad, A., 1999. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Seuil, collection Liber, 437 p.
- Sayad, A. ; Jordi, J-J.; Temime, E., 1991. *Migrance. Histoire des migrations à Marseille. Le Choc de la décolonisation 1945-1990*. Marseille, Edisud, 224 p.
- Sayad, A., 2011. La vacance comme pathologie de la condition d'immigré. Le cas de la retraite et de la pré-retraite. *Revue Européenne des migrations Internationales*, vol.17, p.11-36
- Sheffer, G., 1986. *Modern Diasporas in International Politics*. New York, Saint Martin Press

- Simon, P., 1989. L'impasse de l'analyse statistique dans une France sans « races ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 5, n°3, p.65-77
- Simon, G., 1979. *L'Espace des Travailleurs Tunisiens en France (Structure et fonctionnement d'un champ migratoire international)*. Université de Poitiers, Thèse d'Etat, Imprimerie Martineau, 426 p.
- Simon, G., 1995. *Géodynamique des Migrations Internationales dans le monde*. Paris, PUF, 429 p.
- Simon, G., 1990. Les diasporas maghrébines et la construction européenne. *Revue Européenne des migrations Internationale*, vol 6, n°2, p. 97-106
- Sorre, M., 1955. *Les migrations des peuples*. Paris, Flammarion
- Stora, B. ; Temime, E., 2007. *Immigrances : l'immigration en France au XX^e*. Paris, Hachette, 382 p.
- Tarrius, A. ; Peraldi, M., 1995. Marseille et ses étrangers. *Revue Européenne des migrations internationales*, volume 11, n°1
- Tapia, S., 1994. Réseaux de transports et communications dans le champ migratoire turc. *Anatolia Moderna*, vol 5, p. 173-181
- Tapia, S., 1986. La création d'entreprise populaires par les migrants de Turquie. *Revue Européenne des Migrations internationale*, vol 2 n°1, p.59-75
- Tapinos, G., 1974. *Economie des migrations internationales*. Paris, Economica
- Tarrius, A., 2001. Au delà des Etats-Nations : des sociétés de migrants. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 17, n°2, p.37-61
- Temime, E., 1985. Les routes de Migration en Méditerranée. *Migration et Méditerranée, peuple méditerranéens*, n°31-32, p. 83-85
- Université des Comores, PNUD, Union des Comores, avril 2011. Etude sur les conséquences économiques du crash de l'airbus A310 du vol Iy 749 de la Yemenia aux Comores.
- Vallin, J., 1995. *La population Mondiale*. Paris, La Découverte
- Verin, E. ; Verin, P., 1999. *Archive de la révolution comorienne (1975-1978)- le verbe contre la coutume*. Paris, l'Harmattan, 358 p.
- Verin, P. ; Batistini, R., 1984. *Géographie des Comores*. Paris, Nathan, 142 p.
- Verin, P., 1993. *Les Comores*. Paris, Karthala, 247 p.
- Verin, P., 1988. *Les Comores dans la tournante : vie politique de l'archipel de la crise de 1976 jusqu'au coup d'Etat de 1978*. CERSOI.
- Vivier, G., 1996. « Les migrants Comoriens en France : Histoire de migrations coutumières », *les Dossiers du CEPED*, 35 p.
- Vivier, G., 1991. *La communauté comorienne en France. Cohésion et solidarité en région parisienne*. Université Paris X – Nanterre, Mémoire de maitrise, 103 p.
- Withol de wenden, C., 2010. *La question du migrant au XXI^e*. Paris, presses de Sciencespo, 263 p.
- Zakaria H., 2000. *Familles comoriennes face au collègue, entre l'école et la tradition*. Paris, L'Harmattan, p. 70-101

Annexes

Annexe 1

DIASPORAS LA REUNION

Thématique : **la communauté comorienne de La Réunion**

1 -l'arrivée des Comoriens sur l'île a) les premières arrivées (esclaves,engagés...) des traces,vestiges ?

b) Rencontre-t-on des descendants d'anciens engagés , esclaves ?

2- estimation du nbre de Comoriens sur l'île actuellement

3-les 4 ou 5 villes de concentration comoriennes, lesquelles et nbre de Comoriens environ dans chaque :

4-lieux de mémoire des Comoriens à La Réunion :

5-activités économiques des Comoriens en général (avant \aujourd'hui) :

6-manifestations culturelles et autres activités (lesquelles ,?)

7-insertion, logement difficile ou non ? Pourquoi ?

8-des activités associatives (bcp d'associations ? nbre et types)

9-rapport avec les Mahorais

10-entretien identité religieuses/ des mosquée comoriennes ?/madjliss ?/solidarités comoriennes ?

11-La jeunesse suit ? conteste ?

12-que revendique la communauté à La Réunion?

13-comment les Réunionnais perçoivent les comoriens/les Mahorais ?

14-le mouvement des étudiants comoriens en provenance du pays, vers métropole ?

15-Comoriens français et comoriens comoriens (comparaison en nbre).

16-rapatriement des dépouilles mortelles (en comparaison avec la métropole)) ?

17-investissements des Comoriens à La Réunion ?quels types ?

18-investissements au pays ? quels types ?

19-stabilité des foyers (les parents divorcent fréquemment ?)

20-renvoi enfants mineurs au pays pour indiscipline ?

21-Retour au pays des familles est-il envisagé ? comment (définitif/alternatif) ?

22- préférence entre Réunion/métropole en termes d'intégration enfants/ parents ?

23-rapports difficiles en général avec :créoles/malbar /ou autres ?

24-Quel évènement unit les Comoriens entre eux? avec Mahorais ?

Annexe 2

QUESTIONNAIRE : ENVOIS DE FONDS AUX COMORES

Enquêteur : Niveau :
Licence..... Ville /lieu de
l'enquête : Date :

profil du bénéficiaire (celui qui reçoit aux Comores)

Votre ville de naissance : localité de résidence
principale : Coordonnées téléphoniques :
âge : genre : ---êtes-vous responsable de
famille : oui non -nbre d'enfants :
-niveau d'éducation : prim second univ -nbre de personnes au
foyer : -avez-vous un compte bancaire : oui
non -Votre profession :

intensité des transferts

-montant moyen des transferts :
envois : réguliers périodique (préciser
périodes.....)
-montant en augmentation ? : oui non

canaux de transferts :

a) Western Union b) Moneygram c) autres :
préciser..... e) toujours le même moyen de
transfert ? oui non (préciser).....

Profil de l'envoyeur :

a) cadre b) emploi précaire c) étudiant d) clandestin e) retraité
d) autre..... -Nbre d'années
approximatif d'existence en France :
-lien avec le bénéficiaire : a) ascendant b) collatéraux c) belle famille d) ami
e) autre..... -statut matrimonial :
marié célibataire âge approximatif :

Utilisation des fonds :

a) soutien budget familial b) soutien soin santé c) soutien éducation scolaire et formations
c) construction de maison familiale d) construction de maison individuelle
e) remboursement dettes f) investissements grand mariage g) investissement productif :
nature de l'investissement (commerce/service/agriculture/immobilier/petite
industrie.....) h) autre.....

Remarque :
.....

Annexe 3

QUESTIONNAIRE : D'APPUI

Ces réponses ou commentaires vont s'accoupler aux résultats des analyses effectuées.

- Le rôle de la place d'Aix chez les Comoriens.
- Quels sont les vrais cités ou quartiers des Comoriens.
- l'utilité des associations villageoises/politiques/des quartiers/des femmes/autres associations
- Noailles symbolise quoi chez les Comoriens
- le Panier/Busserine/le 14 / la Mosquée du 14/Saint Pierre/Felix Pyat/ Plan d'Aou/...
- comment a commencé l'aventure Marseillaise ?
- les communautés les mieux organisées à Marseille ou en France ?
- la plus nombreuse à Marseille ? en France ?
- les villes les plus comoriennes en nombre ?
- dans quel emplois les hommes /les femmes se retrouvent le plus à Marseille ? En France ?
- pratiques animistes (sorcellerie) existe dans la communauté ?
- tous les Comoriens se reconnaissent dans le grand mariage
- la politique : la communauté expatriée s'engage jusqu'à quelle hauteur ?en France/aux Comores
- vont-ils finir leur retraite aux Comores ?
- sont-ils tjrs aux commandes de l'éducation de leurs enfants en France aujourd'hui ?
- la délinquance chez les jeunes comoriens , la comprennent ils ?
- leur apport dans le développement du pays ?
- pourquoi on rapatrie les corps ? y a-t-il des hérétiques à cela ? (i.e. :village (s) précis)

Annexe 4

QUESTIONNAIRE : JEUNESSE COMORIENNE A LA REUNION

Age :

Sexe :

Classe :

Fréquenté l'école coranique :

Parle : 1) créole 2) comorien 3) les 2

Parents parlent : 1) créole 2) français

Résidence : 1) hlm 2) maison privée 3) état : dégradé

A voyagé aux Comores : combien de fois :

A des frères et sœurs : (nbre) :

Des camarades : 1) comoriens 2) Créoles 3) Mahorais 4) français (Europe)

Annexe 6

QUELQUES REPERES HISTORIQUES

Source : Boisadam, P., 2009. *Mais que faire de Mayotte?" Analyse chronologique de l'Affaire de Mayotte, 1841-2000*. Paris, L'Harmattan, 534 p.

REPÈRES HISTORIQUES (1792-2001)

Les repères historiques que nous indiquons sont destinés d'une part à rappeler les principales dates de l'histoire politique de la France ainsi que de son histoire coloniale et d'autre part à replacer la prise de possession par la France de l'île de Mayotte et des Comores, avec ses conséquences ultérieures, dans le contexte plus large de la colonisation et de la décolonisation. Nous avons aussi retracé les moments qui nous sont apparus comme les plus significatifs dans la chronologie politique des Comores afin de mieux comprendre la « question mahoraise » en égard à la chronologie à 2001, date de la signature des accords dits « de Fomboni II ». En ce qui concerne les étapes de la politique conduite par la France à l'égard de ses colonies jusqu'aux indépendances, nous nous sommes référés à l'ouvrage de l'historien Gilles Manceron : « La République française et la question coloniale : quelques dates clés (1792-1962) ». Editions de la découverte. 2006.

- 1792
22 septembre : proclamation de la 1^{re} République.
- 1793
Les députés de la Convention Léger Félicité Sonthonax et Etienne Pulverel proclament l'abolition de l'esclavage à Saint Domingue.
- 1794
4 février (16 Pluviôse an II) : la Convention abolit l'esclavage aux colonies.
- 1804
1^{er} Janvier : proclamation de la République d'Haïti.
18 mai : proclamation du 1^{er} Empire. Rétablissement de l'esclavage par Napoléon.
- 1815
8 juillet : restauration de la monarchie. Louis XVIII.
16 septembre : Charles X.
- 1830
14 juin-5 juillet : prise d'Alger.
31 juillet : Monarchie de juillet. Louis-Philippe.
- 1833
24 avril : loi sur le statut des colonies.
- 1841
25 avril : acquisition de Mayotte par la France (Pierre Passot).

- 1843
13 juin : prise effective de possession de l'île de Mayotte qui devient une *colonie française* placée, avec Sainte-Marie et Nossi-Bé (îles au large de Madagascar), sous l'autorité d'un *commandant supérieur* résidant sur l'île de Nossi-Bé et dépendant hiérarchiquement du gouverneur de la Réunion.
- 1844
10 mars : départ de Pierre Passot remplacé par Paul Rang (qui décède le 16 juin 1844).
10 novembre : ordonnance transférant le siège du *commandement* à Mayotte, l'ensemble prenant le nom de *Mayotte et dépendances* (Nossi-Bé et Sainte-Marie).
3300 habitants à Mayotte.
21 décembre : ordonnance royale nommant *commandant supérieur* Pierre Passot, chef de bataillon d'infanterie de marine.
- 1845
26 septembre : mort du dernier sultan de Mayotte, Adriantsouli, qui avait vendu l'île à la France.
- 1846
5 janvier : retour de Pierre Passot comme *commandant supérieur* (plus d'un an après sa nomination), reste en poste jusqu'en 1849.
- 1847
Mars : création à Mayotte d'un tribunal correctionnel et civil (les crimes dépendant de la cour d'assises de la Réunion).
1^{er} juillet : proclamation de l'ordonnance de décembre 1846 abolissant l'esclavage à Mayotte.
- 1848
24 février : abdication de Louis-Philippe et proclamation de la II^e République.
27 avril : abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.
- 1849-1852
Plusieurs révoltes en Algérie. Très ferme répression.
- 1851
15 juin : prise de fonctions à Mayotte de Philibert Bonfils comme *commandant supérieur*.
2 décembre : coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte.
- 1853
Sainte-Marie est détachée de Mayotte.
24 septembre : prise de possession de la Nouvelle Calédonie.
- 1856
Mars-mai : insurrection conduite par Bakari Kusu.
22 juin : exécution de Bakari Kusu *place de France* sur le *Rocher de Dzaoudzi* devant plusieurs centaines de personnes convoquées par le *commandant supérieur*.
- 1858
24 juin : création du ministère de l'Algérie et des colonies.
- 1864
10 décembre : prise de fonction à Mayotte du colonel d'infanterie de Marine Joseph-Christophe Colomb.
- 1870
4 septembre : après la défaite française à Sedan, chute du second Empire et proclamation de la III^e République.
1875
12 000 habitants à Mayotte dont 53 Européens et 84 Réunionnais.
- 1878
1^{er} janvier : Nossi-Bé est séparée de Mayotte.
13 juin-13 juillet : congrès de Berlin sur les colonies.
- 1885
17 décembre : traité franco-malgache de Tamatave. Etablissement d'une sorte de protectorat sur Madagascar, cession de Diego Suarez et des îles de Nossi-Bé et de Sainte Marie à la France. Mais reconnaissance de l'autorité de la reine Ranavalona III sur l'ensemble de l'île.
- 1886
6 janvier : premier traité de protectorat en Grande Comore.
21 avril : premier traité de protectorat à Anjouan.
26 avril : traité de protectorat à Mohéli.
4 août : traité de partage franco-anglais sur l'Afrique orientale.
Protectorat britannique de Zanzibar.
- 1887
5 septembre : décret instituant à Mayotte un poste de « *gouverneur* ». Il y aura trois *gouverneurs* de septembre 1887 à septembre 1896 : Paul-Louis Celoron de Blainville, Clovis Papinaud, Théodore Lacascade.
- 1889
Léon Humblot se fait nommer *résident* à la Grande Comore. Il met en place une compagnie coloniale qui s'étend dans les trois autres îles et confirme son emprise économique et politique sur tout l'archipel.

- 1890
5 août : l'Angleterre reconnaît à la France ses droits sur Madagascar et les Comores en contrepartie de la reconnaissance du protectorat britannique sur Zanzibar.
- 1892
Traités renforçant les protectorats sur Anjouan et la Grande Comore.
Suppression des gouvernements locaux (Kabars).
- 1894
Création du ministère des colonies.
- 1895
Conquête de Madagascar par la France.
- 1896
23 janvier : décret plaçant *la colonie de Mayotte et les « protectorats »* sous l'autorité du gouverneur de la Réunion. Suppression de l'emploi de *gouverneur de Mayotte*.
- 6 août : Madagascar est déclarée *colonie française*. La reine Ranavalona III est exilée à la Réunion puis à Alger.
- 1897
6 juillet : décret réorganisant l'administration de Mayotte et des protectorats qui forment dorénavant un groupe d'établissements coloniaux placés sous l'autorité d'un administrateur des colonies résidant à Dzaoudzi. Création dans les protectorats de postes de *résidents*.
- 1898
Cyclone dévastateur.
Fermeture des usines sucrières de Kaweni et d'Anjangua.
7 novembre : incident franco-anglais de Fachoda. La mission du capitaine Marchand est contrainte d'abandonner la forteresse de Fachoda aux Anglais (Lord Kitchener).
- 1899
9 septembre : décret réorganisant l'administration de l'archipel. *La colonie de Mayotte et les protectorats* conservent leur autonomie administrative et sont replacés sous l'autorité d'un « *gouverneur* » en résidence à Dzaoudzi.
- 1900
Exposition coloniale à Paris.
- 1901
Fermeture de la dernière usine sucrière de la Société des Comores à Dembéni.
- 1905
Révoltes à Madagascar.
- 1907
Création de la *Société coloniale de Bambao*.
- 1908
9 avril : décret rattachant la *colonie de Mayotte et les Comores* sous protectorat au gouvernement général de Madagascar sans supprimer leur autonomie administrative et financière.
- 1912
25 juillet : loi d'annexion des protectorats faisant de l'ensemble de l'archipel (Mayotte-Anjouan-Mohéli-Grande-Comore) une *colonie française*.
- 1914
23 février : décret d'application de la loi de juillet 1912 transformant l'ensemble comorien des quatre îles en une province de Madagascar prévoyant la nomination de *gouverneurs indigènes des Comores* (ce fut le cas du Sakalava Benoit Bemba).
Suppression des emplois de *gouverneur de Mayotte et dépendances*, de *trésorier payeur de Mayotte*, de *présidents d'Anjouan*, de Mohéli et de Grande Comore ainsi que du *conseil d'administration* et du *conseil du contentieux*. Le budget comorien devient partie intégrante du budget malgache.
20 mars : mort de Léon Humblot.
- 1920
Naissance (date de l'état civil) de Zéna N'Déré à Pamandzi.
- 1923
Grippe espagnole (mkunguru) sur toutes les Comores.
- 1925
27 janvier : décret créant un poste d'*administrateur supérieur des Comores* à Dzaoudzi toujours sous l'autorité du gouverneur général de Madagascar et d'un *conseil consultatif*.
- 1928
9 novembre : arrêté du gouverneur général de Madagascar transformant l'archipel des Comores en province autonome. Les quatre îles forment chacune une *subdivision* ayant à sa tête un *chef de subdivision* sous l'autorité de l'*administrateur supérieur* à Dzaoudzi.
- 1931
Exposition coloniale à Paris.
- 1935
Cyclone *Disséli* sur Mayotte.

- 1937
Installation de Zéna N'Déré à Diego Suarez pour y ouvrir une école coranique.
- 1942-1946
Occupation des Comores par les troupes anglaises qui chassent l'administration de Vichy.
- 1944
30 janvier : conférence de Brazzaville (général de Gaulle) qui laisse augurer de l'évolution du système colonial.
3 juin : constitution du gouvernement provisoire de la République française.
1^{er} décembre : mutinerie des tirailleurs sénégalais à Thiaroye (Sénégal).
- 1945
2 juin : élection du premier député comorien (au suffrage universel direct) : Saïd Mohamed Cheikh (à l'Assemblée constituante française).
- 1946
19 mars : création de quatre départements d'outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion.
21 mars : les députés du *Mouvement démocratique de rénovation malgache* (MDRM) demandent pour Madagascar le statut d'Etat libre dans l'Union française.
9 mai : loi abrogeant celle du 25 juillet 1912 et accordant une relative autonomie administrative, économique et financière aux Comores.
24 septembre : décret faisant des Comores un *territoire d'outre-mer* ayant à sa tête un *administrateur supérieur* aux pouvoirs étendus.
13 octobre : adoption par référendum de la Constitution de la IV^e République.
25 octobre : décret qui crée un *conseil général composé* de 24 membres élus (3 pour Mayotte).
10 novembre : élection de Saïd Mohamed Cheikh à l'Assemblée nationale française.
- 1947
Mars : ouverture de la première session du conseil général des Comores.
Insurrection des indépendantistes malgaches qui prennent le contrôle d'un sixième du pays sur la côte orientale. Ferme répression qui entraîne la mort de dizaines de milliers de personnes.
- 1950
22 décembre : cyclone qui fait 529 morts.
- 1951
Janvier : visite aux Comores de François Mitterrand, ministre de la France d'Outre-Mer.
Mars : élection d'Ahmed Abdallah à la présidence du conseil général.
- 1952
6 février : loi transformant le conseil général en une Assemblée territoriale dont le siège est transféré à Moroni, chef-lieu de la Grande Comore.
- 1953
12 janvier : cyclone sur Mayotte.
- 1954
Visite du général de Gaulle aux Comores.
7 mai : chute de Diên Biên Phu.
21 juillet : accords de Genève et fin de la guerre d'Indochine.
1^{er} novembre : déclenchement de l'insurrection en Algérie.
- 1956
2 mars : indépendance du Maroc.
20 mars : indépendance de la Tunisie.
19 juin : *loi-cadre* (dite « *loi Defferre* ») qui accorde une plus large autonomie aux Comores et unifie le collège électoral.
- 1957
Juillet : décret qui rend exécutoires les dispositions de la loi de juin et organise un *Conseil de gouvernement*, dont les membres portent le titre de *ministres*, installé à Mayotte, l'assemblée siégeant à Moroni.
- 1958
3 mai : manifestation des européens à Alger qui entraîne la chute de la IV^e République.
14 mai : l'Assemblée territoriale des Comores vote une motion demandant le transfert de la capitale de Dzaoudzi à Moroni.
1^{er} juin : Charles de Gaulle président du Conseil.
24 août : discours de Brazzaville du général de Gaulle, président du Conseil. Texte fondateur de la décolonisation dans les territoires français d'Afrique.
11 septembre : référendum, en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer, pour l'adoption de la Constitution de la V^e République. Celle-ci est approuvée massivement sauf par la Guinée.
2 octobre : indépendance de la Guinée.
4 octobre : avènement de la V^e République.
14 octobre : proclamation de la République malgache.
2 novembre : création de Itoumzou (Mayotte) du *congrès des notables de Mayotte* présidé par Georges Nahouda (qui décède en 1959).
21 décembre : l'Assemblée territoriale des Comores décide de choisir le statut de *territoire d'outre-mer* (les Mahorais votant contre).
21 décembre : Charles de Gaulle président de la République.

1959

Mai : création de l'Union pour la défense des intérêts de Mayotte (UDIM) qui prend la suite du congrès des notables de Mayotte et qui réclame la départementalisation.

1961

22 décembre : loi d'autonomie interne. L'Assemblée territoriale qui siège à Moroni se transforme en Chambre des députés avec un Conseil de gouvernement. Le chef du territoire est remplacé par un haut commissaire.

De 1961 à juillet 1973. Cinq hauts commissaires : Saget, de Daruvar, Bernard, Colombani, Mouradian.

Les Comores sont représentées à l'Assemblée nationale française par deux députés.

1962

2 janvier : constitution du premier gouvernement comorien présidé par Saïd Mohamed Cheikh qui laisse son mandat de député à l'Assemblée nationale française à Mohamed Ahmed.

Début du transfert des services administratifs de Dzaoudzi à Moroni.

1^{er} juillet : indépendance de l'Algérie après les accords d'Evian (mars).

Septembre : Saïd Ibrahim et Mohamed Ahmed élus députés à l'Assemblée nationale française.

20 décembre : Saïd Mohamed Cheikh reçu par le général de Gaulle à Paris.

1963

Création du Mouvement populaire mahorais (MPM) qui maintient la revendication départementaliste pour Mayotte.

Création du Mouvement de libération nationale des Comores (MOLINACO) qui réclame l'indépendance.

Le président du Conseil de gouvernement du territoire des Comores écrit au général de Gaulle pour affirmer que « l'État comorien doit être créé ».

1964

Révolution à Zanzibar.

Achèvement du transfert des services administratifs du territoire des Comores de Dzaoudzi à Moroni (direction des finances).

1965.

19 décembre : réélection du général de Gaulle contre François Mitterrand.

1966

Retour à Mayotte de Zeina N'Déré.

Installation de la Légion étrangère à Moroni et à Mutsamudu.

2 août : première manifestation des femmes mahoraises sous la conduite de Zeina N'Déré et de Zeina Mersse contre Saïd Mohamed Cheikh en visite à Mayotte qui doit quitter précipitamment l'île.

3 août : « serment » à la mosquée de Sada pour le maintien de l'île de Mayotte dans la République française. Marcel Henry leader du Mouvement populaire mahorais.

1967

Création du Parti social démocrate des Comores (PSDC), de l'Association des stagiaires et étudiants comoriens (ASEC).

4 février : occupation de l'ORTF à Pamandzi (Mayotte) par les femmes mahoraises et les militants du Mouvement populaire mahorais.

1968

3 janvier : loi qui accroît l'autonomie administrative des Comores. Les textes votés par la Chambre des députés s'intitulent dorénavant actes.

Création du premier drapeau comorien.

Janvier-Mars : grèves et manifestations des lycéens à Moroni. Ferme répression.

4 avril : assassinat de Martin Luther King.

Mai : événements insurrectionnels à Paris.

10 juillet : Maurice Couve de Murville Premier ministre.

Août : création du Parti socialiste des Comores (PASOCO), du Rassemblement démocratique du peuple comorien (RDPC).

Décembre : création de l'Union démocratique des Comores (UDC).

1969

27 avril : référendum sur la régionalisation (en France) qui recueille à Mayotte 99,6% des suffrages. Au niveau national, le non l'emporte.

28 avril : démission du Général de Gaulle.

15 juin : élection de George Pompidou à la présidence de la République française.

21 juin : Jacques Chaban-Delmas Premier ministre.

13 octobre : nouvelle manifestation des femmes mahoraises et des militants du MPM voulant empêcher le départ du nouveau conseiller économique et social qui remplace à ce poste Marcel Henry. Décès de Zakia Madi, première héroïne de la « cause mahoraise ».

1970

16 mars : décès de Saïd Mohamed Cheikh, président du Conseil de gouvernement.

9 novembre : décès du général de Gaulle.

1972

29 janvier-1^{er} février : visite aux Comores de Pierre Messmer, ministre d'État, ministre des Départements et Territoires d'Outre-Mer qui promet que le référendum sur l'autodétermination se fera île par île.

Mars : le RDPC et le PSDC réclament l'indépendance.

6 juin : Pierre Messmer Premier ministre.

2 Juin : une coalition UDC-RDPC renverse le gouvernement du Prince Saïd Ibrahim.

16 juin : Saïd Mohamed Jaffar élu à la présidence du gouvernement.

25 août : inscription par l'ONU des Comores sur la liste des pays colonisés dont il faut exiger l'indépendance.

10 Septembre : union UDC-RDPC (UDZIMA).

16 octobre : démission de Saïd Mohamed Jaffar.

3 décembre : victoire de l'UDZIMA aux élections à la Chambre des députés des Comores.

23 décembre : la Chambre des députés par 34 voix contre 5 (celles des Mahorais) demande au gouvernement français de négocier « l'accession des Comores à l'indépendance dans la coopération avec la France ».

26 décembre : élection d'Ahmed Abdallah à la présidence du Conseil de gouvernement, avec mandat d'obtenir l'indépendance.

1973

15 juin : accord Bernard Stasi (ministre des DOM-TOM) - Ahmed Abdallah sur les perspectives d'indépendance des Comores.

25 juillet : Ahmed Abdallah à Mayotte. Incidents de Poroani.

Août : Younoussa Bamana emprisonné pendant quarante jours.

19 août : grande manifestation de protestation à Mayotte contre cet emprisonnement.

13 novembre-12 décembre : grève des lycéens de Moroni.

1974

3 avril : mort de George Pompidou.

19 mai : élection de Valéry Giscard-d'Estaing à la présidence de la République française.

28 mai : Jacques Chirac Premier ministre.

18 septembre : création, à Paris, sous forme associative, d'un « comité de soutien » à la « cause mahoraise » présidé par Maître Vallery-Radot.

29 novembre : loi organisant le vote d'autodétermination des Comores.

22 décembre : référendum sur l'indépendance du territoire des Comores. Le résultat est globalement de 94,94 % en faveur de l'indépendance mais à Mayotte 65,30 % de la population se prononce contre, c'est-à-dire pour le maintien dans la République française.

1975

24-25 février : visite du secrétaire d'État aux Départements et Territoires d'Outre-Mer, Olivier Stirn, qui se déclare pour l'unité de l'archipel en suggérant un statut fédéral.

29-30 avril : chute de Saïgon. Départ des troupes américaines du Viet Nam.

6 juillet : proclamation unilatérale de l'indépendance des Comores par le président du Conseil de gouvernement Ahmed Abdallah.

7 juillet : la Chambre des députés des Comores se transforme en une Assemblée Nationale. Ahmed Abdallah est proclamé *chef de l'État*. Les députés de Mayotte refusent de siéger dans cette assemblée.

14 juillet : un représentant de la France est envoyé à Mayotte : Roland Veyrent, directeur du cabinet civil du délégué général français aux Comores.

18 juillet : une délibération du « conseil régional » de l'île de Mayotte définit l'organisation de l'administration provisoire de Mayotte.

20 juillet : Younoussa Bamana « élu » préfet de Mayotte.

3 août : un coup d'état réalisé avec l'aide de Bob Denard renverse Ahmed Abdallah et porte au pouvoir Saïd Mohamed Jaffar qui était président de l'Assemblée nationale. Deux Mahorais participent au gouvernement dont Christian Novou, parent de Marcel Henry.

12 novembre : admission des Comores à l'ONU.

21 novembre : « *marche rose* » à Mayotte d'Ali Soilih, délégué à la défense et à la justice. Les Mahorais le contraignent à reprendre l'avion.

17 décembre : le « *préfet* » (Younoussa Bamana) de Mayotte décide de découper en deux puis en quatre parties les timbres comoriens encore en vigueur.

31 décembre : loi relative aux conséquences de l'autodétermination des Comores qui prévoit deux référendums : l'un sur le maintien de l'île dans la République française, l'autre sur le statut de son choix. Cette loi est déclarée conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel saisi par les socialistes et les communistes.

1976

2 janvier : Ali Soilih prend la tête du gouvernement des Comores.

7-20 janvier : cyclone Clotilde sur Mayotte.

8 février : second référendum à Mayotte, la population étant invitée à se prononcer sur le maintien de Mayotte dans la République française ou sur son rattachement aux Comores. 99,42 % se prononcent en faveur de la première option.

20 février : visite d'Olivier Stirn à Mayotte. Il se déclare *réservé* quant à la *sécession de Mayotte*.

3 avril : à Moroni, découverte d'un « *complot* » fomenté par Ahmed Abdallah. Plusieurs arrestations sont opérées.

11 avril : troisième référendum à Mayotte. La population est invitée à se prononcer sur le maintien ou l'abandon du statut de territoire d'outre-mer. Le MPM incite les Mahorais à déposer un bulletin « *sauvage* » réclamant la départementalisation. Celle-ci recueille implicitement une écrasante majorité.

5 mai : projet de loi relative à la départementalisation de Mayotte.

Juin : arrivée à Mayotte du premier préfet nommé par Paris : Jean-Marie Coussirou.

29 août : Raymond Barre Premier ministre après la démission de Jacques Chirac.

17 septembre : le projet de loi départementalisant Mayotte est abandonné par le gouvernement de Raymond Barre.

14 octobre : nouvelle tentative de coup d'état aux Comores. Ahmed Abdallah à nouveau soupçonné.

19 octobre : projet de résolution à l'ONU de 46 pays africains demandant à la France de « *se retirer immédiatement de l'île comorienne de Mayotte* ».

20 décembre : massacres de Comoriens et de Mahorais à Majunga (Madagascar). 1400 Comoriens et Mahorais sont rapatriés en catastrophe.

24 décembre : loi relative à l'organisation de Mayotte créant une « collectivité territoriale ». Le texte législatif précise qu'au terme de trois années la population mahoraise sera consultée sur le maintien du statut de collectivité territoriale ou sur sa transformation en département.

1977

23 avril : le Conseil national populaire à Moroni adopte une *loi fondamentale* instituant une *République démocratique, laïque et sociale*.

4 juin : nouvelle tentative de coup d'État aux Comores.

4-6 février : visite à Moroni de Stéphane Hessel, délégué interministériel pour les questions de coopération et d'aide au développement.

1984

13 janvier : François Mitterrand reçoit Ahmed Abdallah à Paris.
20-24 janvier : cyclone Domoïna sur Mayotte.
4-16 avril : cyclone d'une grande ampleur, Kamisy, sur Mayotte. Nombreux dégâts.
Mai : très courte visite du secrétaire d'État chargé de l'Outre-Mer, George Lemoine, qui avait succédé à Henri Emmanuel, celui-ci n'étant jamais venu à Mayotte.
Silence du ministre sur la consultation et sur la départementalisation.
17 juillet : Laurent Fabius Premier ministre. Les radicaux de gauche dont fait partie le député Jean-François Hory entrent au gouvernement avec Jean-Michel Baylet, secrétaire d'État aux Relations Extérieures.

Juillet : Ahmed Abdallah fait part de son intention de venir à Mayotte.

26 juillet : les femmes mahoraises empêchent physiquement les passagers du *Tringui* en provenance d'Anjouan de débarquer.

Août-Septembre : affaire « *Youssef Saïd* » du Front démocratique, favorable au rattachement de l'île de Mayotte aux Comores, candidat à la présidence des Comores empêché par le préfet de se rendre à Moroni.

10 décembre : saisine du conseil général de Mayotte sur un projet de loi repoussant sine die la consultation prévue par la loi du 22 décembre 1979. Avis favorable.

Fin décembre : abandon de ce projet de loi sans débat au Parlement.

Novembre : création à Paris, à l'initiative de Didier Bédoutis, conseiller municipal UDF du XIII^e arrondissement, de l'*association pour Mayotte française*.

21 novembre : loi habitant le gouvernement à prendre par voie d'ordonnances les dispositions nécessaires pour adapter le code pénal, le code de procédure pénale à Mayotte et prendre des mesures d'ordre fiscal et douanier.

1985

13-18 février : cyclone Feliksa sur Mayotte.

Arrivée à Mayotte de Jean-Michel de Cazanove (« *Ahmada de Cazanove* »), candidat RPR aux élections législatives de 1986. Mansour Kamardine, maire de Sada, nouveau secrétaire, dit *départemental*, du RPR mahorais.

Juin : échec des candidats soutenus par Younoussa Bamana à Kami-Kéli à une élection municipale partielle.

Août : mort de Léo Monelli qui avait réalisé le 28 mai 1977 le premier journal parlé (radio) de FR3 Mayotte.

Recensement à Mayotte : 67 205 habitants dont 2678 « *étrangers* ».

1986

16 Mars : Henri Jean-Baptiste élu député de Mayotte, succédant à Jean-François Hory.

20 mars : Jacques Chirac Premier ministre (cohabitation avec François Mitterrand).

24 juillet : Henri Jean-Baptiste et 95 députés déposent une proposition de loi relative à la consultation des Mahorais. Elle ne sera pas mise à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

26 juin : premières élections cantonales. Younoussa Bamana est élu président du conseil général.

17-24 juillet : premières élections municipales.

8 août : Le Hawker Siddeley 748 (32 places) de la *compagnie Réunion Air Service* atterrit à l'aérodrome de Pamandzi établissant la première liaison civile entre la Réunion et Mayotte.

25 septembre : premières élections sénatoriales : Marcel Henry est élu avec 126 voix sur 127. Adrien Giraud est son suppléant.

28 octobre : la population comorienne se prononce à une faible majorité (55%) en faveur du maintien d'Ali Soilih au pouvoir.

12 mars : premières élections législatives : Younoussa Bamana est élu avec 92,94 des suffrages.

1978

14 janvier : tentative de coup d'État aux Comores.

17 mars : heurts violents entre miliciens gouvernementaux et des pêcheurs d'Icoïni en Grande Comore. Une dizaine de morts.

12-13 mai : coup d'État aux Comores par Bob Denard. Renversement d'Ali Soilih.

13 mai : création d'un *directoire* aux Comores ayant à sa tête un ancien ministre d'Ahmed Abdallah, Saïd Athoumani.

17 mai : Abdallah Mohamed, chef du gouvernement comorien.

24 mai : un *acte constitutionnel* abroge la *loi fondamentale et les décrets* pris sous le régime d'Ali Soilih. *Directoire politico-militaire* coprésidé par Ahmed Abdallah et Mohamed Ahmed.

28 mai : assassinat d'Ali Soilih.

5 octobre : nouvelle Constitution aux Comores fondant la *République islamique des Comores*.

22 octobre : Ahmed Abdallah, chef de l'État comorien.

Recensement à Mayotte : 42 246 habitants.

1979

10 juin : élections européennes (les premières). A Mayotte la liste conduite par Jacques Chirac et soutenue par le MPM obtient 91,1% des suffrages exprimés.

22 décembre : loi prorogeant de cinq années le statut particulier de *collectivité territoriale* de Mayotte. Le texte prévoit que passé ce délai la population mahoraise sera consultée sur le choix de son statut dont la départementalisation.

1981

10 mai : élection de François Mitterrand à la présidence de la République française.

22 mai : Pierre Mauroy Premier ministre.

14 juin : élection de Jean-François Hory comme député de Mayotte succédant à Younoussa Bamana.

1982

10-12 janvier : cyclone Elinah sur Mayotte.

18 octobre : visite de Jacques Chirac à Mayotte puis aux Comores (« *La charrie avant les bœufs* »). Première convention de développement promise.
21 décembre : démarrage des premières émissions de télévision à Mayotte. Trois à quatre heures d'émissions quotidiennes par diffusion de cassettes vidéo envoyées de la Réunion.

1987

28 mars : signature de la première convention de développement par Bernard Pons, secrétaire d'État aux DOM-TOM.
Fin août : jeux de l'océan Indien. Les jeunes sportifs Mahorais, intégrés à l'équipe réunionnaise, sont contraints de ne pas arborer le maillot portant « Mayotte ».

1988

8 mai : réélection de François Mitterrand à la présidence de la République française avec 54,02 % des voix.
10 mai puis 23 juin : Michel Rocard Premier ministre. Louis le Pensec ministre des Départements et Territoires d'Outre-Mer.
Incident à la commission de l'océan Indien réunie à l'île Maurice. La représentante de la direction de l'action sanitaire et sociale de Mayotte est exclue de la délégation française à la demande des Comoriens, avec l'approbation de l'ambassadeur de France.
Réception des programmes TV par satellite et diffusion élargie.

1989

10 avril : premier journal télévisé à Mayotte (5mn).
5 Novembre : Ahmed Abdallah fait adopter par référendum un amendement à la Constitution comorienne (avec 92,50 % des voix) l'autorisant, à 72 ans, à se présenter à nouveau pour un mandat d'une durée de six ans aux prochaines élections présidentielles prévues en 1990.
27 novembre : coup d'État sous la conduite de Bob Denard. Assassinat d'Ahmed Abdallah. Saïd Mohamed Djohar, président de la Cour suprême, président des Comores par intérim.
15 décembre : Bob Denard quitte Moroni en direction de l'Afrique du Sud après l'intervention de l'armée française.

1990

14 janvier : 5 à 600 personnes manifestent dans les rues de Mamoudzou en vue d'une *marche verte* contre l'*immigration clandestine*.
11 mars : élection à la présidence des Comores de Saïd Mohamed Djohar.
11 avril : cyclone *Hanta* à Mayotte.
13 juin : visite de François Mitterrand à Moroni. Le président de la République rappelle qu'il s'est opposé en 1974, en tant que député, au « séparatisme mahorais ».

1991

Janvier-avril : aux Comores, le président Mohamed Djohar réunit une *conférence de réconciliation nationale* regroupant les 24 partis comoriens.

Mars : défaite de Younoussa Bamana aux élections cantonales dans le canton de Kani-Keli battu par une coalition soutenue par le RPR.

14 avril : Younoussa Bamana se présente à une élection partielle dans le canton de Chiconi dont le conseiller général a démissionné. Il est élu. L'élection sera invalidée le 3 juin.

18 avril : élection de Younoussa Bamana à la présidence du conseil général (12 voix sur 16) succédant à Hamissi Hassani, démissionnaire.
23-24 avril : colloque universitaire à Mayotte.

25 avril : cérémonies à Mayotte du 150^e anniversaire du rattachement de Mayotte à la France.
Adrien Giraud nommé conseiller économique et social.

15 mai : cérémonie au Sénat pour le 150^e anniversaire du rattachement de Mayotte à la France.
Démission de Michel Rocard. Nomination d'Édith Cresson comme Premier ministre.

29 juin-1^{er} juillet : affrontements à Pamandzi (Mayotte). Annulation du vol inaugural du Boeing 737 d'Air Austral.

Juillet : élection de Younoussa Bamana dans le canton de Chiconi contre un candidat RPR avec 63,66 % des voix

3 août : tentative de renversement du président Mohamed Djohar.

23 septembre : lettre ouverte des élus de Mayotte à François Mitterrand pour exiger une consultation sur l'avenir institutionnel de Mayotte.

27 décembre : signature aux Comores d'un *pacte sur la réconciliation nationale*.

Recensement à Mayotte : 94 410 habitants dont 12 959 « étrangers ».

1992

2 avril : démission d'Édith Cresson et nomination de Pierre Bérégovoy comme Premier ministre.

8 mai : réunion par le président Djohar d'une nouvelle *conférence nationale*.

7 juin : nouvelle Constitution comorienne.

20 septembre : à Mayotte, référendum sur le traité de Maastricht. Boycott des Mahorais (1618 votants sur 28 246 inscrits).

26 septembre : tentative de coup d'État aux Comores dont sont accusés des éléments de l'armée comorienne. Mohamed Taki, secrétaire général de l'Union nationale pour la démocratie aux Comores (UNDC), prend le maquis et disparaît pendant trois ans.
13 octobre : révolte de militaires comoriens et tentative pour libérer leurs camarades arrêtés à l'occasion des événements du 26 septembre.

22-29 novembre : élections législatives aux Comores. Succès du président Djohar. Nouvelles manifestations.

17 décembre : inculpation du préfet de Mayotte d'homicide involontaire suite à des incendies provoqués par des produits pétroliers.

1993

19 février : émeutes violentes à Mayotte. Plusieurs bâtiments publics détruits par le feu ainsi que la discothèque d'Adrien Giraud.

Mars : campagne législative à Mayotte. Controverse virulente entre Mansour Kamardine et Henri Jean-Baptiste, député sortant.

21 mars : réélection au premier tour des législatives d'Henri Jean-Baptiste contre Mansour Kamardine qui se présente pour la première fois.

26 mars : inculpation d'Henri Jean-Baptiste pour *faux et usage de faux*.

29 mars : Édouard Balladur Premier ministre.

juin : dissolution par le président Mohamed Djohar de l'Assemblée nationale comorienne à la suite de deux crises gouvernementales intervenues depuis son élection en décembre.

août : création du *Parti des verts* à Mayotte.

20 octobre : rejet par le Conseil constitutionnel du recours de Mansour Kamardine contre l'élection de Henri Jean-Baptiste.

3-8 novembre : mission exploratoire à Moroni de l'Agence de coopération culturelle et technique en vue de l'élection des députés de l'Assemblée fédérale comorienne. Charles Gosselin, ancien préfet de région, conseiller d'État honoraire, futur membre du groupe de réflexion sur l'avenir institutionnel de Mayotte en 1997, fait partie de la délégation.

13 décembre : l'Assemblée générale des Nations unies « *réaffirme la souveraineté de la République fédérale islamique des Comores sur l'île de Mayotte* ».

21 décembre : mort de trois personnes aux Comores à l'occasion du deuxième tour des élections législatives.

1994

11 janvier : dévaluation du Franc CFA (58%) et du Franc comorien (33 %).

20-27 mars : élections cantonales à Mayotte. Election de Mansour Kamardine à Sada (54,44% des voix exprimées). Défaite d'Adrien Giraud à Acoua au profit d'Abdou Ibrahim, indépendantiste. Réélection de Younoussa Bamana à la présidence du conseil général.

12 juin : Jean-François Hory élu député européen sur la liste de Bernard Tapie. A Mayotte l'abstention s'élève à 69,25 %.

24 novembre : visite d'Édouard Balladur, Premier ministre, à Mayotte. Promesse d'une consultation « *d'ici l'an 2000* ». Etablissement d'un visa d'entrée à Mayotte pour les Comoriens.

Condamnation de la France par l'Assemblée générale des Nations unies par 87 voix contre deux (celles de la France et de Monaco) et 38 abstentions.

1995

20 janvier : mise en place du visa d'entrée pour les Comoriens venant à Mayotte.

26 février : lancement de la campagne pour l'élection présidentielle de Jean-François Hory, président de *Radical* (ex Mouvement des radicaux de gauche).

31 mars : abandon par Jean-François Hory de sa candidature.

5 avril : nouvelle convention de développement en faveur de Mayotte (1995-1999).

7 mai : élection de Jacques Chirac, président de la République française.

17 mai : Alain Juppé Premier ministre.

juin : élections municipales à Mayotte renforçant le Mouvement populaire mahorais.

Septembre : réélection de Marcel Henry sénateur par 180 voix sur 270 inscrits.

28 septembre : renversement de Mohamed Djohar par Bob Denard.

5 octobre : intervention des troupes françaises aux Comores. (opération « *Azalée* »). Expulsion de Bob Denard et de ses mercenaires.

6 octobre : transfert du Président Mohamed Djohar à la Réunion (à Hell-Bourg).

12 octobre : visite du Ministre de l'Outre-Mer à Mayotte qui s'engage à ce que les Mahorais soient consultés « *en 1999 au plus tard* ».

18 octobre : abandon par Jean-François Hory de la présidence de *Radical*.

1996

8 janvier : décès de François Mitterrand.

20 février : première parution du journal hebdomadaire *Kwezi* à Mayotte.

16 mars : élection aux Comores de Mohamed Taki Abdoulkarim avec 64,16 % des voix.

17 mars : Jacques Chirac, président de la République française, reçoit une délégation d'élus mahorais à la Réunion. Confirmation d'une consultation « *d'ici l'an 2000* ».

18 juin : création de deux groupes de réflexion sur l'avenir institutionnel de Mayotte à Paris et à Mayotte.

14 août : installation du groupe de réflexion à Mayotte.

30 septembre : installation du groupe de réflexion à Paris.

20 octobre : la nouvelle Constitution des Comores est adoptée par référendum. Elle prévoit que « *le peuple comorien s'inspire de l'islam* » et stipule que « *la justice sera rendue sur tout le territoire national au nom de Allah* ».

Novembre : troisième foire régionale de Mayotte avec la tour Eiffel miniature.

13 décembre : accord relatif au stationnement et au transit des forces françaises sur le territoire comorien. (L'accord ne sera pas appliqué).

Résolution de l'Assemblée générale des Nations unies réaffirmant la « *souveraineté de la République islamique des Comores sur l'île de Mayotte* ».

19 décembre : lois concernant le statut des fonctionnaires de la collectivité territoriale de l'île de Mayotte, les personnels de l'établissement public de santé et l'introduction du nouveau code pénal.

1997

1^{er} janvier : grève illimitée à Moroni des fonctionnaires qui réclament le versement de leurs arriérés de salaires.

2 janvier : émission de timbres spécifiques à Mayotte.

23 mars : élections cantonales à Mayotte. Younoussa Bamana est réélu de justesse dans le canton de Chiconi contre Soihabidine Ibrahim (RPR).

21 avril : dissolution par Jacques Chirac de l'Assemblée nationale.

25 mai-1^{er} juin : élections législatives. Henri Jean-Baptiste réélu député de Mayotte au second tour avec 51,67 % des voix contre Mansour Kamardine (48,32%).

4 juin : Lionel Jospin Premier ministre.

6 juillet : à Anjouan, lors du 22^e anniversaire de l'indépendance des Comores des drapeaux français sont déployés à Mutsamudu pour réclamer « *le rattachement à la France* ».

14 juillet : nouvelles manifestations à Anjouan. Un mort.

29 juillet : des drapeaux français déployés à Mohéli.

3 août : les séparatistes anjouanais proclament « *l'indépendance* » d'Anjouan.

- 7 août : les séparatistes de Mohéli manifestent dans la rue et dressent des barricades à Fomboni.
- 3 septembre : intervention militaire comorienne à Anjouan. Échec.
- 9 septembre : dissolution du gouvernement comorien par Saïd Mohamed Taki qui s'arroge les pleins pouvoirs.
- 26 septembre : l'Assemblée fédérale des Comores demande que soient dénoncés les accords de défense signés avec la France en 1978.
- 26 septembre : à Anjouan, référendum en faveur de l'indépendance.
- 7 novembre : visite à Mayotte de Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'État à l'Outre-Mer. Confirmation de la consultation « *d'ici l'an 2000* » ainsi que des deux groupes de réflexion sur l'avenir institutionnel de Mayotte.
- Confirmation d'une nouvelle convention de développement.
- 1998
- Janvier : remise au secrétaire d'État à l'Outre-Mer du rapport final des groupes de réflexion sur l'avenir institutionnel de Mayotte.
- 10-11 février : heurts violents dans l'île d'Anjouan entre partisans et adversaires de l'indépendance.
- 25 février : les séparatistes d'Anjouan adoptent une *Constitution*. Les « *lois constitutionnelles de la République fédérale islamique des Comores sont abrogées* ».
- 29 mai : à Moroni, le président Taki Abdoukarim destitue son Premier ministre Ahmed Abdou et dissout le gouvernement accusé « *d'incompétence* ».
- 7 juillet : le « *président* » de « *l'État d'Anjouan* », Ibrahim Abdallah, dissout le *gouvernement du Premier ministre*, Chamasse Saïd Omar.
- 6 novembre : Anjouan fête le premier anniversaire de son « *indépendance* ».
- 23 octobre : débat à l'Assemblée nationale française sur l'avenir de l'outre-mer.
- 6 novembre : mort de Mohamed Taki Abdoukarim d'une « *crise cardiaque* » selon un communiqué officiel comorien. Rumeurs d'empoisonnement à Moroni. Tadjidine Ben Massonde, président du Haut conseil d'État, est chargé de l'intérim.
- Décembre : manifestations contre la présence de clandestins comoriens à Mayotte. L'association mahoraise de défense des droits de l'homme dénonce la multiplication à Mayotte de manifestations « *aux relents xénophobes* ».
- 2-5 décembre : venue à Mayotte d'une « *mission préparatoire à la consultation institutionnelle* » sous la direction de Marc Vizy, conseiller à Matignon.
- 5-6 décembre : violents combats à Anjouan entre milices rivales.
- 27 décembre : accord de cessez le feu à Anjouan.
- 1999
- 8 janvier : à Anjouan, Abdallah Ibrahim remet le pouvoir à un *directoire politico-administratif*.
- 28 janvier : réunion à Pretoria (Afrique du Sud) des pays de la région en présence de l'Union européenne et d'un expert français, Guy Carcassonne, concernant la situation liée à la sécession anjouanaise.
- 22 février : troubles en Grande Comore à l'initiative du chef de l'opposition au gouvernement intérimaire Abasse Djoussouf.
- 8 mars : manifestation à Moroni d'un millier de personnes.
- 9 mars : l'ancien *président* d'Anjouan, Abdallah Ibrahim, met en place un *comité national de salut public*.
- 27 mars : suicide de René Quaranta, directeur de la Société immobilière de Mayotte.
- Avril-mai : venue à Mayotte en vue des élections européennes de Philippe Seguin, François Bayrou, Hervé Gaymard, André Belleville (chargé de l'outre-mer au Parti communiste).
- 18 avril : conférence d'Antananarivo (Madagascar) sur la sécession anjouanaise et l'avenir institutionnel des Comores en présence de Michel Rocard invité par l'OUA comme « *conseiller* ». L'accord n'est pas signé par la délégation anjouanaise.
- 28-29 avril : manifestation à Moroni contre les Anjouanais. 300 d'entre-eux sont contraints à regagner Anjouan.
- 30 avril : coup d'État du colonel Azali Assoumani, chef d'état-major comorien. La constitution comorienne est abrogée.
- Mai : le lieutenant-colonel Abeid, à Anjouan, tente de rapprocher les factions rivales. Poursuite de l'exode des Anjouanais de Grande Comore sur Anjouan, Mayotte, Madagascar ou la France.
- 4 mai : procès de Bob Denard devant la cour d'assises de Paris. Il est accusé du meurtre d'Ahmed Abdallah dans la nuit du 26 au 27 novembre 1989. Il est acquitté.
- Mai : rapatriement des conseillers militaires français en poste aux Comores. Arrêt de l'aide directe française aux armées comoriennes.
- 13 juin : élections européennes avec une participation à Mayotte de 28,87 %.
- 16 juin : meurtre à Mayotte d'une métropolitaine, Marie-Hélène Sanchez, secrétaire à l'association *Hodina* de Comani.
- 22 juin : condamnation vigoureuse par l'OUA du coup de force du colonel Azali.
- Jun : rencontre à Fomboni (Mohéli) du colonel Azali avec le lieutenant-colonel Abeid. Création d'une « *commission pour étudier les accords d'Antananarivo* ».
- Juillet : reprises de la concertation sur l'avenir institutionnel de Mayotte à l'initiative de Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'État à l'outre-mer.
- Parution de « *Flash Infos* », quotidien de Mayotte diffusé par courriel.
- 2-3 août : achèvement du document intitulé : « *accord sur l'avenir de Mayotte* » qui reprend la notion de *collectivité à vocation départementale*. Il reçoit l'accord de principe du président du conseil général, Younoussa Bamana, du secrétaire général du RPR, Mansour Kamardine, du secrétaire général du Parti socialiste, Ibrahim Aboutacac. Hostilité des deux parlementaires Marcel Henry, sénateur et Henri Jean-Baptiste, député.
- 26 août : éclatement du Mouvement populaire mahorais. Création d'un nouveau parti par Marcel Henry : Le Mouvement départementaliste de Mayotte (MDM). Le MPM réitère sa confiance à Younoussa Bamana.
- 1er septembre : Ibrahim Aboutacac, secrétaire général du Parti socialiste, nommé conseiller économique et social en remplacement d'Adrien Giraud.
- 2-3 septembre : barricades à Moroni entraînant une rapide et vive riposte de l'armée fidèle au colonel Azali. Arrestation du leader de l'opposition, Abbas Djoussouf.
- 13-16 septembre : venue à Mayotte d'une délégation de la commission des lois de l'Assemblée nationale conduite par Catherine Tasca.
- 18 septembre : premier congrès constitutif du Mouvement départementaliste de Mayotte à Chiconi.

- 27 octobre : mort de Zeina N'Déré à Mayotte.
- 25 novembre : un *congrès populaire* confirme à Anjouan la position de force du lieutenant-colonel Abeid jusqu' alors responsable de la *coordination nationale* qui est élu « *chef de l'Etat d'Anjouan* ».
- 21 décembre : nouvelle rencontre des pays concernés par la situation comorienne à Pretoria à l'initiative de l'OUA. Menaces coercitives à l'égard d'Anjouan.
- 28 décembre : délibération du conseil général de Mayotte, saisi par le secrétaire d'Etat à l'Ouere-Mer, sur le texte de l'accord sur l'avenir institutionnel de Mayotte et donc sur la création d'une *collectivité départementale*. Approbation par 14 voix contre 4 (celles des conseillers généraux du MDM).
- Délibération des conseils municipaux sur le texte de l'accord. Seule la commune de Dzaoudzi-L'abbatoir votait contre.
- 2000
- 10-12 janvier : venue à Mayotte d'une délégation de la commission des lois du Sénat conduite par José Balareillo.
- 23 janvier : référendum à Anjouan sur la signature des accords d'Antananarivo (94,47% de non).
- 27 janvier : signature à Paris de l'*accord sur l'avenir institutionnel de Mayotte*. Mansour Kamardine, secrétaire général du RPR, déclare qu'« *au plan politique Mayotte n'est plus représentée au Parlement* ».
- Février : reprise de la coopération française avec les Comores. Mise en place d'un *attaché de sécurité* et d'un *assistant technique*.
- 1^{er} février : l'OUA annonce une série de sanctions à l'encontre d'Anjouan.
- 14-16 février : deuxième visite de Jean-Jack Queyranne à Mayotte.
- Mars : débat au Parlement français (Sénat et Assemblée nationale) sur le projet de loi organisant une consultation de la population de Mayotte.
- 9-12 mars : visite de Jacques Chirac aux Antilles. Discours sur l'évolution socio-économique et institutionnelle de l'outre-mer. Perspective d'un cadre juridique « *sur mesures* ».
- 31 mars : première parution de « *Mayotte Hebdo* ».
- 6 avril : vote de la loi sur la consultation des Mahorais.
- 21 avril : tentative de coup d'Etat à Moroni à l'encontre du colonel Azali.
- Mat : examen par le Parlement français de la loi d'orientation pour l'outre-mer.
- 4 mai : rejet par le Conseil constitutionnel du recours contre la loi du 6 avril.
- 9 mai : promulgation de la loi.
- Juin : nouvelle rencontre du colonel Azali et du lieutenant-colonel Abeid à Mohéli. Il est prévu d'étudier la signature d'un « *accord intercomorien sans la médiation de l'OUA* ».
- 2 juillet : consultation de la population de Mayotte sur l'accord du 27 janvier qui est approuvé par 72,947 % des voix avec un taux d'abstention de 29,9 %.
- 3 août : à Anjouan, troisième anniversaire de l'*indépendance*.
- 5 août : à Mayotte, manifestation « *pacifique* » en soutien à Anjouan à l'initiative d'un comité de liaison d'Anjouan en présence du sénateur réunionnais (RPR) Edmond Lauret qui se rend à Anjouan malgré les interdictions préfectorales.
- 7 août : l'OUA à Pretoria envisage une intervention militaire à Anjouan.
- 26 août : signature d'un protocole d'accord à Fomboni (Mohéli) entre le colonel Azali et le lieutenant-colonel Abeid en vue de la création d'un « *nouvel ensemble comorien* ». Création d'une « *commission tripartite* » afin d'étudier les mécanismes de fonctionnement du « *nouvel Etat* ».
- 3 octobre : à Mayotte initiative du maire de Sada, Abdou Saïd Chamfi, (RPR) pour alerter la population sur sa responsabilité pénale en cas d'hébergement d'un immigré clandestin. Menaces de contrôles sur place par les gardes municipaux. Réactions de panique dans toute la communauté anjouanaise et comorienne.
- 7 septembre : l'OUA, à Addis Abbeba rejette la déclaration de Fomboni.
- 7 octobre : à Anjouan, nouveau *congrès populaire* à l'initiative du lieutenant-colonel Abeid dont le mandat est prorogé sine die.
- 11 octobre : à Anjouan, dissolution par le lieutenant-colonel Abeid de la *Chambre des députés* qui s'était opposée à la prorogation de son mandat.
- 13 octobre : manifestation à Moroni contre la vie chère et les retards de salaires.
- 2001
- 17 février : « *accord de réconciliation nationale* » (dit « *de Fomboni II* ») signé par le colonel Azali, les autorités d'Anjouan, de Mohéli, l'opposition grand comorienne et par l'OUA.
- 23 décembre : nouvelle Constitution comorienne. La « *République fédérale islamique des Comores* » s'appelle « *Union des Comores* » (le qualificatif *islamique* disparaît).
- 2002
- Recensement à Mayotte : 160 265 habitants dont 55 300 « *étrangers* » (2267 Malgaches, 52 851 Comoriens).

Glossaire

- Shewo rangu :l'honneur avant tout
- Djosho :grillade
- Mindradu :village de Mbadjini
- Mbadjini :sultanat du Sud de la Grande Comore dont la ville principale est Fumbuni
- Djeleo :cérémonie annonçant l'organisation prochaine d'une importante cérémonie coutumière
- Mikatre :(sing.mkatre) gateau, pâtisserie
- Karamu :festin, abattage cérémonial au profit du fiancé
- Twarabu :concert donné à l'occasion d'un grand mariage
- Djaliko : danse féminine ou masculine dont l'étymologie se rattache au verbe hwalika qui signifie 'inviter, prévenir, avertir'. Cette danse est destinée à informer solennellement la communauté surtout féminine du mariage tout proche. Les femmes forment un cortège qui, au son des cimbales, fait le tour de la ville(ou village) en chantant.
- Zifafa :Danse masculine
- Lelemama : danse rituelle féminine importée de Zanzibar
- Ndola nkuu : grand mariage
- Shuhuli wandru :le nombre fait la réussite de la cérémonie
- Wanamdji :(sing.mnamdji, v.ce mot)
- Hirimu :classe d'âge
- Mshondje:(pl washondje, v.ce mot)
- Wandruwadzima :(sing.mdroudzima, v.ce mot)
- Guzi:le plus haut echelon dans la classe des wanamdji (les enfants du village)
- Wanazkofia: (sing.mnaikofia) individu venant d'accéder au statu de mdrumdzima
- Wafomamdji:(sing.mfomamdji, v.ce mot)
- Mwana ndani :jeune fille cloîtrée
- Bwibwiyi: voile noire que portaient les femmes auparavant
- Vala:case d'adolescents
- Umbizani: lieu, espace où se déroulent les festivités du grand mariage ; c'est foyer de l'épouse
- Doroso: maison de l'épouse pour le futur époux
- Daho (pluriel : malaho) maison, foyer
- Mna daho:petite maison
- Hundjiya dahoni : entrer dans une maison ou foyer
- Ha nduhuzangu: chez ma famille
- Uhosamfu :cérémonie rituelle de préparation et de purification de la dépouille mortelle dans l'islam
- Hangu : chez moi
- Ho hanyu :chez vous
- Mwafaka :demande en mariage
- Moilimu :charlatan
- Pawuni :pièce d'or
- Hishima :déférence, signes de
- Harusi :(ar) festivités, mariage coutumier
- Mwigni mdji : citoyen d'un village , d'une localité
- Mdji : village, ville ; clan

- We mdahu :d'où es-tu ?
- Mdji mhuu :grand village
- Mdji wa yézi :capitale politique
- Mdji yitreya :village inféodé à un propriétaire terrien noble
- Wazee :(sing :.mzee)
- Wadru wa dzima :(sing.mdru mdzima, v.ce mot)

Acronyme

A .N.I.F : association des natifs d'Itsandra en France

A.S.E .C : association des stagiaires et étudiants comoriens, née en France dans les années de l'indépendance

A.S.M :Association de Solidarité Marseille

A.S.P: Afro-Shirazi Party a participé activement dans l'insurrection à Zanzibar en 1964

B.C.C: Banque Centrale des Comores

B.I.C: Banque pour l'Industrie de Commerce

C.M.M: Compagnie des Messageries Maritimes

DIAS.COM :diaspora comorienne, présente à Marseille et dans les grandes

F.E.C.O.M : fédération des associations comoriennes de Marseille

H.S.F: hydraulique sans frontières

I.D: Initiative Développement, rattaché au ministère français des relations extérieures

MIGRINTER : Labo Migration Internationale rattaché à l'université de Poitiers

M.E.C.K : Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Komores

MO.LI.NA.CO : Mouvement de Libération des Comores, mouvement pro indépendantiste

P.A.C.A: région Provence Alpes Côte d'Azur

PA.SO.CO: Parti socialiste des Comores

R.G.P.H: Recensement général de la population et de l'habitat

S.U.H.A: Suha Unono health Anfya

S.N.P.S.F: société nationale des postes et services financiers

U.D.C: Union des Comores/Université des Comores

W.U: Western Union

Table des illustrations

Table des illustrations

| Table des cartes | page |
|--|------|
| Carte 1 : Migrations anciennes | 9 |
| Carte 2 : Les routes migratoires actuelles | 37 |
| Carte 3 : Distribution des Comoriens dans les ports français (années 50) | 73 |
| Carte 4 : Concentration des Comoriens dans les quartiers nord de Marseille | 93 |
| Carte 5 : Mobilité des Comoriens à l'intérieur de la France | 94 |
| Carte 6 : Géographie du grand mariage par J-L.Guébourg | 112 |
| Carte 7 : Une nouvelle géographie du grand mariage | 113 |
| Carte 8 : Distribution des STR à la Grande Comore | 133 |
| Carte 9 : Provenance des transferts en France et destination aux Comores..... | 146 |
| | |
| Table des figures | |
| Fig.1 : Population comorienne à Madagascar | 47 |
| Fig.2 : Regroupement familial des Comoriens | 48 |
| Fig.3 : Les Comoriens dans les villes malgaches | 49 |
| Fig.4 : Pays de destination des Comoriens | 76 |
| Fig.5 : L'itinéraire de l'immigration clandestine comorienne | 76 |
| Fig.6 : Schéma d'infiltration aux frontières françaises | 78 |
| Fig.7 : Envois de fonds suivant le profil du migrant | 128 |
| Fig.8 : Montant transféré annuellement en euros | 129 |
| Fig.9 : Profil des envoyeurs | 135 |
| Fig.10 : Graphique W.U, Money Gram et intensité des transferts | 136 |

| | |
|--|-----|
| Fig.11 : Intensité des transferts | 137 |
| Fig.12 : Principales utilisations de transferts de fonds | 141 |
| Fig.13 : Liens avec les envoyeurs | 142 |
| Fig.14 : La hiérarchie de valeurs sociales chez les Comoriens | 147 |
| Fig.15 : Types de projets | 148 |
| Fig.16 : Coût de projet | 150 |
| Fig.17 : Bambao | 174 |
| Fig.18 : Hambuu | 174 |
| Fig.19 : Oichili | 175 |
| Fig.20 : Mbadjini Est | 175 |
| Fig.21 : Mbadjini Ouest | 176 |
| Fig.22 : Mboikuu | 176 |
| Fig.23 : Hamanvu | 177 |
| Fig.24 : Hamahamet | 177 |
| Fig.25 : Mbudé | 178 |
| Fig.26 : Mitsamihuli | 178 |
| Fig.27 : Itsandra | 179 |
| Fig.28 : Dimani | 179 |
| Fig.29 : Hamanvu | 180 |
| Table des tableaux | |
| Tabl.1 : Types de diaspora | 19 |
| Tabl.2 : Catégorie et type de liens dans le système migratoire | 22 |
| Tabl.3 : La présence comorienne à Majunga | 51 |
| Tabl.4 : Les Comoriens dans les villes Malgaches | 56 |

| | |
|---|-----|
| Tabl.5 : Concentration des Comoriens à La Réunion en 1995 | 62 |
| Tabl.6 : Principaux pays de destination des Comoriens | 75 |
| Tabl.7 : Les différentes maisons pour l'homme | 103 |
| Tabl.8 : Budget estimatif du grand mariage | 115 |
| Tabl.9 : Système d'âge. Modèle à rupture | 122 |
| Tabl.10 : Evolution des envois de fonds dans les PVD et le monde..... | 125 |
| Tabl.11 : Traits caractéristiques des 10 premiers pays bénéficiaires des envois | 127 |
| Tabl.12 : Les STR à Anjouan | 136 |
| Tabl.13 : Les STR à Mohéli | 136 |
| Tabl.14 : Evolution des transferts marocains à l'étrangers 1968-2003 | 140 |
| Tabl.15 : Statut des bénéficiaires | 143 |
| Tabl.16 : Devis pour construction d'une maison en tôle | 168 |
| Tabl.17 : Rapport migrant/population locale | 172 |
| Tabl.18 : Projet de Oichili | 191 |
| Tabl.19 : Transferts financiers de la diaspora comorienne en 2009 | 195 |
| Tabl.20 : Recette journalière de taxi brousse | 217 |
| Tabl.21 : La diaspora investit massivement dans l'immobilier à près de 70% | 222 |
| Tabl.22 : La diaspora dans le commerce | 227 |
| Tabl.23 : La hiérarchie dans la première classe d'âges à la Grande Comore | 258 |
| Table des photos | |
| Ph. 1 : affiche itinéraire de la compagnie des Messageries Maritimes..... | 69 |
| Ph. 2 : La Bourdonnais à Mombasa | 69 |
| Ph. 3 : Pierre Loti à Moroni en 1958 | 69 |
| Ph. 4 : Pierre Loti à Tamatave | 70 |

| | |
|--|-----|
| Ph. 5 : Pierre Loti en mer | 70 |
| Ph. 6 : Jean Laborde en rade à Anjouan | 70 |
| Ph. 7 : M.M. à Madagascar et aux Comores | 71 |
| Ph. 8 : Traversée du canal de Suez | 73 |
| Ph. 9 : Vue générale du quartier Le Panier | 83 |
| Ph. 10 : Siege des Messageries Maritimes | 83 |
| Ph. 11 : La rue Colbert | 84 |
| Ph. 12 : Les ruelles exigües du Panier | 84 |
| Ph. 13 : Les ruelles du Panier | 85 |
| Ph. 14 : Les ruelles du Panier | 85 |
| Ph. 15 : Montée des Accoules | 86 |
| Ph. 16 : La porte d'Aix au centre de l'ancienne place d'Aix | 90 |
| Ph. 17 : Une autre Place d'Aix à Nyumamilima Mbadjini (Grande Comore) | 91 |
| Ph. 18 : Bangwé avec portique à Fumbuni(1887) | 93 |
| Ph. 19 : On accompagne le grand marié chez son épouse | 109 |
| Ph. 20 : Réception des grands mariés | 111 |
| Ph. 21 : accompagnement du grand marié | 111 |
| Ph. 22 : Le réseau W.U.allié à la S.N.P.F. Moroni (la poste) | 139 |
| Ph. 23 : MoneyGram œuvre dans la proximité/ Rial Express , nouveau venu en 2012 .. | 140 |
| Ph. 24 : Un foyer construit par l'initiative des jeunes de Fumbuni | 155 |
| Ph. 25 : Second foyer en cours de construction | 156 |
| Ph. 26 : Projet de « ikombé »(ruelles) peu onéreux à Simamboini | 158 |
| Ph. 27 : Place publique à Salimani Hambuu | 159 |
| Ph. 28 : Place publique de Itsundzuu Mbadjini en construction | 159 |
| Ph. 29 : construction de centre culturel multifonctionnel à Mitsoudjé Hambuu | 160 |
| Ph. 30 : Espace multisports à Fumbuni | 160 |

| | |
|--|-----|
| Ph. 31 : Centre hospitalier de Mitsoudjé | 161 |
| Ph. 32 : Mosquée de Vendredi de Itsundzuu Mbadjini | 164 |
| Ph. 33 : Mosquée de vendredi de Fumbuni (de substitution) | 164 |
| Ph. 34 : Mosquée de vendredi de Simamboini Mbadjini | 165 |
| Ph. 35 : Mosquée de vendredi de Itsandra Mdjini | 165 |
| Ph. 36 : Mosquée de vendredi de Bandamadji (Itsandra) | 166 |
| Ph. 37 : Mosquée de vendredi de Mitsoudjé | 166 |
| Ph. 38 : Mosquée de vendredi de Ikoni | 167 |
| Ph. 39 : Mosquée de vendredi de de Ntsoudjini (Itsandra) | 167 |
| Ph. 40 : Premiers grands immeubles construits dans les années 1960 | 170 |
| Ph. 41 : Premières grandes constructions en dur | 170 |
| Ph. 42 : Ensemble d'habitations en tôle | 172 |
| Ph. 43 : Maison appartenant à la diaspora dans le quartier Malouzine | 173 |
| Ph. 44 : Salles de classe à l'école primaire de Tsidjé | 190 |
| Ph. 45 : Ecole primaire de Tsidjé ,jumelage Sarcelles-Tsidjé | 191 |
| Ph. 46 : Solidarité Nord/Sud à Tsidjé Grande Comore | 191 |
| Ph. 47 : Solidarité jumelage à Tsidjé | 192 |
| Ph. 48 : De Sarcelles à Tsidjé | 192 |
| Ph. 49 : Un appareil de la compagnie Yemenia | 199 |
| Ph. 50 : Voilée en noir , Bahia , la seule rescapée du crash | 200 |
| Ph. 51 : Accueil de la dépouille à l'aéroport de Hahaya, Comores | 215 |
| Ph. 52 : Attente de du corps à Hahaya | 216 |
| Ph. 53 : Un taxi-brousse | 221 |
| Ph. 54 : Un taxi-brousse chargé de colis et de passagers | 222 |
| Ph. 55 : Taxi-ville dans Moroni | 222 |
| Ph. 56 : Taxi-Brousse à la gare routière Moroni-Karthala | 223 |

| | |
|--|-----|
| Ph. 57 : Chauffeur taxi-ville | 223 |
| Ph. 58 : Immeuble loué par une ONG Qatari | 226 |
| Ph. 59 : Micro entreprise dans Malouzine | 226 |
| Ph. 60 : Au secteur de Malouzine, l'ambassade du Soudan | 227 |
| Ph. 61 : Les migrants se lancent dans la menuiserie dans Malouzine | 227 |
| Ph. 62 : Une des 2 grandes stations de la nouvelle zone Malouzine | 228 |
| Ph. 63 : La percée qui a ouvert Malouzine | 228 |
| Ph. 64 : Bonzami, la seconde station de carburant de Malouzine | 229 |
| Ph. 65 : Les « Je-viens » investissent dans Malouzine | 229 |
| Ph. 66 : Des habits importés de France, Thaïlande | 233 |
| Ph. 67 : Investissement dans le commerce d'alimentation par diaspora | 233 |
| Ph. 68 : L'investissement dans les pièces d'automobile marche bien | 234 |
| Ph. 69 : Casse ouverte par la diaspora à Moroni | 234 |
| Ph. 70 : Livret d'un engagé comorien à La Réunion en 1907 | 235 |
| Ph. 71 : la comorienne (voilée) discute avec une cliente | 236 |
| Ph. 72 : La Grande Mosquée de Saint-Denis de La Réunion | 246 |
| Ph. 73 : Faible fréquentation des Comoriens | 246 |
| Ph. 74 : Les Comoriens dans « leur mosquée » à Le Port | 247 |
| Ph. 75 : Fiers de pouvoir manifester leur particularisme | 248 |
| Ph. 76 : Dans la mosquée, à Le Port , les Comoriens exhibent leur foi et leur joie | 249 |
| Ph. 77 : Les rencontres et discussions donnent à la mosquée sa « comorianité »..... | 250 |
| Ph. 78 : A la mosquée(Le Port et St-Pierre),renaissance de l'Islam à la comorienne | 250 |
| Ph. 79 : L'intimité dans une mosquée « bangwé » | 251 |
| Ph. 80 : Un Comorien s'apprête à partir..... | 252 |
| Ph. 81 : ... en pèlerinage à la Mecque..... | 252 |
| Ph. 82 : ... de toute l'île de La Réunion des délégations..... | 253 |

| | |
|--|-----|
| Ph. 83 : ... viennent manifester leur solidarité à | 253 |
| Ph. 84 : ... l'heureux partant dans une ambiance..... | 254 |
| Ph. 85 : ... de festivité, de chaleur comme on le fait au pays | 254 |
| Ph. 86 : ... les Cheikhs, les vieux sages..... | 255 |
| Ph. 87 : ... mais aussi les tout jeunes sont présents | 255 |

Table des matières

| | page |
|---|-----------|
| Sommaire..... | 3 |
| Remerciements | 5 |
| Préambule..... | 7 |
| Introduction..... | 11 |
| 1.Approche de la circulation migratoire..... | 13 |
| Concept de la diaspora..... | 13 |
| L’adaptation de la diaspora..... | 14 |
| Processus de création d’une diaspora..... | 14 |
| Dynamique diasporique..... | 17 |
| Typologie des diasporas..... | 18 |
| Les systèmes migratoires..... | 21 |
| Contexte du système migratoire..... | 21 |
| Politique d’Etat et système migratoire..... | 22 |
| Fonctionnement du système migratoire..... | 22 |
| Réseaux et systèmes migratoires..... | 23 |
| Limites de l’analyse systémique..... | 24 |
| Circulation Migratoire..... | 24 |
| Contexte et champ sémantique..... | 24 |
| La notion de champ migratoire..... | 25 |
| La circulation migratoire..... | 26 |
| La construction par Migrinter du concept de « circulation migratoire »..... | 27 |
| La noria..... | 28 |
| Le transnational..... | 30 |

| | |
|---|-----------|
| 2 Problématique..... | 31 |
| 3 Méthodologie..... | 33 |
| ----- | |
| PREMIERE PARTIE | |
| Migration comorienne vers les îles voisines et vers la France | |
| | |
| Chapitre 1. Migration en Afrique de l'Est | |
| 1.1 Migration ancienne à Zanzibar..... | 41 |
| 1.2 Le tournant de 1964-1972 ou la révolte à Zanzibar..... | 42 |
| 1.3 La révolte d'Okello..... | 43 |
| 1.4 Les Comoriens secourus par la France..... | 45 |
| | |
| Chapitre 2. Migration comorienne vers Madagascar | |
| 2.1 Première migrations..... | 47 |
| 2.2 Présence française à Madagascar et migration comorienne..... | 48 |
| 2.3 L'intégration des Comoriens durant la période coloniale..... | 51 |
| 2.4 La visibilité des Comoriens à Madagascar..... | 52 |
| 2.5 La communauté comorienne à l'indépendance malgache..... | 54 |
| 2.6 Le génocide de 1976 et le repli des Comoriens..... | 56 |
| | |
| Chapitre 3. La Réunion, tremplin vers la France métropolitaine | |
| 3.1 Les migrations anciennes des esclaves et des engagés..... | 60 |

| | |
|--|-----|
| 3.2 Les migrations post-indépendance..... | 62 |
| 3.3 Les migrations comoriennes vers Maurice..... | 65 |
| Chapitre 4. Migration vers la France métropolitaine | |
| 4.1 Migration subsaharienne..... | 66 |
| 4.2 Première migrations des Comoriens en métropole..... | 67 |
| 4.3 Les primo-arrivants à Marseille..... | 71 |
| 4.4 La tendance actuelle de l'émigration comorienne..... | 78 |
| 4.5 La migration actuelle en France métropolitaine..... | 79 |
| 4.6 Le Comorien dans la cité phocéenne..... | 81 |
| ----- | |
| DEUXIEME PARTIE | |
| L'apport de la diaspora à la Grande Comore | |
| Chapitre 5. Réalisation du grand mariage et développement du village | |
| 5.1 « Shewo rangu »:l'honneur avant tout (le couple grand mariage et migration)..... | 98 |
| 5.2 Les étapes et le faste du Anda(grand mariage)..... | 99 |
| 5.2.1 Historique et principes du Anda..... | 99 |
| 5.2.2 Organisation sociale et solidarité hiérarchique à Ngazidja..... | 103 |
| 5.2.3 Propos généraux sur le grand mariage..... | 103 |
| 5.2.4 Le déroulement du grand mariage..... | 107 |
| 5.3 Géographie du grand mariage..... | 112 |
| 5.3.1 Les précurseurs de la contestation : Moroni et Mitsoudjé..... | 116 |
| 5.3.2 Fumbuni, Dembeni dans le Mbadjini : gardiens du temple ?..... | 117 |

| | | |
|--|---|-----|
| 5.4 | Budget estimatif du grand mariage..... | 117 |
| 5.5 | Le « mdji »(arrondissement coutumier)..... | 118 |
| Chapitre 6. Contexte des transferts des migrants comoriens | | |
| 6.1 | Evolution mondiale des transferts des migrants..... | 126 |
| 6.2 | Evolution globale des transferts de fonds aux Comores..... | 127 |
| 6.3 | Montants envoyés et profil des migrants comoriens..... | 130 |
| 6.4 | Motivation des envois de fonds..... | 132 |
| 6.5 | Distribution géographique des transferts de fonds aux Comores..... | 133 |
| Chapitre 7. Les canaux des transferts aux Comores | | |
| 7.1 | Les canaux formels..... | 134 |
| 7.2 | Les canaux informels..... | 140 |
| 7.3 | Politique de bancarisation..... | 141 |
| 7.4 | Utilisation faite des transferts..... | 143 |
| 7.5 | Scènes de « remise » d’envois manuels..... | 146 |
| Chapitre 8. Impact des transferts dans les villages de Ngazidja | | |
| 8.1 | Explosion des constructions d’édifices sociaux..... | 151 |
| 8.1.1 | Types de projets récurrents..... | 151 |
| 8.1.2 | Moyens de réalisation..... | 152 |
| 8.1.3 | Les projets eux-mêmes..... | 153 |
| 8.1.4 | L’avènement des communes à Ngazidja..... | 162 |
| 8.1.5 | Les grands secteurs de la répartition des fonds..... | 162 |
| 8.2 | Croissance spectaculaire de la construction de maisons privées..... | 168 |
| 8.2.1 | Concept et définition de la maison familiale..... | 168 |

| | |
|---|-----|
| 8.2.2 Les premières constructions en dur..... | 169 |
| 8.2.3 Prolifération des maisons individuelles en dur..... | 170 |
| 8.3 Localités bénéficiaires de l’apport des « je-viens »..... | 174 |
| 8.4 Localités de Ngazidja peu touchées par l’apport des « je-viens »..... | 183 |
| Chapitre 9. L’apport des associations de solidarité en Grande Comore | |
| 9.1 Les nouveaux acteurs..... | 184 |
| 9.2 Projets fédérateurs dans le secteur de la santé..... | 186 |
| 9.3 Le projet de l’Association Ngomé Itsandra en France..... | 187 |
| 9.4 Un cas qui porte sur la mobilisation des associations contre le choléra..... | 188 |
| 9.5 Jumelage entre localités aux Comores et en France..... | 189 |
| 9.6 Le projet d’adduction d’eau à Oichili initié par la Diascom..... | 193 |
| Chapitre 10. Une panne dans le système migratoire comorien :le crash du vol de la Yemenia en juin 2009 | |
| 10.1 La faiblesse de l’activité économique aux Comores..... | 197 |
| 10.2 Contexte et place de la Yemenia dans le transport aérien des migrants comoriens | 198 |
| 10.3 Le crash..... | 199 |
| 10.4 Les effets immédiats du crash dans le système migratoire comorien..... | 200 |
| ----- | |
| TROISIEME PARTIE | |

Les perspectives diasporiques de la Grande Comore

Chapitre 11. Le retour : une perspective envisagée par tous

| | |
|---|-----|
| 11.1 Problèmes liés au retour définitif..... | 206 |
| 11.2 Sur le plan professionnel | 209 |
| 11.3 D'autres retours sont également observés..... | 209 |
| 11.3.1 Les retours temporaires(séjour de vacances)..... | 209 |
| 11.3.2 Retour problématique ou problématique du retour..... | 211 |
| 11.4 Le rapatriement des dépouilles mortelles..... | 213 |
| 11.4.1 A Marseille avant le rapatriement..... | 214 |
| 11.4.2 L'acheminement du corps vers le pays..... | 214 |

Chapitre 12. Diversification de pôles des ressources

| | |
|--|-----|
| 12.1 Le matériel roulant..... | 218 |
| 12.1.1 Les taxi-brousses..... | 218 |
| 12.1.2 Les taxi-villes..... | 219 |
| 12.2 L'investissement dans l'immobilier..... | 224 |
| 12.3 Le micro-commerce..... | 230 |

Chapitre 13. Les Comoriens à La Réunion

| | |
|---|-----|
| 13.1 Des chiffres fluctuants..... | 237 |
| 13.2 La communauté Comorienne dans le paysage réunionnais..... | 239 |
| 13.3 Cohésion sociale dans un espace réducteur et de rejet..... | 240 |
| 13.4 Le système coutumier et la pratique religieuse à l'épreuve à la Réunion..... | 241 |
| 13.4.1 La vie religieuse des Comoriens à la Réunion..... | 241 |
| 13.4.2 Un différend religieux avec la communauté Indo-musulmane de La Réunion... | 244 |

| | |
|--|------------|
| 13.5 L'espace du travail à la Réunion..... | 256 |
| 13.6 L'aéroport Roland Garros : au autre <i>bangwé</i> | 257 |
| Chapitre 14. Le tissu associatif comorien à Marseille, moteur de la solidarité et de l'entraide communautaire | |
| 14.1 Le tissu associatif comorien, moteur de la solidarité et de l'entraide communautaire..... | 262 |
| 14.2 Les associations villageoises à Marseille..... | 265 |
| 14.3 Les associations politiques , des réseaux encore timides..... | 268 |
| 14.4 Les associations de quartier à Marseille, souci d'intégration..... | 269 |
| 14.5 La fédération des associations comoriennes de Marseille(FECOM)..... | 271 |
| 14.5.1 Disparition de la FECOM et inscription de l'ANIF, de l'ASM et du consulat honoraire à Marseille..... | 272 |
| 14.5.2 Le consulat honoraire des Comores à Marseille(mort-né en 2010-2011)..... | 275 |
| Conclusion générale..... | 277 |
| Bibliographie..... | 281 |
| Annexes..... | 287 |
| Glossaire..... | 304 |
| Acronymes..... | 305 |
| Table des illustrations..... | 306 |
| Table des matières..... | 313 |
| Résumé | 320 |

Résumé

La diaspora de la Grande Comore à Marseille et son apport sur le développement de l'île

La question de la migration des Grands Comoriens trouve sa justification dans la quête d'amasser de l'argent pour réaliser le grand mariage, étape nécessaire à la reconnaissance de l'individu dans la hiérarchie sociale. L'étude se propose de suivre l'itinéraire des premiers migrants Comoriens, les fameux navigateurs de la compagnie des Messageries Maritimes, depuis l'île de Madagascar dans les années quarante jusqu'en France, ensuite de voir leurs conditions d'installation dans la ville de Marseille avant de se pencher sur la contribution de la diaspora au développement économique et social de la Grande Comore.

La présence des Grands Comoriens à Marseille depuis les années quarante s'est accrue au fil du temps. Ils sont devenus au bout de trois décennies la plus importante communauté noire africaine dans la cité phocéenne et marquent discrètement leur territoire de leur identité et particularismes.

Très fortement liés à son île, la diaspora de la Grande Comore est devenue, grâce à l'apport matériel et financier qu'elle transfère, un acteur incontournable pour le développement de celle-ci (25% du PIB, apport plus important que l'aide extérieure au développement).

Mais le spectre d'une grave crise rode, car rien ne garantit que les nouvelles générations vont maintenir les transferts parce qu'elles sont préoccupées davantage par leur intégration dans la société française que par des considérations villageoises.

Mots clés : diaspora, migration, immigration, développement humain, transferts financiers, grand mariage, village, association villageoise, culture, tradition, Grande Comore, Marseille, France

Summary

Diaspora of Grande Comore in Marseille and its contribution in the development of the island

The issue of Grande Comore diaspora is closely linked to the need to raise money for the big wedding, necessary step for the recognition of the individual in his society. The research proposes to approach the topic by following the itinerary of the first Comorian migrants, the famous navigators in the Messageries Maritimes company, from Madagascar to France in the forties, then show the conditions of installation in the city of Marseille, and then analyze their contribution to the economic and social development of their country of origin.

The presence of Grand Comorians in Marseille which began in the late forties, has intensified over the years. They became, over three decades, the largest black african community in Marseille and are emerging slowly with their identity and particularisms.

Strongly attached to their island, Grande Comore diaspora has become an indispensable actor thanks to the financial and material contribution it brings today for the development of the island (25% GDP, more important than foreign aid to development).

But the specter of a deep crisis threatens the Comoros: nothing guarantees the continuity of transfers by new generations more concerned with their integration in France and less affected by village solidarity.

Keywords: diaspora, migration, immigration, human development, remittances, big wedding, village, village association, culture, tradition, Grande Comore, Marseille, France

